

Olivia Peti-Jean

Master « Histoire et civilisations modernes et contemporaines »

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours genre

2e année

Histoire des femmes et des hommes de la Résistance incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à nos jours



La prison Saint-Michel, Toulouse, fonds Manuel, M-04-010.

Mémoire soutenu en juillet 2024 sous la direction de Catherine Valenti

REMERCIEMENTS

Après deux années d'apprentissage et d'enquête, il est l'heure pour moi de transmettre le résultat de mes recherches. L'élaboration de ce mémoire n'a pas été une tâche aisée, c'est pourquoi, arrivée au terme de sa rédaction, il est temps de remercier les personnes ayant participé de près ou de loin à ce travail universitaire.

Je remercie tout d'abord ma directrice de recherche, Catherine Valenti, pour ses conseils et relectures au cours de ces deux années.

Un grand merci aux personnes que j'ai eu la chance d'interroger cette année, Mélanie Volle, Jacqueline Croisille, Monique Delattre-Attia, Bernadette et Vincent Grandcolas. Vos précieux récits ont permis de parfaire mon analyse.

Merci à mes proches et mes ami·e·s pour leur soutien tout au long du Master. Je remercie particulièrement Romane, Jade et Clara, elles aussi apprenties chercheuses, sans qui cette année aurait pu se montrer difficile.

Enfin, merci à ma grand-mère, Jacqueline, pour ses relectures attentives et indispensables.

À ma mère, Catherine, et toutes ces femmes qui m'ont tant inspirée.

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Introduction.....	4
Étude de cas.....	23
CHAPITRE 1 : Des femmes et des hommes de la Résistance à Saint-Michel : portraits.....	23
CHAPITRE 2 : « Prisonnières. Nous étions prisonnières ! » La répression de la Résistance à la prison Saint Michel.....	58
CHAPITRE 3 : Témoignage, mémoire et transmission.....	101
Conclusion.....	139
Corpus de sources.....	143
Bibliographie.....	147
Annexes.....	151

INTRODUCTION

« J’ai par exemple assisté quand les troupes d’Hitler sont rentrées à Vienne, et qu’il y avait des milliers, des milliers, des milliers de gens qu’on a fait venir de partout d’Autriche, [et que,] j’étais dans cette foule pour écouter, et quand c’était terminé je m’étais mis sur un banc, et j’ai pleuré. Et puis un monsieur s’est assis à côté de moi, m’a demandé pourquoi je pleure, je lui ai répondu : “mais vous voyez pas ? Ça veut dire la guerre. Parce qu’il s’arrêtera pas. Il va aller plus loin.” Il était très étonné que si jeune, j’avais une opinion comme cela mais il m’a répondu : “Mais surtout ne le dites pas, à personne.”¹ » Le 12 mars 1938, Mélanie Volle est témoin de l’arrivée d’Hitler et des troupes de la Wehrmacht à Vienne, avant l’annexion de son pays à l’Allemagne nazie. Par l’usage de la force, le dirigeant allemand impose son pouvoir et son ordre. Mélanie Volle voit son pays plonger dans le nazisme. À 18 ans, elle résiste face au nouvel ordre établi.

L’histoire de Mélanie Volle est commune à tant d’autres personnes soumises à l’oppression nazie. Dès juin 1940 et le début de la collaboration entre la France, dirigée par Pétain, et l’Allemagne hitlérienne, la prison Saint-Michel de Toulouse devient un outil d’enfermement pour la mise à l’écart des opposant·e·s et membres de la Résistance, et ce durant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale. Ces femmes et ces hommes incarcéré·e·s à la maison d’arrêt toulousaine présentent des vies et destins divers, mais partagent pourtant toutes et tous un point commun : le désir puissant de combattre et de vaincre l’opresseur vichyste et nazi. L’étude qui suit éclaire l’histoire et le parcours de ces femmes et de ces hommes, né·e·s dans le Midi, ailleurs en France ou à l’étranger, détenu·e·s à la prison Saint-Michel de Toulouse au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Présentation du sujet

C’est au cours des années 1930 que l’Europe occidentale devient le terrain de jeu du fascisme. Celui-ci est d’abord italien : le fascisme naît en 1919, et est porté par Mussolini après sa prise de pouvoir en 1922. Les défenseurs du fascisme souhaitent avant tout son expansion, et celui-ci s’étend alors au-delà des frontières italiennes. Le mouvement se développe : dans plusieurs nations, différents aspects du fascisme se

¹ Cf. annexe 1, Entretien de l’autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 152.

développent pour laisser place à des formes de fascisme à la fois similaires et différentes, à l'image du nazisme allemand. L'ambition commune à tous les gouvernements fascistes est la constitution de véritables empires. Par conséquent, Hitler veut agrandir son empire, le III^e Reich, et marche ainsi sur Vienne et s'empare de l'Autriche, ce 12 mars 1938. L'année suivante, l'invasion de la Pologne par l'armée allemande le 1^{er} septembre 1939 marque le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale qui opposera deux forces : les Alliés, composés du Royaume-Uni, de la France, de l'URSS, des États-Unis et de la Chine, et l'Axe, incarné par l'Allemagne nazie, l'empire japonais et l'Italie.

En juin 1940, la France subit la défaite face à Hitler : Pétain signe dès lors la collaboration avec le dirigeant nazi. L'accord émis entre les deux pays exige que la France soit divisée en deux parties. Les autorités allemandes occupent le nord du territoire, et Pétain, installé à Vichy, contrôle le sud. La complicité entre l'État français et le III^e Reich instaure en France l'ordre hitlérien. Les autorités françaises s'y soumettent, et déploient davantage de services de polices, à l'image de la Brigade Spéciale, une police créée en 1941 et spécialisée dans la traque des « ennemis intérieurs », soit principalement des communistes, des prisonniers évadés et des réfractaires au STO. Dès sa création, cette police travaille en étroite collaboration avec les autorités allemandes. Par conséquent, les polices vichystes et nazies traquent les opposant·e·s politiques et individus jugés indésirables. Ces femmes et ces hommes ayant choisi de résister face à l'opresseur se retrouvent parfois violemment réprimé·e·s voire assassiné·e·s par les autorités. Celles-ci se lancent dans une bataille contre la Résistance : les ordres placent ses membres au rang des individus rejetés. Les années 1940 accélèrent le bouleversement de l'Europe. Des millions de personnes sont rejetées et beaucoup d'entre elles choisissent le chemin de la migration. Le sud de la France, zone encore non occupée par les Allemands avant novembre 1942, devient une terre d'exil pour de nombreux·ses étrangers/étrangères et Français·es venu·es du nord. En ce sens, la région occitane abrite la Résistance : ces femmes et ces hommes sont français·es, espagnol·es, autrichien·ne·s ou même allemand·e·s et s'unissent contre l'oppression fasciste et nazie.

La Résistance naît en ce début des années 1940 et apparaît donc comme une expérimentation nouvelle. Il est possible d'évoquer le « caractère bricolé de la Résistance »² tant le mouvement s'organise et se construit progressivement.

² Julien Blanc, (vendredi 18 novembre 2022, 18H30-20H), *La résistance et le verbe, l'esprit en action*, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne.

L'objectif premier des combattant·e·s de l'ombre est la libération de la nation française, mais aussi la défense de ses valeurs essentielles. Pour atteindre ce but, les résistant·e·s se mettent à disposition du mouvement et répondent à ses besoins par une disponibilité fonctionnelle liée au rôle qui leur est donné au coeur de la société, à travers par exemple leur profession. S'instaure un jeu de rôle binaire, fascistes contre anti-fascistes, qui s'accompagne de grandes ruptures au sein du pays. Même les mots trouvent de nouveaux sens : le terme de patriote connaît différentes définitions, selon le camp dans lequel il est employé. La plus grande scission semble être l'entrée en Résistance qui implique de choisir d'enfreindre la légalité de l'Etat français, tout en défiant l'Occupant. S'engager dans le mouvement provient d'une décision individuelle. À maturité, les membres, au départ autonomes, se rassemblent en une forme de « cité souterraine »³, organisée telle une micro-société avec ses propres règles. Néanmoins, la Résistance reste un phénomène ultra minoritaire puisque la large majorité des Français·es choisit le respect de la légalité, refuse l'entrée en clandestinité et, face au choc de la guerre et de l'Occupation, ne sait pas forcément comment réagir et répondre à ce contexte. L'entrée en Résistance répond à une intentionnalité : le rejet du Maréchal Pétain est un exemple d'intention poussant à participer au mouvement. Les facteurs d'entrée en Résistance sont pour la plupart communs aux adversaires du régime, aux hommes comme aux femmes. Il est cependant important de noter la position minoritaire des femmes au sein du mouvement, bien que les quantifier reste difficile voire impossible. En effet, la Résistance s'impose comme une organisation masculine, au sein de laquelle les hommes sont largement majoritaires. Dans leur combat, les membres de la Résistance font donc face à des autorités françaises et allemandes qui s'organisent à leur tour. Des établissements sont réquisitionnés sur tout le territoire français dans le but de mettre à l'écart de la société, et ainsi faire disparaître ces individus jugés dangereux et nuisibles, perturbants l'ordre hitlérien et pétainiste imposé.

À Toulouse, la prison Saint-Michel enferme dans ses cellules des opposant·e·s politiques, habitant la région ou venu·e·s d'ailleurs. La prison Saint-Michel est une maison d'arrêt, permettant une pratique de sûreté et la cessation de troubles par une mise à l'écart temporaire d'un individu. En temps de paix, les enfermés·e·s connaissent la détention préventive et se retrouvent alors dans l'attente d'un jugement, incarcérés·e·s entre trois mois et deux ans. Il n'existe pas de processus de réinsertion

³ Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, « Collection Mouvement Social », Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 1997, p. 14.

dans ces établissements pénitentiaires. La maison d'arrêt est un lieu de passage d'acteurs et d'actrices aux statuts variables et aux destins individuels depuis 1791 et l'instauration du code pénal. Celui-ci introduit la privation de liberté comme la peine principale de droit commun et inaugure parallèlement différentes institutions pénitentiaires, à l'image de la maison d'arrêt, mais aussi de la maison de justice et de la prison pour peines. Une fois écroué, l'individu devient l'ennemi de la société : alors qu'il est censé accepter les lois en son sein, le détenu rompt le pacte citoyen en agissant à l'encontre de ces dernières. Le châtement pénal s'inscrit alors comme le droit de punir, pour la défense de la société⁴. Ainsi, au cours de la guerre, la prison Saint-Michel devient un outil de répression pour les autorités qui s'octroient le droit de placer en détention les adversaires du pouvoir en place. C'est au mois d'août 1855 que Jacques-Jean Esquié, architecte, se lance dans l'élaboration de la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse. Il s'inspire de la prison de Cherry Hill construite à Philadelphie aux États-Unis par John Havilan dans les années 1820. L'architecte français dessine le projet d'une maison départementale d'arrêt, de justice et de correction pour accueillir 400 hommes sur un terrain de deux hectares⁵. À ses débuts, la prison est construite pour accueillir des détenus masculins : le seul quartier pour femmes voit le jour en 1869. La prison est axée autour d'une rotonde de laquelle s'étirent cinq branches en étoile, qui correspondent aux différents quartiers pénitentiaires. La rotonde abrite ainsi le point central de surveillance : la maison d'arrêt toulousaine apparaît identique à un appareil disciplinaire parfait, permettant à un seul regard de tout voir en permanence.

Depuis le XIXe siècle, la prison Saint-Michel s'impose dans le paysage urbain de la ville de Toulouse. Définitivement fermée en 2009, la maison d'arrêt rouvre ses portes en 2020 pour s'ériger en musée. Alors que les quartiers pénitentiaires sont restés à l'abandon, le Castelet, anciennement la partie administrative de l'établissement, est ouvert au public. Le musée de la prison retrace son histoire, de sa création à sa fermeture.

Par ses airs de château fort, la prison Saint-Michel s'impose et intimide. Derrière ses lourdes portes s'est déroulée une histoire carcérale sombre, à la fois violente et cruelle subie par des centaines voire des milliers d'hommes et de femmes

⁴ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, « collection TEL », 1975, p. 107.

⁵ Comité de quartier Saint-Michel - Toulouse, *La prison Saint-Michel à Toulouse. En images, des origines à nos jours*, 2021, 269 pages, p. 14.

qui ont, au cours de la guerre, voué leur vie au combat résistant, pour la victoire de la liberté. Nombre de ces noms, de ces visages et leurs histoires ont disparu avec le temps et le manque de sources et de documents à disposition. L'histoire des résistantes et des résistants incarcéré·e·s à Saint-Michel pendant la Seconde Guerre mondiale a longtemps gardé une part de mystère. Mais restituer et mettre en lumière l'histoire commune de ces femmes et de ces hommes est nécessaire : i·elle·s ont sacrifié leur vie pour la liberté des peuples de France et d'Europe, étouffés aux mains des fascistes. L'histoire doit éclairer ces actrices et acteurs qui l'ont marquée, afin que leurs actions et leur détention au sein de la maison d'arrêt toulousaine ne tombent pas dans l'oubli.

Bien que l'histoire de la Résistance et de sa répression s'écrit dès le lendemain de la guerre par ses premiers témoins, son récit présente pendant des années certaines lacunes. C'est pourquoi l'étude de la mémoire de l'histoire analysée est essentielle. Jusque dans les années 1970, le mouvement résistant s'impose comme un combat masculin. Les femmes sont en effet exclues des représentations liées à la Résistance, et ainsi exclues du combat et de son histoire. Pourtant, même si les femmes sont une minorité au sein de la Résistance, elles participent au mouvement, au même titre que leurs homologues masculins, et endossent tous les risques, de l'arrestation à l'assassinat, à Toulouse et ailleurs. Dans le cadre du parcours genre proposé par ce Master de recherche, cette étude de cas s'attache à mettre en lumière les différents parcours de ces femmes et de ces hommes étudié·e·s.

Historiographie

Avant d'entreprendre des recherches en histoire, il est essentiel pour l'historien·ne de construire l'historiographie de son sujet, afin de l'appréhender au mieux. Celui-ci peut être traversé par divers champs de recherche, qu'il est nécessaire d'analyser afin de situer le sujet dans l'état actuel des recherches en histoire. Mon sujet s'inscrit en histoire contemporaine. L'historiographie étudiée est novatrice : dans la seconde moitié du XXe siècle, le monde de la recherche est bouleversé. Progressivement s'écrit l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et donc avec elle l'histoire de la Résistance. Au même moment, l'histoire de l'incarcération connaît son âge d'or. Enfin, plus tardivement, l'histoire des femmes et du genre s'impose pour une mise en lumière révolutionnaire des actrices oubliées du passé : c'est la

redécouverte de l'histoire, au prisme du genre, à l'image de l'histoire de la Résistance et de l'incarcération.

Histoire des femmes et du genre

Mai 1968 s'inscrit dans l'histoire comme un évènement-rupture. La société assiste à une remise en question générale amenant à la ré-interrogation de son passé. La relation entre les historien-ne-s et le public extérieur se transforme. Face à une histoire dominante, une partie de la population exige un bouleversement de la discipline historique. Par exemple, dans les années 1970, le Mouvement de Libération des Femmes, qui souhaite l'acquisition de droits pour les Françaises, demande l'inscription des femmes dans l'histoire, dans le but qu'elles accèdent à la mémoire et se l'approprient. Une dynamique identique est observée à l'étranger pendant les années 1960 en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Le monde occidental est témoin d'une crise des systèmes de pensée. La revue des Annales, l'une des principales écoles historiques françaises du XXe siècle, est à son tour bouleversée par les changements déclenchés par mai 68. Les Annalistes s'imposent comme les porteurs d'une « nouvelle histoire », expression officiellement lancée en 1978 avec la parution d'un ouvrage collectif dirigé par Jacques Le Goff, *Nouvelle Histoire*, qui réfléchit à propos d'un nouveau rapport à l'histoire, d'un nouveau regard porté à celle-ci. La discipline historique ouvre le champ de ses recherches : de nouveaux objets sont étudiés, longtemps laissés en marge de la société. C'est la naissance d'une histoire « vue d'en bas ». L'après mai 68 enclenche une véritable quête identitaire : en 1993, François Hartog et Gérard Lenclud évoquent un « nouvel âge de la conscience historique », accompagné d'une « modification profonde du rapport social au temps »⁶.

Avant les années 1960, les femmes sont exclues des disciplines scientifiques et donc du métier d'historien et des travaux de recherche. Recluses dans les espaces privés, au foyer, il n'existe que peu de place pour les femmes au coeur de l'espace public, conquis par le masculin. Alors, forcément : « Parce qu'on les voit peu, on en parle peu.⁷ » Le masculin s'impose comme l'universalité et la discipline historique et la recherche n'y échappent pas. La société assiste à un partage inégal des traces : les femmes sont exclues de l'histoire, de la mémoire et tombent dans l'oubli. Le masculin domine la société et son passé, et cela tend les femmes à s'auto-dévaloriser. Il faut

⁶ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France, 19e-20e siècle*, Paris, A. Collin, 1999, p. 312.

⁷ Michelle Perrot, *Mon histoire des femmes*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 17.

attendre les années 1970 pour que nombre d'entre elles prennent la plume et se disent, s'écrivent enfin. L'histoire des femmes inclut par conséquent l'histoire du genre. Le genre apparaît dès lors comme un nouvel outil scientifique permettant la construction de l'histoire des relations entre les genres par l'analyse des pratiques et des représentations, en posant la question des pouvoirs. Une histoire sexuée est née. Le genre permet de réfléchir aux identités multiples des individus et à la façon dont celles-ci sont assignées en société, et notamment dans le passé⁸. Ainsi, l'histoire des femmes et du genre met en lumière les actrices oubliées de l'histoire et analyse la rencontre entre le féminin et le masculin. L'homme est par conséquent perçu et étudié comme un individu sexué. En histoire, Alain Corbin porte ses recherches sur les masculinités et la virilité. Il publie *l'Histoire de la virilité* aux éditions du Seuil en 2011.

L'élaboration de l'histoire des femmes et du genre permet de passer du silence à la parole et s'inscrit comme un mouvement collectif et mondial. En 1973, le premier cours portant sur l'histoire des femmes est dispensé à l'université de Jussieu sous l'impulsion de Michelle Perrot, Françoise Bock et Pauline Schmitt. Ce cours est intitulé « Les femmes ont-elles une histoire ? » et pose les bases de ce nouveau champ de recherche. Sur cette lancée, en 1982 se tient à Toulouse le premier colloque national « Femmes, féminisme, recherche », soutenu par le CNRS, le ministère de l'enseignement et de la Recherche, ainsi que le ministère des Droits des femmes. Les femmes entrent ainsi dans les recherches et les domaines universitaires. Parallèlement, des revues scientifiques et associations se multiplient et légitiment un peu plus les nouvelles recherches, à l'image de la revue d'histoire *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, née en 1995.

L'histoire des femmes et du genre pousse à la redécouverte de l'histoire et des sources. En effet, « il apparaît clairement au fil des chapitres qu'il est souvent nécessaire de procéder à une lecture des documents "*against the grain*", "à rebours", afin de faire surgir les femmes de l'ombre dans laquelle l'historiographie a eu tendance à les plonger.⁹ » L'analyse « à rebours » des sources s'accompagne de l'utilisation de l'histoire orale, permettant d'interroger les actrices du passé absentes des archives, et d'ainsi les intégrer à l'histoire et à la mémoire. L'histoire des femmes et du genre est un champ de recherche riche et novateur. En ce sens, la discipline

⁸ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques...*, op. cit., p. 343.

⁹ Sylvie Chaperon, Adeline Grand-Clément, Sylvie Mouysset, *Histoire des femmes et du genre. Historiographie, sources et méthodes*, « Collection U », éditions Armand Colin, 2022, p. 12.

présente encore de nombreux angles morts : nombreuses sont ces femmes du passé n'ayant pas été mises dans la lumière de l'histoire. Mais l'histoire est en mouvement, évolue avec la société qui la construit. L'histoire des femmes et du genre peut être le terrain d'une multitude de découvertes et de pistes de réflexions, mais reste un domaine scientifique menacé. En effet, ce dernier légitime une minorité dans l'histoire, et donc dans la société. Une politique et un gouvernement misogyne constitueraient un grand danger pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, et pour une société en bonne santé.

Histoire de la Résistance

Au lendemain de la guerre, l'histoire de la Résistance est écrite par ses premiers témoins, cherchant pour la plupart à donner leur version de l'histoire. Mais dès lors, des organisations et comités voient le jour pour la reconstitution historique du mouvement résistant. En octobre 1944 est créée la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération qui, en 1951, fusionne avec le Comité d'Histoire de la Guerre sous le nom Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier pilote des travaux de recherche portant sur la période et donc sur la Résistance.

Dans cette quête de vérité historique, il apparaît essentiel de confronter les discours afin de mieux percevoir et comprendre toutes les formes de résistances aux idéaux et fonctionnements plus ou moins semblables : « C'est l'ensemble de ces discours qui confère un sens à ces faits, présents et à venir, et qui constitue l'horizon politique. Les contradictions innombrables au sein de ces discours permettent d'appréhender la Résistance non seulement comme une suite d'actions plus ou moins concernées, plus ou moins organisées, mais également comme un immense débat politique.¹⁰ » S'élabore une histoire de la Résistance gaulliste et une histoire de la Résistance communiste. L'histoire du mouvement est plurielle. Elle s'écrit aussi au coeur des différentes régions : des organisations régionales se chargent de construire l'histoire de la Résistance locale. Par exemple, en 1974, Albert Carovis, ancien président du Comité Départemental de Libération de Haute-Garonne, ainsi que plusieurs résistants créent le Comité des Résistants pour l'Histoire de la Libération de Toulouse et de sa Région dans le but de rassembler des documents et témoignages permettant de retracer une vérité historique propre à la région toulousaine.

¹⁰ Alya Aglan, « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement », *Histoire@Politique*, 2009/3 (n°9), p. 97.

Dans la mouvance des années après mai 68, l'histoire est redéfinie et l'histoire sociale porte la lumière sur des catégories sociales longtemps laissées dans l'ombre de l'histoire. L'histoire de la Résistance n'échappe pas au bouleversement des sciences humaines. En 1993, débute le premier d'une série de six colloques intitulée « Résistance et les français », initiée par Pierre Laborie et Jean-Marie Guillon, en collaboration avec l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Ces réunions permettent de réfléchir aux liens entretenus entre la Résistance et l'environnement social : la société française. Ils posent donc la question des comportements, mis en lumière par ces nouvelles interrogations et démarches d'analyse. La Résistance, redéfinie, s'inscrit ainsi dans le champ de l'histoire sociale : le mouvement est perçu et analysé comme une contre-société¹¹. Dans les années 1970, le CH2GM mène des études à travers la grille socio-professionnelle. Les historien·ne·s mettent ainsi en lumière l'idée qu'aucune catégorie sociale n'a le monopole : la Résistance touche la mémoire et l'identité de chacun·e, peu importe la classe sociale. Par conséquent, l'historiographie de la Résistance a progressivement mis en évidence la réalité éclatée du mouvement : la Résistance présente une multitude d'histoires toutes imbriquées dans une histoire commune.

Les femmes et la Résistance

Mais jusque dans les années 1980, l'histoire de la Résistance s'écrit et se présente comme une « affaire d'hommes ». Les femmes sont exclues des représentations liées au mouvement, et donc de son histoire et de sa mémoire. Néanmoins, l'histoire des femmes entraîne la redécouverte de l'histoire de la Résistance. Le poids de l'histoire sociale et l'imbrication de l'histoire de la Résistance dans cette dernière y jouent pour beaucoup. Progressivement, des femmes prennent la parole, écrivent et livrent leurs expériences au sein du mouvement résistant. Cette prise de parole et d'espace dans la discipline historique bouleverse la recherche : « À l'historien de la Résistance il incombe non seulement de déjouer les identités multiples de la femme — qu'elles soient inventées, imposées ou revendiquées — mais aussi d'interroger son insertion dans un large contexte sexué.¹² » L'histoire des femmes et du genre s'étend ainsi à l'histoire de la Résistance.

¹¹ *Ibid.*, p. 97.

¹² Paula Schwartz, « Résistance et différence des sexes : bilan et perspectives », *Clio. Histoire, femmes, sociétés*, n°1 : *Résistances et libérations en France 1940-1945*, 1995.

Histoire de l'incarcération

Une histoire de l'incarcération s'écrit déjà au XIXe siècle. Les historiens observent une population exclue, mise à l'écart de la société et méprisée. Les prisonniers ne sont pas interrogés mais seulement observés : leur histoire s'écrit d'abord sans eux. Les années 1970, toujours dans la mouvance d'après mai 68, sont témoins d'un renouvellement de l'histoire carcérale. Auparavant, « La prison, bouche d'ombre, n'appartenait ni à la cité ni à l'histoire.¹³ » Le mois de novembre 1971 et l'hiver 1971-1972 sont marqués par de fortes révoltes dans les prisons, en France et à Attica, aux États-Unis. Au vu des événements et des tensions bousculant le milieu carcéral français, l'ouvrage du philosophe Michel Foucault, *Surveiller et punir*, publié en 1975, provoque un écho dans le monde de la recherche. En histoire, les chercheurs-ses s'organisent.

Dans les années 1980, deux séminaires pluridisciplinaires parisiens rendent possible l'élargissement des recherches. Le premier séminaire repose sur l'histoire de la justice pénale. Participent à cet événement des historiens, des sociologues, des juristes, mais pas de philosophes. Quant au deuxième séminaire, il est dirigé par Robert Badinter et Michelle Perrot et porte de manière plus générale sur l'histoire de la prison. L'élargissement et la diversification de la recherche apparaît dès lors comme la clé dans l'écriture de l'histoire carcérale. Les années 1990 sont alors marquées par une multitude de publications de travaux. En 1991, Jacques-Guy Petit écrit *l'Histoire des galères, bagnes et prisons. Introduction à l'histoire pénale*. Les siècles contemporains sont redécouverts par le regain de la recherche. Le renouvellement des travaux suscité par un regain d'intérêt général de la recherche favorise la mise en lumière des acteurs, actrices, professionnel-le-s, organismes et institutions oubliés et cachés de l'histoire. De plus, l'histoire pénale a longtemps été eurocentrée. La fin du XXe siècle marque un tournant dans son écriture avec l'étude des conditions pénitentiaires à l'échelle internationale. Par exemple, Florence Bernault étudie en 1999 l'histoire pénale de l'Afrique au XIXe siècle. L'histoire carcérale continue son développement au fil du temps. Aujourd'hui, les nouvelles méthodes d'enfermement sont à leur tour analysées par les chercheurs-ses, à l'image du bracelet électronique. Ainsi, depuis 1970, les scientifiques et spécialistes ont

¹³ Michelle Perrot, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIXe siècle*, Flammarion, Paris, 2001, p. 9.

permis le développement d'une histoire carcérale jusqu'ici lacunaire, tout en pensant et/ou repensant l'enfermement, jusqu'à le bouleverser.

Les femmes prisonnières

Une nouvelle fois, l'histoire des femmes a permis la mise en lumière des actrices oubliées de l'histoire carcérale : les femmes prisonnières. La première thèse à leur sujet est soutenue par l'historienne Claudie Lesselier en 1982 et s'intitule *Les femmes et la prison, 1815-1939*. L'historienne met en avant comment la prison pénale se voit assigner des objectifs spécifiques pour les femmes : l'institution vise non seulement à leur inculquer le respect des lois, mais aussi le respect des rôles attribués à leur genre dans la société du XIXe siècle. Mais les sources associées à l'univers carcéral sont lacunaires : l'écriture de l'histoire des femmes prisonnières est difficile. Leurs témoignages sont rares et peu représentatifs de toutes les femmes incarcérées. Ces dernières représentent par conséquent un des angles morts de l'histoire.

La prison pendant la Seconde Guerre mondiale

L'état de la prison pendant la Seconde Guerre mondiale est elle aussi au coeur des réflexions de la discipline historique. Mais les chercheurs-ses font face à des archives lacunaires. En effet, à la Libération, les troupes allemandes quittent les établissements pénitentiaires réquisitionnés au début des années 1940 et détruisent une grande partie des documents correspondant à la période. C'est le cas de la prison Saint-Michel, dont les archives datant de la guerre manquent à l'historien-ne.

Entre 1986 et 1991, un séminaire organisé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales place la Seconde Guerre mondiale et la prison au centre des discussions, tant le manque de connaissance est grand. Aujourd'hui, les chercheurs-ses spécialistes des prisons françaises pendant la Seconde Guerre mondiale se heurtent au silence des sources. L'histoire orale peut ici combler ces manquements et donner parallèlement la parole à des actrices et acteurs, prisonniers et prisonnières, resté-e-s dans l'ombre de l'histoire carcérale.

L'historiographie de mon sujet se trouve donc à la croisée de plusieurs champs historiographiques en mouvement. L'histoire des femmes et du genre, de la Résistance et de l'incarcération se présentent comme des histoires nouvellement approfondies par la discipline historique, notamment par le développement d'une

histoire sociale dans la deuxième moitié du XXe siècle. Ces champs historiographiques s'ouvrent alors à de nouveaux regards en lien avec les sociétés contemporaines et à l'écoute de celles-ci, de leurs interrogations et de leurs désirs.

Présentation des sources

L'objectif premier de ces recherches est d'approcher au mieux la réalité carcérale vécue par les femmes et les hommes de la Résistance détenu·e·s à la prison Saint-Michel pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette année, j'ai donc priorisé le témoignage, avec l'analyse de témoignages publiés. En octobre dernier, Pauline Coucoureux, médiatrice culturelle au Castelet, m'a transmis quatre ouvrages publiés par des résistant·e·s enfermés pendant la guerre à la maison d'arrêt toulousaine. En premier lieu, le témoignage écrit par Suzanne Guiral, publié dès le lendemain de la guerre en 1946 et intitulé *De Saint-Michel à Ravensbrück*. En 1998, Leo Gerhard publie à son tour ses souvenirs dans un ouvrage qui a pour titre *Un Allemand dans la Résistance. Le train pour Toulouse*. En 2012, Angèle Bettini publie aux côtés de Catherine Heurteux Peyréga son témoignage intitulé *Comment j'ai résisté à Pétain*. Enfin, Pauline Coucoureux m'a transmis l'ouvrage élaboré par la nièce d'un résistant nommé Joseph Piet. Dans ces écrits se trouvent un court témoignage écrit par Joseph Piet au lendemain de la guerre et le résultat des recherches menées par Bernadette Grandcolas, qui s'est chargée en 2005 de rassembler les souvenirs de guerre de son oncle. Ces quatre témoignages reviennent sur la vie de ces résistant·e·s et leur parcours en Résistance et en détention : chacun·e revient à sa manière sur l'enfermement vécu à la prison Saint-Michel.

De mon côté, j'ai complété ce début de corpus avec différents ouvrages. En 1994, Neus Català, femme politique espagnole et survivante du camp de concentration de Ravensbrück, publie les témoignages de dizaines de femmes espagnoles résistantes victimes de la répression dans un ouvrage intitulé *Ces femmes espagnoles. De la résistance à la déportation. Témoignages vivants de Barcelone à Ravensbrück*. Parmi les interrogées, elles sont quelques-unes à avoir vécu un enfermement à la prison Saint-Michel de Toulouse. En 2004, la masterante Virginie Faure étudie, sous la direction de Catherine Valenti, la vie de Conchita Ramos et son parcours résistant, en passant par sa détention à la prison Saint-Michel. Plus tard, en 2014, Pierre Lasry, historien toulousain, mène des entretiens dans l'enceinte même de la prison avec des résistants et des résistantes incarcéré·e·s à Saint-Michel. Il

revient avec eux/elles sur leur histoire vécue entre les murs de la maison d'arrêt et publie ces enregistrements sur la plateforme Youtube. En 2021, le numéro 58 de la revue *Les amis du vieux Nérac* est publié : il contient de la page 89 à la page 103 la biographie d'une résistante, Alida Castaing, écrite par sa petite-fille, Jacqueline Croisille. L'autrice retrace la vie de sa grand-mère, son engagement politique, son entrée en Résistance et la répression subie pour ce fait, notamment à la maison d'arrêt toulousaine. Enfin, lors d'une rencontre avec la fille du résistant Jean Delattre, Monique Delattre-Attia, cette dernière, présidente de l'Association départementale de la Haute-Garonne les Filles et Fils des Tués, m'offre le dernier ouvrage publié par son équipe, intitulé *Le regard des pupilles, 39-45*, dans lequel se trouvent la biographie de résistant·e·s de la région, parfois détenu·e·s un temps à la prison Saint-Michel pendant la guerre.

Concernant les témoignages publiés, je me retrouve ainsi avec le récit d'une dizaine de témoins, choisissant d'eux/elles-mêmes de prendre la plume, interrogé·e·s par un tiers ou un proche, ou dépeint par un membre de leur famille. L'histoire des résistant·e·s enfermés·e·s à la prison Saint-Michel durant la Seconde Guerre mondiale commence à se dessiner. Les témoignages sont tous différents mais peuvent se compléter sur certains points évoqués au sujet de l'incarcération.

Mais pour approfondir un peu plus mon analyse et tenter d'accéder à cette histoire carcérale dans son entièreté, j'ai souhaité m'emparer de l'histoire orale comme d'un outil, et mener des entretiens avec des témoins directs. Le but étant de pouvoir poser mes propres questions et ainsi d'aborder certains sujets restés dans l'ombre des témoignages déjà analysés. J'ai donc exposé au Castelet, et à Pauline Coucoureux, mon désir d'utiliser l'histoire orale et de mener des entretiens avec des témoins. Mais le temps est passé et seule une résistante habitant Saint-Étienne est disponible pour me recevoir et répondre à mes interrogations, Mélanie Volle. Notre rencontre a eu lieu le 12 décembre 2023 à son domicile. Cet entretien a été essentiel à cette étude de cas : j'ai par exemple eu l'occasion de la questionner sur son expérience en tant que femme et prisonnière politique au sein de la prison Saint-Michel, et ses ressentis intimes liés à la détention. Cette rencontre s'est imposée comme un moment suspendu, bouleversant et inspirant.

Le temps et la vie ont emporté la parole des premiers témoins. J'ai par conséquent décidé d'interroger les proches et descendant·e·s des actrices et acteurs de l'histoire étudiée. Leur parole étant d'autant plus essentielle puisque j'envisageais

d'analyser la mémoire de ces femmes et ces hommes de la Résistance, sa manière de perdurer dans le temps, et notamment grâce au cercle familial. D'octobre 2023 à février 2024, je me suis entretenue avec quatre personnes différentes, toutes liées à un résistant ou une résistante détenu·e pendant la guerre à la prison Saint-Michel. J'ai d'abord interrogé Jacqueline Croisille, la petite-fille d'Alida Castaing, puis j'ai rencontré Vincent et Bernadette Grandcolas, le neveu et la nièce de Joseph Piet. Enfin, le 05 février 2024, Monique Delattre-Attia m'a reçue pour discuter de l'histoire de son père, le résistant Jean Delattre. Au travers de ces échanges, j'ai pu accéder à certaines informations essentielles pour l'étude de cette histoire résistante et carcérale, mais aussi percevoir cette dernière dans les yeux des proches descendant·e·s et découvrir leurs ressentis et réflexions.

Ces entretiens m'ont ainsi permis de pousser les portes d'une histoire intime et d'accéder à certaines archives familiales. Lors de notre rencontre, Monique Delattre-Attia m'a remis les copies de nombreux documents retraçant l'histoire de son père, Jean Delattre, assassiné au cours de sa détention à la prison Saint-Michel, et du combat qu'elle mène pour sa mémoire. À ce corpus de sources, s'ajoutent alors la carte de combattant volontaire de la Résistance et la carte d'interné politique de Jean Delattre, la carte d'identité de Monique Delattre-Attia, reconnue pupille de la nation, la lettre et une déclaration de Lucien Coudert, voisin de cellule de Jean Delattre, l'acte de décès de ce dernier, la liste des personnes fusillées sur le territoire de Buzet-sur-Tarn par les Allemands, établie par le maire de la commune et un rapport sur le départ du convoi de prisonniers parti de Saint-Michel le 17 août 1944 par un ancien détenu. Monique Delattre-Attia n'a jamais cessé son combat pour retrouver le corps de son père, assassiné par les autorités allemandes. Son assassinat sur la commune de Buzet-sur-Tarn ne peut être confirmé, puisqu'aucun ossement correspondant au corps de Jean Delattre n'a été découvert sur les lieux. Au fil de ses recherches, la découverte d'ossements dans les sous-sol de la maison d'arrêt Saint-Michel par un détenu évadé dans les années 1970 interroge la fille de Jean Delattre, qui oriente dès lors son enquête sur la véracité de ce témoignage. De nombreux documents appuient cette investigation, comme le plan du tunnel dessiné par l'ancien détenu Cyprien E., des photographies de la visite des sous-sols de la prison, des photographies de la fouille des sous-sols, la lettre de Michel Mirabel, ancien chef de travaux à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, témoignant avoir aperçu ces ossements, ainsi que la lettre du préfet de la Haute-Garonne Stéphane Daguin destinée à Monique Delattre-

Attia autorisant à l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP) l'accès au site de l'ancienne prison Saint-Michel.

Ces rencontres et ces échanges m'ont par conséquent permis l'accès à de nombreux détails dessinant une expérience carcérale plurielle, propre à chaque individu. Ces récits se ressemblent, différent, mais se joignent tous pour construire une histoire commune, l'histoire des femmes et des hommes de la Résistance enfermé-e-s à la prison Saint-Michel de Toulouse durant la Seconde Guerre mondiale.

Certaines sources dépouillées au cours de la première année de ce Master ont été réutilisées dans cette étude de cas afin de compléter et répondre aux documents soumis à l'analyse. Plusieurs archives permettent l'apport d'informations essentielles à cette étude, à l'image des registres d'écrou de la prison, disponibles aux Archives Départementales de la Haute-Garonne. Cependant, il est important de noter que seules ont été recueillies les informations au sujet des détenues féminines résistantes. Cela est dû à un manque d'organisation au début du M1, s'ajoutant à un manque de temps lors du M2 pour récupérer les renseignements propres aux détenus masculins issus de la Résistance. Il est donc impossible de comparer les informations inscrites au sujet de ces femmes et de ces hommes de la Résistance.

Dépouillé en M1 aux Archives Départementales de la Haute-Garonne, le fonds de la Délégation Régionale de la Section de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis, qui enquête dès le mois d'octobre 1944 sur les actes répréhensibles ayant eu lieu avant la Libération, notamment à la prison Saint-Michel de Toulouse, a permis d'apporter certaines informations et des récits essentiels à l'analyse, comme le procès-verbal de Lucienne Souchal, ex-prisonnière politique et veuve de Marcel Vennat, lui aussi ex-prisonnier politique, le rapport du Maréchal des Logis, chef Defrasne, commandant de brigade, à propos de l'arrestation, des tortures et de l'exécution subies par Roger Arnaud, ex-prisonnier politique, le procès-verbal de Claude Collignon, ex-déportée politique, et celui de Jeanne Bugis, elle aussi ex-prisonnière politique à la maison d'arrêt Saint-Michel.

Enfin, cinq articles de presse s'ajoutent à ce corpus de sources notamment pour enrichir le chapitre porté sur la mémoire et le combat mené par Monique Delattre-Attia. La presse locale a médiatisé l'histoire autour de ces possibles ossements restés dans les sous-sol de la prison depuis la guerre et participe ainsi à la mémoire de l'histoire résistante de la maison d'arrêt toulousaine.

Aussi, un article de la revue *Résistance R4* a permis l'apport d'une information cruciale dans cette étude de cas. Son autrice n'est autre que l'historienne Rolande Treppe, qui a intitulé son analyse publiée en 1978 « À propos de la libération des résistants internés à la prison Saint-Michel à Toulouse ».

Ces sources, documents et témoignages, se complètent et permettent l'élaboration d'une histoire carcérale de la Résistance réprimée à la prison Saint-Michel. Peuvent être décortiquées, étudiées et comparées les vies de cinq femmes, résistantes et incarcérées pour leur appartenance au mouvement pendant la guerre : Angèle Bettini, née Del Rio, Mélanie Volle, née Berger, Alida Castaing, née Condom, Conchita Ramos, née Grangé, et Suzanne Guiral. Assez d'informations ont été recueillies pour analyser les vies de trois hommes, Jean Delattre, Leo Gerhard et Joseph Piet. Cette étude de cas retrace le destin et l'expérience en détention de ces huit personnes puisque davantage de sources ont été collectées à leur sujet, bien que d'autres individus concernés par l'histoire de la Résistance incarcérée à la prison Saint-Michel apparaissent dans l'analyse en apportant parfois des informations cruciales. Il est ici important de noter l'apport immense des entretiens et témoignages utilisés pour cette étude, bien que chacun possède des lacunes : l'analyse comparative en devient d'autant plus riche. Certaines histoires se rejoignent, d'autres divergent : cette étude met en lumière la réalité plurielle de cette histoire résistante et carcérale.

De plus, il est essentiel de recueillir l'expérience carcérale et le point de vue de femmes résistantes et d'hommes résistants, puisque ce mémoire s'intègre au parcours genre initié par le Master. L'analyse comparative de ces sources permet de mettre l'accent sur la manière dont cette histoire carcérale est vécue par les femmes et vécue par les hommes. Ce mémoire met par conséquent la lumière sur une histoire genrée en étudiant ces différentes expériences par l'intégration d'un regard scientifique adoptant le genre comme outil d'analyse.

Mais l'intégralité de ce corpus de sources ne présente que le point de vue des membres de la Résistance incarcérés, et parfois celui de leurs proches. Aucun document ne permet d'exposer le point de vue des autorités présentes à la prison Saint-Michel, que ce soit les polices françaises et allemandes ou les geôliers chargés de surveiller les prisonniers et prisonnières politiques. La version de l'histoire prônée par ces services d'ordre, policier et pénitentiaire, reste encore dans le silence.

Pour finir, parmi les témoignages majeurs analysés, tous ont un point commun : leur date de publication. Ces sources ont été publiées à partir de la dernière décennie du XXe siècle, mis à part le témoignage de Suzanne Guiral, qu'elle publie en 1946. La mémoire résistante de Saint-Michel s'est construite en partie avec le témoignage d'une jeunesse incarcérée. Cette étude de cas s'appuie naturellement sur son histoire, puisqu'elle s'illustre dans une majorité des sources utilisées, et dans la quasi-totalité des témoignages publiés et des entretiens.

Problématique

Cette étude s'inscrivant dans le parcours genre, un regard scientifique genré est nécessaire pour la mise en lumière des femmes résistantes incarcérées à la prison Saint-Michel de Toulouse, aux côtés de leurs homologues masculins, détenus dans les quartiers leur étant assignés. Pour ces femmes soumises avant même leur arrestation à une double exclusion — en tant que femmes et résistantes —, la prison leur en ajoute une nouvelle, en tant que femmes résistantes et prisonnières : cette étude cherche par conséquent à mettre en évidence les spécificités de leur enfermement à la maison d'arrêt Saint-Michel. S'ajoute à cet angle d'analyse le fait que ces femmes sont longtemps restées dans l'ombre de l'histoire bien que leur histoire soit essentielle à la construction de nos sociétés.

Détenues dans les cellules de la prison, les résistantes sont mises à l'écart et invisibilisées par une triple-exclusion. La prison est un lieu dans lequel les femmes ne sont pas attendues : c'est à nouveau un monde masculin, l'univers carcéral est considéré comme réservé aux hommes. Dans une période où les femmes sont poussées vers le foyer, encore davantage après la prise de pouvoir de Philippe Pétain, et durant laquelle la politique est un terrain conquis par le masculin, ces prisonnières politiques se démarquent et incarnent l'exception. Leurs histoires interrogent et donnent naissance à cette étude de cas.

Ainsi, quelle réalité carcérale expérimentent-elles, en tant que femme et prisonnière politique au cours de la Seconde Guerre mondiale à la prison Saint-Michel ? Quel sort et quel destin leur sont destinés ? Quel quotidien vivent-elles, à l'ombre de leur cellule ? Quels ressentis et quelles pensées les traversent ? Cette étude de cas expose leurs parcours de vie, de manière générale : quelles expériences, influences, et quelle relation au monde et aux autres poussent ces femmes à participer au combat résistant et à en adopter tous les risques, même celui de

l'arrestation ? Quelle rapport au monde entretiennent-elles, en tant que femme, avant et après leur détention à la prison Saint-Michel ? Et après leur libération et/ou leur retour des camps, quel rapport partagent-elles avec la liberté ? Et avec leur histoire ? Poursuivent-elles leur engagement, après la guerre ? S'investissent-elles davantage en politique ? Quelles critiques portent-elles sur la société et son fonctionnement ? Comment sont-elles intégrées à la mémoire de la Résistance et de la prison Saint-Michel ? Quels rôles incarnent leurs proches et descendances dans la transmission de leur histoire, de leur récit ? Il est évidemment nécessaire, pour répondre à toutes ces interrogations, de mettre en lumière les parcours de vie et l'expérience carcérale des hommes résistants incarcérés à la maison d'arrêt toulousaine : certaines réalités se joignent et divergent dans les récits de ces femmes et de ces hommes, et celles-ci, par l'analyse des parcours de vie de trois résistants et l'expérience carcérale des hommes résistants incarcérés à la prison Saint-Michel de manière générale, sont exposées.

Sont ainsi éclairés les parcours de ces hommes et ces femmes de la Résistance détenu·e·s à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse pendant la Seconde Guerre mondiale. Leurs expériences vécues au cours de leur vie et de leur détention sont diverses et semblables, parfois au-delà des genres. Cette étude de cas participe à l'écriture d'une histoire de la Résistance à la prison Saint-Michel aux multiples facettes et spécificités. Mais ces femmes et ces hommes partagent avant tout une histoire commune, subie par toutes et par tous. Cette étude lève le voile sur une histoire longtemps restée dans l'ombre et s'engage par ce fait de sortir de l'oubli toutes ses actrices et tous ses acteurs.

Annonce du plan

Dans un premier chapitre, seront exposés les portraits de ces femmes et ces hommes de la Résistance incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel durant la guerre. Cette première partie d'analyse reviendra sur leurs origines et leur rapport à la montée des fascismes en Europe : certains des individus étudiés sont des immigrés en exil, d'autres fuient le nord de la France pour rejoindre la région du Midi, et d'autres vivent en Occitanie avant le début de la guerre et sont issus de la Résistance locale. Sera analysée la place occupée par ces femmes et ces hommes dans la société, l'éducation reçue au cours de leur enfance, la profession exercée par la suite ainsi que la vie sociale et maritale expérimentée au début de leur vie d'adulte. Sera interrogé leur rapport au monde et à autrui, en analysant notamment leur relation à la

politique, souvent facteur de leur participation au mouvement résistant. Enfin, seront étudiées les connaissances du milieu carcéral, pour certain-e-s plus familier que pour d'autres.

Le deuxième chapitre retrace l'histoire de ces femmes et de ces hommes de la Résistance en détention à la prison Saint-Michel. Dans un premier temps, l'analyse reviendra sur la découverte d'un établissement carcéral, qui plus est marqué par la violence de la guerre. Puis cette étude de cas soulignera le bouleversement du quotidien de ces résistantes et de ces résistants. Enfin seront mises en évidence les conséquences de l'internement à la prison Saint-Michel, débouchant parfois sur la déportation et/ou l'assassinat par les autorités. La période d'après-guerre et le retour à une vie « normale » seront aussi analysés.

Enfin, le troisième et dernier chapitre portera sur la mémoire de cette histoire résistante et carcérale. Il reviendra sur le témoignage, qui incarne parfois l'épreuve et le devoir. Puis, il sera important d'étudier l'élaboration de la mémoire résistante, qui a longtemps laissé dans l'ombre une partie de ses acteurs, mais surtout de ces actrices. Enfin, ce troisième chapitre se conclura sur le rôle de la descendance dans la transmission de cette histoire et les enjeux mémoriels gravitant autour de cette dernière.

ÉTUDE DE CAS

CHAPITRE 1

Des femmes et des hommes de la Résistance à Saint-Michel : portraits

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les cellules de Saint-Michel enferment une diversité de personnalités liées à la Résistance et incarcérées pour ce fait. Entre ces hommes et ces femmes, certains profils partagent des similarités, d'autres divergent complètement. Quels facteurs les amènent à entrer en Résistance ? Quelles caractéristiques présentent les résistant·e-s incarcéré·e-s à Saint-Michel ? Malgré différents parcours, quels genres de profils se retrouvent en détention à la prison toulousaine ? Quelles sont les différences ou similarités à noter entre les parcours de résistantes et ceux de résistants ? Les sources analysées permettent d'interroger différents types de facteurs susceptibles d'influencer la vie d'un·e résistant·e et son incarcération à Saint-Michel pendant la guerre.

1. Des résistant·e-s d'ici et d'ailleurs, acteurs et actrices de leur époque

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les années 1930 bouleversent le contexte géopolitique européen avec la montée en puissance des fascismes. Le fascisme naît en Italie durant l'année 1919. Il est porté par Mussolini après sa prise de pouvoir en 1922. Progressivement, le mouvement fasciste traverse les frontières italiennes et s'étend au reste de l'Europe occidentale, dans plusieurs pays. Des partis politiques étrangers à l'Italie s'inspirent des réflexions portées par le mouvement fasciste italien : rejet des droits de l'homme, du communisme, de l'anarchisme, des libertés individuelles, etc. Ainsi, le mouvement s'étend et le fascisme devient pluriel. Dans plusieurs nations, différents aspects du fascisme se développent pour laisser place à des fascismes à la fois similaires et divergents, à l'image du nazisme allemand. À l'origine, Mussolini espérait que sa politique dépasse les frontières de son pays. Pour lui, le fascisme est le mouvement politique idéal aux pays occidentaux. En Europe, les milieux conservateurs expriment une véritable popularité du leader italien : « [...] l'on voyait dans le fascisme une méthode autochtone qui permettrait de pallier la déficience de la civilisation occidentale, et l'on jugeait qu'il était fort éloigné du national-socialisme, excessif et inquiétant.¹⁴ » Les fascistes, au-delà de leur

¹⁴ Ernst Nolte, *Fascisme & totalitarisme*, « Bouquins », Robert Laffont, Paris, 2008, p. 375.

diversité, usent de moyens politiques pour employer la violence¹⁵ et appliquer leur idéal politique. Au Sud de l'Europe, l'Espagne est elle aussi touchée par les bouleversements politiques des années 1930. À partir de 1936, le général Franco impose son pouvoir et instaure progressivement une dictature s'appuyant sur une idéologie conservatrice, nationale et catholique. Franco reçoit le soutien d'Hitler : le franquisme est légitimé par les dirigeants fascistes européens, témoignant de la place du leader espagnol parmi ces derniers. Le mouvement fasciste s'inscrit comme une dictature de développement menant à une entreprise coloniale : le mouvement doit s'étendre, gagner les nations voisines, pour une victoire de l'idéologie¹⁶. Les fascismes s'attèlent par conséquent à mener une guerre idéologique. Au début des années 1940, l'idéologie fasciste bouscule la dynamique européenne. L'Allemagne nazie écrase par la guerre ses pays voisins, impose son idéal politique et commence à établir l'empire du III^e Reich. En France, juin 1940 marque la défaite face à l'Allemagne hitlérienne. Alors que Pétain choisit la collaboration, la répression devient le mot d'ordre et la police vichyste applique les politiques nazies. Ainsi, au tournant des années 1940, la maison d'arrêt Saint-Michel sert à l'incarcération d'opposant·e·s politiques, pour la majorité français·es, mais aussi aux origines diverses. Celles-ci traduisent le contexte politique, social et militaire de l'Europe. Une partie des résistant·e·s incarcéré·e·s sont des immigré·e·s en exil, ayant fui leur pays face à la montée des fascismes et choisi la Résistance en France. À Saint-Michel se succèdent des détenu·e·s né·e·s en Autriche, en Allemagne, ou encore en Espagne.

Leo Gerhard naît et grandit en Allemagne. Durant les années 1930, il est témoin de la montée en puissance du nazisme dans son pays : « Je me rappelle fort bien le temps de la seconde moitié de 1932, alors que les nazis s'approchaient du pouvoir. J'avais neuf ans.¹⁷ » En 1933, Hitler connaît un succès électoral : il prépare méthodiquement sa venue au pouvoir, et profite de la fragilité de la gauche. Ainsi, la puissance parlementaire d'Hitler, les résultats électoraux, la violence entretenue dans la rue par la Section d'Assaut, organisation paramilitaire du Parti nazi, sont pour le dirigeant des moyens de pression¹⁸. Tous les obstacles écartés, la voie se libère pour permettre au Parti nazi de prendre en main le peuple et l'État. À partir de l'année 1936, se succèdent à Rome de hauts dignitaires nationaux-socialistes comme Frank,

¹⁵ *Ibid.*, p. 349.

¹⁶ *Ibid.*, p. 375.

¹⁷ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance. Le train pour Toulouse*, Editions Tirésias, 1998, p. 38.

¹⁸ *L'Allemagne de Hitler. 1933-1945*, « Points », Éditions du Seuil, 1991, p. 31.

Schirach, Himmler, Göring ou encore Blomberg. Mussolini « adopte définitivement la position des nationalistes italiens, dont l'ultime dessein avait toujours été de conclure avec une Allemagne dynamique, en vue d'un partage du monde, une alliance dirigée contre les décadentes et riches nations de l'Ouest.¹⁹ » De son côté, Hitler fait connaître très tôt sa volonté de conquérir un nouvel « espace vital » dans l'Est de l'Europe. Ces aspirations d'expansion territoriale résonnent avec le projet mussolinien. Le 5 novembre 1937, Hitler expose ses idées stratégiques et ses plans militaires au ministre de la Guerre, au ministre des Affaires étrangères et aux commandants des trois armées de la Wehrmacht. Il déclare envisager des attaques contre des nations voisines, à l'image de l'Autriche. Il perçoit ces opérations sous l'angle de « l'acquisition de ravitaillement » et estime que ces pays pourraient contribuer à nourrir l'Allemagne si des millions d'habitant·e·s en sont expulsé·e·s.

En Autriche, le 12 mars 1938, Mélanie Volle assiste à la prise de pouvoir d'Hitler. L'armée de la Wehrmacht envahit les rues de Vienne. Mélanie Volle observe « des milliers de gens qui sont venus de partout même d'autres pays pour applaudir Hitler »²⁰. La politique d'Hitler, en plus de sa volonté d'expansion territoriale et idéologique, est fondée sur le désir de guérir radicalement une « maladie universelle » menaçant l'Allemagne. Hitler croit avoir décelé la cause véritable de son origine et souhaite soustraire à la race germanique, ou la race aryenne, des influences qui la contamineraient et seraient finalement mortelles²¹. Hitler met alors en place des politiques visant à exclure certaines catégories de personnes, certaines communautés. Le leader nazi fait particulièrement preuve d'un grand antisémitisme. Il réserve un sort dramatique aux 500 000 Juifs allemands dont l'exclusion de la nation commence au tournant des années 1930. En 1929, les premiers camps de concentration sont établis à Dachau et Buchenwald afin d'interner les opposant·e·s. À ces détenu·e·s s'ajoutent, au début des années 1930 des Juifs, arrêté·e·s puis exclu·e·s de la société allemande. Dans une Autriche tout juste annexée à l'Allemagne d'Hitler, l'antisémitisme s'impose aussi, suivant les politiques du IIIe Reich. Mélanie Volle, née d'une mère juive, est obligée de fuir pour sa survie. L'Europe occidentale est plongée dans la violence nazie. Opposant·e·s politiques et/ou issu·e·s de la communauté juive, une partie de la population du IIIe Reich s'exile face à la menace nazie.

¹⁹ Ernst Nolte, *Fascisme & totalitarisme*, op. cit., p. 379.

²⁰ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, Le Castelet, 24 mars 2022, 00:17:20.

²¹ Ernst Nolte, *Fascisme & totalitarisme*, op. cit., p. 381.

Comme beaucoup, Leo Gerhard et Mélanie Volle arrivent en France, peu avant le déclenchement de la guerre. Comme beaucoup d'exclu·e·s, les deux personnalités étudiées ne tardent pas à entrer en Résistance sur leur terre de refuge. Leo Gerhard a environ 10 ans lorsqu'il fuit à Paris avec sa famille en 1933. Dans la capitale, son père ouvre une librairie franco-allemande, qui devient rapidement un lieu de rencontre pour les migrant·e·s antifascistes d'Europe réfugié·e·s en France. Mélanie Volle arrive elle aussi d'abord à Paris. Après la défaite, Leo Gerhard et Mélanie Volle rejoignent la zone libre, administrée par Vichy, et résistent à Toulouse et dans sa région. Par conséquent, au début de la Seconde Guerre mondiale, la France est une terre d'exil pour les rejeté·e·s du IIIe Reich. I·elle·s sont notamment Allemand·e·s, Autrichien·ne·s ou Juifs. Jusqu'en novembre 1942, la région toulousaine se trouve en zone dite « libre », non occupée par les Allemands. Dans le sud de la France, la Résistance compte parmi ses rangs des immigré·e·s, prêt·e·s à s'organiser contre l'Occupant. Toulouse et sa région deviennent aussi une terre d'accueil pour un grand nombre d'Espagnol·e·s, fuyant la guerre civile et le régime franquiste. Défenseur·se·s de la République, certain·e·s choisissent de continuer le combat en France : la Résistance est un combat commun pour la liberté. Alors, pendant la guerre, la maison d'arrêt Saint-Michel détient en cellules ces femmes et ces hommes, premiers témoins de la montée en puissance du fascisme, du nazisme et de son expansion. Par conséquent, la population résistante incarcérée à Saint-Michel reflète le contexte géopolitique des années 1940, durant lesquelles une grande partie de l'Europe occidentale et ses peuples sont persécutés par l'organisation fasciste et nazie et la mainmise d'Hitler.

La zone sud et la région occitane ne sont pas seulement des terres d'accueil pour les réfugié·e·s et opposant·e·s politiques étranger·e·s. À partir de juin 1940, des Français·es fuient le nord occupé par l'armée allemande pour rejoindre le sud et la Résistance. L'armistice du 22 juin 1940 divise la France en deux parties : les Allemands envahissent le nord et l'occupent, et la zone sud est administrée par le régime de Vichy. Avec l'arrivée de l'Occupant, des milliers de Français·es sont contraint·e·s à l'exode. Certain·e·s rejoignent la zone sud et continuent la lutte en Résistance, à l'image des résistants Joseph Piet et Jean Delattre, qui quittent Paris pour atteindre Toulouse et ses environs. D'autres rejoignent la région occitane plus tard, comme Henri Dupont, qui résiste à Paris, est incarcéré dans la Vienne, s'échappe puis rejoint la zone « libre » pour continuer ses actions dans la Résistance.

Malgré l'exode, la population s'organise dans la Résistance et continue sa participation au combat en rejoignant les résistants et résistantes de la région. La prison Saint-Michel est utilisée par les autorités afin d'isoler une large majorité de résistant·e·s français·es mais aussi des résistant·e·s de pays étrangers. Ainsi, la prison toulousaine témoigne du contexte géopolitique de la Seconde Guerre mondiale, conséquence de la montée en puissance des fascismes, régimes dont les idéologies étouffent les voix dissidentes, qu'elles soient féminines ou masculines.

Dans un entretien, Mélanie Volle justifie son entrée dans la Résistance : « Mais si je n'avais rien fait, j'aurais été responsable de ce que mon pays a fait.²² » Être témoin de la montée des fascismes dans son pays, est-ce un facteur d'entrée en Résistance ? Mélanie Volle aurait-elle ressenti de la culpabilité si elle n'avait pas été actrice de la Résistance ? L'origine des résistant·e·s incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel de Toulouse reflète l'histoire carcérale globale au cours de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle la majorité des populations européennes sont touchées par une violente répression. Ainsi, c'est parce que la maison d'arrêt toulousaine pendant cette guerre ne concerne pas uniquement des interné·e·s français·es que sa conservation et sa mémoire sont essentielles : l'histoire de la prison Saint-Michel touche des milliers de familles, au-delà des frontières et du temps. En 2014, la fille d'Henri Dupont, Michèle, retourne sur les lieux de la maison d'arrêt toulousaine. Elle y évoque son importance dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et la mémoire de cette dernière : « Toutes catégories confondues, tous les engagés politiques pratiquement de la dernière guerre mondiale sont passés ici, des Espagnols, des Juifs allemands, des Juifs français, des communistes,... Donc on ne peut pas laisser partir le patrimoine matériel et immatériel [...], donc c'est très important que ça reste un lieu public.²³ »

En effet, les résistant·e·s incarcéré·e·s à Saint-Michel ont des origines diverses et l'étude des registres d'écrou le prouve. Concernant les détenues féminines, sur 48 résistantes enregistrées²⁴, les sources comptent 29 Françaises, deux Allemandes, 12 femmes viennent des pays de l'Est, dont l'Ukraine, la Russie, la Pologne, l'Autriche et

²² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 160.

²³ Pierre Lasry, *Entretien avec Michèle Cros-Dupont*, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:04:44, consulté le 07 novembre 2023, 00:01:05.

²⁴ Cf. annexe 2, Graphique de la nationalité des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou, page 165.

la Hongrie, deux sont espagnoles, et deux sont italiennes. Les sources issues de l'administration pénitentiaire de la prison Saint-Michel présentent de multiples lacunes : les registres d'écrou mentionnent le lieu de naissance de seulement 48 femmes. Elles sont bien plus nombreuses à être incarcérées à Saint-Michel durant la période, mais il est impossible de les quantifier. Néanmoins, malgré leurs manquements, les registres d'écrou reflètent le contexte géopolitique de l'Europe du début des années 1940. Toulouse n'échappe pas à la répression et Saint-Michel devient un des lieux d'enfermement des opposant·e·s de la région, né·e·s ici ou en exil.

À Saint-Michel, les femmes et les hommes issu·e·s du combat résistant présentent des origines diverses. Cette diversité concerne aussi l'âge des profils. Bien que la majorité des résistant·e·s présent·e·s dans les sources étudiées soient proches de la vingtaine, ces résultats ne sont pas représentatifs de l'ensemble des membres de la Résistance incarcérés à Saint-Michel. En effet, concernant les femmes détenues et inscrites sur les registres d'écrou, sur 52 résistantes, 12 ont entre 16 et 25 ans au moment de leur incarcération, 15 ont entre 25 et 35 ans, 12 ont entre 35 et 45 ans, 11 ont entre 45 et 55 ans, et enfin, 3 résistantes ont entre 55 et 65 ans²⁵. Parmi les membres de la Résistance, la jeunesse ne s'impose pas toujours comme l'animatrice du combat. Mais les témoignages étudiés au cours de cette année content l'histoire d'une large majorité de jeunes résistant·e·s. Angèle Del Rio Bettini et Conchita Ramos ont 18 ans lorsqu'elles sont incarcérées à Saint-Michel. Mélanie Berger Volle, Élise Camboulives et Alfonsina Bueno Ester ont respectivement 21, 22 et 24 ans. Liliane Simonetta, mais surtout Alida Condom Castaing marquent une légère différence d'âge avec leurs camarades : au moment de leur incarcération, elles ont 31 et 49 ans. Les témoignages d'acteurs masculins de la Résistance illustrent eux aussi la place prégnante occupée par la jeunesse résistante dans les sources étudiées cette année : Freddy Szpilvogiel est incarcéré à 18 ans, Leo Gerhard, l'année de ses 19 ans. Enfin, Joseph-Georges Cohen et Jean Delattre ont la vingtaine au cours de la période. Parmi les témoignages analysés, tous ont un point commun : leur date de publication. Ces sources ont été publiées à partir de la dernière décennie du XXe siècle, mis à part le témoignage de Suzanne Guiral, qu'elle publie en 1946. La mémoire résistante de Saint-Michel s'est construite en partie avec le témoignage d'une jeunesse incarcérée.

²⁵ Cf. annexe 3, Graphique de l'âge des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou, page 166.

Cette étude de cas s'appuie naturellement sur son histoire, puisqu'elle s'illustre dans une majorité des sources utilisées, et dans la quasi-totalité des témoignages publiés et des entretiens. Il est important d'observer, au départ de cette analyse, d'où viennent les résistant·e-s des parcours étudiés, et dans quelle tranche de la société i-elle-s se situent, afin de bien appréhender leur histoire. La suite de ce premier chapitre approfondira par conséquent les caractéristiques de ces différents profils et parcours, puis mettra en lumière leurs influences, leurs visions du monde. Seront interrogés les multiples facteurs qui influencent plus ou moins le parcours de ces femmes et de ces hommes dans la Résistance, et donc leur incarcération à Saint-Michel.

Lorsque sonne la défaite au mois de juin 1940, les jeunes Français-es connaissent le maréchal Pétain. La plupart grandissent dans le culte héroïque construit autour de sa personnalité. « Toutefois, l'attachement à la personne du Maréchal et l'adhésion à ses préceptes sont deux choses bien différentes.²⁶ » À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les années 1930 sont rythmées par une grande crise économique et la montée des périls en Europe, à l'image des fascismes. Les témoins étudiés, évoluant dans une Europe bouleversée, peuvent ressentir la nécessité de s'engager dans certaines batailles sociales et politiques. Dans un entretien, Mélanie Volle évoque la sensibilité dont il faut faire preuve en s'engageant pour les autres, et remarque que la jeunesse d'une personne ne pousse pas forcément vers ce chemin. Lorsque je mentionne son engagement dans la Résistance en Autriche à l'âge de 15 ans, elle répond : « Pourquoi quelqu'un de jeune veut faire quelque chose ? Ça c'est normal. Tous ne sont pas comme ça. Ceux qui [ne] s'intéressent pas aux autres.²⁷ » Ainsi, des jeunes perçoivent l'engagement comme une nécessité, une urgence et beaucoup mènent des actions au sein de partis politiques. Une partie des résistant·e-s, issu·e-s de la jeunesse ou non, vit l'expérience de la lutte et de la contestation, au-delà des frontières françaises. En Autriche, face à la montée en puissance d'Hitler, Mélanie Volle est prête à s'engager en résistance et entre clandestinité dès l'âge de 15 ans. Le 12 mars 1938, le leader nazi entre dans Vienne annexée. Mélanie est assise sur un banc : « Et puis un monsieur s'est assis à côté de moi, m'a demandé pourquoi je pleure, je lui ai répondu "mais vous voyez pas ? Ça veut dire la guerre. Parce qu'il s'arrêtera pas. Il va aller plus loin." Il était très

²⁶ Christophe Pécourt, « Les jeunes et la politique de Vichy. Le cas des Chantiers de la Jeunesse », *Histoire@Politique*, 2009/1, n°4, p. 9.

²⁷ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 151.

étonné que si jeune, j'avais une opinion comme cela.²⁸ » Résister, c'est avoir développé une opinion et une conscience politique. C'est aussi prendre en compte le risque, la mort. Mais résister est-il un choix ? Dans le même entretien, Mélanie Volle revient sur son engagement dans la Résistance et compare la situation des jeunes d'aujourd'hui à celle qu'elle et ses camarades ont vécue : « c'était difficile pour les jeunes maintenant, je le vois tous les jours quand j'ai des contacts avec les jeunes, on ne peut pas s'imaginer la vie que nous avons menée.²⁹ »

Les sources étudiées exposent le parcours de résistant·e-s aux premières caractéristiques assez similaires. Ces hommes et ces femmes habitent Toulouse, ses alentours, ou bien s'y réfugient, qu'i-elle-s vivent en France ou ailleurs en Europe. Une grande majorité des témoins a moins de 30 ans au cours de la guerre. Cette situation peut être propre à la prison Saint-Michel : l'âge n'influe pas sur l'entrée en résistance³⁰. Le fait que la majorité des témoins provient de la jeunesse incarcérée peut avoir un lien avec la façon dont les acteurs et actrices ont partagé leurs histoires, dans la seconde moitié du XXe siècle. Juste après la guerre, le temps semble nécessaire aux témoins de cette histoire traumatisante. Plus tard, certains participent à la libération de la parole avec la légitimation de leurs témoignages auprès de la société. Ce processus sera développé dans la troisième partie de cette étude de cas.

²⁸ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 152.

²⁹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 151.

³⁰ Claire Andrieu, « Les résistantes, perspectives de recherche », *La Résistance, une histoire sociale*, « Collection Mouvement Social », Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 1997, pp. 69-96.

2. Leur place dans la société

Avant de s'engager activement dans la Résistance, ces femmes et ces hommes, jeunes et moins jeunes, d'ici et d'ailleurs, traversent les premières étapes de la vie. Celles-ci influent-elles sur leurs parcours résistants ? Avant la guerre, quelle place occupent, au coeur de la société, les membres de la Résistance incarcérés à Saint-Michel ? Selon leur place dans la société, certains membres du mouvement sont-ils plus susceptibles d'intégrer ce dernier que d'autres, et d'en adopter tous les risques, jusqu'à l'incarcération ?

Au travers des sources, l'éducation transmise est parfois mentionnée. D'abord, les registres d'érou indiquent, pour chaque détenu-e, son degré d'instruction, plus ou moins détaillé. Aussi, dans les témoignages publiés et lors d'entretiens, quelques témoins reviennent sur l'éducation qu'ils ont reçue durant leur enfance. La pédagogie et les connaissances enseignées aux enfants reflètent l'époque dans laquelle ces derniers grandissent et se construisent. En Autriche, Mélanie Volle quitte l'école à l'âge de 14 ans. À partir de 1934, elle travaille, à la demande de son père, alors qu'elle entreprend de commencer des études à l'université³¹. En France, l'école se propose « de former des hommes et des femmes utiles et dévoués à la patrie.³² » L'image du « bon élève » commence à émerger et à être valorisée par des récompenses, la distribution de prix. Elle permet surtout de fixer des objectifs d'excellence, matérialisé par le certificat d'études, qui devient un examen national dès 1880 : « Il est sélectif puisque seuls 15% des élèves en sont titulaires en 1882, 35% en 1902 et 50% en 1936.³³ » Ce certificat d'études, que l'on passe à 14 ans, conclut la scolarité de l'élève. Parmi les résistantes incarcérées à la maison d'arrêt, elles sont plusieurs à avoir obtenu ce certificat. Angèle Bettini l'obtient dans les années 1930. Le diplôme atteste l'acquisition des connaissances basiques, c'est-à-dire l'écriture, la lecture, le calcul, l'histoire-géographie et les sciences appliquées.

Mais, à cette période, quelle place est donnée à l'éducation des jeunes filles ? La famille joue-t-elle un rôle prépondérant dans l'instruction donnée à ces dernières ? Selon l'historienne Anne-Marie Sohn, au cours des années 1930, « le primat masculin

³¹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 152

³² Anne-Marie Sohn, *La fabrique des garçons : l'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui*, Textuel, Paris, 2015, p. 58.

³³ *Ibid.*, p. 58.

initial s'érode face à la nouvelle excellence féminine qui reflète à la fois un investissement parental croissant pour les deux sexes et la tertiarisation de l'économie.³⁴ » Pour les élèves, l'école peut correspondre au premier rapport à l'autre et au monde. Filles et garçons se heurtent dès lors aux codes sociaux de genre : le masculin et le féminin différent, tout comme l'enseignement transmis aux élèves selon leur sexe. À l'école, les filles apprennent à devenir des femmes, ménagères et/ou mères de famille, les garçons, à devenir des hommes. De prime abord, certains enseignements dispensés sont des activités sexuées : les filles sont initiées à la couture, à l'entretien du foyer. Pour les garçons, leur est réservé le sport, ou bien l'enseignement militaire. Mais l'école est sexuée par son contenu : les auteurs enseignés sont tous des hommes, tout autant que les héros de l'histoire de France. « Le masculin est ainsi valorisé auprès des garçons mais également auprès des filles. L'enseignement renforce donc indirectement la perpétuation de la supériorité masculine.³⁵ » En dehors des établissements scolaires laïcs, la place de la religion à l'école influence l'enseignement donné, divergent selon le genre de l'élève. « L'éducation des filles » postule la différence entre l'éducation masculine et l'éducation féminine, différence qui cause, naturellement, une séparation³⁶. L'école est le moyen d'inculquer l'apprentissage de comportements, l'intériorisation de contraintes, et par conséquent la préparation aux fonctions réservées aux filles à l'âge adulte³⁷. Ces éducations divergentes sont liées au principe associé à l'image féminine : les filles sont attendues modestes, gracieuses, pures, soumises. La domination de la religion au sein d'un établissement scolaire impose ces différences associées aux genres, stratégie pour obtenir la soumission « naturelle » des femmes, en provoquant une sorte d'auto-limitation des apprentissages intellectuels³⁸.

Parmi nos résistantes, certaines d'entre elles côtoient, pendant leur enfance, les bancs des écoles religieuses. C'est le cas d'Alida Castaing, qui, au tournant du XXe siècle, découvre l'école, entourée de femmes d'Église, dans le Lot-et-Garonne : « Elle était chez les soeurs où elle n'apprenait rien si ce n'est la broderie et les prières. Elle n'apprenait rien, et les bonnes soeurs favorisaient les filles qui avaient de l'argent ou appartenaient à de bonnes familles. Les autres, ça ne valait rien, elles ne rapportaient

³⁴ *Ibid.*, p. 66.

³⁵ *Ibid.*, p. 63.

³⁶ Françoise Mayeur, « L'éducation des filles de Falloux à Ferry », in. *L'Église et l'éducation. Mille ans de tradition éducative*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 233.

³⁷ *Ibid.*, p. 234.

³⁸ *Ibid.*, p. 236.

pas grand-chose.³⁹ » Confrontée aux normes genrées, Alida Castaing fait aussi face à l'injustice, qu'elle découvre peut-être. Plus tard, elle continue sa scolarité dans une école laïque. Là, elle apprend à lire, écrire et compter. Elle étudie l'histoire-géographie et passe le certificat d'études. Conchita Ramos connaît le même parcours scolaire. Au départ, elle étudie à son domicile : son oncle est son précepteur. À 7 ans, elle intègre une école primaire durant deux mois, puis une école religieuse. Elle y apprend l'algèbre, le français, l'espagnol, l'histoire-géographie, mais aussi la couture, le tricot et le crochet. Conchita témoigne : « Nous apprenions par exemple à faire des brassières pour bébé.⁴⁰ » Comme dans la majorité des établissements scolaires religieux de l'époque, l'apprentissage est genré : Conchita Ramos et ses camarades apprennent à devenir mère et bonne épouse à 10 ans. La place prégnante de la religion dans l'éducation des jeunes filles impose un retour à l'ordre des genres. Celles-ci apprennent à être une femme idéale, en tâchant de ne pas dépasser les cadres imposés. L'instruction et l'éducation transmises jouent-elles un rôle influent dans l'entrée en Résistance d'un homme ou d'une femme ? L'enseignement acquis n'influence pas forcément le parcours d'un·e résistant·e, mais peut néanmoins permettre une prise de conscience par un premier rapport à l'autre, aux connaissances, au monde et à la société. Peuvent en découler certaines idées, réflexions et opinions, susceptibles de se développer par la suite. Aussi, les parcours de certaines résistantes incarcérées à la prison Saint-Michel démontrent qu'une éducation féminine, genrée, ne pousse pas définitivement ces femmes dans ce rôle de la femme au service, féminine, pieuse, terrée dans le silence et l'ombre du foyer.

Une éducation genrée mène-t-elle vers une profession elle aussi genrée ? Le genre influence-t-il la profession exercée ? Et celle-ci influence-t-elle l'entrée en Résistance ? Pendant leur adolescence, certaines résistantes étudiées intègrent le monde professionnel. En 1936, Angèle Bettini a 14 ans et travaille dans le textile, en tant qu'apprentie mécanicienne en chaussure. Trois ans plus tard, elle travaille dans une blanchisserie⁴¹. En Autriche, Mélanie Volle s'oppose à son père, qui prône par son discours l'ordre des genres : « J'avais un père aux idées anciennes : « une femme ne doit pas faire d'études, elle doit faire de la cuisine à la maison » [...] moi tout de

³⁹ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 168.

⁴⁰ Virginie Faure, *Parcours de femme : Conchita Ramos, résistante-déportée*, dir. Catherine Valenti, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2004, p. 20.

⁴¹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, « Ô rages! », Le vent se lève, 2012, p. 12.

suite j'étais contre, évidemment.⁴² » Mélanie souhaite poursuivre ses études pour entrer à l'université. Elle s'imagine travailler avec les enfants ou étudier la psychanalyse. Mais face au désaccord de son père, les deux passent un accord : elle suit en deux ans, au lieu de trois, une formation au métier de corsetière. L'accord conclu lui permettait par la suite d'entreprendre les études qu'elle désirait, mais la guerre bouleverse ses projets. Certaines résistantes font donc face, au début de leur vie, au plafond de verre, c'est-à-dire à l'ensemble « de barrières artificielles, créées par des préjugés d'ordre comportemental ou organisationnel, qui empêchent des individus qualifiés d'avancer dans leur organisation.⁴³ » La profession exercée est liée au degré d'études acquis mais aussi à la tertiarisation de l'économie. Le « travail des étoffes » se confond alors avec les professions féminines, « quasiment synonyme de "métier féminin", métiers pour lesquels on faisait un apprentissage, qui étaient très mal payés, et qui s'exerçaient souvent à domicile.⁴⁴ » Si l'on compare aux professions des hommes résistants incarcérés à Saint-Michel, certains occupent des postes à responsabilité, à l'image de François Verdier, qui est notable et juge au Tribunal de Commerce de Toulouse. Joseph-Georges Cohen, lui, est ingénieur du son pour Pathé Cinéma. Le plafond de verre évoqué plus haut porte à nouveau ses conséquences : bien que l'entre-deux-guerres confronte les garçons à la percée des femmes dans les études jusque-là réservées aux hommes, « jusqu'aux années 1940, l'université reste un pré carré masculin. Elle perpétue en particulier une sociabilité homosexuée qui permet de construire les réseaux indispensables à la réussite professionnelle et dont les femmes sont exclues.⁴⁵ »

Au cours de leur vie, la société ne cesse de rappeler aux femmes ce qui est attendu d'elles. Beaucoup répondent à ces exigences, et c'est le cas de certaines résistantes enfermées à Saint-Michel pendant la guerre. Alida Castaing intègre très tôt le monde du travail en tant que femme de chambre. Sa petite-fille, Jacqueline Croisille, évoque un possible déchirement lié à sa profession : Alida Castaing doit quitter son village, sa famille, et son enfance. Plus tard, une fois mariée, Alida devient femme au foyer. Désormais domiciliée à Agen, elle s'occupe des tâches ménagères. Pour elle, être femme au foyer lui permet d'atteindre une respectabilité⁴⁶. C'est un

⁴² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 152.

⁴³ Ann M. Morrison & Randall P. White, *Breaking the glass ceiling*, 1987.

⁴⁴ Sylvie Zerner, « De la couture aux presses : l'emploi féminin entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, 1987, n°140, p. 18.

⁴⁵ Anne-Marie Sohn, *La fabrique des garçons...*, op. cit., p. 76.

⁴⁶ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 169.

devoir auquel les femmes de sa classe sociale doivent répondre, selon elle. Par conséquent, la vie « sans profession » d'Alida Castaing illustre le poids des attentes sociales, qu'elle accepte complètement. En ce sens, Alida Castaing entretient à son tour le système patriarcal. Parmi les femmes de la Résistance, elles sont nombreuses à incarner ce rôle de femme au foyer, notamment parmi celles incarcérées à Saint-Michel. Parmi ces femmes issues des sources analysées cette année, Alfonsina Bueno Ester est elle aussi femme au foyer. Par conséquent, l'éducation genrée peut tendre vers une profession elle aussi genrée au féminin, comme le démontre le parcours d'Alida Castaing. Certaines résistantes peuvent aussi occuper des postes non genrés, à une période où des études réservées aux hommes s'ouvrent progressivement aux femmes. Néanmoins, les parcours des résistantes étudiées démontrent qu'elles sont, dans une large majorité, soumises malgré elles au phénomène du plafond de verre. Mais la profession exercée n'influence pas forcément l'entrée en Résistance d'un individu, au vu des parcours divers analysés.

Le genre influence aussi la vie sociale et la vie amoureuse des résistant·e·s aux parcours étudiés. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate en 1939, les femmes vivent une période dans laquelle elles « ne bénéficient d'aucun droit civique et l'épouse, malgré la loi de 1938 [qui supprime l'incapacité civile des femmes], continue d'être considérée comme une mineure.⁴⁷ » Une large part des résistantes incarcérées à Saint-Michel sont mariées. Alida Castaing se marie en 1921. Mariée et femme au foyer, elle incarne sa vision de la femme : « Ça c'était la femme idéale. Surtout dans la classe sociale à laquelle elle appartenait. » Jacqueline Croisille ajoute : « La seule chose qu'elle m'ait dite... c'est que les hommes se mariaient pour se servir de leurs femmes, que ce soit au lit, à la cuisine ou pour les enfants.⁴⁸ » Pendant la guerre, son mari, Joseph Castaing, partage les mêmes idées contestataires que son épouse, mais ne sera jamais membre de la Résistance. Parmi la majorité de femmes mariées retrouvées au travers des sources, leurs maris partagent généralement leurs idées et leur combat résistant. Au début de la guerre, Angèle Bettini est fiancée à Yves Bettini. Dans un témoignage, elle évoque le partage de ses idées politiques avec lui, le couple étant membre du Parti Communiste⁴⁹. Élise Camboulives, elle aussi incarcérée à la

⁴⁷ Marie-France Brive, « Les Résistantes et la Résistance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, Belin, n°1, 1995, p. 62.

⁴⁸ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 169.

⁴⁹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 16.

maison d'arrêt toulousaine pour ses activités en Résistance, partage sa vie et son combat avec Marcel Tallandier, agent X-1 du groupe résistant Morhange⁵⁰. Liliane Simonetta, quant à elle, est mariée à Jacques Simonetta, hydraulicien, qui la soutient dans ses actions clandestines⁵¹.

Les résistants incarcérés à Saint-Michel présents dans les sources analysées sont eux aussi pour la plupart mariés, mais n'évoquent pas leurs compagnes dans leurs témoignages. Peut-être ne sont-elles pas concernées par la Résistance ? Par conséquent, les femmes résistantes étudiées semblent, dans une partie des cas, partager le combat avec leurs maris. À l'inverse, les hommes résistants étudiés ne semblent pas partager le combat avec leurs épouses. La Résistance s'illustre ici comme un combat masculin, dominé par les hommes. Est-ce un combat dont ces hommes choisissent de garder leurs épouses à distance, par exemple pour leur protection ? Ou les pensent-ils illégitimes pour prendre part au même combat ? Les femmes peuvent être plus susceptibles de partager le combat résistant avec leurs maris, qui peuvent faciliter leur intégration au mouvement. À l'inverse, les hommes incarcérés à Saint-Michel semblent avoir moins tendance à vivre leurs actions clandestines avec leurs épouses. Enfin, une part de résistant·e·s enfermé·e·s à Saint-Michel sont des femmes et des hommes célibataires, à l'image de Mélanie Volle, Conchita Ramos ou Joseph Piet. Leur célibat est sûrement lié à leur jeune âge. Par conséquent, la situation maritale d'un individu peut influencer son entrée en clandestinité.

La place occupée par les résistants et les résistantes étudié·e·s dans la société s'établit selon différents facteurs, qui influent plus ou moins sur leur parcours, et donc sur leur engagement en Résistance et leur incarcération à Saint-Michel. En effet, l'origine, l'âge, l'éducation reçue, la profession exercée et la situation maritale ou le célibat d'un individu lui permettent de construire une vision du monde et d'autrui qui lui est propre. Celle-ci peut mener vers l'engagement en Résistance et l'adoption de tous les risques.

⁵⁰ Association départementale de la Haute-Garonne les Filles et Fils des Tués — Mort pour la France, Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, *Le regard des pupilles*, 39-45, Éditions BoD — Books on Demand, Paris, 2021, p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 86.

3. Rapport au monde et engagement en Résistance

Le parcours de vie d'un individu influence sa vision de la société, son rapport au monde et à autrui. De quelles manières les résistant·e·s étudié·e·s forgent-elle·s leurs opinions et critiques vis-à-vis de la société dans laquelle i-elle·s évoluent ? Celles-ci influencent-elles leur engagement dans la Résistance ?

Au cours de la première moitié du XXe siècle, le rapport à la religion évolue. Des femmes et des hommes sont engagé·e·s dans la foi, qu'elle soit catholique, protestante ou israélite, d'autres partagent les principes de la laïcité et de la libre pensée. Ces engagements peuvent conduire les femmes à la conquête d'espaces de pouvoir, à l'image du combat politique et du militantisme⁵². Ainsi, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, quelle place les résistant·e·s étudié·e·s laissent-elle·s à la religion ? Quels rapports ont-elle·s à celle-ci ? Portent-elle·s la foi dans leur engagement résistant ? La religion impacte-t-elle leurs visions du monde ? Parmi les résistant·e·s analysé·e·s, seul Joseph Piet semble partager un rapport traditionnel avec la religion catholique. Interrogé, son neveu qualifie la famille Piet de « catholique-bon-genre.⁵³ » Cette proximité avec le catholicisme influence-t-elle son rapport au monde et à la société ? Cette interrogation reste en suspens : Joseph Piet n'évoque son rapport à la religion ni dans son témoignage écrit, ni dans son récit recueilli par sa nièce au début des années 2000.

Plusieurs résistantes se déclarent quant à elles athées. Lors de son arrivée à la prison Saint-Michel, Angèle Bettini se déclare catholique et est indiquée comme telle sur le registre d'écrou⁵⁴. Mais en réalité, Angèle Bettini est athée. Peut-être s'est-elle dite catholique afin de n'éveiller aucun soupçon face à des autorités antisémites ? L'athéisme se développe avec la sécularisation de la société, qui consiste en une « compréhension progressive, en Occident, du retrait du divin non seulement des affaires humaines mais aussi de la nature. Le monde a ainsi pris de plus en plus une consistance propre, consacrant, entre autres, l'autonomie du politique et de la science par rapport à Dieu. Celui-ci n'est plus le fondement de la société. La nature n'est plus soumise au divin.⁵⁵ » Alida Castaing, à son arrivée à la maison-d'arrêt, se déclare elle

⁵² Anne Cova & Bruno Dumons (dir.), *Destin de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe - XXe siècles*, Letouzey et Ané, Paris, 2010, 466 pages.

⁵³ Cf. annexe 5, Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023, page 175.

⁵⁴ 6118W 67, AD31.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 18.

aussi catholique. Durant son enfance, elle est baptisée et grandit dans la tradition catholique. Sa petite-fille raconte : « À cette époque, dans un village, c'était le maire et le curé qui régnaient, ou éventuellement une famille ayant des propriétés qui avaient un certain pouvoir. Tous les enfants étaient baptisés.⁵⁶ » Alida Castaing se déclare par conséquent de religion catholique, au vu des exigences sociales dans lesquelles elle évolue, mais aussi peut-être au vu du contexte politique et militaire des années 1940. En réalité, comme Angèle Bettini, Alida Castaing est athée. Sa scolarité dans un établissement religieux déconstruit son rapport au catholicisme. Auprès des religieuses, elle « rencontre la bêtise, l'injustice et la méchanceté gratuite » qui participent au développement d'un anticléricalisme virulent⁵⁷. Conchita Ramos s'oppose elle aussi au catholicisme malgré sa scolarité dans un établissement religieux. Dans un témoignage, elle raconte : « Il fallait aller à la messe sans déjeuner. Je ne le supportais pas. Ce fut ma première révolte contre la religion.⁵⁸ » Ces religieuses à la direction d'écoles disposent dans la société d'une autorité légitimée par l'Église⁵⁹, autorité face à laquelle certain·e·s s'insurgent, à l'image d'Alida Castaing et Conchita Ramos, qui construisent leur rapport à la religion en opposition au catholicisme dans lequel elles grandissent.

Mélanie Volle est d'origine juive, bien que sa famille ne la pratique pas⁶⁰. Son attachement au judaïsme l'interroge sur l'existence de Dieu et le sens donné aux religions. Au fil de réflexions, Mélanie Volle interprète la religion comme une création de l'homme : « Pour moi c'était ça, c'était, c'est pas possible et si vraiment il existe des dieux, s'il existe vraiment, pourquoi il n'y a aucune possibilité d'arrêter des guerres ?⁶¹ » Interroger la religion, son sens et ses conséquences au sein de la société apparaît comme une remise en question de l'organisation de cette dernière. Dans plusieurs de ces cas analysés, le rapport à la religion correspond aussi au premier rapport à l'injustice : certaines d'entre elles s'insurgent face à une autorité jugée injuste ou surestimée. Ainsi, le rapport de chacun·e aux religions peut influencer la construction de son opinion sur le monde et son organisation. Les femmes sont

⁵⁶ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 168.

⁵⁷ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 168.

⁵⁸ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 19.

⁵⁹ Étienne Fouilloux, « Femmes et catholicisme dans la France contemporaine », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°2, 1995.

⁶⁰ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 153.

⁶¹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 153.

d'avantage confrontées à l'autorité religieuse, et notamment celle de l'Église qui contrôle l'éducation d'une partie des jeunes filles. Certaines résistantes étudiées sont par conséquent plus susceptibles de s'opposer à cette autorité, de la remettre en cause et d'interroger la société, plus largement. Dans les témoignages, la religion est évoquée à plusieurs reprises, pour être critiquée. Sinon, aucun homme ni aucune femme ne mentionne un rapport harmonieux à la religion.

Cependant, les registres d'écrou témoignent qu'une large partie des résistantes incarcérées sont croyantes et pratiquantes : sur 49 résistantes dont le rapport à la religion est inscrit sur les registres, 29 d'entre elles se déclarent croyantes et pratiquantes, 12 se disent croyantes mais non pratiquantes, 7 se déclarent sans religion, et seulement une d'entre elles est indiquée comme athée⁶². Néanmoins, les informations tirées des registres d'écrou à propos de la religion ne sont pas toutes fiables, étant donné le contexte antisémite de la Seconde Guerre mondiale. Certaines prisonnières peuvent mentir au sujet de leur appartenance religieuse, pour lever le doute des autorités. La religion peut cependant influencer la vision portée sur le monde et la société, notamment face à l'injustice et la violence de certaines institutions religieuses. Néanmoins, celles-ci peuvent, pour d'autres, apparaître comme bénéfiques au quotidien : la religion ne bouleverse alors pas toujours la vision du monde d'un individu, elle peut, au contraire, éclairer cette dernière, accompagner sa construction. Incarcéré-e à Saint-Michel, le ou la résistant-e peut être athé-e comme croyant-e : le rapport à la religion n'influe pas toujours sur l'engagement résistant de la même manière. Par conséquent, la religion n'apparaît pas forcément comme un facteur d'entrée en Résistance.

Ces remises en cause de la religion démontrent que les femmes et les hommes issu-e-s de la Résistance semblent porter une réflexion large au monde, à leur environnement social et politique. S'engager en Résistance, est-ce synonyme d'être conscient-e de l'ordre du monde ? Quels rapports au monde et au politique entretiennent ces femmes issues de la Résistance ? Dépourvues de droits civiques, considérées juridiquement comme mineures, les femmes s'investissent peu en politique : « Le poids des tâches quotidiennes [...], le statut de mineures juridiques qu'elles conservent jusque dans les années 1960, le poids de l'éducation reçue, tout

⁶² Cf. annexe 6, Graphique de la pratique religieuse des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou, page 179.

cela peut expliquer cet abandon.⁶³ » Alors que la politique est réservé au masculin, comment ces résistantes incarcérées forgent-elles leur opinion sur le monde ? Durant son enfance, Angèle Bettini est influencée par son père, qui l'inclut volontiers dans certaines discussions politiques : « J'étais donc le plus souvent à ses côtés, il m'emmenait dans les cafés, où on parlait beaucoup de politique.⁶⁴ » C'est ainsi qu'à 12 ans, elle est déjà sensibilisée au monde qui l'entoure. Inspirée par les idées de son père, Angèle Bettini intègre les Jeunesses Communistes de Toulouse au cours des années 1930, « imprégnée des idées et de l'influence de [son] père qui était de gauche, mais affilié à aucun parti.⁶⁵ » C'est dès 1920 que les jeunesses communistes regroupent des adolescent·e·s, apprenti·e·s communistes. Mais, « si le mouvement est théoriquement mixte, il est néanmoins à ce point masculinisé que Danièle Casanova juge nécessaire de créer en 1936 une branche féminine.⁶⁶ » C'est ainsi qu'Angèle Bettini rejoint, dès sa création, l'Union des Jeunes Filles de France. La jeune communiste s'instruit par les journaux et la radio, entourée par ses camarades. Avant même le déclenchement de la guerre, Angèle Bettini considère déjà Hitler comme une lourde menace. Liselotte Herrman, militante communiste allemande, est décapitée dans les années 1930. Suivant une tradition « symbolique » pratiquée au sein du Parti communiste, la promotion toulousaine des Jeunesses communistes à laquelle Angèle Bettini appartient porte le nom de la communiste assassinée. Angèle Bettini, dans son engagement en politique, prend aussi conscience du danger, notamment en tant qu'Espagnole : « Je savais ce qui pouvait m'arriver : mon père et deux de mes frères étaient déjà internés dans un camp répressif en Ariège, celui du Vernet, qui avait été d'abord un centre de rassemblement des étrangers.⁶⁷ » C'est par le biais de son père qu'Angèle Bettini découvre la politique, s'instruit et développe sa propre opinion, suivant la tradition communiste aux Jeunesses du Parti. De plus, être membre des Jeunes Filles de France, organisation-soeur des Jeunesses communistes, permet une certaine indépendance, « hors des contraintes qui soumettaient alors les jeunes filles à la stricte vigilance. Quelques anciennes des JFF qui ont milité plus tard dans la Résistance, avouent que leurs parents les autorisaient à sortir ou à partir en excursion sous l'égide du groupe, alors qu'autrement il n'en était pas question. Cela en dit long à la fois sur le rôle des moeurs sociales et l'apprentissage inégal des femmes à la vie

⁶³ Françoise Thébaud & Eliane Richard, « Les femmes et la politique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°1, 1995.

⁶⁴ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 28.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁶ Anne-Marie Sohn, *La fabrique des garçons...*, op. cit., p. 99.

⁶⁷ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 24.

politique.⁶⁸ » Suzanne Guiral est elle aussi influencée par les idées politiques de ses parents. Son père est républicain « par tradition et par conviction »⁶⁹, sa mère, est patriote. Suzanne se décrit quant à elle républicaine, « ardemment républicaine »⁷⁰. Dans son témoignage écrit au lendemain de la guerre, Suzanne Guiral revient sur sa vision du totalitarisme, qui l'a toujours révoltée. À ses yeux, « Les droits de l'homme sont imprescriptibles »⁷¹. Conchita Ramos, elle, rencontre la figure du Maréchal Pétain à l'école : « Tous les matins, avant le début de l'étude, les enfants doivent chanter debout « Maréchal nous voilà » en l'honneur du chef de l'État. Ces mesures sont destinées à embrigader la jeunesse.⁷² » Conchita et ses camarades le trouvent trop vieux et le surnomment « vieux croûton ». Mais la jeune fille a conscience qu'il ne faut pas être entendue par l'institutrice. Conchita Ramos, issue d'une famille espagnole et républicaine, est élevée dans les récits d'anciens combattants. Dans sa famille, les Allemands sont appelés « les Boches ».

Dans un premier rapport au monde et à la politique, tous deux bouleversés dans le courant des années 1930, la famille peut occuper une place importante. Celle-ci peut influencer la vision du monde d'un enfant ou d'une adolescente, qui peut par conséquent être susceptible de s'engager en politique. Néanmoins, certaines résistantes s'engagent en politique en ne suivant pas le modèle familial. Mélanie Volle prend assez tôt de la distance avec ses parents. Durant son enfance, elle développe un intérêt pour les autres, n'hésite pas à leur venir en aide : « c'était plus fort que moi.⁷³ » Vers 12 ans, elle fait face à l'inégalité et l'injustice et les questionne. Grâce à un couple de voisins, Mélanie accède à des ouvrages, et développe une conscience politique : en découvrant le monde, elle se découvre elle-même. Chez ses parents, Mélanie n'a accès à aucune lecture, et cela entrave sa curiosité : « on ne connaît rien, puisque chez nous, à la maison, on n'avait même pas le journal.⁷⁴ » Progressivement, Mélanie Volle devient social-démocrate, modèle politique prégnant à Vienne. Puis, elle entre au Parti communiste. Alida Castaing, dans sa jeunesse, a elle aussi peu d'accès aux connaissances : « de temps en temps elle pouvait emprunter un livre

⁶⁸ Paula Schwartz, « Résistance et différence des sexes : bilan et perspectives », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, Belin, n°1, 1995, p. 82.

⁶⁹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, 1946, p. 17.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 81.

⁷¹ *Ibid.*, p. 82.

⁷² Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 20.

⁷³ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 151.

⁷⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 153.

quand elle travaillait dans les châteaux, mais sinon rien.⁷⁵ » C'est dans les années 1920-1930, au cours de sa trentaine, qu'Alida Castaing devient sensible aux idées de gauche. Rapidement, elle milite au Parti communiste. Sa petite-fille la décrit comme quelqu'un de contestataire, qui milite pour des idées qui, selon elle, feraient aller de l'avant la société : « Elle était outrée qu'au pays des droits de l'homme, les femmes n'aient pas le droit de vote.⁷⁶ » Chez elle, Alida Castaing lit *l'Humanité* « chaque jour de bout en bout »⁷⁷. Elle perçoit un avenir prometteur dans l'éducation, la formation et le progrès.

Ces témoignages permettent de mettre en lumière le premier rapport que ces femmes entretiennent avec la politique, et par conséquent leur vision de la société. Elles sont presque unanimement imprégnées des idées de gauche, proches de l'humanisme. Certaines d'entre elles prônent la liberté, l'égalité et la démocratie comme régime idéal. Néanmoins, ressortent des sources deux schémas différents : les membres de la famille semblent, inconsciemment ou non, influencer les idées politiques de certaines résistantes, et notamment les plus jeunes d'entre elles. En effet, Angèle Bettini, Conchita Ramos, ou encore Suzanne Guiral grandissent au sein du foyer familial en même temps qu'elles découvrent le monde et la politique. D'autres mènent cette découverte indépendamment du cercle familial et parental, à l'image de Mélanie Volle ou Alida Castaing. Ainsi, l'élaboration d'une réflexion politique est liée à l'accès aux connaissances, mais surtout à la lecture de la presse, d'ouvrages, ou autre. L'instruction est par conséquent nécessaire à la construction d'une conscience politique, qu'elle soit transmise ou issue d'un apprentissage autonome.

Mélanie Volle, malgré son jeune âge, entre en opposition avec sa figure parentale, notamment au sujet de son futur. Elle, souhaite étudier la psychanalyse ou bien poursuivre des études en lien avec l'aide aux enfants. Son père, lui, prévoit pour elle un avenir au foyer, propre aux normes sociales genrées de l'époque⁷⁸. Mélanie Volle apparaît ainsi, au coeur des autres sources et témoignages, comme une jeune

⁷⁵ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 168.

⁷⁶ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 169.

⁷⁷ Jacqueline Croisille, « Alida Castaing, ma « mémé » », *Les amis du vieux Nérac*, revue n°58, 2021, p. 94.

⁷⁸ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 152.

femme au parcours exceptionnel : indépendamment de ses parents, elle construit seule son opinion politique, apprend à porter un regard personnel au monde qui l'entoure et à son organisation, malgré son jeune âge et le contexte dans lequel elle grandit. Aussi, le rapport au monde et la manière dont se construit la conscience politique d'un individu peuvent être liés à leurs origines : en Autriche, Mélanie Volle résiste avant même le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Elle est révoltée face à la faim qui touche son pays et son peuple : « Il n'y avait pas d'aide à ce moment, comme la sécurité sociale, les choses comme ça. Je me suis souvent demandée, à 12-13 ans, pourquoi il y a des gens qui ont tout et les autres n'ont rien, pourquoi on ne peut pas partager [...].⁷⁹ » Le parcours de Conchita Ramos peut lui aussi influencer son rapport au monde : issue d'une famille espagnole et républicaine, Conchita grandit dans le discours d'anciens combattants du franquisme⁸⁰. Elle sait ainsi ce qu'est résister, et notamment face à une autorité jugée injuste et/ou violente.

Mais, ces femmes et ces hommes incarcéré-e-s à Saint-Michel durant la Seconde Guerre mondiale partagent-elle-s le même rapport au monde et à la politique ? Celui-ci diffère-t-il selon le genre ? Dans les sources étudiées, l'engagement politique des résistants masculins est peut-être davantage mis en lumière, notamment dans les témoignages. Mais à nouveau, reviennent deux schémas différents : les résistants politiquement influencés par leur figure parentale, et ceux apte à mener une réflexion indépendante du cercle familial, notamment à l'aide de lectures. Jean Delattre appartient à une famille aisée et bourgeoise. Dès ses 17 ans, il s'engage en politique et devient socialiste. Dans sa commune, il travaille comme banquier mais est licencié à cause de son engagement politique. Par conséquent, Jean Delattre s'investit encore plus pour la cause socialiste⁸¹. C'est indépendamment de sa famille que ce dernier s'immisce dans la sphère politique. Joseph Piet, quant à lui, est décrit par son neveu comme patriote⁸². Dans un témoignage écrit après la guerre, Joseph Piet revient sur le jour où le Maréchal Pétain prend le pouvoir : il décrit un père furieux, qui explique à ses enfants « que Pétain au pouvoir, c'est la défaite, l'armistice. Le pauvre Papa, militaire et patriote dans l'âme, qui malgré son âge avait

⁷⁹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 151.

⁸⁰ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 24.

⁸¹ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 182.

⁸² Cf. annexe 5, Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023, page 175.

essayé de reprendre du service au début de la guerre, faisait peine à voir. Avant même l'annonce de l'armistice, il avait compris et un ressort s'était cassé en lui.⁸³ » Soucieux du ressenti de sa figure paternelle avant même le déclenchement de la guerre, Joseph Piet peut sembler influencé par son père, patriote, partageant une relation particulière avec son pays, liée à sa carrière militaire. Il se peut que son fils, admiratif, partage ainsi le même rapport au monde, à son pays et son contexte politique.

Leo Gerhard, dans son ouvrage, évoque les sujets abordés lors de discussions entre ses parents. Depuis la Première Guerre mondiale, ceux-ci s'inscrivent dans le camp social-démocrate allemand. Au tournant des années 1930, la politique s'intègre de plus en plus à leurs discussions : « Je me rappelle fort bien le temps de la seconde moitié de 1932, alors que les nazis s'approchaient du pouvoir. J'avais neuf ans. Je m'aperçus d'abord que les sujets de conversation de mes parents, à table, au jardin, au cours des promenades ou des parties de bateau, avaient changé. Alors que, jusque-là, ils parlaient surtout de littérature, de musique, de la nature, ou que mon père racontait avec humour des histoires ayant trait à son travail, la politique était devenue le thème dominant.⁸⁴ » Progressivement, Leo Gerhard s'invite dans ces débats politiques, au cours desquels son père lui explique « que l'homme se distingue de la bête par la station debout, l'usage des outils, etc., mais surtout par des lois socialement définies que ne connaît aucune activité animale.⁸⁵ » Alors que le nazisme monte en puissance dans l'Allemagne des années 1930, le père de Leo Gerhard décrit ses partisans « comme des gens qui voulaient revenir à un passé depuis longtemps révolu où des êtres humains étaient jetés au bûcher pour leur origine ou leurs convictions. » Leo Gerhard découvre par conséquent ce régime autoritaire à travers le discours de son père. D'origine juive, la famille fuit l'Allemagne avant même le déclenchement de la guerre. À Paris, le père de Leo Gerhard ouvre une librairie franco-allemande qui devient un des lieux de rencontre des émigrant·e·s antifascistes. Là aussi, il inclut son fils dans les discussions politiques et le pousse à s'interroger : « Souvent il me disait : "Si tu ne comprends pas quelque chose, interromps-moi et questionne."⁸⁶ » Leo Gerhard construit progressivement son opinion sur le monde. En résultat de cet apprentissage politique familial, le jeune allemand s'inscrit aux Faucons Rouges, l'organisation de jeunesse du Parti socialiste. Plus tard, il se rapproche du communisme, en multipliant notamment ses lectures à ce sujet : « [...]

⁸³ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre*, Textes et Prétextes, 2005, p. 15.

⁸⁴ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 38.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 48.

mes premiers contacts avec le communisme furent littéraires. J'étais l'un des meilleurs clients de la bibliothèque de prêt de mon père, où je n'étais, bien entendu, pas obligé de payer. Je dévorais Maxime Gorki, Willi Bredel, Frierich Wolf et bien d'autres.⁸⁷ » Inspiré par ces auteurs, les récits de ses jeunes camarades et les discussions partagées chez lui ou à la librairie, alors encore adolescent, Leo Gerhard est décidé à se battre contre les nazis, jusqu'à déclarer un jour à ses parents : « À vrai dire, je suis maintenant communiste.⁸⁸ »

Dans la première moitié du XXe siècle, seul l'homme possède le droit de vote et investit la sphère politique. La femme, elle, y apparaît encore comme illégitime. Ainsi peut se poser la question suivante : si l'homme a le droit de vote, est-il ainsi plus politisé que les femmes de la famille ? À l'aide des sources analysées, il est possible d'avancer que filles et garçons peuvent être également influencé-e-s par les discours familiaux dans leur rapport au monde et à la politique. Néanmoins, le degré de conscience politique dépend de chacun-e, individuellement. Il est notamment important de noter le rôle prépondérant de l'instruction par la lecture dans plusieurs parcours analysés précédemment. Par conséquent, l'entrée en Résistance dépend du parcours de vie de chaque individu, de ses influences, notamment familiales, mais aussi de ses capacités intellectuelles associées à une certaine curiosité.

Alors que la défaite est déclarée et que l'armistice signe le début de la collaboration française avec l'Allemagne hitlérienne, le rejet du nazisme pousse à entrer en Résistance : « la colère ou l'indignation éprouvées face à l'arbitraire et à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde, qui violent les normes et les valeurs que les individus estiment justes et appropriées, peuvent être données comme des moments nodaux des parcours en radicalité.⁸⁹ » La sociologue Caroline Guibet-Lafaye souligne le rôle diachronique des sentiments d'injustice dans le passage à l'action illégale voire violente, qu'elle nomme le « choc moral ». Celui-ci dépend d'un contexte sociopolitique précis dans lequel l'entrée en clandestinité se présente comme un déclic avec « la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir être.⁹⁰ » Le concept de « choc moral » intervient lorsqu'un individu

⁸⁷ *Ibid.*, p. 109.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁸⁹ Caroline Guibet-Lafaye, « « Choc moral », émotion, violence : la violence politique est-elle le fruit de la colère ? », *Klesis - revue philosophique*, 2017, p. 24.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 24.

atteint « un point au-delà duquel il n'est plus tolérable de ne pas agir.⁹¹ » Dès lors, ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui « bascule » dans l'inacceptable et l'intolérable.

Pour Angèle Bettini, c'est l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 qui la fait basculer dans la Résistance. Lors de cette rencontre, Pétain et Hitler échangent une poignée de main sur le quai de la gare et officialisent leur collaboration. Angèle Bettini, à ce moment-là jeune membre du Parti communiste de Toulouse, entre Résistance à partir de cette date⁹². Désormais résistante communiste, elle participe à la confection de tracts contre le régime de Pétain, par la suite jetés par ses camarades masculins devant les usines et les cinémas. Au cœur de l'action clandestine, Angèle Bettini se considère comme « la petite main », aux côtés de ces garçons, qui « eux étaient les activistes.⁹³ » En Autriche, Mélanie Volle entre elle aussi en Résistance dans le cadre de son engagement au Parti communiste. Face à la montée des fascismes et la mainmise d'Hitler sur son pays, Mélanie décide d'intégrer une organisation collective contre le nazisme. Quand elle évoque son entrée en clandestinité, elle raconte : « En principe vous dites “je suis contre quelque chose mais je suis seule je peux rien faire.” Alors on cherche des gens qu'on connaît, soit dans son école, ou dans son travail, ou autre chose, qui ont à peu près les mêmes idées. On laisse de côté ceux qui nous désunissent, l'essentiel est de lutter ensemble : nous devons avoir notre liberté.⁹⁴ » Auprès des Révolutionnaires Communistes d'Autriche — renommés Révolutionnaires Communistes d'Allemagne après l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne nazie —, Mélanie Volle confectionne elle aussi des tracts. Elle participe à quelques actions dans des lieux publics, accompagnée d'un camarade masculin, afin de jouer le couple amoureux face aux passant·e·s. Résistants et résistantes jouent par conséquent avec les normes de genre afin d'agir avec le plus de discrétion. Avec la montée en puissance d'Hitler et de l'antisémitisme en Autriche, Mélanie Volle, issue de la religion juive, fuit Vienne en mai 1938 pour rejoindre la Résistance en France. Expulsée de Paris, elle gagne la zone « libre » et s'installe à Montauban avec plusieurs autres camarades du Parti communiste. Là, elle participe à la rédaction d'un journal, distribue des tracts. À Agen, dans le Lot-et-Garonne, Alida

⁹¹ *Ibid.*, p. 24.

⁹² Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 13.

⁹³ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 153.

Castaing entre en Résistance par le biais de son appartenance au Parti communiste, dans lequel elle participe aux activités politiques.

L'engagement féminin en Résistance

Mais, les femmes et les hommes engagé-e-s dans la Résistance vivent-elle-s la même expérience ? Occupent-elle-s des places et rôles différents selon leur genre ? Les résistantes se sentent-elles autant légitimes que leurs homologues masculins dans ce combat clandestin ? Comment vivent-elles, en tant que femmes, l'entrée en Résistance ? Angèle Bettini explique faire partie d'un trio de résistants. Elle mène ces actions résistantes aux côtés de Yves Bettini, son fiancé, et Robert Caussat. Lorsque, dans son témoignage, Angèle évoque son groupe, elle précise être « la seule fille du groupe de trois » mais ajoute juste après « mais il faut dire qu'il y avait déjà beaucoup de jeunes filles impliquées comme moi à cette époque.⁹⁵ » Il est important de noter qu'Angèle Bettini est à l'origine de la création de la cellule toulousaine de l'Union des jeunes filles communistes de France, qui ouvre ainsi le combat en clandestinité aux jeunes femmes de la ville : « Au début, nous étions très peu, mais au fur et à mesure, certaines filles sont venues des différents quartiers de la ville.⁹⁶ » La jeune résistante semble alors avoir conscience que ce combat politique est moins accessible aux jeunes femmes qu'aux garçons, malgré leur appartenance au Parti communiste. Après son départ précipité en France, Mélanie Volle se retrouve à Montauban : elle est la seule femme de son groupe résistant. D'autres femmes le rejoignent plus tard, mais elles restent en minorité. Interrogée sur sa place en tant que femme aux côtés de ses camarades résistants, elle note qu'il n'y a « pas de différences entre l'homme et la femme » et continue son récit en évoquant la présence d'un homme « qui est venu un peu plus tard, lui il était contre les femmes, il avait pas confiance : il faut pas se marier, il faut pas avoir de copains,...⁹⁷ » Malgré la présence de femmes dans le combat résistant, celui-ci reste un combat marqué par le masculin, dans lequel ce dernier domine : les femmes y sont en minorité, et les témoignages analysés mettent en lumière un mouvement reflétant parfois la misogynie de la société. Les résistantes peuvent alors ressentir une illégitimité dans leur participation au combat clandestin.

⁹⁵ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 16.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁷ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 155.

Alors, si elles peuvent rencontrer, dans leurs parcours en Résistance ces inégalités de genre, il semble intéressant d'interroger leur rapport au féminisme. Celui-ci fait-il partie de leur combat en Résistance ? Remettent-elles en cause l'organisation genrée de la société, vectrice d'inégalités et de discriminations ? Pour l'historienne Marie-France Brive, il ne faut pas commettre un anachronisme en faisant des résistantes des féministes. Avant le début de la guerre, les femmes sont influencées par leurs parcours de vie, leur rapport à la religion, l'éducation reçue. Ces différentes expériences agissent sur l'engagement en Résistance et les combats à défendre. Parmi les femmes de la Résistance, les féministes sont une minorité, comme dans l'ensemble du corps social. Mais la majorité d'entre elles sont influencées par l'environnement dans lequel elles évoluent, dominé par le patriarcat, c'est-à-dire l'autorité prépondérante du mâle et du père dans l'organisation de la société : « D'où, à côté de leur grande exigence de liberté, de vérité et de justice, les résistantes sont dans l'acceptation – grosso modo – des rapports hommes/femmes tels qu'ils existent, dans l'acceptation de la liaison quasi automatique femme/mère, dans l'acceptation d'être définies comme, par exemple, femme, fille, soeur de prisonnier ou de tel grand militant...⁹⁸ » Une pièce de théâtre intitulée *Résistantes !*⁹⁹ revient sur la place du féminisme dans le combat des femmes résistantes. Au fil de la pièce, le public suit le destin de cinq femmes, inspirées de plusieurs résistantes connues, plongées dans la clandestinité. Lors d'un débat, elles discutent entre elles des conditions de la femme, et notamment au coeur de la Résistance. L'une d'entre elle, prénommée Marcelle, est présentée comme féministe. Elle considère que la Libération n'est pas la fin de la lutte pour les femmes. Ainsi, cette représentation théâtrale met en scène la place du mouvement féministe dans la Résistance féminine, minoritaire mais aussi porteur de sens pour celles qui s'identifient à ce dernier.

En dehors de la sphère politique, le cercle familial peut aussi jouer un rôle dans l'engagement en Résistance d'un individu : les sources analysées démontrent que plusieurs membres de la Résistance incarcérés à Saint-Michel résistent aux côtés de leur famille. Le 17 juin 1940, le discours du Maréchal Pétain à la nation révolte la famille de Conchita Ramos. Ses parents ne discutent pas avec elle du contexte sociopolitique, mais la jeune femme entend certaines discussions et prend conscience

⁹⁸ Marie-France Brive, « Les Résistantes et la Résistance »..., *op. cit.*, p. 66.

⁹⁹ *Résistantes !*, Cie C'était Demain, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne, vendredi 03 novembre 2023, 19H.

de ce qu'il se passe. Mais, en 1940, Conchita a 15 ans, et est encore trop jeune pour se rendre compte de la réalité des faits¹⁰⁰. C'est avec l'arrivée des Allemands en zone libre, que Conchita Ramos vit probablement un « choc moral » : elle est tellement choquée que, dans son témoignage, elle dit se rappeler la manière dont elle était habillée¹⁰¹. Son père entre en Résistance, et avec lui, Conchita : elle nourrit son père caché dans les bois alors qu'il est recherché par les autorités. Conchita Ramos raconte dissimuler la nourriture dans un sac, sous des bûches, avec l'aide de sa cousine. Avant le départ de son père pour l'Andorre, il confie à sa fille et sa nièce la cachette dans laquelle se trouve du matériel pour les maquis. Les résistants de la région proposent à Conchita Ramos et sa cousine certaines missions : leur maison devient une « maison amie », « une maison d'appui ». Conchita et sa cousine Marie deviennent agents de liaison pour quatre maquis différents, deux français et deux espagnols¹⁰². La Résistance apparaît ici comme une histoire de famille. En 1942, Conchita Ramos n'a que 18 ans : elle n'a pas peur et est fière d'agir¹⁰³. Dans l'histoire de Suzanne Guiral, c'est aussi son père qui entre en premier dans la Résistance. Il devient d'abord le chef d'un groupement clandestin, puis le chef départemental des mouvements unis de la Résistance. Il dirige aussi le service de renseignements. Suzanne suit alors le modèle de son père et s'engage elle aussi en Résistance. Sa mère, elle, est décrite par sa fille comme « la flamme discrète qui a guidé et soutenu nos efforts ou notre lassitude.¹⁰⁴ » Suzanne, elle, considère avoir fait « ni plus ni moins que beaucoup d'autres femmes françaises.¹⁰⁵ » L'armistice signé par Pétain lui fait ressentir de la rancœur et du dégoût : elle perçoit l'entrée en clandestinité comme « le but propre et utile dont juin 1940 avait frustré ma jeunesse.¹⁰⁶ » Suzanne Guiral devient dès lors agent de liaison et de renseignements pour son père : la Résistance s'inscrit pour elle aussi comme une affaire de famille.

Ainsi, une partie des résistantes étudiées intègrent des organisations et groupes résistants fidèles à leurs opinions politiques, la plupart du temps en lien avec le parti politique auquel elles participent en temps de paix. Dans leurs témoignages, certaines se considèrent, aux côtés de leurs homologues masculins, comme les

¹⁰⁰ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 24.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 29.

¹⁰² *Ibid.*, p. 31.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 34.

¹⁰⁴ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 18.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 19.

« petites mains » mais prennent part aux actions clandestines. Cependant, aucune d'entre elles n'est à la tête d'une organisation résistante : en leur sein, le pouvoir appartient aux hommes. Cette situation permet d'interroger le sexisme dans le mouvement résistant : celui-ci est-il en ce sens le reflet de la société ? En 1995, Paula Schwartz écrit à ce sujet : « Quoi de plus normal qu'un mouvement clandestin soit le reflet, quoi qu'imparfait, de l'environnement social dont il est issu ?¹⁰⁷ »

En Résistance, les femmes se retrouvent minoritaires, mais les témoignages permettent de mettre en lumière le lien solide unissant les résistantes et les résistants : la grande majorité se considèrent comme camarades de lutte avant tout et au-delà du genre. Parmi les membres de la Résistance incarcérés à la prison Saint-Michel, les femmes semblent se mélanger : leurs âges, origines et histoires sont diverses. Leur entrée en clandestinité dépend de leurs parcours : certaines, membres de différents partis, entrent en Résistance par le biais de leurs activités politiques. D'autres choisissent l'action illégale en suivant le modèle familial dans lequel elles évoluent. Par conséquent, l'entrée en Résistance est liée au rapport que ces femmes entretiennent avec le monde et à la société. Toutes partagent néanmoins un point commun, propre au concept de « choc moral » étudié plus haut, cette volonté évidente de lutter contre les inégalités, les injustices et la violence des événements géopolitiques de ce début des années 1940.

Cependant, il est important de noter que certaines femmes ne s'engagent pas en clandestinité seules : elles sont parfois accompagnées par leur mari ou conjoint. Si ces femmes entrent en Résistance aux côtés de leur compagnon de vie, c'est que certaines d'entre elles partagent avec eux les mêmes idées contestataires. C'est le cas d'Alida Castaing, qui partage, selon le témoignage de sa petite-fille, les mêmes idées que Joseph Castaing, son mari, qui, cependant, n'est pas un membre actif de la Résistance¹⁰⁸. Angèle Bettini et son fiancé Yves Bettini entrent, au même moment, dans la clandestinité : le couple partage aussi la même opinion politique. Ainsi, la Résistance peut s'inscrire, au sein du couple, comme une lutte commune, presque naturelle. Dans son témoignage, Alfonsina Bueno Ester revient sur ses actions en Résistance. Elle porte des armes, héberge des résistants, récupère des colis de

¹⁰⁷ Paula Schwartz, « Résistance et différence des sexes... », *op. cit.*

¹⁰⁸ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 170.

parachutes. Lorsque son mari, membre du mouvement clandestin, l'interroge sur son entrée en clandestinité, elle répond : « Dans quoi voulais-tu que je m'embarque, sinon dans la Résistance ? Les autres femmes ne font-elles pas la même chose ?¹⁰⁹ » Paula Schwartz interroge l'importance des attaches familiales et conjugales dans les parcours féminins en Résistance : nombreuses sont ces femmes qui « secondent » leurs compagnons dans l'action clandestine¹¹⁰. Seraient-elles entrées en Résistance, si elles ne partageaient pas la vie de leurs conjoints ? Et qu'en est-il de ces derniers ? Certains hommes entrent-ils en Résistance en suivant l'engagement de leur compagne ? Parmi les sources disponibles pour cette étude de cas, rares sont les hommes évoquant leur femme dans leur combat. Quatre d'entre eux ne précisent pas leur situation amoureuse et/ou maritale. Deux d'entre eux sont en couple, néanmoins, il est à noter que l'un d'entre eux, Jean Delattre, ne parle pas de ses actions dans la Résistance à sa compagne¹¹¹. Si les femmes semblent plus susceptibles d'entrer en Résistance en épousant l'engagement de leurs conjoints, à l'inverse, les hommes semblent moins susceptibles de suivre l'engagement de leurs compagnes et d'entrer par la suite en Résistance. Cela interroge à nouveau l'exclusion des femmes et la domination des hommes en politique, au milieu du XXe siècle.

Engagement masculin en Résistance

Alors comment les résistants incarcérés à Saint-Michel s'engagent-ils dans l'action clandestine ? L'engagement en Résistance varie-t-il selon le genre d'un individu ? Certains résistants enfermés à la maison d'arrêt toulousaine s'inscrivent eux aussi au cœur du mouvement résistant par le biais de leurs activités politiques, et notamment par leur appartenance au Parti communiste. Avec le début de la collaboration, Leo Gerhard, réfugié en France, entre en contact avec le Parti communiste allemand et fait part de son désir d'entrer en Résistance. C'est à Toulouse que le jeune Allemand entre en clandestinité. Dans le cadre de sa mission, il doit se rapprocher de l'Occupant, avec qui il peut converser facilement dans sa langue maternelle : « Il fallait donc prendre contact avec les hommes, gagner leur confiance et être amical à leur égard.¹¹² » Leo Gerhard devient, sous couverture, interprète au

¹⁰⁹ Neus Català, *Ces femmes espagnoles. De la résistance à la déportation. Témoignages vivants de Barcelone à Ravensbrück*, Éditions Tirésias, 1994, p. 121.

¹¹⁰ Paula Schwartz, « Résistance et différence des sexes... », *op. cit.*

¹¹¹ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 183.

¹¹² Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 28.

sein d'une Kommandantur. Le résistant peut ainsi se rendre compte des stratégies de l'Occupant et de ses tactiques. Malgré les risques pris, c'est le combat antifasciste mené par ses camarades communistes qui le pousse à entrer en Résistance : « Toute autre considération était passée au second plan.¹¹³ » Par conséquent, l'entrée en Résistance des hommes incarcérés à Saint-Michel est elle aussi influencée par leur lien entretenu à la politique, notamment au sein de partis.

D'autres sont influencés, à l'image de certaines résistantes étudiées, par leur entourage familial. L'engagement en Résistance de Joseph Piet provient de sa relation au patriotisme. Apolitique et n'ayant jamais milité, il est avant tout aventurier. Dans un témoignage écrit au lendemain de la guerre, Joseph Piet revient sur son engagement au sein de la Résistance extérieure. Au cours d'une discussion avec son père, militaire et patriote, ce dernier mentionne le général de Gaulle, venant d'intervenir à la radio depuis Londres. Le père de Joseph Piet lui « dit que maintenant c'est lui, ou n'importe quel homme qui relèvera le drapeau français, qui est notre chef. » Joseph Piet poursuit son récit : « C'est à ce moment que je lui dis que je veux partir pour l'Angleterre, seul, [...]. » La prise de position de son père suite à l'appel du 18 juin semble pousser Joseph Piet à rejoindre le chef de la France Libre, et donc la Résistance. Au cours des entretiens menés avec le neveu et la nièce de Joseph Piet, ni l'un ni l'autre ne confirme une influence concrète du père de Joseph Piet sur ce dernier et son engagement en Résistance. Vincent Grandcolas mentionne qu'il est possible d'imaginer que son engagement au sein des Forces Françaises Libres est dû à la culture militaire régnant au cœur de la famille¹¹⁴. Par conséquent, l'opinion politique et le passé militaire du père de Joseph Piet, en juin 1940, auraient pu influencer la décision de ce dernier d'entrer en Résistance en tant que soldat des FFL : « Papa me fait comprendre combien cette décision est sérieuse, il me dit que je suis bien jeune, mais devant mon insistance, loin de me décourager, il me félicite.¹¹⁵ » Dès l'été de l'année 1940, Joseph Piet est formé à l'École militaire des Cadets de la France Libre, équivalent à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. En septembre de la même année, il est parachutiste pour la Résistance extérieure.

Joseph Piet incarne ainsi l'exemple d'un soldat des FFL arrêté et incarcéré à Saint-Michel au cours de la guerre. Son parcours interroge les différences de statuts

¹¹³ *Ibid.*, p. 117.

¹¹⁴ Cf. annexe 5, Entretien de l'auteur avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023, page 175.

¹¹⁵ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, *op. cit.*, p. 16.

accessibles selon le genre d'un·e résistant·e. L'appel du 18 juin prononcé par le général de Gaulle incite un nombre important de jeunes hommes de moins de 18 ans à intégrer l'armée de la France Libre après une formation militaire. Les jeunes filles souhaitant combattre l'ennemi peuvent-elles aussi rejoindre cette armée ? À Saint-Michel, aucune résistante n'est issue des FFL, selon les sources disponibles. La pièce de théâtre *Résistantes !* revient sur la place des femmes combattantes de la France Libre. Parmi les cinq résistantes interprétées, l'une d'entre elles raconte être partie à Londres suite à l'appel du 18 juin. La résistante explique ne pas avoir été acceptée parmi les rangs des combattants masculins, et avoir rejoint, après sa création, le Corps féminin des Volontaires Françaises, qu'elle décrit elle-même comme « le service des boniches », ces volontaires féminines étant si peu considérées et traitées inégalement par rapport aux volontaires masculins. Ainsi, le mouvement résistant adopte son propre plafond de verre : les femmes qui désirent combattre et endosser le costume militaire peuvent se trouver méprisées et rabaissées à des rôles genrés, auxiliaires, et doivent être dévouées au bien-être des soldats masculins. Le plafond de verre pose alors ses limites dans l'engagement résistant de certaines femmes souhaitant combattre par la force militaire, mais aussi, par conséquent, dans la reconnaissance, après-guerre, de celles qui se sont rendues à Londres en adoptant tous les risques associés à la Résistance, dont l'arrestation et l'incarcération.

L'engagement en clandestinité des résistants masculins semble aussi influencé par le cercle familial, et notamment la figure paternelle. D'autres intègrent le combat par le biais de leurs activités politiques, à l'image du Parti communiste, dont les membres, féminins ou masculins, sont nombreux à participer à la Résistance durant la guerre et l'Occupation. Seulement, dans leurs parcours résistants, les hommes étudiés sont davantage susceptibles d'accéder à de plus hautes fonctions, dans l'organisation du mouvement, à l'image de Joseph Piet, soldat au sein des FFL. Alors que les femmes résistantes étudiées sont chargées de missions discrètes et genrées, comme agent de liaison ou chargées d'héberger et d'entretenir les combattants de l'ombre, les fonctions déléguées aux résistants masculins étudiés semblent davantage légitimer leur place dans le mouvement. Marcel Langer, chef de la Résistance régionale est lui aussi incarcéré à Saint-Michel. Leo Gerhard, quant à lui, est chargé d'espionner l'Occupant en s'infiltrant dans son organisation. Le combat résistant s'inscrit comme un combat masculin, et la place donnée aux femmes dans la Résistance, qu'elle soit intérieure ou extérieure, en témoigne.

En conclusion, les parcours analysés démontrent que l'entrée en clandestinité répond à des démarches similaires, peu importe le genre d'un individu. Néanmoins, différents facteurs tendent vers l'engagement en Résistance : ils dépendent, dans cette étude de cas, des cercles proches, politiques et/ou familiaux. Mais, une fois au coeur du mouvement, les résistantes et résistants traversent-elle-s la même expérience ? Ou celle-ci diverge-t-elle selon le genre de l'individu ? Les hommes sont-ils plus légitimes à résister ? Au-delà de ces interrogations, en Résistance, ces femmes et ces hommes participent au même combat, nourrissent la même lutte, et en adoptent tous ses risques.

Une fois engagé·e au coeur du mouvement clandestin, le ou la résistant·e prend conscience de ses dangers. Le premier d'entre eux est l'arrestation, et généralement, s'en suit l'incarcération. À Toulouse, la maison d'arrêt du quartier Saint-Michel correspond dans la majorité des arrestations à la première étape d'un plus ou moins long parcours pénitentiaire. Afin de mieux appréhender l'expérience carcérale des résistant·e-s étudié·e-s, il semble d'abord nécessaire de mettre en lumière leur rapport à la prison, avant même leur incarcération à la maison d'arrêt toulousaine.

Suzanne Guiral, qui résiste aux côtés de ses parents, est partagée, du déclenchement de la guerre à l'année 1943, entre la crainte et l'espoir. En 1944, les activités résistantes de sa famille sont dénoncées par un milicien. Alors que la Gestapo s'apprête à fouiller leur maison, la mère de famille, consciente du danger qui les menace, s'attèle à faire disparaître la moindre trace de leur complicité avec la Résistance : « Devant mes yeux, s'inscrit encore la silhouette menue de ma mère s'affairant, avec la hâte d'une bonne ménagère en lutte avec la poussière, à l'inspection implacable et minutieuse de chaque pièce et de chaque tiroir. Rien n'a échappé à ses yeux inquisiteurs et, pendant plusieurs heures, elle s'est acharnée à faire disparaître les moindres témoignages suspects de notre activité secrète.¹¹⁶ »

Pour celles et ceux connaissant la ville de Toulouse ou résistant en son sein, la prison Saint-Michel est, pendant la guerre, connue pour enfermer dans ses cellules les membres du mouvement. À son arrivée à Toulouse, Leo Gerhard observe la prison

¹¹⁶ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 23.

Saint-Michel. Dans son témoignage, il écrit ses premières impressions à son sujet, en tant que résistant, conscient qu'il y serait enfermé si les autorités viennent à l'arrêter : « La Garonne franchie, nous passâmes devant un vaste bâtiment de briques rouges, entouré de hauts murs hérissés de miradors à chaque angle. Devant un portail de fer se tenaient, immobiles, deux sentinelles, le fusil à l'épaule. C'était, devait me dire Eugen, la forteresse Saint-Michel, une bâtisse du XIXe siècle, que les Allemands avaient réquisitionnée peu après leur arrivée à Toulouse pour en faire une prison. A côté de moi, une jeune fille murmura à son compagnon : "Jean est là depuis dix mois. Sa cellule doit être au troisième étage. On dit qu'on le torture. La nuit, on entend parfois des cris." Devant la porte s'étirait une longue file d'hommes âgés et de femmes, avec des baluchons et des cartons. "Ils essayent d'apporter du linge à leurs prisonniers, dit la fille. On les fait attendre pendant des heures." Si on me prend, me dis-je avec inquiétude, c'est là que j'atterrirai.¹¹⁷ » La vie en clandestinité s'accompagne de dangers, dont les membres de la Résistance doivent prendre conscience. Dans son témoignage, la résistante Alfonsina Bueno Ester raconte : « J'étais pertinemment consciente des dangers que j'encourais.¹¹⁸ » Mariée à un résistant, celui-ci est, durant la guerre, incarcéré à Saint-Michel puis déporté. Témoin de ces événements, Alfonsina se prépare au même destin : « Je me disais que je devais me préparer aussi à connaître le même sort, et cacher l'enfant.¹¹⁹ »

Conscient·e·s des risques entrepris par ces activités en Résistance, certains membres du mouvement adoptent ses dangers et en viennent à les accepter. Lorsqu'Angèle Bettini est arrêtée aux côtés de ses camarades, la jeune femme semble prête à faire face à son destin incertain : « Dire que j'ai eu peur à ce moment-là, ce serait faux. Vous savez, on s'attendait à tout. On se prenait pour des héros ! On était prêt à aller en prison et à assumer nos actes.¹²⁰ » Ce rapport à la prison en tant que membre clandestin de la Résistance résonne avec ce qui est exposé dans l'ouvrage *D'Italie et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Pierre Milza* : « Pour les plus militants des détenus, la prison est sans doute moins pénible dès lors qu'elle est vécue comme la conséquence prévisible d'un engagement.¹²¹ »

¹¹⁷ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., pp. 26-27.

¹¹⁸ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, op. cit., p. 121.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 122.

¹²⁰ Angèle Bettini Del Rio, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 23.

¹²¹ Marie-Anne Matard-Bonucci, Caroline Douki, Anne Dulphy, *D'Italie et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Pierre Milza*, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 47.

Cependant, la prison Saint-Michel n'est pas toujours le premier contact avec l'univers carcéral pour les résistantes et les résistants étudié-e-s, et peut ainsi sembler familier. Parmi les parcours résistants analysés, certains membres sont incarcérés en amont de leur passage à la maison d'arrêt toulousaine : les codes de l'environnement carcéral ne sont ainsi plus inconnus, mais ce dernier reste un environnement difficile et violent, accentué par le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de l'Occupation. Dans les années 1930, Jean Delattre résiste aux côtés des Espagnol-e-s. Il est ainsi arrêté et incarcéré à Barcelone : la prison espagnole apparaît comme son premier rapport au milieu carcéral. Résistant à Paris pendant la Seconde Guerre mondiale, Henri Dupont est arrêté et incarcéré dans la Vienne, mais parvient à s'évader. En 1942, avant son incarcération à Toulouse, Joseph Piet est arrêté et commence un long parcours pénitentiaire. D'abord incarcéré à Marseille, il est ensuite transféré à Montpellier, puis enfermé au début de l'année 1943 à Lyon. En janvier 1944, il est à nouveau transféré dans la prison marseillaise, puis, en mars, à Aix-en-Provence. Lors de sa formation en Angleterre aux côtés des FFL, Joseph Piet apprend « à ne jamais avouer, à nier l'évidence », méthode de déstabilisation qu'il exécute à chacun de ses interrogatoires, avec lesquels il semble presque se familiariser, tant l'univers carcéral et ses spécificités en temps de guerre ne lui sont plus inconnus¹²². Enfin, du côté des résistants masculins incarcérés à Saint-Michel, le parcours de Leo Gerhard, détaillé dans son témoignage, est lui aussi marqué par plusieurs incarcérations. Le résistant est arrêté à Castres, ville dans laquelle il est incarcéré avant son transfert à la maison d'arrêt de Toulouse. Mélanie Volle, est elle d'abord incarcérée à Montauban, où elle est arrêtée par la Gestapo. Alida Castaing, domiciliée à Agen, d'où elle résiste, y est arrêtée puis incarcérée, avant son transfert vers Toulouse. Par conséquent, avant de pénétrer les portes de la prison Saint-Michel, plusieurs résistant-e-s connaissent déjà plus ou moins l'univers carcéral. Ces parcours carcéraux analysés démontrent les difficultés auxquelles peuvent faire face les opposant-e-s au régime, la plupart du temps transféré-e-s à de multiples reprises, avant ou après leur passage à Saint-Michel.

En conclusion, ces femmes et ces hommes aux parcours étudiés sont soumis au contexte géopolitique des années 1930 en Europe, débouchant sur le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation nazie. Cependant, les

¹²² Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 83.

expériences de vie de chacun·e prennent en compte de nombreux facteurs, notamment de leur origine, mais aussi de leur âge au moment de leur arrestation, et donc de l'époque dans laquelle i·elle·s évoluent et se construisent. L'éducation diffère selon les parcours de vie, mais aussi selon le genre d'un individu — les femmes sont plus susceptibles d'être encadrées par la religion au cours de leur scolarisation. Dans une période encore très discriminante, avant la guerre, les femmes et les hommes étudié·e·s n'ont pas forcément accès aux mêmes études, et donc aux mêmes professions, la plupart du temps genrées. Tous ces éléments peuvent présenter des facteurs d'entrée en Résistance, tout comme la situation maritale, qui peut aussi être l'origine du choix de la clandestinité. À travers de multiples parcours de vie, parfois divergents, parfois similaires, ces femmes et ces hommes construisent individuellement, plus ou moins consciemment, leur vision du monde et de la société dans lesquels i·elle·s évoluent. Dans les années 1930, avec la montée en puissance des fascismes, de l'antisémitisme, ou au début de la guerre et de la collaboration, tou·te·s perçoivent face à ces événements l'engagement dans la Résistance comme une nécessité. Face à l'urgence, l'entrée en clandestinité bouscule les normes de genre : des femmes et des hommes incarnent le statut d'opposant·e·s politiques. Bien que représentant une minorité, les femmes participent au combat, en adoptant tous ses risques. À Saint-Michel, les résistantes sont des femmes aux divers parcours, d'ici ou d'ailleurs, jeunes ou moins jeunes, célibataires ou mariées. Plusieurs d'entre elles adoptent malgré elles les normes du système patriarcal dans lequel elles évoluent, en choisissant par exemple des rôles féminins, à l'image de la femme au foyer. Cette situation démontre que, malgré le fait que la résistante bouscule les normes de genre du combat clandestin, elle n'est pas forcément défenseuse du mouvement féministe et des débats qui en découlent. Cela interroge la vision de chacune au sujet de la liberté, porteuse de différents sens selon l'état d'esprit de la résistante. Cependant, pour chacune d'entre elles, le combat représente une urgence pour une victoire commune à toute la nation et son peuple, dans son entièreté. Ces femmes et ces hommes choisissent, sans forcément en prendre conscience, d'incarner le « héros collaboratif », et d'en adopter tous les dangers. Le rapport au monde, et par conséquent le rapport à la guerre, dépend du parcours de vie d'un individu. Néanmoins, les portraits étudiés se montrent assez divers et se rejoignent en un point : le désir de liberté, commun à l'être humain.

CHAPITRE 2

« Prisonnières. Nous étions prisonnières ! »

La répression de la Résistance à la prison Saint-Michel

Arrêté·e·s et incarcéré·e·s à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, les hommes et les femmes de la Résistance se retrouvent plongé·e·s dans un univers carcéral inconnu. Les détenu·e·s découvrent un monde violent, d'autant plus que la prison devient un outil de répression en temps de guerre. À Saint-Michel, quel sort est-il réservé aux résistantes et résistants ? Comment vivent-i-elle·s le quotidien au sein de la prison ? Diverge-t-il selon les quartiers, masculins et féminins ? De quelle manière les détenu·e·s politiques sont affecté·e·s par cet enfermement, pendant et après la guerre ?

1. La découverte d'un univers carcéral frappé par la guerre

Dès 1940, les autorités vichystes s'attèlent à l'arrestation de celles et ceux considéré·e·s comme les ennemi·e·s de l'État, et notamment les opposant·e·s politiques membres de la Résistance. L'arrestation correspond à la mise à l'écart de la société de ces individus jugés nuisibles. Une partie des résistantes et des résistants arrêté·e·s en dehors de Toulouse, dans la région du Midi, sont transféré·e·s dans des prisons ou des établissements réquisitionnés par les autorités pour procéder aux interrogatoires, avant leur incarcération à Saint-Michel.

Mélanie Volle raconte le jour de son arrestation à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne : « Ça on ne peut pas l'oublier, comme son anniversaire. Mais ce n'était pas un très bel anniversaire.¹²³ » Après avoir prononcé ces mots, le regard de Mélanie Volle se défait de sa gaieté. Ses yeux fixent le sol, le traumatisme lié à cette histoire semble intégrer la discussion et se traduire physiquement. Le 26 janvier 1942, Mélanie Volle se trouve dans une maison à Montauban, qu'elle occupe avec ses camarades résistants. Des policiers frappent à la porte. La résistante est arrêtée avec deux de ses camarades. Dans leur parcours en Résistance, les femmes et les hommes du combat sont conscient·e·s du danger de l'arrestation et s'y préparent : « Nous savons, dans notre groupe, que nous pouvons risquer notre vie. On savait qu'on peut nous battre. La première chose quand vous rentrez en illégalité, on vous dit "tu oublies les noms, parce que quand tu ne sais pas tu peux rien donner".¹²⁴ » Transférée

¹²³ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 00:37:50.

¹²⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 155.

dans un commissariat à Montauban, Mélanie Volle est torturée par trois ou quatre hommes venus de Toulouse. La résistante est exposée à la violence, aux coups et à l'injustice : « j'avais une telle haine que je ne savais pas qu'on puisse haïr comme ça.¹²⁵ » L'arrestation peut correspondre à une première confrontation aux techniques violentes utilisées par les autorités vichystes : « Ces hommes-là qui rigolaient mais ils en avaient marre après parce que je criais pas, que je ne disais rien et je leur ai craché dessus. Alors donc ça, un disait après “mais ça ne m'a même pas fait plaisir de la battre, elle ne pleure pas”.¹²⁶ »

Conchita Ramos est arrêtée en mai 1944 lors d'une rafle par la milice de Foix, en Ariège, aux côtés de sa mère et de sa cousine. Les résistantes sont transférées au lycée de la commune, établissement réquisitionné par les autorités. En son sein, Conchita subit des interrogatoires. Les trois femmes prennent conscience dès leur arrestation de leur statut de prisonnières politiques et du danger qui en émane. Dès leur arrivée au lycée de Foix, elles pensent être exécutées prochainement : « Des discussions dont nous n'entendions que des bribes, laissaient entendre que nous allions être fusillées en représailles de la mort du chef de trentaine.¹²⁷ » Après son arrestation, Conchita subit sept interrogatoires. Elle est frappée à coups de cravache. Lorsque Conchita Ramos évoque son arrestation et les sévices reçues, elle considère ne pas avoir été torturée : à Saint-Michel, elle a vu des femmes revenir d'interrogatoires couvertes de bleus, brûlées au chalumeau. Conchita considère que ce qu'elle a subi à Foix n'est pas comparable avec ce que ses voisines de cellules ont pu vivre à Saint-Michel. Néanmoins, dans ce lycée, à Foix, Conchita Ramos fait elle aussi face à la violence des autorités. Transférée par la suite à la prison de Foix, c'est en son sein que la résistante réalise le sens du mot liberté alors qu'elle en est privée : « Se retrouver seule entre quatre murs, c'est atroce.¹²⁸ » L'arrestation entraîne-t-elle la réalisation des risques entrepris ? Les détenu·e·s politiques prennent-elle·s conscience que leur futur est désormais incertain ? Que la violence et la mort guettent ?

Pour les membres de la Résistance arrêtés à Toulouse, la maison de la rue Maignac incarne une menace. Située au bout des Allées Frédéric Mistral, rue rebaptisée « rue des Martyrs » après la Libération, cette maison sert de siège pour les

¹²⁵ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, *op. cit.*, 00:45:41.

¹²⁶ *Ibid.*, 00:46:09.

¹²⁷ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 36.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 36.

autorités, mais aussi de lieu d'interrogatoires. Avant l'arrivée des Allemands, la police nationale siège rue du rempart Saint-Etienne, dans le centre-ville. Angèle Bettini est arrêtée par la Police Spéciale le 26 novembre 1940, à Toulouse : « À l'époque, on disait familièrement : "Il est aux remparts", pour dire que quelqu'un avait été arrêté.¹²⁹ » Angèle est interrogée toute la nuit, mais ne subit pas de violence physique. Elle est arrêtée aux côtés de camarades, tous masculins, qui eux, subissent la torture lors des interrogatoires : « C'est là qu'ils ont frappé les garçons. Quand on nous a conduits, Pétain venait de créer une police spéciale avec des policiers volontaires, qui ont battu les jeunes comme du plâtre. Yves était méconnaissable le lendemain de l'arrestation et j'ai vu Robert Caussat évanoui dans une pièce. On nous a ensuite emmenés rue Roquelaine. Une fois dans leurs locaux, pour m'impressionner et me faire fléchir, ils me changeait constamment de pièce et, à un moment j'ai aperçu Robert. J'ai spontanément voulu m'avancer vers lui, mais un policier m'a arrêtée net en me disant : "On va ailleurs". J'entendais les hommes crier, ils avaient 18, 20 ans, d'autres 17 ans à peine et j'entendais leurs cris à chaque fois qu'on les battait. Yves, mon fiancé était méconnaissable, il avait la tête pleine d'hématomes... Ça a vraiment été une nuit terrible.¹³⁰ »

Les femmes et les hommes de la Résistance arrêté·e·s et interrogé·e·s subissent-i·elle·s une différence de traitement selon leur genre ? Angèle Bettini échappe-t-elle à la torture parce qu'elle est assignée au genre féminin ? Peut-être n'est-elle pas torturée puisque, en novembre 1940, elle est la seule et première jeune femme arrêtée pour des faits de Résistance à Toulouse ? Si Angèle ne subit pas de violence physique, elle fait néanmoins face à la violence psychologique. Interrogée toute la nuit et transférée de pièce en pièce, la résistante fait face à des stratégies de déstabilisation. Témoin des tortures infligées à ses camarades de lutte, et parmi eux son fiancé, Angèle Bettini ressent, comme Mélanie Volle, de la haine face à ces injustices et la violence de ces arrestations : « Mais entre-temps, j'avais rencontré deux policiers que j'avais identifiés. Yves, qui avait été battu, ne se souvenait pas de leur physique. Mais moi je les avais vus, j'étais passée d'une pièce à l'autre et je les avais bien regardé. Était-ce dans l'espoir qu'un jour je les retrouverais ? Je n'en sais rien, je n'avais pas encore l'esprit de vengeance [...].¹³¹ » Plusieurs établissements

¹²⁹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 25.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 25-26.

¹³¹ *Ibid.*, p. 47.

s'imposent à Toulouse comme des lieux dans lesquels s'exerce la violence de l'État et de l'Occupant nazi. Les résistants incarcérés à Saint-Michel subissent-ils des arrestations plus violentes en raison de leur genre ? Sont-ils davantage soumis à la torture que leurs camarades féminines ? Sont-ils considérés comme les acteurs principaux de la Résistance par les autorités, entraînant ainsi une différence de traitement lors de l'arrestation ? Il est impossible d'affirmer ces hypothèses, étant donné la diversité des histoires recueillies, dans lesquelles des hommes comme des femmes ont fait face à des arrestations et des interrogatoires violents. Joseph Piet, membre de la Résistance au sein des Forces Françaises Libres, est arrêté par la Gestapo le 20 mai 1944 en Ariège. Après son arrestation, il est interrogé et torturé. Les violences subies lors de cet interrogatoire sont-elles en lien avec ses fonctions militaires ? Joseph Piet aurait-il été torturé s'il n'avait pas fait partie des FFL ? Ces hypothèses restent, elles aussi, impossible à confirmer.

Dans son témoignage, Leo Gerhard revient sur son rapport à l'arrestation avant d'être incarcéré à Saint-Michel. Lui aussi, comme la quasi-totalité des membres de la Résistance, est préparé à l'idée d'être arrêté par les autorités : « Je songeais parfois à une arrestation possible, mais, la plupart du temps, avec l'idée que cela ne m'arriverait pas.¹³² » Arrêté et enfermé à la caserne de Castres, dans le Tarn, Leo Gerhard angoisse de ce qui va lui arriver, et notamment des interrogatoires : « Finalement, j'en savais beaucoup trop sur notre travail et sur les camarades qui le dirigeaient. Je m'en rendais compte avec inquiétude. La règle des contacts avec une ou deux personnes seulement n'avait pas été respectée. Parce que je travaillais dans une importante Kommandantur et que j'avais à fournir des renseignements abondants, [...]. Si seulement on pouvait oublier à volonté ! La rue, le numéro de la maison, l'étage où habitait Eugen à Toulouse brûlaient en lettres de feu dans ma mémoire, alors que d'ordinaire j'ai un mal de chien à retenir ce genre de détails. Je me jurai de ne faire aucune déclaration, si minime soit-elle, quelle que soit l'atrocité des tortures, qui puisse entraîner l'arrestation de quelqu'un.¹³³ »

L'arrestation sonne comme un danger : chaque résistant·e connaît les risques encourus, les techniques de torture utilisées par les autorités et leur degré de violence. Comment réagir à ces supplices ? Comment protéger le mouvement et ses autres membres ? L'angoisse est familière à l'arrestation, qui exclut de la vie publique

¹³² Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 103.

¹³³ *Ibid.*, p. 171.

ces femmes et ces hommes, rendant leur futur incertain : « Qu'allait-il se passer ? D'autres interrogatoires ? Inutile de ruminer. De toute façon, ce n'était pas à moi de décider.¹³⁴ »

La prison Saint-Michel s'inscrit, dans la majorité des parcours étudiés, comme la première étape de leur incarcération : aucun·e résistant·e n'y est enfermé plus de deux ans, et la plupart sont par la suite transféré·e·s dans différents établissements pénitentiaires et/ou déporté·e·s, notamment en Allemagne. Alors, une fois les portes de la maison d'arrêt toulousaine pénétrées, que se passe-t-il dans l'esprit de ces résistant·e·s ? Que ressentent-i-elle·s ? Comment appréhendent-i-elle·s cette première expérience carcérale ? Quelle place donnent-i-elle·s à la peur, à l'angoisse ? Questionnée au sujet de ses premiers jours dans l'enceinte de la prison, Mélanie Volle déclare : « On réfléchit pas. Absolument pas. D'abord. Ensuite on réfléchit pour savoir comment on fait pour s'en sortir.¹³⁵ » Comment savoir ce qu'il va ensuite se passer ? Comment vont se dérouler les prochains jours ? Les propos de Mélanie Volle rejoignent ceux de Leo Gerhard lorsque ce dernier évoque ses premières pensées après son arrestation. D'abord, suivre les ordres des autorités, puisqu'aucun autre choix n'est possible, puis, comme l'explique Mélanie Volle, chercher une solution : elle raconte qu'une fois dans sa cellule, son espoir est de pouvoir écrire, de sorte à prendre contact avec la Résistance, à l'extérieur.

D'autres résistant·e·s expérimentent leurs premiers jours d'enfermement à Saint-Michel autrement. Lorsqu'elle est interrogée au sujet de son état d'esprit au moment de son incarcération, Angèle Bettini répond : « on se prend pour des jeunes importants.¹³⁶ » Âgée de 18 ans au moment de son arrestation, les propos d'Angèle Bettini posent la question suivante : le jeune âge d'un·e détenu·e politique influence-t-il les ressentis et les émotions au moment d'une première incarcération ? La jeunesse résistante est-elle plus inconsciente des dangers ? Ou bien les minimisent-elle ? Sans pour autant confirmer cette hypothèse, au vu de la pluralité des expériences de vie, des parcours résistants et carcéraux, les propos de Freddy Szpilvogiel, âgé lui aussi de 18 ans lors de son incarcération à Saint-Michel, semblent rejoindre ceux d'Angèle Bettini : « on ne se rendait pas compte de ce que c'était, [...]

¹³⁴ *Ibid.*, p. 173.

¹³⁵ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 155.

¹³⁶ Pierre Lasry, *Entretien avec Angèle Bettini*, Youtube, 27 septembre 2014, 00:03:03.

Jean Estebe quand il a écrit le livre sur moi, il m'a dit "est-ce que vous aviez peur ?" J'ai dit "non", pas parce que j'étais un héros mais c'est la jeunesse, 18 ans...¹³⁷ »

Dans son témoignage écrit, Leo Gerhard revient sur son premier jour à Saint-Michel, avant même la découverte de sa cellule et décrit avec précision le protocole auquel sont soumis-es les détenu-e-s. Escorté par un « sergent » présentant un papier au guichet afin de pénétrer dans la cour de la prison¹³⁸, Leo Gerhard raconte : « Dans la salle de garde, le sous-officier déposa ce qu'on avait trouvé dans mes poches, enveloppé dans du papier d'emballage. [...] On m'enleva les menottes et j'apposai ma signature sur un registre. Deux sous-officiers me fouillèrent minutieusement, sans rien trouver. Il n'y avait d'ailleurs rien à trouver. On me donna une couverture, une gamelle et une cuillère.¹³⁹ » Leo Gerhard continue son récit en évoquant la découverte de la prison Saint-Michel, de l'autre côté de sa grande porte verrouillée : « Pour la première fois, je voyais une grande prison de l'intérieur. Elle était construite en forme d'étoile, avec des escaliers de fer qui conduisaient à deux étages. A quatre reprises, le gardien se fit ouvrir des portes que l'on refermait à double tour derrière nous. J'essayais d'enregistrer le parcours.¹⁴⁰ » Les premiers pas des détenu-e-s dans l'enceinte de la prison les éloignent fatalement de la sortie, de la liberté — qui ne quittent dès lors plus leurs esprits. L'incarcération des prisonniers et des prisonnières est soumise à un protocole dont le résistant allemand fait part dans ses écrits.

Une fois poussé-e dans sa première cellule, le ou la résistant-e peut faire face à ses premières angoisses, à la crainte d'une exécution rapide, d'une mort prochaine. Suzanne Guiral et sa mère prennent conscience, une fois dans leur cellule, de leur nouveau statut et des dangers qui l'accompagnent : « s'imposa à notre esprit la réalité de notre situation. Prisonnières. Nous étions prisonnières ! [...] Demain ? Que serait-il pour nous ? Car nous devions envisager l'éventualité d'une exécution sommaire et matinale.¹⁴¹ » Les premiers jours à Saint-Michel riment avec la peur et l'angoisse : combien de temps est-il possible de survivre dans un environnement si menaçant ? Si certain-e-s détenu-e-s politiques connaissent, de par leur expérience dans la Résistance, les règles de l'univers carcéral, notamment en temps de guerre, d'autres,

¹³⁷ Pierre Lasry, *Entretien avec Freddy Szpilvogiel*, Youtube, 28 septembre 2014, 00:04:06.

¹³⁸ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 181.

¹³⁹ *Ibid.*, pp. 181-182.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 182.

¹⁴¹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 28.

incarcéré·e·s pour les mêmes faits, peuvent les ignorer. Pendant la guerre, Concepción Taratiel accueille chez elles des membres du mouvement résistant, son mari étant un des leurs. Arrêtée et incarcérée pour sa complicité, elle raconte son entrée à Saint-Michel, qui la tétanise : « Je suis entrée en prison avec très peu d'expérience politique. Pour la première fois, je devais affronter une situation aussi dure. Je me suis mise à pleurer.¹⁴² » Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'incarcération bouleverse, terrifie. Les résistant·e·s semblent voir leur liberté disparaître, et ce sentiment peut se traduire matériellement, lorsque les détenu·e·s doivent rendre leurs objets « dont le moindre était une parcelle de [leur] bonheur perdu »¹⁴³. La signature du registre, la dépossession de ses biens, marquent un bouleversement, autant émotionnel que physique et matériel : comment retrouver la liberté, ce « bonheur perdu » ? Quel goût la vie d'après aura-t-elle ? Y'aura-t-il un après Saint-Michel ?

La découverte de la prison Saint-Michel, de l'enfermement en cellule, des premiers ressentis, dépendent par conséquent de la personnalité de la résistante ou du résistant incarcéré·e. Il ou elle est plus ou moins conscient·e des menaces auxquelles il ou elle est confronté·e, ressent ainsi plus ou moins de l'angoisse ou de la sérénité.

Plongé dans un contexte politique et militaire ultra-violent, Saint-Michel expose ses détenu·e·s politiques à de multiples techniques de déstabilisation et de manipulation, que certain·e·s découvrent — bien que les membres de la Résistance soient conscients des méthodes utilisées contre eux par les autorités. À Saint-Michel, les résistant·e·s peuvent subir un premier interrogatoire, dès leurs premiers jours d'enfermement. À son arrivée dans la maison d'arrêt, Joseph Piet est ainsi soumis à un interrogatoire, auquel il est préparé grâce à son parcours aux sein des FFL : « Comme toutes les autres fois j'ai été interrogé par des Français. Lors de ma formation en Angleterre, on nous avait appris à ne jamais avouer, à nier l'évidence ; j'ai dit que je fuyais la France pour échapper au STO. J'ai eu la chance que les Allemands n'aient jamais rien su de moi.¹⁴⁴ » À Saint-Michel, les résistant·e·s incarcéré·e·s subissent-i-elle·s plus ou moins des interrogatoires selon leur statut au sein du mouvement ? François Verdier, figure de la Résistance régionale, est

¹⁴² Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, op. cit., p. 328.

¹⁴³ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 32.

¹⁴⁴ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 83.

régulièrement escorté rue Maignac pour des interrogatoires. Mélanie Volle subit elle aussi des interrogatoires, à l'image de Liliane Simonetta. Mais parfois, les résistant·e·s détenu·e·s ne sont pas soumis aux interrogatoires, ni dans des locaux occupés par les autorités, ni à Saint-Michel. Par conséquent, les interrogatoires semblent se tenir de manière arbitraire : ces derniers concernent tout autant des femmes que des hommes, au statut plus ou moins important et haut placé dans l'organisation de la Résistance.

Les résistant·e·s soumis·es à la violence découvrent l'horreur : la torture est une arme pour les autorités françaises et allemandes. Pendant la guerre, Saint-Michel devient ainsi un lieu de torture pour les opposant·e·s politiques. Le cinquième jour de son incarcération, Leo Gerhard subit des violences lors d'un interrogatoire. Dans une grande cellule, le résistant fait face au capitaine allemand Wächtler, un officier de sécurité de la *Transportkommandatur*, accompagné de deux SS : « La peur me coupait le souffle. Ne rien dire des adresses.¹⁴⁵ » Pour obtenir ces dernières, Wächtler utilise la violence, la torture, afin de déstabiliser son adversaire, lui soutirer des informations au sujet du mouvement auquel il appartient. Face à son silence, un des deux SS le frappe d'un coup de poing : « Je crus que ma tête allait éclater. Je voyais tout noir. J'étais tombé sur le sol sans savoir comment.¹⁴⁶ » Quelques secondes plus tard, le second SS le frappe d'un coup dans l'estomac et d'un autre sur la nuque : « J'avais un goût de sang dans la bouche. Le pire, c'était que je ne pouvais plus respirer. Les coups, maintenant, pleuvaient de tous les côtés. Je gisais recroquevillé sur le plancher. Des coups de bottes me fripaient les côtes. Ils vont me tuer, pensais-je. Ma peur redoubla quand je vis Wächtler, rouge de colère, ouvrir et refermer la bouche à plusieurs reprises. Il parlait ou criait, mais je n'entendais rien. Ils m'avaient rendu sourd.¹⁴⁷ » Alors que sa tête « semblait être devenue indépendante de [son] corps et tombait vers le sol »¹⁴⁸, un sous-officier et un lieutenant entrent dans la cellule et s'adressent au capitaine Wächtler : « Mon capitaine, dit le lieutenant, vous n'avez pas le droit de faire ça ici. Je vous répète que nous avons des règlements stricts. Les interrogatoires "renforcés" ne peuvent avoir lieu qu'en dehors de la prison et vous devez, pour le faire, avoir une autorisation spéciale.¹⁴⁹ » Les tortures et interrogatoires violents, semblent devoir se tenir, selon le règlement officieux

¹⁴⁵ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 194.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 194.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 194.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 195.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 196.

commun aux autorités dont seul le témoignage de Leo Gerhard fait part, à l'extérieur de la prison Saint-Michel, à l'image de la maison rue Maignac. C'est ce que précise un gardien à Leo Gerhard lorsque ce dernier est emmené pour cet interrogatoire : « L'interrogatoire ne sera pas trop dur. Tant que ça se passe ici, à la prison... Ça devient parfois mauvais quand on vous conduit dehors...¹⁵⁰ » Le témoignage de Leo Gerhard démontre que les décisions et actes entrepris par les autorités dans l'enceinte de la prison peuvent être arbitraires.

Dans les années 1930, Eva Forrest résiste contre le régime de Franco, en Espagne. Lors d'une commission médicale d'Amnesty Internationale, elle revient sur son expérience face à la torture et les méthodes utilisées pour soumettre psychologiquement la victime : « Généralement l'isolement arrive après une phase de torture physique. On n'en croit pas ses yeux... J'étais presque heureuse... Puis arrive le désespoir, l'épuisement et la sensation de vie, où ce qui peut advenir alors est imprévisible. On aspire à parler. Le passé prend forme de crise. Il revient, obsédant. Le présent paraît acceptable. Vous cédez petit à petit à l'interrogateur. Il devient un homme bon, bienveillant, presque un ami. Vous subissez une transformation inimaginable.¹⁵¹ »

Durant la Seconde Guerre mondiale, à Saint-Michel, la torture s'illustre aussi par l'isolement. Leo Gerhard, suite à son interrogatoire, est à son tour isolé dans les caves durant six jours. Il se retrouve dans une « misérable cellule, toute petite »¹⁵², sans lumière et dans laquelle au sol s'étend seulement une paille. Défiguré et affaibli par cette entrevue avec le capitaine Wächtler, Leo Gerhard découvre par les dires du gardien qui l'escorte dans sa nouvelle cellule que les caves sont réservées aux détenu·e·s « qui revenaient "marqués" d'un interrogatoire », comme pour dissimuler le degré de violence perpétrée. Ainsi, la prison Saint-Michel semble être réorganisée, au rythme de la guerre et des besoins des autorités. Mais à Saint-Michel la menace est partout : les détenu·e·s issu·e·s de la Résistance découvrent au fil de leur détention que les interrogatoires les plus violents se déroulent à l'extérieur de la prison. Leo Gerhard en témoigne : « Le vieux sous-officier avait sans doute raison. Il y avait pire à la prison Saint-Michel. J'ai rencontré plus tard des détenus qui étaient passés par les

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 192.

¹⁵¹ Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes : psychologie de la torture*, Odile Jacob, 1999, p. 27.

¹⁵² Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 196.

chambres de tortures de la Gestapo, rue Maignac. Ils en avaient tous bavé bien plus que moi.¹⁵³ »

Ces témoignages au sujet de la torture et des violences subies interrogent : à Saint-Michel, les femmes sont-elles autant soumises à la violence et à l'horreur que les hommes ? Parmi les sources disponibles, des femmes racontent leurs expériences face à aux autorités : Élise Camboulives, incarcérée de juin à octobre 1943 rapporte avoir été interrogée et maltraitée¹⁵⁴. Dans sa cellule, Conchita Ramos est témoin des tortures infligées aux résistantes détenues : après des interrogatoires, certaines reviennent couvertes de bleus, brûlées. María Conchita Ferrer est quant à elle incarcérée à Saint-Michel durant quatre mois. Elle y apprend les activités résistantes de son mari qui fabriquait des faux papiers d'identité sans que son épouse soit au courant. Le jour où le mari de María Conchita Ferrer est arrêté à Toulouse, dans la rue, les autorités se rendent ensuite à son domicile : « ils ont immédiatement frappé à notre porte et m'ont arrêtée. Ils m'ont emmenée en prison et m'ont battue parce que je ne voulais pas dire où étaient les compagnons de mon mari. Je leur disais que je ne savais rien...¹⁵⁵ » L'histoire de María Conchita Ferrer démontre que, durant la guerre, des femmes peuvent être arrêtées, emprisonnées, torturées et déportées — María Conchita Ferrer est, après son passage à Saint-Michel, déportée en Allemagne, à Ravensbrück — pour le simple fait d'être mariée à un opposant politique. Par conséquent, les prisonnières politiques détenues à Saint-Michel subissent elles aussi des interrogatoires violents durant lesquels elles sont parfois soumises à la torture.

Sans même subir d'interrogatoire, les femmes et les hommes incarcéré·e·s peuvent être témoins des tortures infligées à leurs camarades de lutte lorsque ceux-ci reviennent d'interrogatoires défigurés : cela alimente la peur et la déstabilisation. Conchita Ramos, face à l'état de ses co-détenues, redoute l'interrogatoire, et a peur de céder et de parler sous la torture¹⁵⁶. M. Hêmeury, résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, déclare au cours de l'émission de télévision réalisée par Jean-Marie Cavada sur le « devoir de mémoire » en juin 1993 : « Quand on a été torturé, on ne se sent plus chez soi sur terre.¹⁵⁷ »

¹⁵³ *Ibid.*, p. 197.

¹⁵⁴ Association départementale de la Haute-Garonne les Filles et Fils des Tués — Mort pour la France, Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, *Le regard des pupilles, 39-45*, op. cit., p. 57.

¹⁵⁵ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, op. cit., p. 158.

¹⁵⁶ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 39.

¹⁵⁷ Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes...*, op. cit., p. 25.

La torture déstabilise la victime, jusqu'à parfois la détruire, la déshumaniser. Mais ce n'est pas la seule technique utilisée par les autorités à Saint-Michel pour déstabiliser les détenu-e-s politiques. La grande majorité, si ce n'est la totalité, est sans cesse transférée de cellule en cellule, tout au long de la détention : leur environnement carcéral est ainsi continuellement bouleversé. Leo Gerhard rapporte : « J'avais imaginé que je séjournerais longtemps avec Charlie. Je ne savais pas encore que dans une grande prison on ne reste jamais dans la cellule où l'on a été enfermé à l'arrivée.¹⁵⁸ » Dans son témoignage, Suzanne Guiral revient elle aussi sur ces transferts de cellule en cellule. Elle raconte qu'elle et ses co-détenues sont « bousculées par [leur] surveillante, ahuries par les coups et l'inconnu.¹⁵⁹ » Ces quelques exemples de stratégies de déstabilisation sont marquées par la violence, la cruauté, l'instabilité : les prisonniers et prisonnières politiques deviennent vulnérables, soumis-es aux autorités pénitentiaires et militaires.

Suzanne Guiral revient sur une autre forme de torture : la faim. Au cours de la guerre, dans les prisons et à Saint-Michel, la faim fait rage chez les détenu-e-s. La privation de nourriture peut être considérée comme une stratégie de déstabilisation. Après la guerre, Suzanne décrit la faim comme outil de torture : « C'est la sensation que votre organisme, privé de toute substance vitale devient fluide et immatériel et que la mort qui guette, jour après jour, se rapproche, pour finalement vous terrasser sans que vous puissiez tenter la moindre défense. La faim n'est pas une torture spectaculaire. C'est, en tout cas, le moyen d'abaissement le plus infaillible et le plus inhumain.¹⁶⁰ »

Dans un quotidien carcéral violent et soumis à des stratégies de déstabilisation inhumaines, les hommes et les femmes de la Résistance semblent faire face aux mêmes traitements. Il est alors intéressant d'interroger l'existence d'une violence genrée à Saint-Michel. Résistantes et résistants sont-ils-elles, à l'inverse, égales et égaux face à la violence ? Les autorités agissent-elles différemment selon le genre de l'opposant-e politique ? À Saint-Michel comme en société, les femmes interrogées semblent avoir conscience d'une possible vulnérabilité face à un homme dominant, de par son genre mais aussi de par son pouvoir. Interrogée à ce sujet, Angèle Bettini

¹⁵⁸ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 186.

¹⁵⁹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 32.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 47.

revient sur son transfert entre le camp de Récébédou et celui de Rieucros, quelques temps après son incarcération à la maison d'arrêt toulousaine : « Surtout que pendant le transfert, j'étais très attentive, parce que je ne veux pas dire que je risquais le viol, mais je risquais des attouchements. Des gendarmes. Toujours un gentil et un méchant. Enfin, un alcolo, parce qu'ils avaient une bonbonne de vin et il buvait du vin à tire-larigot [...].¹⁶¹ » Face à une autorité formée à déstabiliser — jusqu'à détruire — un être humain, les femmes peuvent être soumises à une violence genrée, caractérisée par exemple par le viol ou les attouchements. Néanmoins, dans une période durant laquelle le genre humain est méprisé, des hommes aussi peuvent hypothétiquement être victimes de violences sexuelles. Cependant, aucune violence sexuelle sur un résistant n'est recensée parmi les sources à la prison Saint-Michel. Les violences sexuelles peuvent néanmoins concerner les femmes résistantes tout comme les hommes résistants, même si les femmes sont, de par leur genre, plus exposées à des sévices sexuels banalisés par le patriarcat, et les hommes victimes de ces violences sont peut-être plus susceptibles de les minimiser et de les taire, expliquant hypothétiquement le silence des sources. Lors de notre rencontre, j'ai pu interroger Mélanie Volle au sujet d'une possible violence genrée perpétrée pendant la guerre à Saint-Michel. Elle, n'a été ni victime ni témoin de violences sexistes et sexuelles au sein de la prison, mais mentionne d'elle-même qu'une violence visant spécifiquement les femmes a pu être commise pendant la guerre à Saint-Michel, en faisant référence à des violences sexistes qu'elle-même a subies au début de la guerre par un agent de la Gestapo¹⁶². Parmi les sources, rares sont les témoignages recensant l'exemple d'une violence genrée visant les femmes résistantes. À Saint-Michel, Conchita Ramos est témoin de violences et tortures sexistes infligées à ses camarades de cellule : « Heureusement, ils ne nous ont pas torturées. Ils ne nous ont pas fait ce qu'ils ont fait à une jeune fille qui se trouvait dans notre cellule. Elle, oui, ils l'ont torturée. Car ils lui ont mis des électrodes sur les seins et ils sont devenus complètement noirs. La pauvre, elle se tenait dans un coin, comme un animal, incapable de la moindre réaction.¹⁶³ » Les résistantes sont-elles autant torturées que les résistants ? À Saint-Michel, et plus largement dans les prisons françaises, les hommes et les femmes de la Résistance semblent subir une égalité de traitement face à la violence¹⁶⁴. Cependant,

¹⁶¹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 54.

¹⁶² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 163.

¹⁶³ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 292.

¹⁶⁴ Corinne Jaladieu, « Résistances en prison », *Criminocorpus* [En ligne], Justice et détention politique, 2014, pp. 81-97.

peut-être que les résistants sont plus susceptibles d'être torturés que les résistantes, notamment au début de la guerre, au moment des premières arrestations. Mais au fil de la guerre, les témoignages démontrent que les membres du mouvement, peu importe leur genre, subissent de manière assez égale la torture et les stratégies de déstabilisation, de destruction. Mais d'autres rares témoignages prouvent l'existence d'une violence spécifique visant les femmes résistantes, dont le corps féminin devient la cible, à l'image des seins, selon le témoignage de Conchita Ramos. Le silence des sources ne permet pas de répondre à ces questionnements autour des violences sexuelles, mais de par l'existence des témoignages cités précédemment, il est possible d'avancer l'hypothèse d'une violence genrée visant spécifiquement les femmes à Saint-Michel, et les résistantes.

En ces temps de guerre et d'Occupation, la prison Saint-Michel n'est plus un lieu où la justice et le droit règnent. Dans son ouvrage, Leo Gerard évoque avoir été témoin d'une grande complicité entre les autorités et les criminels incarcérés au sein de la maison d'arrêt, démontrant une nouvelle fois le comportement arbitraire et caché des officiers. Après un énième transfert de cellule, le résistant se retrouve enfermé aux côtés de trois hommes incarcérés pour des crimes de droit commun : « Au cours des années, le milieu était devenu l'allié principal du SD et de la Police de sécurité. La Gestapo recherchait partout des gens qui avaient été condamnés. Ses agents recrutaient jusque dans les prisons des assassins, des voleurs, des proxénètes parfois frappés de lourdes peines. Partout, les hauts officiers de la SS et les criminels travaillaient main dans la main. Parmi les nombreux condamnés dont se servait la Gestapo, des hommes de main, des "caïds", des chefs de bandes, disposaient de chambres de torture et de gardes du corps. Certains, comme le sinistre Lafont, à Paris, avaient même été nommés officiers de la SS et obtenu la nationalité allemande. René parlait de lui comme du "patron". [...] Mes trois compagnons de cellule regrettaient de ne pas encore appartenir au cercle des élus qui avaient reçu leur carte du SD et avaient droit au port du pistolet. Ceux qui détenaient ce privilège obtenaient des primes pour chaque homme, femme ou enfants juifs qu'ils livraient à la Gestapo. Les récompenses étaient encore plus élevées pour les Résistants.¹⁶⁵ »

¹⁶⁵ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 189.

En définitive, l'incarcération à la maison d'arrêt toulousaine laisse place à la découverte, étant donné que la majorité des résistantes et des résistants enfermé·e·s ne connaissent aucun environnement carcéral, bien que la plupart y sont préparé·e·s au vu des risques encourus. Derrière les barreaux, les détenu·e·s étudié·e·s doivent faire face à de nouveaux ressentis et sentiments. La vie et la mort n'ont plus le même goût qu'auparavant. Ces femmes et ces hommes découvrent la perte de liberté qui va de pair avec la vulnérabilité, accentuée par la torture et toutes ces stratégies de déstabilisation utilisées par les autorités. Au quotidien, s'ajoute pour les femmes résistantes une violence genrée, les visant spécifiquement. Celle-ci s'impose déjà en société, en temps de paix : elle s'immisce alors naturellement au sein des prisons, et à Saint-Michel.

2. Un quotidien bouleversé

À Saint-Michel, les résistantes et les résistants tentent de s'adapter à leur nouvel environnement et de survivre à ses spécificités, liées au contexte politique et militaire de ces années 1940. Exclu·e·s de la société, pour les résistant·e·s, le temps semble en suspens, l'avenir, incertain. Mais, derrière les barreaux, la vie continue : à quoi ressemble ce quotidien carcéral ? À quel point la guerre l'affecte-t-elle ? Comment les détenu·e·s s'organisent-elle·s au sein d'une même cellule ? Comment construire une vie sociale et affective dans ce cadre si violent ? Enfermé·e·s dans une même petite cellule, prisonniers et prisonnières construisent différents types de relations. Celles-ci divergent-elles selon le genre des détenu·e·s ?

Le quartier 5, seul quartier féminin de la prison Saint-Michel enferme dans ses cellules des prisonnières politiques et des prisonnières de droits communs. Dans les quartiers masculins, résistants et détenus de droits communs sont eux aussi mélangés, et partagent parfois les mêmes cellules. Au quartier 5, Angèle Bettini est enfermée aux côtés de détenues de droits communs mais fait rapidement la rencontre de Léa Rosenstein, une résistante détenue dans sa cellule¹⁶⁶. Mélanie Volle revient sur les prisonnières enfermées avec elle : à son arrivée, la résistante se retrouve aux côtés d'environ 60 femmes, dont beaucoup d'entre elles sont incarcérées parce que leur frère ou leur mari est membre de la Résistance, à l'image de María Conchita Ferrer, dont l'histoire a été mentionnée plus tôt. Alors, dans un environnement aussi hostile, quelle confiance les détenues politiques s'accordent-elles ? Partagent-elles de la méfiance, les unes envers les autres ? Plongées dans ce contexte de guerre, les prisonnières évoluent dans une atmosphère angoissante et violente, pouvant engendrer de la méfiance, notamment entre elles. Mélanie Volle rapporte avoir assisté à des disputes, des « luttes continues »¹⁶⁷ avec les prisonnières de droits communs, notamment concernant l'accès au peu de matelas disponibles dans la cellule.

Pendant la guerre, en prison et à Saint-Michel, les résistants et résistantes doivent se méfier des « moutons », compagnons ou compagnes de cellules susceptibles de rapporter aux autorités les actions et/ou paroles des opposant·e·s politiques. Conchita Ramos raconte que pour ne pas éveiller les soupçons des

¹⁶⁶ Pierre Lasry, *Entretien avec Angèle Bettini, op. cit.*, 00:04:10.

¹⁶⁷ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 156.

moutons, les résistantes prisonnières répètent sans cesse qu'elles ne savent pas pourquoi elles sont incarcérées¹⁶⁸. À son arrivée à Saint-Michel, Concepción Taratiel reconnaît dans la cellule Nieves Castro, une résistante avec qui elle a partagé certaines missions. Mais, ayant conscience du danger représenté par les moutons, Concepción Taratiel n'ose pas lui adresser la parole, « par crainte »¹⁶⁹. Dans les cellules des quartiers masculins, les hommes se méfient aussi de leurs co-détenus. Le septième jour après son arrivée à la prison toulousaine, Leo Gerhard est à nouveau transféré dans une cellule dans laquelle se trouvent déjà trois hommes qui paraissent de prime abord hostiles au résistant après l'avoir entendu discuter en allemand avec le gardien. Plus tard, les trois prisonniers découvrent qu'ils partagent tous en réalité un point commun : leur appartenance aux Faucons Rouges, mouvement de jeunesse politique, et laissent ainsi s'éloigner la méfiance¹⁷⁰.

Une fois les premières barrières tombées, les soupçons envolés, les prisonnières et prisonniers politiques laissent place à la confiance et à la solidarité. Au quartier 5, la sororité lie les détenues. Au cours de sa détention à Saint-Michel, Mélanie Volle attrape froid et tombe malade. Une de ses co-détenues lui propose alors de lui tricoter une culotte chaude, un geste qui la marque, touchée par cette solidarité : « Alors on a défait le pull-over et puis, le pain qu'on recevait c'était souvent avec un morceau de bois parce que ça pesait pendant la journée, un morceau de pain, et puis avec ça elle tricotait. Je l'ai gardé [en mémoire] pendant longtemps ça, parce que ça c'était quelque d'incroyable, de la solidarité.¹⁷¹ » Dans un entretien, Jacqueline Croisille, la petite-fille d'Alida Castaing, évoque à son tour la solidarité entre les détenues : lorsque sa grand-mère raconte son incarcération à Saint-Michel, elle lui parle « surtout de solidarité entre les femmes »¹⁷². Jacqueline garde en souvenir d'Alida des napperons qui lui sont donnés pendant son enfermement à la maison d'arrêt par d'autres femmes détenues. Dans son témoignage, Suzanne Guiral décrit les détenues avec qui elle partage ses différentes cellules. À son arrivée, la résistante s'en méfie d'abord. La méfiance semble même naturelle pour les prisonnières et prisonniers politiques, au vu du contexte : « Quel est le Français appréhendé par la Gestapo et mis en présence d'inconnus, a priori suspects, qui n'a

¹⁶⁸ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 39.

¹⁶⁹ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, op. cit., p. 328.

¹⁷⁰ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 202.

¹⁷¹ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 01:09:00.

¹⁷² Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 170.

pas cherché dans la simulation d'une innocence éclatante la seule défense qui lui reste ?¹⁷³ » Mais plus tard, la résistante connaît elle aussi la solidarité entre femmes, la sororité avec ses co-détenues, elles aussi résistantes : « Quelques heures plus tard, c'est d'un rire sincère et avec une supériorité comique de vieilles habituées, que nous assistions à l'arrivée simultanée d'autres femmes, dont deux, pendant cinq semaines, allaient partager notre sort et nous révéler la douceur confiante de la camaraderie née à l'ombre des mêmes barreaux.¹⁷⁴ » Suzanne Guiral mentionne le rôle entrepris par sa mère, enfermée à ses côtés, qui « pour toutes, savait être l'amie, la maman, celle qui, d'un mot, interrompt un silence dangereux et trop lourd de pensées douloureuses, celle qui écoute sans se lasser, celle qui, d'une main douce, étanche les larmes et apaise les sanglots déchirants et roques qu'un instant d'abandon laisse échapper.¹⁷⁵ » Au quartier 5, dans l'obscurité des cellules, la sororité sauve, apaise un quotidien difficile et violent : « C'est ainsi, dans l'espace restreint de notre cellule, illuminée par notre amitié confiante et notre vivant espoir, que coulait le temps.¹⁷⁶ »

Dans un environnement carcéral aussi rude, dénué de douceur, quelle place reste-t-il pour la sensibilité ? Celle-ci, dans ces témoignages au sujet de la solidarité, de la sororité, est davantage présente dans les discours tenus par les résistantes que par les résistants. La solidarité, la douceur entre les détenu·e·s permet de tendre vers un quotidien carcéral un peu moins froid et brutal. Celles-ci peuvent aussi se ressentir au travers des discussions partagées entre co-détenu·e·s. Dans un entretien, Freddy Szpilvogiel rapporte qu'une bonne ambiance régnait dans sa cellule¹⁷⁷. Mélanie Volle tente d'apporter de la joie autour d'elle, notamment lors des rares sorties dans une des cours de la prison, durant lesquelles elle en profite pour enseigner la gymnastique à ses co-détenues : « En été, je leur disais : “Là maintenant, vous fermez les yeux, vous parlez pas, vous vous détendez et vous rêvez que vous êtes sur la Côte d'Azur”. Voilà, alors ça c'était, on faisait de la gymnastique.¹⁷⁸ » Même enfermées dans une cellule, la joie habite encore parfois les discussions, en témoigne Mélanie Volle : « Vous voyez même là, on a des moments où on peut rigoler quand on est jeune, même quand c'était pas des situations pour rigoler.¹⁷⁹ »

¹⁷³ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 31.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 31.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 34.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 35.

¹⁷⁷ Pierre Lasry, *Entretien avec Freddy Szpilvogiel*, op. cit., 00:00:30.

¹⁷⁸ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 01:02:00.

¹⁷⁹ *Ibid.*, 01:05:02.

Dans sa première cellule, Leo Gerhard rencontre un Américain nommé Charlie, avec qui il souhaite améliorer son anglais, et lui apprendre en échange l'allemand ou le français. Pour le résistant, c'est une « chance [qu'ils aient été] mis dans la même cellule.¹⁸⁰ » Discussions et bavardages riment avec partage de connaissances diverses. Pour Suzanne Guiral, bavarder entre co-détenues sert à « combler le lent étirement des heures.¹⁸¹ » Tout au long de son témoignage, Suzanne mentionne de manière détaillée les femmes qu'elle rencontre tout au long de sa détention, à Saint-Michel comme à Ravensbrück. Elle précise leur nom, certaines caractéristiques propres à chacune d'entre elles, et, plus largement, ce qu'elle retient de ces rencontres, de ces femmes qui l'ont marquée. Peut-être est-elle aussi soucieuse de leur mémoire ? En détention, les relations sociales entre personnes incarcérées semblent nécessaires à celles-ci, plongées dans un environnement dénué d'humanité, marqué par la violence et la brutalité. Entre co-détenues, l'expérience politique et carcérale se transmet : certain·e·s apprennent à d'autres les fonctionnements de la prison. De plus, il est à noter que pour les résistants et résistantes étudié·e·s, la prison reste un milieu aux mécanismes méconnus voire inconnus : la plupart des membres de la Résistance arrêtés et incarcérés vivent leur première expérience carcérale. Entre résistantes, entre résistants, les connaissances se transmettent et permettent leur organisation, comme en témoigne Concepción Taratiel lorsque cette dernière revient sur son arrivée à Saint-Michel : « En regardant autour de moi dans la cellule, j'ai vu plusieurs détenues et parmi elles, Nieves Castro que je connaissais car elle était venue plusieurs fois chez moi en mission de contact, et Dolores, la femme de celui qui nous a donnés à la police. Je regardais Nieves mais je n'osais rien dire par crainte qu'il puisse y avoir un mouton. Mais, comme Nieves avait déjà passé quelques jours dans la prison et qu'elle connaissait le terrain, c'est elle qui s'est approchée de moi et immédiatement, notre collectif s'est organisé avec Nieves, Dolores et moi dans la même cellule. Et les paquets que nous recevions étaient partagés dans le collectif.¹⁸² » En effet, « Paradoxalement, en regroupant les politiques [...], l'administration pénitentiaire favorise la reconstitution de sociabilités politiques.¹⁸³ » Dans sa cellule, Mélanie Volle, membre du Parti communiste autrichien, participe à des débats

¹⁸⁰ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 184.

¹⁸¹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 31.

¹⁸² Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, op. cit., pp. 328-329.

¹⁸³ Marie-Anne Matarad-Bonucci, Caroline Douki, Anne Dulphy, *D'Italie et d'ailleurs...*, op. cit., p. 47.

politiques avec ses co-détenu·e·s résistantes et instruit parallèlement les prisonnières de droits communs au sujet de la politique et du fonctionnement de la société¹⁸⁴.

Leo Gerhard, quant à lui, se voit enseigner le fonctionnement de la prison Saint-Michel et ses spécificités en temps de guerre. Deux co-détenus lui apprennent que les condamné·e·s à mort sont emmené·e·s de nuit de la prison au champ d'exécution, « et qu'avant le lever du jour on les conduisait à une vieille forteresse, aux portes de la ville. Question de sécurité. Quelques mois auparavant, un camion chargé de condamnés avait été attaqué, en plein jour, dans les rues de Toulouse. L'affaire aurait pu se renouveler. C'est pourquoi, depuis, les exécutions avaient lieu avant le lever du couvre-feu.¹⁸⁵ » Les observations et connaissances sur le fonctionnement du milieu carcéral et des autorités françaises et allemandes se transmettent entre détenu·e·s résistant·e·s. Leo Gerhard échange avec ses co-détenus au sujet des procès, des camps, etc. Au fil du temps et de sa détention, le résistant commence à son tour à connaître l'organisation de la maison d'arrêt et l'enseigne aux nouveaux arrivants : « Ce nouveau camarade avait dû être fortement maltraité. Après la dernière ronde, je l'appelai. Il demanda à voix basse si les gardiens pouvaient nous entendre. Je le rassurai. Il posa toute une série de questions sur la prison.¹⁸⁶ » Plus tard, ce même co-détenu lui fait part d'autres interrogations et lui demande « avec insistance ce qui se passait à la prison. Y avait-il eu des tentatives d'évasion ? Comment sont disposées les ailes du bâtiment ? Quelle hauteur ont les murs de l'enceinte ? Vous met-on toujours les menottes quand on va aux interrogatoires ? Il songeait, de toute évidence, à s'évader.¹⁸⁷ »

Si la prison Saint-Michel, comme toutes les prisons, dispose d'espaces genrés dans lesquels les prisonnières et les prisonniers sont séparé·e·s dans différents quartiers pénitentiaires, sont-elle·s tout de même susceptibles de s'apercevoir, de s'entendre, de se croiser ? Dans ses écrits, Joseph Piet revient sur la présence de prisonnières dans son quartier masculin : « Nous apprenons la nouvelle du débarquement à la prison Saint-Michel. C'est du délire. Des prisonnières, qui vont chaque jour à la Gestapo comme femmes de service, nous apportent le soir les nouvelles qu'elles ont pu glaner.¹⁸⁸ » Dans son témoignage, le résistant ne donne pas

¹⁸⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 158.

¹⁸⁵ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., pp. 231-232.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 234.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 237.

¹⁸⁸ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 87.

plus de détails au sujet de ces femmes détenues au service de la Gestapo, ni de cet accès que ces dernières peuvent avoir aux quartiers masculins. Parmi les sources disponibles, Joseph Piet est le seul à évoquer ce genre d'entrevues entre prisonniers et prisonnières à Saint-Michel.

Leo Gerhard raconte discuter régulièrement, de la fenêtre de sa cellule, avec les femmes détenues au quartier 5, démontrant qu'il est possible, probablement selon l'emplacement de la cellule occupée, d'établir une correspondance sonore : « Un jour, j'appelai les femmes. L'une d'elles, qui s'appelait Cécile, me répondit. Elle me demanda pourquoi j'avais été arrêté. Je lui raconterai que j'étais le fils d'un émigré politique allemand et que j'étais suspecté d'avoir travaillé avec une organisation de la Résistance. "Attention ! Les gardiens vont faire leur ronde et ils pourraient nous entendre", dit-elle tout à coup.¹⁸⁹ » Pour Leo Gerhard, Cécile représente la première femme avec qui il est en contact depuis son arrestation. Leur discussion nourrit ainsi son imaginaire, l'exalte le temps d'un instant : « Comment était-elle, cette Cécile ? Certainement jeune, belle, courageuse. Je la voyais comme si je la connaissais.¹⁹⁰ » Quelques jours plus tard, le résistant croise Cécile au détour d'un couloir alors qu'il est conduit à la salle d'eau. Elle, est chargée de nettoyer le couloir : « Elle portait la robe de bure qui était imposée aux femmes alors que les hommes conservaient leurs habits civils.¹⁹¹ » Les prisonnières sont-elles chargées de tâches genrées ? Doivent-elles porter un uniforme dit « féminin », qui leur est assigné ? Seul le témoignage de Leo Gerhard mentionne que des tâches ménagères sont réservées aux détenues féminines, même dans les quartiers masculins. Par conséquent, il est possible que les prisonniers et les prisonnières se croisent, malgré l'existence d'espaces réservés aux deux genres. Alors que le gardien qui le conduit discute avec la gardienne chargée de surveiller la détenue assignée au ménage de la salle d'eau, Leo Gerhard repense à Cécile : « Et si c'était elle ? "Cécile ? Dis-je à voix basse. — Oui. Tu es Gérard ?" J'acquiesçai.¹⁹² » En 1943, les pénuries sont telles que Vichy autorise la distribution de colis par le Secours National et la Croix-Rouge. En apercevant Leo Gerhard, la détenue pense au colis de la Croix-Rouge qu'elle et ses co-détenues viennent de recevoir en cellule. Dans un esprit de solidarité, entre prisonnier et prisonnière mais aussi entre résistant et résistante, Cécile propose son aide à Leo : « Si j'avais su, je t'aurais apporté des biscuits. [...] Je n'en ai qu'un ici, que j'ai déjà mordu. Je vais le

¹⁸⁹ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 220.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 220.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 220.

¹⁹² *Ibid.*, p. 220.

cache sous le lavabo, sur le coude du tuyau.¹⁹³ » De cette rencontre naît une solidarité entre Leo Gerhard et Cécile, et plus largement entre les femmes résistantes et les hommes résistants détenu·e·s à Saint-Michel. Quand Leo Gerhard apprend la nouvelle d'un prochain débarquement, il partage cette dernière avec Cécile, par la fenêtre de sa cellule : « À la tombée de la nuit, j'appelai Cécile et lui annonçai la nouvelle. Elle fut tout de suite tout feu tout flamme. [...] “Merci beaucoup. Et dis au camarade belge que nous sommes avec lui, qu'il ne perde pas courage ! Plus que quelques semaines jusqu'au débarquement ! Nous avons des chances de nous en tirer...”¹⁹⁴ » Dans son témoignage, Suzanne Guiral explique que, depuis sa cellule, elle peut entendre des voix s'élever des quartiers masculins, démontrant qu'il existe bien un contact sonore entre les prisonniers et les prisonnières des différents quartiers, cependant sûrement plus ou moins établi selon l'emplacement des cellules : « les éclats gais et sonores qui nous arrivèrent du quartier des hommes comme une gerbe d'énergie et de foi virile [...].¹⁹⁵ »

Immergé·e·s dans un environnement carcéral aux codes et habitudes inconnus, les résistantes et résistants doivent s'adapter aux spécificités de leur enfermement, en tant qu'opposant·e·s politiques, en temps de guerre. Au-delà des précautions nécessaires à prendre pour leur sécurité, des relations construites avec leurs co-détenu·e·s, résistant·e·s et/ou non résistant·e·s, des apprentissages politiques et carcéraux, à quoi ressemble le quotidien, à Saint-Michel ? Dans les cellules de la prison toulousaine, le temps semble s'étirer et presque s'inscrire comme une forme de torture. Angèle Bettini raconte : « Les jours se suivent et se ressemblent d'ailleurs.¹⁹⁶ » À Saint-Michel, Mélanie Volle rapporte que les résistantes n'ont droit à aucune activité, ni même à une sortie quotidienne dans une des cours de la prison. Alors comment tuer le temps et s'occuper l'esprit ? À cette question, l'interrogée évoque les discussions partagées avec ses co-détenues : « Justement. Tant que j'étais avec les droits communs, on bavardait. On racontait nos vies. Et comme je parlais pas du tout le français, alors elles se sont amusées à m'apprendre le français de la rue.¹⁹⁷ » Les résistant·e·s incarcéré·e·s subissent l'attente, incertaine et sans fin. Enfermée en cellule, sans activité ni passe-temps, s'empêcher de réfléchir permet de se protéger de

¹⁹³ *Ibid.*, p. 220.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 236.

¹⁹⁵ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 29.

¹⁹⁶ Pierre Lasry, *Entretien avec Angèle Bettini*, *op. cit.*, 00:05:31.

¹⁹⁷ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 156.

la réalité. Lors de l'entretien, lorsque sont évoquées la notion du temps et l'attente en prison, Mélanie Volle conclut : « Non, on ne peut pas réfléchir.¹⁹⁸ » À Saint-Michel, la résistante subit aussi la peine du cachot, et demeure quelques temps encore plus isolée que dans une cellule. Seule face à elle-même, la perte de la notion du temps se fait un peu plus ressentir, et pourtant le temps passe, et en dehors de cette cave, la vie carcérale continue. Une de ses co-détenues est déportée durant son absence : « Donc, on restait quelques jours là, même peut-être une semaine, Jeanne a disparu. On ne savait pas du tout. J'ai su ça après qu'on l'a mis dans un camp, je crois à Rivesaltes.¹⁹⁹ » La peine du cachot s'inscrit alors comme une double exclusion : la prison exclut de la société, de la vie publique, et le cachot exclut le ou la détenu·e de la vie quotidienne carcérale. Isolé·e, le temps devient complètement incertain.

Dans sa cellule, Suzanne Guiral perçoit les bavardages avec ses co-détenues comme un moyen de « combler le lent étirement des heures.²⁰⁰ » Sans ces discussions et relations sociales, le désespoir peut vite habiter l'esprit des résistantes étudiées. Située au coeur de la ville, la prison Saint-Michel est parfois envahie par la vie extérieure et le quotidien des passant·e·s, dont les résistant·e·s enfermé·e·s ne peuvent être que les malheureux témoins. Cela peut nourrir chez certain·e·s un désespoir profond, lié à leur isolement carcéral, face auquel seule la mort apparaît comme issue : « Le bruit des trams qui troublaient, de leur roulement, la douceur du soir qui venait, le ciel clair qui s'embrasait au miroitement du soleil couchant, les arbres que le printemps paraît de feuilles, les passants qui, par delà nos murs, se hâtaient vers le havre paisible du foyer, tout cela, qui était la vie et la liberté, et dont nous séparaient nos barreaux, fit monter à mon cerveau la houle douloureuse d'une folie impuissante. Pendant un instant, j'eus la notion éclatante de mon dénuement, de mon isolement tragique, au pouvoir de ceux dont la haine sadique allait faire mes tortionnaires. Les murs qui se dressaient devant moi, j'aurais voulu les renverser, mais je n'avais que mes mains. La mort m'apparut alors comme une délivrance. Quel horrible calvaire, j'ai gravi là ! C'est brisée et pantelante que j'ai lentement remonté la pente du gouffre sinistre dont, pendant quelques minutes, j'avais entrevu l'horreur.²⁰¹ »

¹⁹⁸ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 156.

¹⁹⁹ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 00:55:40.

²⁰⁰ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 31.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 33.

À Saint-Michel, les membres de la Résistance vivent un quotidien marqué par la peur, qui parfois nourrit leur réflexions et interrogations. Durant sa détention, Mélanie Volle a peur d'être appelée par les autorités et d'être emmenée hors de sa cellule : la résistante redoute d'entendre son nom. Lors d'un entretien, elle raconte que les résistant·e·s incarcéré·e·s en prison peuvent être assassiné·e·s en représailles des actions de la Résistance à l'extérieur de l'établissement carcéral : « il est arrivé que quand par la Résistance extérieure, il y avait quelque chose, qu'on prenait ensuite quelqu'un de la prison pour le tuer. Comme représailles. On avait toujours peur quand quelqu'un vous appelle, parce que vous ne savez jamais si c'était pour cela aussi.²⁰² » Dans sa cellule, l'angoisse nourrit les réflexions de Leo Gerhard : par quels moyens son procès pourrait-il être retardé ? Trouverait-il l'occasion de s'enfuir, une fois escorté en dehors de la maison d'arrêt ? Le résistant imagine une multitude de scénarios, dans lesquels la mort, qu'il craint au quotidien, n'est pas l'issue : « L'officier de justice qui s'occupait de mon dossier pouvait, par exemple, être l'objet d'un attentat et mourir. On avait déjà vu ça. L'auto dans laquelle il se trouvait brûlait et il ne restait qu'un petit tas de cendres des papiers qu'il transportait. Personne ne s'occuperait plus de moi. Peut-être aussi trouverais-je l'occasion de fuir au cours d'un transfert pour une audition en dehors de la prison. Mais que peut-on faire les mains liées dans le dos ? Est-il possible de courir ? La population m'aiderait sans aucun doute. Je pensais parfois qu'on me fusillerait. C'était très angoissant. Contrairement à ce qui s'était passé lors de mon arrestation, je craignais maintenant plus la mort que la torture.²⁰³ » Plus tard dans son témoignage, Leo Gerhard mentionne à nouveau les pensées qui traversent son esprit : celles-ci sont parfois dénuées d'angoisse, de peur, et apparaissent bénéfiques à sa santé mentale. Par la pensée, le résistant parvient à quitter, le temps d'un instant, l'obscurité de sa cellule : « Allongé sur ma paillasse ou marchant trois pas aller et retour, mes pensées allaient, à travers les murs et barreaux, vers la liberté. Je songeais souvent à l'insurrection populaire. Ou bien je me jouais une imaginaire musique de piano.²⁰⁴ » Dans son témoignage, Suzanne Guiral évoque elle aussi la force de l'esprit, notamment lorsqu'il est guidé par l'espoir : « Déjà, nous avions deviné le pouvoir exaltant de l'espoir et des projets. Cette force, la seule dont personne ne pourrait nous dépouiller, c'est pendant ces premières heures

²⁰² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

²⁰³ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., pp. 190-191.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 199.

de réclusion que nous en avons armé notre âme.²⁰⁵ » En détention, l'espoir mène un combat sans fin contre la peur et l'angoisse d'une possible mort prochaine. Dans ses écrits, Suzanne expose l'idée que, malgré des parcours résistants et carcéraux divergents, les résistants et résistantes détenu·e·s partagent des sensations, réflexions et ressentis communs : « Tous ceux, qu'a blessés l'arrachement brutal d'une arrestation, ont vu se dresser ce spectre de l'abandon dont la fatigue, les souvenirs qui embrument l'esprit de leur foule pressée, la sensation du péril qui rôde, le verrou aussi qui barre le regard d'un défi hargneux, favorisent et soutiennent l'attaque.²⁰⁶ »

À Saint-Michel, le quotidien des membres de la Résistance est marqué par la guerre et évolue à son rythme. Peu après ses premiers jours en détention, Leo Gerhard est quotidiennement convoqué pour être interrogé par un juge d'instruction, chaque matin. Depuis leur cellule, les résistant·e·s détenu·e·s sont conscient·e·s de leur environnement, des agissements des gardiens, des gardiennes et, plus largement, des autorités. Certains matins, Leo Gerhard est témoin, après le réveil, de « grands bruits » provenant du rez-de-chaussée de la maison d'arrêt, « qui faisaient présager le rassemblement d'un convoi pour les camps de concentration.²⁰⁷ » À Saint-Michel, les résistant·e·s tentent de survivre à un quotidien carcéral rythmé par la violence de la guerre et ses stratégies militaires, à l'image des déportations, dont les détenu·e·s peuvent être témoins — si pas victimes —, même de façon sonore. Dans un quotidien marqué par l'angoisse, la peur, les résistants et résistantes se retrouvent, presque naturellement, à vivre sur leurs gardes et portent leur attention aux moindres détails : « [Les gardiens] ne se doutaient sans doute pas combien nous étions attentifs à la moindre de leurs paroles, au moindre de leurs mouvements. [...] Depuis deux semaines, il n'y avait plus eu de déportations. Etait-ce bon signe ou mauvais signe ?²⁰⁸ »

Au fil de la guerre, l'espoir du débarquement s'installe dans les esprits des résistant·e·s enfermés·e·s à Saint-Michel. Dans les différents quartiers pénitentiaires, toutes et tous portent une attention particulière à l'attitude et au comportement des autorités : la fin de la guerre, et donc leur libération, est-elle proche ? Entre les prisonniers et prisonnières politiques, les informations et opinions circulent au sujet d'un possible prochain débarquement, notamment par l'incarcération récente de

²⁰⁵ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 29.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 29.

²⁰⁷ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 210.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 239.

résistant·e·s : « Mais il n’y avait aucun indice de débarquement. Cécile, qui disposait, grâce à un nouvel arrivant des dernières informations, malheureusement le confirmait. Il n’y avait aucun changement dans le comportement des gardiens. Ils ne se doutaient sans doute pas combien nous étions attentifs à la moindre de leurs paroles, au moindre de leurs mouvements. Est-ce que quelque chose allait nous permettre de savoir que la grande opération sur les côtes était en cours ? Les rites de la vie pénitentiaire ne changeaient pas. Depuis deux semaines, il n’y avait plus eu de déportations. Etait-ce bon signe ou mauvais signe ? Cela signifiait-il que le débarquement était proche parce que tous les trains étaient utilisés pour les transports de renforts vers les côtes, ou la Wehrmacht pensait-elle qu’elle avait devant elle tout le temps nécessaire pour évacuer les prisons avant l’arrivée des Alliés ? Les opinions des détenus étaient partagées.²⁰⁹ » À Saint-Michel, rares sont les informations de l’extérieur à pénétrer les portes hermétiques de la prison. Isolé·e·s du monde, les résistant·e·s tentent de se tenir informé·e·s de l’actualité militaire comme i·elle·s le peuvent, c’est-à-dire en restant constamment en alerte face aux comportements des autorités, mais aussi grâce aux informations apportées par les nouveaux prisonniers et nouvelles prisonnières.

Le 6 juin 1944, la nouvelle du débarquement arrive dans les cellules de Saint-Michel. Dans son témoignage, Suzanne Guiral écrit l’espoir enivrant et l’optimisme qu’elle ressent face à ces nouvelles militaires : « Effacées les heures troubles, les heures sombres, oubliée la prison et ses barreaux. Quelque part, en Normandie, des hommes se battaient et préparaient notre délivrance. [...] c’est peut-être nous, dans notre impuissance, et malgré nos chaînes, qui en avons le mieux ressenti l’enivrante beauté.²¹⁰ » Portant toujours attention aux comportements des autorités pénitentiaires, Suzanne perçoit chez elles quelques changements, face à l’annonce du débarquement, confirmant ainsi l’arrivée des Alliés : « Dans la cour de Saint-Michel, des soldats en armes, casqués, masques à gaz en bandoulière, montaient la garde. Nos geôliers étaient en alerte.²¹¹ »

L’expérience carcérale vécue à Saint-Michel peut permettre aux détenu·e·s un certain apprentissage de l’organisation des autorités, notamment allemandes. L’organisation dont les résistant·e·s sont témoins à Saint-Michel peut résonner avec celle des camps. En juin 1944, Suzanne Guiral est déportée en Allemagne, au camp de

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 239.

²¹⁰ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 37.

²¹¹ *Ibid.*, p. 38.

Ravensbrück, aux cotés de sa mère. Internée jusqu'à la libération du camp, la résistante écrit : « Dans le courant du mois d'avril, les événements se précipitèrent. Les alertes aériennes, se succédant presque sans interruption, nous redonnaient l'espoir. Nous percevions, dans le lointain, le grondement sourd des canons ruses. Les Hitlériens passaient de l'énerverment à l'abattement. Ils chuchotaient. Leurs regards devenaient, par instants, singulièrement langoureux. Ces symptômes, nous les connaissions, maman et moi. Saint-Michel, après le débarquement, nous en avait appris la signification. Les nazis avaient peur.²¹² »

Oscillant entre l'espoir et la désillusion, les résistants et les résistantes doivent en plus, au quotidien, vivre dans des conditions largement désastreuses. La plupart des témoignages reviennent sur les conditions de vie auxquelles doivent faire face les prisonniers et prisonnières politiques. Mélanie Volle évoque l'hygiène déplorable des prisonnières : « On passait notre temps à se chercher les poux, comme les singes, mais on ne les mangeait pas, les singes les mangent. On avait des poux, on avait tout ce que vous voulez comme infection. On nous a donné un récipient complètement rouillé dans lequel vous mangez, vous lavez et puis, vous voyez ce que je veux dire c'était un récipient qui était rouillé et puis, on nous donnait la soupe dedans, et puis, on lavait notre linge, on se lavait là dedans.²¹³ » Elle et ses co-détenues ont droit à un seau d'eau chaude seulement une fois par mois. Dans la cour, le robinet leur est interdit : la résistante est condamnée plusieurs fois à quelques jours de cachot pour s'y être rincée. À Saint-Michel, les interdits sont partout, les gardiens et les gardiennes imposent des règles strictes et se montrent souvent violent·e·s. Mélanie Volle raconte avoir été témoin d'un vol de nourriture destinée aux prisonnières par des gardiennes. Dans sa cellule, Conchita Ramos vit aux côtés de six femmes dans une cellule conçue pour en accueillir deux. Les détenues couchent alors au sol, côte à côte. Suzanne Guiral décrit quant à elle une cellule de terre battue, aménagée avec des tas de paille piétinée et salie, potentiellement par les détenues précédentes.

Dans un des quartiers masculins, Leo Gerhard décrit la vie carcérale comme une vie « monotone²¹⁴ ». Dès 6 heures du matin, le sous-officier de service donne des coups de sifflet stridents et hurle : « Debout là-dedans ! ». Les détenus doivent immédiatement secouer leur paillasse, plier leur couverture et se placer au pied du lit,

²¹² *Ibid.*, p. 156.

²¹³ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, *op. cit.*, 00:53:20.

²¹⁴ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, *op. cit.*, p. 191.

presque militairement. En guise de petit-déjeuner, leur sont servis une gamelle de mauvais café, une bouillie grise et un morceau de pain, « un régal cependant quand on crève de faim.²¹⁵ » En fin de matinée, Leo Gerhard écrit que les détenus ont droit à une sortie de vingt minutes dans une des cours intérieures de la prison, où ils pouvaient « s’y laver brièvement sous un robinet et y profiter du soleil chaque jour plus chaud.²¹⁶ » Le soir, Leo Gerhard explique recevoir un petit carré de margarine ou un peu de fromage. Les détenus sont soumis au couvre-feu. Au quartier féminin, le témoignage de Suzanne Guiral rejoint sur certains points celui de Leo Gerhard. Elle écrit elle aussi que le déroulement des journées se passe de manière « monotone »²¹⁷. Les détenues sont réveillées dès 6 heures du matin par les gardiennes, au langage plus ou moins violent et truffé d’insultes. La journée commence par l’inspection des paillasses. Le matin, la résistante reçoit du mauvais café et du pain noir. Dans la matinée, les détenues sont emmenées pour leur toilette : Suzanne Guiral et ses co-détenues ont seulement cinq minutes pour se nettoyer à des « robinets capricieux et désespérément avarés. Car l’eau, à Saint-Michel n’était abondante que dans la soupe.²¹⁸ »

Les résistants et résistantes enfermés à Saint-Michel peuvent-ils recevoir de l’aide de l’extérieur, notamment grâce aux colis déposés par la famille ou des aides humanitaires ? Les différents témoignages disponibles semblent démontrer qu’à Saint-Michel, les résistantes et les résistants peuvent vivre des expériences tout à fait divergentes : certains droits semblent être arbitrairement accordés. Pendant leur incarcération, Mélanie Volle et Conchita Ramos ne reçoivent ni colis, ni lettre. Alors qu’un membre de sa famille porte à Saint-Michel un colis de vêtements destiné à Conchita Ramos, les autorités allemandes refusent de lui donner. Contrairement à ces deux résistantes, Concepción Taratiel mentionne dans son témoignage recevoir « des paquets » qu’elle partage avec ses co-détenues²¹⁹. Interrogé par Pierre Lasry, Freddy Szpilvogiel rapporte lui aussi avoir reçu des colis lors de sa détention. Ces différences de traitement interrogent : Jean Delattre, dont l’expérience carcérale a été reconstituée par le témoignage de ses proches, reçoit-il le linge porté par sa

²¹⁵ *Ibid.*, p. 191.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 191.

²¹⁷ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 33.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 33.

²¹⁹ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, *op. cit.*, p. 329.

compagne alors qu'il est enfermé dans une cellule du quartier occupé par les Allemands ?

À Saint-Michel, le quotidien semble arbitraire : les résistant·e·s sont parfois traité·e·s différemment, inégalement. Au sein d'un même quartier pénitentiaire, les femmes et les hommes n'ont pas toujours accès aux mêmes droits. Par exemple, les colis ne sont pas tous adressés à leurs destinataires. Dans un entretien, Mélanie Volle explique ne pas avoir droit à une sortie quotidienne dans une des cours de la prison Saint-Michel, or, Leo Gerhard explique pouvoir sortir 20 minutes et profiter du soleil. Le résistant évoque aussi le droit de se laver rapidement sous un des robinets de la cour, alors que Mélanie Volle rapporte que l'accès à ceux-ci est strictement interdit : la résistante est allée plusieurs fois au cachot pour avoir bravé l'interdiction. L'accès à l'eau semble aussi être accordée de manière arbitraire : alors que Mélanie Volle risque à plusieurs reprises l'enfermement dans les caves pour se rincer au robinet, Suzanne Guiral explique avoir droit à cinq minutes de toilette, devant, certes, des robinets où l'eau n'est pas du tout abondante.

Par conséquent, à Saint-Michel, les résistants et les résistantes semblent vivre des expériences carcérales assez différentes au quotidien. Cela pose la question d'un traitement arbitraire, que l'histoire de Freddy Szpilvogiel illustre. Le résistant est incarcéré 6 mois à Saint-Michel avant d'être déporté au camp de Noé. Dans la prison toulousaine, il reçoit des colis. La journée, il travaille en cuisine et porte les gamelles aux détenus avec le chariot. Dans un entretien, il explique recevoir la visite de sa fiancée, qui connaît quelqu'un travaillant à la préfecture de Toulouse. L'expérience carcérale de Freddy Szpilvogiel démontre que les droits accordés à Saint-Michel ne sont pas forcément les mêmes pour tous les résistants et toutes les résistantes. Certains facteurs peuvent jouer en leur faveur, et certains droits peuvent être donnés ou retirés arbitrairement.

Mais chaque prisonnier et prisonnière politique, par son arrestation et dans son quotidien carcéral, fait face à l'injustice. Par conséquent, il semble intéressant d'interroger leur rapport à l'autorité, à leurs geôliers. Quelles relations entretiennent-elle·s avec les gardiens et gardiennes chargé·e·s de les surveiller ? Appelés geôliers, gardiens, sergents, sous-officiers,... ces figures structurent l'univers carcéral dans lequel sont immergé·e·s les résistants et les résistantes étudié·e·s. Gardiens et gardiennes se doivent d'être impassibles, d'incarner l'ordre au sein d'une prison

plongée dans la guerre et occupée par les Allemands. Les résistant·e·s perçoivent-elle·s, malgré le chaos, une part d'humanité chez celles et ceux qui les surveillent ? Dès son entrée à Saint-Michel, le résistant Leo Gerhard raconte être escorté vers sa première cellule par un sous-officier qui, témoin de l'attention porté par le résistant sur le chemin emprunté, lui dit : « Personne n'est encore sorti d'ici sans notre accord. [...] Si c'est une erreur, ça s'arrangera. Mais il faudra être patient. » Face à lui, Leo Gerhard se dit que ce gardien « ne devait pas être des plus mauvais.²²⁰ » Quelques jours plus tard, alors que Leo Gerhard est escorté pour son premier interrogatoire, le gardien lui dit que « L'interrogatoire ne sera pas trop dur. Tant que ça se passe ici, à la prison... Ça devient parfois mauvais quand on vous conduit dehors...²²¹ » Lors de cet interrogatoire, Leo Gerhard subit de grandes violences, interrompues par ce même-gardien, qui, s'adressant au capitaine Wächtler, tortionnaire du résistant, rappelle : « Je vous répète que nous avons des règlements stricts. Les interrogatoires "renforcés" ne peuvent avoir lieu qu'en dehors de la prison et vous devez, pour le faire, avoir une autorisation spéciale.²²² » Ce geôlier démontre que parfois, l'autorité pénitentiaire peut se montrer prévenante, notamment sur l'organisation de la prison en cette période particulière marquée par la guerre, et peut aussi intervenir face à ce qu'elle peut percevoir comme injuste. Après cet interrogatoire, Leo Gerhard est par la suite emmené dans les caves, où se trouvent les cellules destinées aux interrogé·e·s défiguré·e·s par les autorités lors d'entrevues. Mal en point, le résistant est assisté par un gardien pour qu'il puisse s'étendre sur le sol : « Fais voir, dit-il. Tu n'as pas bonne mine, mais j'ai vu pire, bien pire, quand on ramène des gars de l'extérieur. Je vais aller chercher ta couverture et ta gamelle. Je vais remplir la cruche. Tu pourras boire un coup. » Juste après, ce même gardien sort de sa poche une cigarette, qu'il allume et offre à Leo Gerhard²²³. Si le résistant n'a pas fait face aux plus mauvais sous-officiers chargés de leur surveillance, ceux-ci peuvent faire figure d'exception.

Au quartier féminin, les gardiennes peuvent se montrer violentes : Mélanie Volle affirme que leur nourriture a été volée par des gardiennes. Suzanne Guiral, elle, mentionne Frida, la gardienne chargée de la surveillance de sa cellule, qui n'hésite pas à insulter les détenues. Lors d'un transfert vers une autre cellule, la résistante et ses co-détenues se retrouvent bousculées et brutalisées par cette même gardienne. À

²²⁰ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 182.

²²¹ *Ibid.*, p. 192.

²²² *Ibid.*, p. 196.

²²³ *Ibid.*, p. 196.

Saint-Michel, les résistants et les résistantes peuvent être traité·e·s inégalement et faire face à plus ou moins de violence selon la personne, figure d'autorité, les encadrant. L'écrivain italien Primo Levi considère que les tortionnaires et les criminels nazis sont de la même étoffe que les autres hommes²²⁴. Les écrits d'Hannah Arendt résonnent avec le comportement des autorités pénitentiaires à Saint-Michel. La philosophe les décrit comme des « fonctionnaires de l'ignoble » : la banalisation du mal trouve son origine, d'après elle, dans l'obéissance aveugle au chef, et donc aux règles imposées, par peur ou par lâcheté²²⁵. Dans son ouvrage, Françoise Sironi écrit : « La fabrication d'une norme, quelle qu'elle soit, fige toute la richesse et la diversité existant dans les groupes. Les liens souples et élastiques qui relient les humains peuvent se transformer en ciment rigide. La disparition du courage intellectuel, l'assèchement de la capacité à penser et à créer sont les indicateurs les plus visibles de la servitude volontaire²²⁶. »

Face à l'injustice, à la violence, certains membres de la Résistance incarcérés à Saint-Michel poursuivent le mouvement en son sein. Des femmes et des hommes contournent par exemple les règles établies au sein de la prison. Avec ses co-détenues résistantes, Mélanie Volle entame une grève de la faim, dans l'attente d'être enfermée dans une cellule sans prisonnières de droit commun. Ces femmes résistent durant près de trois jours, avant d'être finalement déplacée dans une autre cellule avec sept autres résistantes. Au cours de sa détention, Mélanie Volle semble « jouer » avec l'autorité à travers certains actes de résistance, à l'image de cette grève de la faim, ou encore lorsque, à plusieurs reprises, la détenue utilise le robinet d'eau interdit dans la cour. Face à un gardien allemand qui lui demande de quelle origine Mélanie Volle se considère, la résistante répond qu'elle se qualifie de « sans patrie ». Lors de notre entretien, je l'ai questionnée au sujet de l'autorité au sein de la prison. À la question : « N'avez-vous jamais été intimidée par l'autorité ? », Mélanie Volle répond « Moi je savais que j'ai raison. » Condamnée à 15 ans de travaux forcés, Mélanie Volle a déjà conscience qu'elle ne subirait pas sa peine, « la guerre allait se terminer avant de toute façon.²²⁷ » Son état d'esprit, son optimisme, semblent nourrir sa volonté à résister, malgré son incarcération. À Saint-Michel, Mélanie Volle n'hésite pas à ruser,

²²⁴ Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes...*, *op. cit.*, p. 136.

²²⁵ *Ibid.*, p. 138.

²²⁶ *Ibid.*, p. 159.

²²⁷ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

à prendre des risques, et donc à résister. Pour ouvrir la fenêtre condamnée de sa cellule, Mélanie Volle aiguisa des baleines de soutien-gorges avec l'aide de ses co-détenues : « on est arrivées à ouvrir la fenêtre mais il fallait faire attention de la fermer quand la gardienne vient, quand on entendait les pas.²²⁸ » Comme une autre façon de résister, sûrement plus naturelle et propre à chacun·e, Mélanie Volle est portée par sa positivité et sa joie de vivre, qui, selon elle, lui a permis de tenir le coup, de résister à l'incarcération²²⁹ : l'affiche de la sérénité, voire de la bonne humeur, est aussi un acte de résistance²³⁰.

Dans les quartiers masculins, Leo Gerhard témoigne lui aussi de cette capacité à résister face aux interdits : « Le soir, après le couvre-feu, quand toutes les portes avaient été refermées, on échangeait à voix basse quelques propos d'une fenêtre à une autre. C'était strictement interdit, mais presque tous les prisonniers le faisaient.²³¹ » Le septième jour de son incarcération, le résistant est transféré dans une nouvelle cellule, dans laquelle se trouvent déjà trois détenus. Au fil de discussions, l'un d'eux lui dit « « Est-ce que tu crois qu'on doit continuer à résister même en prison ?²³² ». Cette interrogation donne lieu à la convocation d'une Assemblée Générale entre détenus appartenant au groupe des Francs-Tireurs et Partisans afin d'élaborer un plan pour s'évader²³³ : la Résistance continue de s'organiser au sein même de la prison toulousaine. Un matin, alors qu'un convoi de prisonniers s'apprête à partir de la prison Saint-Michel, Leo Gerhard tente de s'évader. Le résistant prend la place d'un autre prisonnier : il imagine pouvoir s'évader du train, une fois parti de la gare Matabiau. Mais Leo Gerhard est rattrapé par les autorités avant même le départ de la maison d'arrêt, puis envoyé en cellule dans les caves et condamné à trois jours de chaînes²³⁴.

En détention, les moyens de résistance sont multiples : parmi ces derniers, l'art trouve sa place. Il permet de résister, de survivre. Dans son témoignage, Angèle Bettini mentionne l'organisation de spectacles dans les camps, mais aussi dans les prisons : « On organisait cela pour nous, dans le camp. Les gens s'en étonnent. C'était une forme de résistance ; en plus on invitait la direction, les employés, ils étaient à la fête quand on faisait des fêtes ! Dans tous les camps, même dans les prisons, il y a eu

²²⁸ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 01:03:15.

²²⁹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 160.

²³⁰ Marie-Anne Matard-Bonucci, Caroline Douki, Anne Dulphy, *D'Italie et d'ailleurs...*, op. cit., p. 47.

²³¹ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 191.

²³² *Ibid.*, p. 202.

²³³ *Ibid.*, p. 203.

²³⁴ *Ibid.*, p. 211.

des spectacles...²³⁵ » Suzanne Guiral mentionne elle aussi l'art, dont elle est témoin au cours de sa détention à Saint-Michel : dans sa cellule, deux de ses co-détenues présentent une démonstration de swing, qui aurait eu, selon elle « dans un cabaret à la mode, tout le succès qu'elle méritait [...]».²³⁶ » Dans l'ouvrage publié par Leo Gerhard, il est le seul témoin à mentionner « Radio Saint-Michel », moyen de communication entre prisonniers et prisonnières établi par les femmes résistantes détenues au quartier 5. « Radio Saint-Michel » illustre l'idée que « la construction de nouvelles formes de sociabilité permet de continuer, non sans difficultés, un cheminement intellectuel et des activités militantes. Paradoxalement, en regroupant les politiques [...], l'administration pénitentiaire favorise la reconstitution de sociabilités politiques.²³⁷ » Enchaîné, immobile sur un vieux matelas, Leo Gerhard, depuis sa cellule dans les caves, écoute les voix des femmes : « Le soir, après l'extinction des feux, quand les gardiens avaient abandonné le couloir, nous écoutions les émissions de "Radio-Saint-Michel". À l'étage au-dessus de nos cellules, c'était le quartier des femmes. Une voix claire, presque chaque soir, disait : "Attention ! Attention ! Ici Radio-Saint-Michel." Il y avait d'abord des nouvelles. Elles étaient sans doute teintées d'un peu trop d'optimisme, mais quelle importance ! Tout le monde écoutait, tendu et rempli d'espoir.²³⁸ » Depuis le quartier des femmes, la « Radio Saint-Michel » s'impose chaque soir comme un acte résistant. Durant quelques minutes, les dernières nouvelles sont partagées, un vent de solidarité entre résistants et résistantes émane de ces voix féminines qui reprennent aussi certains chants révolutionnaires, symbole du mouvement antifasciste de la Résistance : « Des applaudissements crépitaient dans toutes les cellules, de même que pour d'autres chants du répertoire des femmes, comme le *Chant des marais*, en français, dont le refrain disait "Oh ! Frères de détresse, il nous faut donc sans cesse, piocher." Le *Chant des marais* était né en 1933 au camp de concentration de Börgermoor. Traduit par des émigrés allemands et des combattants des Brigades internationales il était connu dans de nombreux pays.²³⁹ »

Une fois derrière les barreaux de la prison Saint-Michel, le quotidien de ces femmes et ces hommes étudié·e·s est bouleversé. Les nouveaux détenu·e·s sont

²³⁵ Angèle Bettini Del Rio, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 58.

²³⁶ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 36.

²³⁷ Marie-Anne Matard-Bonucci, Caroline Douki, Anne Dulphy, *D'Italie et d'ailleurs...*, op. cit., p. 47.

²³⁸ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 217.

²³⁹ *Ibid.*, p. 218.

traversé·e·s par de multiples émotions et sentiments. Si la méfiance s'illustre comme un réflexe animal, des relations se nouent au coeur des cellules. La solidarité naît dans l'obscurité et apaise le temps d'un instant un quotidien froid, violent et incertain. Détenu·e·s dans des conditions désastreuses, les membres de la Résistance poursuivent néanmoins la lutte et résistent par différents moyens. Après avoir traversé un quotidien où l'autorité est autant puissante que cruelle, comment retrouver son humanité, méprisée et niée tout au long de la détention ? L'enfermement à Saint-Michel pendant la Seconde Guerre mondiale marque au fer rouge celles et ceux qui l'ont vécu.

3. L'après Saint-Michel, pendant et après la guerre

L'expérience carcérale en soi laisse des marques chez les détenu·e·s. La prison reste un environnement dans lequel les prisonniers et prisonnières sont dénué·e·s de leur liberté, de leur autonomie et de leurs droits. Alors, en pleine Seconde Guerre mondiale, être interné·e en tant que prisonnier ou prisonnière politique marque forcément l'esprit des détenu·e·s : il y a un avant et un après Saint-Michel. Si quelques résistant·e·s sont libéré·e·s après leur passage à la maison d'arrêt de Toulouse, notamment au début de la guerre, avant l'Occupation, les sources démontrent que la prison Saint-Michel est un lieu de passage avant une prochaine destination. Après l'arrestation, Saint-Michel s'inscrit comme un premier lieu d'internement, de mise à l'écart. Plusieurs jours ou plusieurs mois plus tard, ces femmes et ces hommes poursuivent leur parcours en détention dans différents lieux pénitentiaires. Certain·e·s sont transféré·e·s dans des camps aux alentours de la région occitane, d'autres sont incarcéré·e·s dans d'autres prisons, parfois à des centaines de kilomètres de Toulouse, et enfin, d'autres sont déporté·e·s directement après leur passage à Saint-Michel, dans des camps à l'étranger, notamment en Allemagne. Chaque parcours est différent : chaque résistant et résistante détenu·e à Saint-Michel ne subit pas le même sort.

Néanmoins, au travers des sources, il est possible de lier certains destins. En effet, peu d'établissements carcéraux pour femmes se situent dans le sud de la France au début des années 1940. Depuis Saint-Michel, de nombreuses femmes résistantes sont par la suite transférées à Marseille, dans la prison des Baumettes, ouverte aux détenues féminines. Le 02 et 04 février 1943, deux convois de détenues partent de Toulouse : le 02 février, elles sont au moins 10 résistantes à être transférées vers la prison marseillaise, le 04, elles sont 7 à y être transférées à leur tour, toujours selon les registres d'écrous lacunaires²⁴⁰. Il est ainsi possible d'avancer qu'elles sont sans doute beaucoup plus nombreuses à prendre part à ces deux convois. La majorité des hommes résistants sont eux aussi déplacés dans d'autres lieux de détention après leur passage à Saint-Michel. Cependant, les lieux d'internement spécifiques n'apparaissent pas dans les sources disponibles, sûrement parce que davantage d'établissements pénitentiaires pour les détenus masculins sont implantés en France.

²⁴⁰ Registres d'écrou de la prison Saint-Michel, Toulouse, AD31, 6118W 67 - 695W 15.

Cependant, alors que Saint-Michel représente pour une large majorité des résistant·e·s incarcéré·e·s la première étape d'un plus ou moins long parcours pénitentiaire, les sources montrent que des hommes résistants sont assassinés au cours leur détention à la maison d'arrêt. Parmi les sources étudiées cette année, sur cinq résistants masculins, deux sont tués : Marcel Langer, au sein même de la prison, et Jean Delattre, extrait par les Allemands le 17 août 1944 et assassiné ce même jour dans la commune de Buzet-sur-Tarn. Parmi les sources, il n'est recensé aucun assassinat de femmes résistantes par les autorités présentes à Saint-Michel. Les hommes sont-ils plus susceptibles de rencontrer la mort en détention, notamment à Saint-Michel ? La mort frappe-t-elle plus, selon le genre d'un individu ? Sont-ils perçus par les autorités françaises et allemandes comme occupant les plus hautes fonctions du mouvement résistant ? Interrogée par la Délégation Régionale du Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis, l'ex-prisonnière politique Lucienne Souchal se confie à propos de l'assassinat de son mari, Marcel Vennat, lui aussi résistant. Le couple est incarcéré à Saint-Michel en mai 1944. Lucienne Souchal en est libérée le 19 août, jour de la Libération de Toulouse, et apprend la mort de son mari, fusillé près de la ville pour son rôle dans la Résistance²⁴¹. La mort est-elle une plus forte menace pour les détenu·e·s politiques les plus investi·e·s dans l'organisation du mouvement, à l'image de Marcel Vennat, recruteur pour l'armée secrète ? Il est probable que le rôle plus ou moins important joué dans la Résistance influence le traitement reçu dans l'enceinte de la prison, et notamment face à la mort. L'histoire de Lucienne Souchal et Marcel Vennat montre l'exemple d'un couple arrêté pour le même motif au même moment, mais qui ne subit pas le même sort tragique. Lucienne Souchal échappe-t-elle à la mort en étant seulement perçue comme la femme d'un résistant ? Ou bien les événements d'août 1944 ont-ils bousculé son sort ? Aurait-elle échappé à la mort si la Libération de la prison n'avait pas eu lieu ? Toutes ces interrogations autour de ce cas interrogent sur l'exécution des femmes résistantes en prison par les autorités.

La mort n'épargne pourtant pas ces femmes, comme le confirment certains témoignages, notamment celui d'Angèle Bettini : « Après, il y en a eu d'autres bien sûr, certaines ont même été exécutées.²⁴² » Durant un temps, l'exécution dans les prisons françaises est réservée aux hommes, la mort ne représentant donc une

²⁴¹ Procès-verbal de Lucienne Souchal, ex-prisonnière politique et veuve de Marcel Vennat, ex-prisonnier politique, le 15 septembre 1944, par la Gendarmerie Nationale, 8089W 267 - 013, AD31.

²⁴² Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 26.

menace que pour les résistants masculins²⁴³. Néanmoins, l'arrivée des troupes allemandes et leur investissement dans les établissements pénitentiaires changent la dynamique : l'échelle de punitions devient la même pour les femmes comme pour les hommes, la mort ne représentant plus une exception selon le genre²⁴⁴. Le degré de la violence augmente et se multiplient les assassinats de résistant·e·s incarcéré·e·s à Saint-Michel, notamment dans les environs de Toulouse et les forêts voisines — toujours dans l'objectif d'éliminer les ennemi·e·s en toute discrétion —, comme le montre le rapport du Maréchal des Logis à propos de l'exécution du résistant Roger Arnaud : « Conduit à Toulouse, Monsieur ARNAUD fut traduit devant le tribunal allemand et condamné à la peine de mort après avoir subi les plus cruelles tortures. Son corps affreusement mutilé a été découvert à Toulouse après la Libération »²⁴⁵, ou bien l'assassinat de Jean Delattre, près de la forêt de Buzet-sur-Tarn. En août 1944, l'heure est au bilan mortel : en Haute-Garonne, 617 personnes ont été condamnées à la peine capitale par les tribunaux spéciaux français ou allemands, à l'origine de procès expéditifs²⁴⁶. Six hommes sont fusillés à Saint-Michel, Marcel Langer y est guillotiné. La guillotine est utilisée contre 19 résistants dans cinq institutions carcérales différentes. Tous sont communistes, à l'image de Marcel Langer dont le procureur Pierre Lespinasse exige la mort en 1943.

Contrairement à leurs homologues masculins, il existe moins de cas d'assassinats connus qui concernent les femmes résistantes : à Saint-Michel, seul est rapporté l'assassinat de sept hommes. Mais les connaissances actuelles des événements permettent-elle de rapporter toute la vérité ? La mort n'a-t-elle pas plus frappé derrière ces murs opaques ? Certaines résistantes ont-elles été éliminées à l'abri des regards ? Il est possible d'émettre l'hypothèse que la mort comme peine ultime concerne autant les résistants que les résistantes, étant donné que ces dernières semblent être exposées aux mêmes souffrances et douleurs que leurs camarades masculins, si ce n'est plus avec les violences sexistes que seules elles subissent. Les résistantes assassinées ont-elles disparu des sources ? Les documents analysés cette année laissent paraître l'assassinat ou la tentative d'assassinat de femmes résistantes. En décembre 1978, paraît un article de Rolande Trespé dans la revue *Résistance R4*, intitulé « À propos de la libération des résistants internés à la

²⁴³ Corinne Jaladieu, « Résistances en prison », *op. cit.*, pp. 81-97.

²⁴⁴ *Ibid.*, pp. 81-97.

²⁴⁵ Rapport du Maréchal des Logis, chef Defrasne, commandant de brigade, à propos de l'arrestation, des tortures et de l'exécution subies par Roger Arnaud, ex-prisonnier politique, 8089W 492, AD31.

²⁴⁶ Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne, Toulouse.

prison Saint-Michel de Toulouse ». L'historienne recueille plusieurs témoignages pour appuyer son analyse, dont celui de Joseph Franchomme, arrêté à Agen le 04 août 1944 et transféré à Saint-Michel une semaine plus tard, soit le 11 août. Le résistant remonte la libération de la prison Saint-Michel : « Nous sommes allés récupérer nos vêtements confisqués et nos affaires personnelles. Parmi nous, un a découvert une liste de 52 noms, dont deux femmes, qui devaient être fusillés le lundi 21 août.²⁴⁷ » Ce témoignage appuie l'hypothèse que les femmes résistantes font elles aussi face à la mort. Dans un document transmis par Monique Delattre-Attia, fille de Jean Delattre, est recensé le nom d'une femme incarcérée à Saint-Michel et assassinée par les autorités : parmi la liste des personnes exécutées à Buzet-sur-Tarn durant la guerre, apparaît le nom d'une femme, Victoria Rolland, née Gélis, qui n'apparaît pas dans les registres d'écrou²⁴⁸. Bien que parmi les membres de la Résistance incarcérés à Saint-Michel et exécutés les hommes sont en majorité, des femmes font elles aussi partie de ces victimes. La destruction des documents par les autorités allemandes avant leur départ de la prison a probablement entraîné la disparition des femmes assassinées, les résistantes se trouvant déjà en minorité dans les sources disponibles.

Par conséquent, la prison Saint-Michel peut se présenter pour certains membres de la Résistance comme la destination finale, où les attend la mort par assassinat. Mais dans la majorité des parcours étudiés, Saint-Michel n'est qu'une étape dans l'expérience de la détention, et marque en général le début d'un parcours carcéral et concentrationnaire. Enfermée pour la deuxième fois à la prison Saint-Michel du 17 mars au 30 avril 1941, Angèle Bettini connaît ensuite le camp du Récébédou. Dans un témoignage, elle évoque l'internement des résistants et des résistantes comme un moyen d'exclusion arbitraire, dans une période où la justice est contrôlée par l'ordre militaire : « Même avec une condamnation avec sursis, on internait les gens, on allait chercher quelqu'un chez lui et on le mettait en camp. Dans mon cas, c'est la préfecture qui a dit : "Celle-là, vous la mettez dans un camp, vous la sortez de la circulation". Car ils craignaient des manifs pour le 1er mai, comme on avait fait un coup d'éclat, ils pensaient qu'on allait encore organiser un truc... c'était par prévention.²⁴⁹ » Comme Angèle Bettini, la grande majorité des résistants et

²⁴⁷ Rollande Trempé, « À propos de la libérations des résistants internés à la prison Saint-Michel à Toulouse », *Résistance R4*, n°6, décembre 1978, p. 17.

²⁴⁸ Cf. annexe 8, Liste des personnes fusillées à Buzet-sur-Tarn par l'ennemi, page 188.

²⁴⁹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 53.

résistantes étudié·e·s débutent leur parcours en détention à Saint-Michel puis sont déplacé·e·s par la suite dans différents lieux pénitentiaires et concentrationnaires. Après sa détention au camp du Récébédou, Angèle Bettini est transférée au camp du Rieucros, près de Mende, en Lozère, puis au camp de Brens, dans le Tarn et termine son parcours en détention au camp de Gurs, près de Pau. Joseph Piet, après son passage à la prison Saint-Michel, est transféré dans une prison à Compiègne, puis déporté au camp concentrationnaire de Dachau, en Allemagne. Mélanie Volle et Alida Castaing embarquent toutes deux dans le convoi du 02 février 1943 en direction de la prison des Baumettes, à Marseille. De ce nouvel environnement carcéral, Mélanie Volle arrive à s'en évader. Alida Castaing, elle, est par la suite à nouveau transférée dans une autre prison loin de Toulouse et de sa région, à Rennes, puis est déportée en Allemagne, au camp de Ravensbrück. Alfonsina Bueno Ester, est d'abord transférée à la prison de Romainville, puis à la prison de Fresnes, avant de connaître un « périple »²⁵⁰ jusqu'au camp de Ravensbrück. Le 08 juin 1944, c'est au tour de Suzanne Guiral d'être extraite de la prison Saint-Michel. D'abord enfermée quelques jours à la caserne Caffarelli de Toulouse où « tout le quartier féminin de Saint-Michel [est] rassemblé »²⁵¹, sûrement au vu de l'accélération des événements avec le débarquement des Alliés, la résistante est transférée à la prison de Romainville le 20 juin puis déportée dix jours plus tard, soit le 30 juin 1944, à Ravensbrück, en Allemagne. Enfin, Conchita Ramos est elle aussi d'abord enfermée à la caserne Caffarelli de Toulouse avant d'être déportée en juillet 1944 par un des derniers convois, appelé le « train fantôme », dont le trajet jusqu'en Allemagne dure près de deux mois. Arrivée à Dachau, la résistante est ensuite déportée au camp de Ravensbrück, et termine son parcours concentrationnaire au camp d'Oranienbourg-Sachsenhausen. Lorsque Conchita Ramos témoigne de son parcours, elle raconte que dans les camps, se laver lui permet de rester digne, afin de ne jamais se laisser aller et continuer à lutter²⁵². À sa petite-fille, Alida Castaing évoque elle aussi l'importance d'entretenir au mieux son hygiène corporelle, essentielle pour le mental et donc pour la survie d'un individu : « Elle m'a dit qu'elle avait tenu car elle s'était toujours lavée. Pour ma part, je pense que c'est son indéfectible "volonté de tenir et d'aller toujours de l'avant" qui l'a sauvée.²⁵³ »

²⁵⁰ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, *op. cit.*, p. 122.

²⁵¹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 40.

²⁵² Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 67.

²⁵³ Jacqueline Croisille, « Alida Castaing, ma « mémé » », *op. cit.*, p. 97.

Face à l'horreur dont elle est témoin dans les camps, Conchita Ramos se détourne un peu plus de la religion, elle ne comprend pas que « le Seigneur puisse laisser faire de telles horreurs.²⁵⁴ » Comment garder la foi face à de telles atrocités ? Dans le camp de Ravensbrück, l'anticléricisme d'Alida Castaing est renforcé par sa captivité. Ainsi, la Seconde Guerre mondiale peut bouleverser le rapport à la religion, notamment face à la violence de la captivité, en prisons ou dans les camps. La foi peut être indispensable pour une partie des détenu·e·s souhaitant notamment garder un équilibre et nourrir leur espoir : « L'incarcération, en plus de couper les détenus de leur socialisation antérieure, régule et contraint les moindres détails de leur vie quotidienne. Ceux-ci tentent cependant de recréer des modèles de sens et d'identification ainsi que de nouvelles formes de socialisation.²⁵⁵ » En captivité, la pratique religieuse peut tendre vers la recherche de sens et la réhabilitation de soi. Si elle peut apporter certaines vertus thérapeutiques, des détenu·e·s peuvent néanmoins se détacher de la religion, l'interroger, jusqu'à remettre en cause l'existence de Dieu. Comment croire en Dieu face à l'injustice ? Comment croire en Dieu face à l'horreur ?

Pour les membres de la Résistance ayant survécu à la répression vichyste et nazie, la fin de la Seconde Guerre mondiale sonne le retour à une vie « normale » après l'horreur. Comment retrouver son quotidien, sa liberté, après avoir traversé une histoire si traumatisante ? Après la guerre, Mélanie Volle trouve de l'aide auprès d'ami·e·s qui l'hébergent et la font travailler dans le sud de la France. Mélanie s'occupe du ménage et en fait son métier. Au quotidien, son expérience en temps de guerre ne la quitte pas. Dans la rue, Mélanie Volle vit avec la peur au ventre. La nuit, ses rêves ne sont que des cauchemars. Autour d'elle, la vie reprend, mais le traumatisme reste intact : « D'abord, j'avais envie de vivre comme tout le monde, de ne plus avoir peur, que quelqu'un me suive ou autre chose. C'est resté très longtemps. J'ai fait pendant très très très longtemps des cauchemars. C'est exact. Mais la vie continue.²⁵⁶ » Dans son ouvrage, ce qu'écrit la psychologue Françoise Sironi résonne avec le témoignage de Mélanie Volle : « Ils voudraient pouvoir dormir. Mais dormir leur fait peur, car ils savent que le sommeil les convoque à un insupportable rendez-vous avec leur passé, au travers de ce qu'on appelle des cauchemars.²⁵⁷ »

²⁵⁴ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 68.

²⁵⁵ Rachel Sarg & Anne-Sophie Lamine, « La religion en prison. Norme structurante, réhabilitation de soi, stratégie de résistance », *Archives de sciences sociales des religions*, n°153, 2011, pp. 85-104.

²⁵⁶ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 161.

²⁵⁷ Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes...*, *op. cit.*, p. 55.

Survivante des camps allemands, Conchita Ramos vit un rude retour en France. Accueillie à Paris, la résistante espagnole peut enfin se doucher et est désinfectée. Elle est ensuite soumise à des examens médicaux, des radiographies et des examens dentaires. La police la contrôle sur son état-civil, son rôle dans la Résistance, les circonstances de son arrestation et lui demande de témoigner au sujet de sa détention dans les camps. Cet interrogatoire des autorités a pour but de démasquer les collaborateurs et collaboratrices qui se feraient passer pour des victimes de la guerre. Conchita Ramos comprend qu'elle doit se soumettre à cette enquête, bien que la situation l'irrite : la résistante a l'impression de se retrouver à nouveau face à la Gestapo. Conchita désire retrouver une tranquillité d'esprit²⁵⁸. Mais elle doit d'abord faire face à des problèmes de santé. Conchita Ramos présente un oedème aux pieds, une décalcification et une bronchite chronique. De retour à Toulouse, elle consulte plusieurs médecins spécialisés dans les pathologies des déporté·e·s²⁵⁹. De ce retour à une vie « normale », Conchita Ramos en souffre. Au début, elle a peur de sortir seule et s'enferme chez elle. Le moindre bruit l'effraie et la fait sursauter. Conchita tombe en dépression. Les troubles dépressifs sont des troubles mentaux qui se caractérisent par une tristesse persistante ou par une perte durable de la capacité à éprouver de l'intérêt ou du plaisir pour les activités qui en procuraient auparavant²⁶⁰. Après avoir été témoin de l'horreur, après l'avoir traversée et y avoir survécu, 7 ou 8 années s'écoulaient avant que Conchita Ramos se remette de la dépression.

Dans son témoignage, Alfonsina Bueno Ester revient elle aussi sur l'après guerre et le traumatisme résultant de son expérience en détention. Bouleversée et détruite par cette dernière, Alfonsina y a laissé sa santé, et, en quelque sorte, sa vie. Dans ses mots, elle se considère dorénavant dépendante des autres et de ses proches : « Au bout de trente ans, je continue à souffrir des expériences auxquelles j'ai été soumise dans le camp. J'ai passé de nombreux mois dans les hôpitaux. Je perdais non seulement ma santé, mais aussi ma jeunesse. Je dépends en grande partie des autres. Les médecins et les amis se sont occupés de moi. La FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes) a défendu tous mes droits, mais ma vie personnelle est anéantie.²⁶¹ »

²⁵⁸ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 80.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 82.

²⁶⁰ Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé.

²⁶¹ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, *op. cit.*, p. 127.

Face à ces témoins contant un retour brutal à la « vie d'après », il est intéressant d'interroger les dispositifs mis en place en France visant à accompagner les rescapé·e·s de la Seconde Guerre mondiale. Quelles aides médicales sont déployées pour intervenir auprès des survivants et des survivantes ? Sont-elle·s suivi·e·s psychologiquement ? Lorsque Mélanie Volle est interrogée à ce sujet, elle répond avoir fait part de son histoire à un personnel médical et ajoute avoir participé à la création d'une organisation médicale venant en aide aux déporté·e·s, dès la fin de la guerre. Mais pour tenter de se libérer de son histoire par le biais d'un suivi psychologique, les patient·e·s doivent prouver leur passage en prisons ou dans les camps : « Faut avoir des preuves. Il y en a certaines qui n'ont pas de preuves. Je suis une des rares qui a les papiers de la condamnation et tout et tout, de mon évasion... j'ai tous les papiers.²⁶² » Ainsi, le témoignage de Mélanie Volle démontre que les résistant·e·s survivant·e·s n'ont pas tous et toutes le même accès aux soins médicaux, accessibles à celles et ceux capables de prouver leur expérience en détention. D'autres, plus ou moins terré·e·s dans le traumatisme et/ou la dépression, n'en font même pas la demande. C'est le cas de Joseph Piet, qui, par son appartenance aux FFL, auraient pu prouver son parcours dans plusieurs prisons françaises et dans le camp à Dachau, mais n'a pour autant jamais été suivi médicalement après la guerre²⁶³.

En juin 1944, alors que Leo Gerhard se trouve dans un train en direction de Paris, surveillé par les autorités, le résistant témoigne : « Ne pouvant dormir, je me mis à rêver comme en cellule à la prison Saint-Michel.²⁶⁴ » Celle-ci l'a marqué dans ses habitudes : l'enfermement et la perte de liberté bouleversent un individu, transforment ses mécanismes. Alors que le train est pris d'assaut et immobilisé par la Résistance, Leo Gerhard est libéré : « La liberté me semblait encore plus belle que je ne l'avais rêvée derrière les murs de Saint-Michel.²⁶⁵ » Après sa libération, le ou la détenu·e doit à nouveau se familiariser avec la liberté : il ou elle en vient à redéfinir ce qu'est être libre. Dans un entretien, Mélanie Volle s'exprime à ce sujet : « Parce qu'en passant par tout cela, je suis contente parce que je suis pas en prison. Alors les petites

²⁶² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 162.

²⁶³ Cf. annexe 5, Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023, page 176.

²⁶⁴ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 247.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 251.

choses... tu es dehors, tu es en liberté !²⁶⁶ » Après avoir vécu l'horreur, la liberté semble prendre un autre goût, être une chance qu'il faut chérir à chaque instant.

Alors, à nouveau libres, les femmes et les hommes étudié-e-s résistent-i-elle-s encore après la guerre ? Leur expérience en Résistance porte-t-elle des conséquences sur leurs choix de vie ? S'il est fortement probable qu'une grande partie de ces hommes et de ces femmes incarcéré-e-s à Saint-Michel retrouvent une vie plus ou moins tranquille, loin de tout engagement contestataire, d'autres sont encore, et souvent pour toujours, habité-e-s par l'esprit de la Résistance. Après la guerre, Angèle Bettini épouse Yves Bettini. À ses côtés, elle s'engage encore plus dans les Jeunesses Communistes. Elle est rapidement embauchée chez Job, fabricant de papier à cigarette, et tombe enceinte de son premier fils, Serge : « Ensuite, la vie a continué, on a toujours été engagé, Yves et moi. Par exemple, nous avons toujours été aux associations de parents d'élèves. C'est lui qui a créé les parents d'élèves à Fumel, car il n'y avait pas la cantine scolaire et les parents devaient acheter les livres. Et il a dit : "C'est pas possible !" . On a pu obtenir que les mairies payent les livres.²⁶⁷ » En 1945, Alida Castaing s'engage en politique et devient conseillère municipale à Agen. Dans son témoignage, sa petite-fille, Jacqueline Croisille, met en lumière son sens des responsabilités et sa droiture, traduisant son engagement dans la vie de sa commune²⁶⁸. Contestataire, Alida Castaing milite pour ses idées, « des idées qui feraient aller de l'avant la société et les femmes. Elle était outrée qu'au pays des droits de l'Homme, les femmes n'aient pas le droit de vote. Là c'était un véritable combat. Mais elle n'a cessé dans sa vie de combattre, ça n'a pas cessé. Toute sa vie elle a combattu pour des idées.²⁶⁹ » Après la guerre, le résistant Leo Gerhard s'engage aussi à sa manière. Fervent communiste, il s'installe en République Démocratique d'Allemagne et devient journaliste du premier quotidien de l'Allemagne de l'Est, *Neues Deutschland*. Il est rapidement envoyé à Paris, pour être, depuis la capitale, correspondant pour le journal. En 1961, Leo Gerhard couvre le procès Eichmann, déclaré coupable et condamné à mort pour ses crimes durant la guerre. Des années 1960 aux années 1980, le journaliste allemand est un intermédiaire important entre la RDA et la France : il cherche à faciliter l'entente entre les deux pays. Mélanie Volle

²⁶⁶ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

²⁶⁷ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 80.

²⁶⁸ Jacqueline Croisille, « Alida Castaing, ma « mémé » », op. cit., p. 98.

²⁶⁹ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 169.

a quant à elle fini par construire le reste de sa vie aux alentours de Saint-Étienne, en Auvergne-Rhône-Alpes. Consciente du monde et de l'impact de l'être humain sur la planète, elle s'est engagée au cours de sa vie dans une organisation luttant contre la pollution. À Saint-Étienne, elle travaille aussi avec le Mémorial de la Résistance et de la Déportation, et présente son témoignage, notamment auprès d'élèves. Âgée aujourd'hui de 102 ans, Mélanie Volle songe à son départ et se préoccupe de la manière dont la population meurt en France. Elle souhaiterait que « nous puissions choisir notre mort comme nous voulons. Et on est encore loin.²⁷⁰ » Aujourd'hui, Mélanie Volle s'engage pour le droit à mourir dignement : « C'est hypocrite, parce que vous dites qu'on peut plus soigner les personnes âgées parce qu'elles vont pas le supporter, mais vous laissez pas les personnes âgées partir comme elles veulent. Il y a des lois, mais vous laissez avec les guerres, mourir des jeunes, et là vous faites rien ? Il y a des femmes, des hommes, des enfants, des bébés, qui sont en parfaite santé, on les tue. Vous croyez pas ?²⁷¹ »

Pendant ces années noires, la prison Saint-Michel affecte ses détenu·e·s, et notamment celles et ceux issu·e·s de la Résistance. Atteint·e·s dans leur humanité, la détention, à Toulouse, dans d'autres prisons ou dans les camps, marque au fer rouge ces femmes et ces hommes ayant traversé et survécu à cette épreuve. Comment retrouver un équilibre après avoir vécu l'horreur ? À son rythme, chacun·e renoue avec la vie, malgré le traumatisme l'accompagnant désormais dans un quotidien bouleversé par ce dernier. Si certaines personnes décident de faire part de leur histoire, d'autres essaient de s'en détacher, la laissant dans l'ombre de leur intimité. Faut-il tenter d'oublier ces années, ou bien conter son expérience à autrui, à ses proches ? Au fil du temps, la mémoire des membres de la Résistance écrasés et réprimés dans les prisons françaises s'élabore. Les années passent et mettent en lumière une chose : l'urgence d'écrire cette histoire aux côtés de ses témoins.

²⁷⁰ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 162.

²⁷¹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 163.

CHAPITRE 3

Témoignage, mémoire et transmission

1. Témoigner, entre épreuve et devoir

Durant la deuxième moitié des années 1940, les résistants et résistantes incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel durant la guerre reprennent le cours de leur vie. Mais comment continuer sa vie après avoir vécu cette histoire ? Comment la conter, à soi, aux autres ? Témoigner, est-ce libérateur ? Les survivant·e·s ressentent-i·elle·s le besoin de prendre la parole au sujet de leur histoire personnelle, ou bien refusent-i·elle·s de témoigner par peur du rejet de la société, du jugement de l'autre ? Se raconter, c'est aussi faire à nouveau face à l'horreur traversée plus tôt. Témoigner de ces expériences vécues pendant la guerre peut être une épreuve difficile durant laquelle il faut se replonger dans ces souvenirs macabres et violents. Mais témoigner peut s'illustrer comme un devoir, pour commémorer celles et ceux qui n'en sont pas revenu·e·s vivant·e·s, et/ou pour le bien-être de la société et de son histoire. Témoigner peut aussi permettre à un individu de tourner la page, tenter de mettre un point final à la souffrance emmagasinée. Témoigner, c'est en quelque sorte se libérer de son histoire : face à l'autre, le témoin se décharge de son histoire. Dans un ouvrage collectif publié en 2008, la psychanalyste Véronique Bourboulon considère que la clinique avec les victimes de torture et de violence politique constitue selon elle une « clinique de la parenthèse », à savoir une « parenthèse entre l'actuel et le passé »²⁷². Témoigner suscite ainsi une rupture entre une expérience traumatisante et la suite de sa vie. Mais témoigner, c'est avant tout une épreuve durant laquelle des traumatismes peuvent se réveiller. C'est se replonger dans sa mémoire, se souvenir de ce que, parfois, on aimerait avoir oublié.

Par conséquent, après la guerre, les survivant·e·s étudié·e·s laissent pour certain·e·s place au silence. De son vivant, la résistante Élise Camboulives n'a jamais fait part de son histoire²⁷³. Alida Castaing, elle, n'a que très peu parlé de son passage en prison. Durant un entretien, Mélanie Volle revient sur la difficulté de s'exprimer au sujet de son histoire : « Je peux parler uniquement si on fait genre comme si c'était pas moi. Parce qu'autrement c'est pas possible.²⁷⁴ » Raconter une histoire personnelle

²⁷² Véronique Bourboulon, « L'impossible dans l'écriture clinique : un lieu de transmission », in *Transmettre et Témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi*, pp. 183-195.

²⁷³ Association départementale de la Haute-Garonne les Filles et Fils des Tués — Mort pour la France, Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, *Le regard des pupilles*, 39-45, op. cit., p. 57.

²⁷⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 162.

aussi violente relève de l'épreuve : certain·e·s refusent de faire face à ces traumatismes et gardent ainsi le silence, même dans le cadre de l'enquête. Après la guerre, la Section de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis enquête auprès des victimes. Une délégation régionale est déployée dans la région occitane : ses enquêteurs interrogent des dizaines de prisonniers et prisonnières politiques. Certain·e·s content leur histoire carcérale en détail, alors que d'autres semblent s'auto-censurer à ce sujet. Le 16 avril 1946, Claude Collignon, ex-déportée politique incarcérée à Saint-Michel pendant la guerre, est interrogée par le commissaire de police de Cahors, dans le Lot, dans le cadre de l'enquête menée par la délégation régionale de la SRCGE. De son passage à la prison Saint-Michel, elle n'évoque aucune précision : « Je restai un mois environ à la prison St Michel, puis dirigée sur Romainville et finalement en Allemagne.²⁷⁵ » Par la suite, Claude Collignon ne laissera pas de trace : son histoire reste dans le silence. Jeanne Bugis est elle aussi interrogée dans le cadre de l'enquête menée par la DRSRCGE, le 04 mai 1946. La résistante rapporte : « Après que notre identité fut vérifiée, on nous dirigea sur la prison St Michel. Un mois et demi après, le 1er Avril, nous étions dirigés, mon mari sur Compiègne et moi, au fort de Romainville [...].²⁷⁶ » Cette fois aussi, l'interrogée n'apporte aucun détail au sujet de son incarcération et des traitements subis. Témoigner de cette histoire semble relever d'une épreuve difficile. Certain·e·s résistant·e·s se montrent soumis·es à une forme d'auto-censure. Ces témoignages, même les plus silencieux, restent minoritaires : parmi les résistants et les résistantes incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel de Toulouse, i·elle·s sont des centaines, voire des milliers, à ne jamais avoir fait part de leur histoire. L'histoire des membres de la Résistance enfermés à la prison Saint-Michel durant la guerre s'écrit de manière laborieuse, par la mise en commun des témoignages disponibles, peu nombreux.

Malgré l'épreuve que représente le témoignage, celui-ci peut être perçu comme un devoir, pour soi, la société, mais aussi pour celles et ceux qui n'ont pas survécu. À son retour des camps, Conchita Ramos ne souhaite pas témoigner : elle ne veut pas revenir sur ces événements. Mais, à Ravensbrück, la résistante fait la promesse à des femmes plus âgées qu'elle témoignerait de ce que fut le système concentrationnaire nazi. Si témoigner peut la libérer, raconter la vie en détention la replonge dans

²⁷⁵ Procès verbal de Claude Collignon, ex-déportée politique, le 16 avril 1946, par la Direction générale de la Police Nationale (Ministère de l'Intérieur) et le commissaire de police de Cahors (Lot), cote 8089W 369 - 003, AD31.

²⁷⁶ Procès verbal de Jeanne Bugis, ex-déportée politique, le 04 mai 1946, par la Gendarmerie Nationale (compagnie du Tarn, section de Mazamet, brigade de Dourgne), 8089W 490, AD31.

l'horreur. Lorsque Conchita Ramos évoque le camp de Ravensbrück, le soir, elle fait des cauchemars²⁷⁷. Mais, après la guerre, la résistante sait qu'il est important de conter son histoire : c'est une histoire commune à des milliers d'autres femmes, dont la majorité n'est jamais revenue des camps. Témoigner peut ainsi résonner comme un devoir. Cependant, comment raconter une telle histoire à des personnes qui ne l'ont pas vécue ? Comment celle-ci va-t-elle être reçue ? Faire part d'une histoire aussi violente peut être un frein pour ses témoins. Au cours de notre entretien, Mélanie Volle s'adresse à moi : « C'est tellement difficile ce que je raconte, parce que vous ne pouvez pas comprendre, vous avez une vie, avec vos difficultés, mais vous n'avez jamais eu ça. Vous n'avez jamais eu peur dans la rue qu'on vous arrête.²⁷⁸ » L'histoire de la Résistance et de sa répression peut paraître incompréhensible, inimaginable, pour une audience qui ne l'a pas vécue. Pour autant, témoigner c'est être écouté-e et considéré-e par l'autre : « [Les témoins] cherchent alors à se faire entendre, à transmettre ce qu'ils ont vu et entendu, à faire passer l'écrasante et assourdissante vibration du silence vers l'espoir d'un dire qui sera entendu par un autre. Car le témoin lutte pour oublier et, en même temps, souhaite que les autres n'oublient pas : il devient trace de sa propre histoire, historien de sa propre histoire.²⁷⁹ »

Tout de suite après la guerre, des résistant-e-s prennent leur plume pour raconter leur expérience en Résistance, mais aussi en détention. Joseph Piet rédige ses premiers souvenirs de guerre dans un cahier d'écolier. Dans ses écrits, le résistant revient sur son exode vers le sud de la France après la collaboration entre Pétain et Hitler, sa décision d'entrer en Résistance aux côtés du Général de Gaulle, son départ pour l'Angleterre et ses débuts au sein des Cadets de la France Libre²⁸⁰. Mais Joseph Piet n'écrit pas la suite de son parcours dans la Résistance. Au début des années 2000, sa nièce, Bernadette Grandcolas, entreprend un travail d'enquête et rassemble les souvenirs de guerre de son oncle résistant. Le témoignage écrit par Joseph Piet lui-même introduit l'ouvrage avec ce récit du début de la guerre. Mais seuls les premiers mois de cette dernière sont décrits par le résistant : la raison pour laquelle Joseph Piet ne rédige pas ses souvenirs au-delà de son arrivée en Angleterre et son engagement aux FFL est inconnue. Interrogée à ce sujet, Bernadette Grandcolas

²⁷⁷ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 95.

²⁷⁸ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

²⁷⁹ Armando Cote & Beatrice Patsalides (dir.), *Transmettre et Témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 9.

²⁸⁰ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, *op. cit.*

répond ne pas savoir pourquoi Joseph Piet a arrêté sa rédaction. Elle ajoute : « Je ne lui ai jamais posé la question d'ailleurs. J'aurais dû.²⁸¹ » Pourquoi Joseph Piet a-t-il entrepris la rédaction de ses mémoires ? Et pourquoi s'est-il arrêté aux premiers mois de la guerre ? Ces interrogations restent en suspens. Suzanne Guiral, au lendemain de la guerre, rédige quant à elle l'entièreté de ses souvenirs. Elle publie son témoignage en 1946. Ses écrits s'inscrivent dans une forme d'urgence, l'urgence de livrer au grand jour l'horreur et l'injustice subies. De plus, dans son parcours en Résistance et en détention, Suzanne Guiral évolue aux côtés de sa mère qui périt dans les camps juste avant la fin de la guerre. La mort de sa mère, traumatisante, violente et profondément injuste, peut pousser la jeune résistante à témoigner dès le lendemain de la guerre. Suzanne Guiral, dans une introduction, revient sur cette volonté d'établir la vérité au grand jour : « Mais la vérité, pour ceux qui ont vu l'enfer, est sacrée.²⁸² » Au cours de sa rédaction, Suzanne Guiral livre les détails de son incarcération et de sa déportation et écrit les difficultés qu'elle ressent à coucher sur le papier ses souvenirs : « Ce que je rappelle aujourd'hui m'est pénible, douloureux.²⁸³ » Parmi les témoignages analysés, les difficultés liées au fait de témoigner se rendent parfois visibles, à l'écrit ou lors d'entretiens. Pourtant ces femmes et ces hommes font le choix de raconter leur histoire. En 1947, l'écrivain Primo Levi écrit *Si c'est un homme* en quelques mois. Dans l'introduction de son ouvrage, l'auteur explique que la forme autobiographique s'impose « dans un but de libération intérieure. » Des années plus tard, Primo Levi s'exprime sur l'écriture de ce texte qui équivaut pour lui « à [s]'étendre sur le divan de Freud.²⁸⁴ » Témoigner, c'est aussi prendre soin de soi, se libérer de l'horreur traversée, de ses cauchemars. La justice peut aussi pousser les acteurs et actrices de l'histoire étudiée à témoigner. Face à des instances judiciaires, le témoignage peut apparaître comme un devoir : au lendemain de la guerre, l'heure est à la justice et à la condamnation des responsables de ces crimes. Conchita Ramos, témoin des crimes de guerre, témoigne dans les années 1950 à la barre du Tribunal Militaire de Bordeaux. C'est la première fois que la résistante témoigne de ce qu'elle a vécu depuis son retour des camps. Après avoir traversé une période de dépression, Conchita Ramos se replonge dans ses souvenirs, face à une audience, dans le cadre d'un procès.

²⁸¹ Cf. annexe 9, Entretien de l'autrice avec Mme. Bernadette Grandcolas, Toulouse, 22 décembre 2023, page 191.

²⁸² Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 4.

²⁸³ *Ibid.*, p. 38.

²⁸⁴ Ferdinando Camon, *Conversations avec Primo Levi*, Paris, Gallimard, 1991, p. 49.

Dans un devoir de mémoire, des résistant·e·s témoignent auprès de jeunes publics, notamment au sein d'établissements scolaires. Participer au devoir de mémoire auprès d'un jeune public incite-t-il les anciens membres de la Résistance à témoigner et à partager leur histoire à l'autre ? Pour Mélanie Volle, témoigner auprès des jeunes est important. La jeunesse peut prendre conscience de l'histoire de la société dans laquelle elle évolue, et intégrer le passé dans ses décisions futures : « et surtout, je fais ça pour les élèves parce que c'est la jeunesse qui doit choisir dans sa vie ce qu'elle veut mener.²⁸⁵ » Conchita Ramos elle, témoigne au tribunal mais aussi, plus tard, dans les établissements scolaires. Elle partage aussi son histoire au Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse dès son inauguration en 1994. Pour elle, il est important que les jeunes connaissent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale avant d'entendre un témoin. À partir de 1988, l'ancienne résistante participe aux lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation, durant lequel des élèves de 3^e et de lycée réfléchissent et discutent ensemble de la Seconde Guerre mondiale²⁸⁶.

Néanmoins, des ex prisonniers et prisonnières politiques restent silencieux·ses au sujet de leur histoire, même après la guerre. Pour cette majorité, ses histoires restent dans l'ombre. Par conséquent, pour les familles, les actions en Résistance et expériences en détention de leur proche restent floues voire inconnues. Partager ces souvenirs, est-ce ressentir à nouveau la douleur ? Les survivant·e·s refusent-ils de faire face à celle-ci, quitte à ne jamais transmettre leur histoire à leurs proches ? Ou bien ont-ils peur de transmettre à leurs enfants une histoire traumatisante ? L'héritage familial ou le patrimoine culturel peut contenir une charge émotionnelle forte²⁸⁷, si forte qu'elle peut tendre vers un tabou au sein même du cercle proche, familial. Pendant des années, Mélanie Volle garde son histoire dans la Résistance et en détention pour elle et n'en parle à personne : elle n'en a pas l'envie. Plus tard, elle rencontre l'homme qui deviendra son mari. Responsable de l'Organisation des Anciens Résistants, puis journaliste à la Fédération Internationale des Résistants à Vienne, celui-ci l'incite à prendre la parole et à raconter son histoire. À la fin des années 1950, l'ancienne résistante partage son expérience pendant la guerre par le témoignage. Dès lors, Mélanie Volle prend la parole à de multiples reprises pour

²⁸⁵ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, *op. cit.*, 01:41:00.

²⁸⁶ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, *op. cit.*, p. 95.

²⁸⁷ François Massou, « Transmettre, c'est témoigner ? », *EMPAN*, n°100, 2015/4, pp. 112-114.

raconter son histoire. Elle travaille encore aujourd'hui avec le Mémorial de la Résistance et de la Déportation à Saint-Étienne. Après la guerre, Joseph Piet ne parle pas non plus de la guerre à son entourage : ce qu'il a vécu, il le garde pour lui. Son histoire, il la partage au début des années 2000 à sa nièce, qui se charge de rassembler les souvenirs et pièces manquantes à son récit. Auparavant, Joseph Piet ne témoigne pas : « Il n'a jamais fait par exemple de témoignages comme l'on voit de résistants, qui vont dans des écoles, qui vont témoigner, ça, jamais. » Au début des années 2000, certains proches du résistant s'alarment du temps qui passe et de l'urgence de récupérer son récit. C'est à ce moment que sa nièce l'incite à lui conter son histoire : « Alors peut-être que si on l'avait poussé à l'époque, peut-être qu'il y aurait été.²⁸⁸ » Face à sa nièce, Joseph Piet n'évoque pas les difficultés rencontrées en prison, ni la solitude, ni la torture. Pourtant incarcéré dans de nombreuses prisons françaises, Joseph Piet aurait pu subir la torture. Durant notre entretien, Bernadette Grandcolas est interrogée au sujet de ce qu'aurait pu traverser son oncle en prison. Lorsque je lui demande si Joseph Piet lui a parlé de torture au cours de leurs échanges, l'interrogée répond : « Non pas du tout. Il était tellement modeste, enfin je veux dire, il voulait pas jouer au héros courageux, valeureux, etc. Donc, c'est pas le genre de chose qu'il aurait mis en avant je pense.²⁸⁹ » Le témoin, dans son récit, choisit, parfois inconsciemment, les détails qu'il partage, notamment lorsqu'il s'agit d'une histoire aussi violente, et donc traumatisante. Ainsi, si la personne concernée ne ressent pas forcément le besoin d'en parler, d'être reconnue comme actrice de cette histoire, de traverser à nouveau la douleur par le récit ou si elle ressent de la pudeur vis-à-vis de celui-ci, le témoignage porté peut se montrer lacunaire. Aussi, vivre une expérience aussi choquante suscite des traumatismes pouvant entraîner une perte de mémoire. Celle-ci fait donc obstacle aux souvenirs, et donc au témoignage. Dans l'ouvrage *Un jeune homme dans la guerre*, le troisième chapitre est consacré au quotidien de Joseph Piet en prison, de septembre 1942 à mars 1944, et de mai 1944 au mois de juillet de la même année. Dans une sorte d'introduction, Bernadette Grandcolas indique que Joseph Piet a oublié certains détails de sa vie carcérale, atténuant ainsi la clarté de son témoignage : « J'ai essayé d'en retracer le

²⁸⁸ Cf. annexe 5, Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023, page 176.

²⁸⁹ Cf. annexe 9, Entretien de l'autrice avec Mme. Bernadette Grandcolas, Toulouse, 22 décembre 2023, page 190.

déroulement, mais je n'y suis arrivée que partiellement, car Pat disait qu'il avait oublié des pans entiers de ces mois passés en prison.²⁹⁰ »

Après la guerre, il y a celles et ceux qui choisissent de témoigner et d'autres qui y sont poussé·e·s, dans le cadre d'un procès, d'une enquête ou par leurs proches. Il y a celles et ceux qui n'en parleront jamais et d'autres qui ne cesseront de témoigner auprès de différents publics tout au long de leur vie. Enfin, il y a celles et ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de partager leur histoire, celles et ceux qui n'ont pas survécu à la guerre et à la répression. La mort entraîne l'absence de témoignage d'un individu : à la violence de l'assassinat, s'ajoute la violence du silence, notamment pour les proches de la victime. Comment reconstituer l'histoire d'un·e résistant·e assassiné·e ? Dans une démarche propre au deuil et/ou à la mémoire de la victime, tenter de retracer le déroulement des événements est un cheminement essentiel. À la recherche de la moindre trace du résistant ou de la résistante disparu·e, le témoignage des autres témoins est fondamental : le ou la disparu·e peut apparaître dans le témoignage d'un·e survivant·e. Le 17 août 1944, Jean Delattre, résistant incarcéré à la prison Saint-Michel, est extrait de sa cellule et assassiné aux côtés d'autres membres de la Résistance sur la commune de Buzet-sur-Tarn. À Saint-Michel, Jean Delattre partage sa cellule avec Lucien Coudert, qui, à la Libération apporte son témoignage et certaines précisions au sujet de l'extraction de son voisin de cellule. Ainsi, l'histoire de Jean Delattre, comme celle de nombreuses autres victimes de la répression française et allemande, est à reconstruire à l'aide d'autres témoignages, à l'image de celui de Lucien Coudert. Pour celles et ceux qui désirent perpétuer la mémoire des victimes, comme des proches et des membres de la famille, une lecture et relecture des sources semblent nécessaires pour la reconstitution d'une histoire — à première vue — perdue. Le rôle des familles et descendances des résistants et des résistantes étudié·e·s sera développé dans la troisième sous partie de ce chapitre.

Pour conclure, les témoignages de résistant·e·s incarcéré·e·s à la maison d'arrêt Saint-Michel sont rares. Pourtant, la littérature de témoignage est riche pour l'historien·ne — et pour la société, plus largement — puisqu'elle n'est « pas seulement témoignage des faits vécus, mais aussi réflexion imbriquée dans le corps du texte sur

²⁹⁰ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 73.

les limites de ce qu'est un être humain, sur la découverte — par manque — de ce qui en compose l'essentiel, qui a été nié et bafoué, le nom, la langue, les relations, le pays, les références, l'assise originelle et primordiale en somme qui a été ébranlée jusqu'au tréfonds et qu'ils devront reconstituer.²⁹¹ » Le témoignage est une source essentielle pour accéder à une période et un déroulé d'évènements lorsque les autres sources se montrent lacunaires. Au-delà de ces manquements, témoigner est crucial pour une société en bonne santé, malgré la difficulté et la violence que le témoignage peut entraîner : « La mémoire de l'Holocauste n'appartenait ni exclusivement à un groupe (les survivants), ni à une seule communauté (les Juifs). Au lieu de s'ériger en un culte personnel de souffrance et de mémoire, le fait de témoigner devait au contraire prendre place dans la sphère publique, afin « d'aider l'humanité à se connaître elle-même ». ²⁹² » Mais à la fin de la guerre, les premiers témoignages, les premiers écrits au sujet de l'expérience en Résistance, en prison et en déportation tombent dans l'oubli ou dans l'indifférence : « Personne ne voulait se souvenir des années de guerre ; les gens étaient occupés à reconstruire le pays et leurs vies et regardaient vers l'avenir, pas vers le passé. ²⁹³ » *Si c'est un homme* est publié en 1947 mais c'est après la réédition de l'ouvrage en 1958 que celui-ci rencontre un grand succès qui lui vaut l'obtention de plusieurs prix littéraires.

Parmi les témoignages analysés dans le cadre de cette étude, tous partagent un point commun : leur date de publication. Ces écrits sont publiés à partir de la dernière décennie du XXe siècle, mis à part le témoignage de Suzanne Guiral, qu'elle publie en 1946. Témoigner de son parcours en Résistance et en détention à la fin du XXe siècle démontre que ces témoins sont assez jeunes pendant la Seconde Guerre mondiale. Parmi les sources disponibles, la grande majorité des témoins est effectivement issue de la jeunesse. Le temps a-t-il ainsi délaissé des acteurs et des actrices de cette histoire ? Après la guerre, la parole des témoins est peu accueillie et écoutée. Au fil du temps, la société prend conscience de son passé, observe et étudie la guerre qui vient de bouleverser le continent européen et laisse naturellement la place à ses premières victimes, et parmi elles les femmes et les hommes de la Résistance. Avec le poids de la médiatisation, les acteurs et actrices du mouvement

²⁹¹ Aaron Soazig, « Liberté de fiction », in. *Transmettre et Témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 50.

²⁹² Enzo Traverso, « Mémoires et Lumières, l'héritage de Primo Levi », in. *Transmettre et Témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 31.

²⁹³ *Ibid.*, p. 24.

résistant partagent leurs histoires et les témoignages se multiplient, notamment concernant la répression à Saint-Michel. La mémoire résistante de la prison toulousaine s'est ainsi construite avec le seul témoignage d'une jeune femme incarcérée. Par conséquent, la mémoire des résistant·e·s enfermés·e·s à la prison Saint-Michel au cours de la guerre est encore aujourd'hui une histoire lacunaire, au vu du peu de témoins ayant confié leurs récits.

2. Une histoire à la mémoire fragile ?

L'immédiat après-guerre laisse place à une société française plongée dans le déni : les survivant·e·s libéré·e·s des camps ou des prisons sont confronté·e·s au silence. Comment les femmes et les hommes de la Résistance incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel pendant la Seconde Guerre mondiale font-elle·s face à une société sourde et aveugle, après avoir vécu une histoire traumatisante ? Dès la fin de la guerre, les premiers témoins de la Résistance s'emparent de leur plume pour conter leur histoire dans le mouvement, les réflexions portées, les actions menées et dénoncer les crimes commis à l'égard des membres du combat. Mais ces écrits ne trouvent pas de succès auprès du public qui ne se montre pas prêt à entendre ces récits : « Après la guerre, les gens ne voulaient pas savoir. Ni sur les internés, ni sur les déportés. C'était beaucoup plus tard. Parce qu'il faut pas oublier que la population a beaucoup souffert.²⁹⁴ » Les acteurs et actrices de l'histoire étudiée peuvent aussi traverser une forme de déni de ces années tout juste écoulées. Néanmoins, ne pas pouvoir être entendu·e, écouté·e et pris·e en considération tend vers une double violence : la violence de l'histoire vécue, et celle de ne pas être entendu·e. Mais, parmi les résistantes et les résistants, i-elle·s sont nombreux·ses à prendre part à ce silence général. Les femmes et les hommes enfermés à la maison d'arrêt Saint-Michel peuvent avoir des difficultés à faire de nouveau face à leur histoire marquée par la répression : « [...] on parlait le moins possible de la prison. On essayait d'oublier : absolument oublier les prisons. Il y avait des choses plus agréables.²⁹⁵ »

Par conséquent, comment écrire l'histoire et construire la mémoire de la Résistance et de sa répression dans une France traumatisée par la guerre ? L'histoire s'écrit dès la fin de la guerre : les premiers historiens de la Résistance sont les témoins du mouvement. Ils participent à la construction d'un récit proche des événements contés : « Les témoins appliquaient à la lettre le principe énoncé par Marc Bloch en ouverture de *L'étrange défaite* selon lequel « un témoignage ne vaut que fixé dans sa première fraîcheur. »²⁹⁶ » La motivation première de ces témoins provient d'une volonté légitime de faire connaître la Résistance, son organisation et ses actions. En 1964, Henri Michel, lui-même ancien résistant, répertorie près de

²⁹⁴ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 161.

²⁹⁵ Pauline Coucoureux, *Entretien avec Mélanie Volle*, op. cit., 01:35:13.

²⁹⁶ Laurent Douzou (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 23.

1200 publications concernant l'histoire de cette période²⁹⁷. Après la guerre, organisations et comités voient le jour et se chargent de la reconstitution historique de la période, et notamment de la Résistance. Dès octobre 1944, la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France s'attèle à mener une enquête orale auprès des survivant·e·s dans le but de collecter divers récits. Après les bouleversements portés par mai 68, les acteurs et actrices de la discipline historique défrichent de nouveaux sujets de recherche propre à une histoire sociale. En ce sens, la Résistance s'inscrit dans cette nouvelle histoire. Dans les années 1970, le CH2GM mène des études à travers la grille socio-professionnelle. Les historien·ne·s mettent ainsi en lumière l'idée qu'aucune catégorie sociale n'a le monopole : la Résistance touche la mémoire et l'identité de chacun·e, peu importe la classe sociale. Ces nouvelles méthodes d'analyse entraînent un bouleversement à la fois historiographique et identitaire : perçues à travers les grilles de l'histoire sociale, les études portées sur la Résistance et ses liens avec la société se multiplient. C'est la révélation par l'histoire d'une autre Résistance faite « d'une multitude de petits actes qui finissent par constituer une action collective en-dehors de toute organisation ou toute hiérarchisation formalisée.²⁹⁸ » : les petits actes du quotidien, qui échappent parfois au contrôle des réseaux résistants.

Mais jusque dans les années 1980, la Résistance est perçue comme une « affaire d'hommes ». Les femmes sont absentes des imaginaires collectifs et mémoriels : l'histoire doit donc leur redonner une place, à travers un nouveau regard historique porté par l'histoire des femmes. Après la guerre, la production littéraire et historiographique est à dominante masculine. Certains ouvrages évoquent le rôle des femmes soit explicitement, soit par allusion. Plus tard, les années 1970 connaissent la naissance d'un intérêt pour l'histoire des femmes, et donc l'histoire des femmes dans la Résistance. En 1975, est organisé le colloque « Les femmes dans la Résistance » : l'événement suscite ainsi des recherches et publications de témoignages féminins. Deux questions majeures y sont posées : comment historiciser la participation des femmes à la Résistance ? et comment prendre en compte la différence sexuelle dans l'étude du mouvement ? « Fallait-il attendre cette prise de conscience de soi-même en tant que femme, et en tant que sujet d'histoire, pour que les anciennes résistantes

²⁹⁷ Henri Michel, *Jean Moulin l'unificateur*, 1964.

²⁹⁸ Claire Andrieu (samedi 11 octobre 2008), *Où en est l'histoire de la Résistance ?*, Fondation de la Résistance.

prennent la plume ?²⁹⁹ » Il est fort possible que oui : dans les années 1980, peu après le colloque, s'établit un grand corpus de publications diverses à l'origine d'anciennes résistantes, témoins elles aussi de l'histoire. Mais alors, pour quelles raisons écrire ? Pour certaines, c'est un geste autobiographique de fin de vie, ou alors grâce au temps libre offert par la retraite, ou encore pour des raisons familiales et de transmission. Au cours des dernières décennies du XXe siècle, les femmes résistantes prennent la parole et livrent leurs histoires. Leur témoignage pallie ainsi les sources lacunaires. La mémoire de la Résistance évolue et inclut les femmes du mouvement. Dès 1982, l'Institut d'Histoire du Temps Présent collecte la parole des femmes actrices de l'histoire, dont celle de la Résistance. L'histoire de la Résistance et sa mémoire se sont donc construites progressivement : le temps s'est montré nécessaire pour la légitimation de l'histoire résistante aux yeux de la discipline historique et de la société. Mais les femmes résistantes sont d'abord écartées de l'histoire et de la mémoire du mouvement : leur participation au combat n'est pas reconnue et légitimée. Les représentations et imaginaires liés à la Résistance, majoritairement masculins, excluent les résistantes de l'histoire et de la mémoire. Les femmes tardent, ainsi, plus que les hommes à partager leurs expériences en Résistance. Les témoignages féminins se multiplient à la fin du XXe siècle, au même moment où se développe l'histoire des femmes. Les sources étudiées dans cette étude de cas peuvent refléter ce retard historiographique étant donné que la majorité des témoignages datent de la fin du XXe siècle. Pourquoi les femmes étudiées ont-elles partagé leurs histoires aussi tardivement ? Se sont-elles senties illégitimes car minoritaires parmi les témoins interrogés ? Ou bien se sont-elles senties illégitimes d'avoir participé à un mouvement dépeint comme masculin ? Mais parmi les femmes et les hommes de la Résistance, beaucoup n'ont jamais évoqué leur passé. Les résistantes et les résistants incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel sont nombreux·ses à ne jamais avoir partagé leur histoire avec autrui. Si beaucoup n'ont jamais parlé, c'est aussi parce qu'i·elle·s ne désiraient peut-être pas vivre à nouveau la répression, la peur et la violence au travers d'un témoignage. L'élaboration tardive de la mémoire résistante, et plus précisément de la mémoire résistante à Saint-Michel peut être liée à l'évolution de l'historiographie de la Résistance et de la répression du mouvement. Les femmes résistantes enfermées à Saint-Michel ont pu faire face à différentes difficultés que leurs homologues masculins n'ont pas connus, parmi elles, l'accès à la légitimité d'être

²⁹⁹ Paule Schwartz, « Résistance et différence des sexes... », *op. cit.*

reconnue victime de l'opresseur vichyste et nazi au même titre que les membres masculins de la Résistance. L'historiographie d'un sujet entraîne la reconnaissance de ses acteurs et actrices dans l'histoire et donc dans la société.

Par conséquent, les membres de la Résistance peuvent avoir accès à une reconnaissance inégale. Chacun·e occupe une place spécifique au sein du mouvement résistant, influençant leur expérience au sein de ce dernier et donc leur vécu, qui peut notamment être marqué par la douleur. L'expérience vécue en Résistance légitime-t-elle plus ou moins la reconnaissance d'un individu dans l'histoire ? Ainsi, les résistantes et les résistants enfermés à Saint-Michel durant la guerre ont-ils un accès facilité à la reconnaissance de la société ? Sont-ils, de par leur expérience en répression, plus facilement intégrés à la mémoire de la Résistance ? Doivent-ils prouver leur détention à Saint-Michel pour pouvoir légitimer leur histoire ? Arrêté le 13 décembre 1943, François Verdier, le chef régional des Mouvements Unis de la Résistance, est incarcéré à la prison Saint-Michel. Le 27 janvier 1944, il est assassiné d'une grenade dans la bouche et d'une balle dans le dos dans la forêt de Bouconne, près de Toulouse. Depuis cette date, la mémoire du chef de la Résistance locale est célébrée tous les ans sur le lieu de son assassinat. Sa mémoire est entretenue : François Verdier est un acteur essentiel dans l'histoire et la mémoire locale de la Résistance et de sa répression. Aurait-il eu accès à une telle reconnaissance s'il n'avait pas occupé la place de chef régional des MUR ? Son histoire serait-elle tombée dans l'oubli ? Les grands noms de la Résistance, les personnalités aux plus hautes charges et fonctions semblent par conséquent intégrer comme naturellement la mémoire du mouvement et de la période. Ces personnalités sont ainsi reconnues, tout comme leur histoire. La répression peut légitimer cette intégration à l'histoire, à l'image de François Verdier, mais aussi Missak Manouchian. Missak Manouchian lui, résiste dans la région parisienne. Il est connu pour avoir été l'adjoint de Joseph Epstein, à la tête des FTP-MOI de la Résistance intérieure. Missak Manouchian est le plus haut gradé du groupe résistant « Manouchian-Boczov-Rayman ». Arrêté en novembre 1943, le résistant est assassiné par les autorités en février 1944. 80 ans jour pour jour après sa mort, le résistant entre au Panthéon : un hommage national lui est rendu. La veille, son cercueil est accueilli pour une procession mémorielle au Mont-Valérien, lieu de son exécution. « Morts pour la France », la répression et surtout l'assassinat des membres de la Résistance facilitent probablement l'intégration de certaines personnalités dans la mémoire du combat résistant et de la Seconde Guerre

mondiale. Si la mort d'un membre haut gradé dans l'armée secrète influence sa place dans la mémoire et dans l'histoire, alors celle-ci dépend-elle de l'expérience vécue durant la guerre ? La place des résistants et des résistantes dans la mémoire du mouvement diffère selon l'histoire vécue.

La majorité des résistants et des résistantes incarcéré·e·s à Saint-Michel au cours de la Seconde Guerre mondiale a disparu des sources sans laisser de traces. De plus, la majorité des résistant·e·s ayant survécu à la prison Saint-Michel et à la répression d'une manière plus générale n'a pas manifesté son appartenance à la Résistance intérieure après la guerre. Ainsi, les résistants et les résistantes qui obtiennent durant la deuxième moitié du XXe siècle la reconnaissance de l'État sont peu nombreux·ses. Leo Gerhard est décoré en 1983 en République Démocratique d'Allemagne : il obtient l'Ordre du mérite patriotique. L'ancien résistant est aussi récompensé en France, où il est décoré de la Légion d'honneur en 2004. Cette distinction honorifique met en lumière les activités d'un individu au bénéfice de l'intérêt général et de la nation. Conchita Ramos devient elle aussi Chevalier de la Légion d'honneur en 2008. La résistante, grâce à un certificat³⁰⁰ attestant son appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur, reçoit plusieurs récompenses et médailles, à l'image de la médaille du combattant volontaire déporté, ou encore la médaille militaire³⁰¹, que seules trois femmes obtiennent en Haute-Garonne. Joseph Piet est également remercié pour ses actions dans la Résistance. Discret au sujet de son expérience durant la Seconde Guerre mondiale, obtient-il cette reconnaissance de l'État grâce à sa place au sein des FFL ? En effet, après la guerre, Joseph Piet n'intègre aucune association d'anciens membres du mouvement résistant, et n'a pu donc pas accéder à une reconnaissance de la société par ce biais. Pour autant, le résistant reçoit une multitude de récompenses. Dès le 15 octobre 1945, Joseph Piet est décoré de la médaille de la Résistance par le ministre de la guerre André Diethelm et le Général de Gaulle, ce dernier étant à l'origine de cette récompense instituée en février 1943. En juillet 1952, Joseph Piet obtient la Croix de guerre 1939-1945, une décoration militaire française. Il devient Chevalier de la Légion d'honneur en 1955. Son nom apparaît dans une citation à l'ordre des armées, sanction positive qui se matérialise sous la forme de textes décrivant les comportements récompensés. Le combattant reçoit en juin 1963 la médaille de la Résistance française, et enfin, en mai

³⁰⁰ Cf. annexe 10, Certificat d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur au nom de Conchita Ramos, page 192.

³⁰¹ Cf. annexe 11, Certificat de concessions de médailles au nom de Conchita Ramos, page 193.

1985, la Croix de guerre luxembourgeoise. Par conséquent, la place occupée au sein de l'armée secrète joue sur la reconnaissance obtenue après la guerre, par l'État et la société. Ainsi, il semble plus facile pour un individu d'obtenir ces récompenses — et donc une reconnaissance publique — si ce dernier est chargé de grandes responsabilités au sein de la Résistance intérieure ou extérieure. Ces responsabilités sont dans la quasi-totalité des cas sous la charge des hommes du combat : le mouvement résistant est le reflet de la société — misogyne — dans laquelle il évolue. Ainsi, comment les femmes, minoritaires et exclues de certaines actions de l'organisation, obtiennent-elles, après la guerre, une reconnaissance publique pour leurs activités résistantes ? La répression subie durant la Seconde Guerre mondiale influence-t-elle cet accès à la reconnaissance ? Le poids du sacrifice et de la mort joue dans l'appréciation et la reconnaissance du parcours résistant féminin : après-guerre, les Compagnons de la Libération honorent six femmes et majoritairement des femmes mortes, à l'image de Berty Albrecht, Marie Hackin, Simone Michel-Lévy et Marcelle Henry. Les femmes résistantes mortes obtiennent alors plus de reconnaissance que celles encore vivantes, instaurant de toute évidence un déséquilibre qui suggère une inégalité de traitement entre les anciennes résistantes et les anciens résistants, pour lesquels les vivants sont nettement privilégiés³⁰². L'expérience résistante influence alors la reconnaissance de la Résistance féminine : sur six femmes Compagnons de la Libération, trois sont d'anciennes déportées, soit 50% d'entre elles, alors que seuls 4% des Compagnons masculins le sont³⁰³. La résistante a donc plus de chances d'obtenir une reconnaissance de son histoire si, durant celle-ci, elle fait face au sacrifice, à la mort, à la violence extrême — notamment dans des lieux concentrationnaires. La répression subie joue un rôle dans la reconnaissance de l'engagement résistant féminin, et contribue à le lier davantage au registre du dévouement et de l'abnégation plutôt qu'à celui du combat. La résistante devient par les représentations de la Résistance celle qui se dévoue jusqu'au sacrifice d'elle-même, face à la répression de l'ennemi. Associé à ce dévouement, le combat résistant féminin reste dans l'ombre de la reconnaissance³⁰⁴. Ces représentations questionnent l'impact d'une misogynie culturelle — par un patriarcat ancré en société — sur le contexte social et politique de l'époque. En conséquence, le politique entrave la lecture de l'histoire, et donc parallèlement sa

³⁰² Catherine Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Presses de Sciences Po, « Collection Académique », 2015, p. 312.

³⁰³ *Ibid.*, p. 313.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 334.

mémoire. Si les femmes éprouvent des difficultés à intégrer la mémoire et les représentations de la Résistance française, participer à des organisations et associations en lien avec le mouvement est un moyen pour elles d'être reconnues comme combattantes de l'armée secrète, et parfois victimes de la répression vichyste et allemande. En octobre 1945, un congrès fonde la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes. Mélanie Volle fait partie des premiers membres de cette association. C'est par son biais qu'elle obtient une reconnaissance publique : elle n'en fait jamais la demande. Ainsi, au fil du temps et de ses activités au sein de l'organisation, Mélanie Volle reçoit la Légion d'honneur, la Médaille du mérite, la Médaille des Évadés de guerre, la Médaille d'engagé volontaire, et obtient le statut d'interné résistant.

Si les associations d'anciens membres de la Résistance permettent l'accès à une reconnaissance publique et étatique, notamment pour les femmes du combat longtemps mises à l'écart de sa mémoire, elles apparaissent bénéfiques sur d'autres points. En effet, ces associations et organisations regroupent des anciens résistants et résistantes et incarnent ainsi un lieu de sociabilité. Les membres d'un même groupe peuvent partager leurs expériences au sein du mouvement résistant et échanger à ce sujet. Comment faire part d'une histoire si traumatisante et se sentir compris-e face à une audience étrangère à la Résistance et sa répression ? Les associations d'anciennes résistant-e-s rassemblent des personnalités ayant vécu des expériences similaires, plus ou moins violentes. Partager son histoire avec des personnes ayant subi les mêmes traitements peut permettre de pallier le traumatisme engendré par la période. Ainsi, après la guerre, des survivants et des survivantes rejoignent ces associations, qui font parfois partie intégrante de leur vie. Dès la fin de la guerre, Alida Castaing intègre la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes. Est-ce dans une volonté de reconnaissance, de transmission, de mémoire ? Ou bien est-ce pour panser ses traumatismes, les partager avec d'autres victimes ? À ces questionnements, Jacqueline Croisille, sa petite-fille, répond : « C'était son monde.³⁰⁵ » Intégrer une organisation d'anciens membres de la Résistance après la guerre peut sembler intéressant et bénéfique pour différentes raisons. Nombreux-ses sont ces femmes et ces hommes dévoué-e-s à leur association, à l'image d'Alida Castaing. Ces associations incarnent également un engagement. Dans son

³⁰⁵ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 171.

témoignage publié au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Suzanne Guiral écrit : « La page de gloire qu'ils ont écrite avec leurs souffrances et leur sang, dans l'Histoire de la France, ceux qui ont survécu ne doivent jamais permettre qu'elle soit oubliée.³⁰⁶ » Les victimes de la répression vichyste et allemande ne doivent pas tomber dans l'oubli. Les membres des associations d'ancien·ne·s résistant·e·s veillent avant tout à l'entretien de la mémoire du mouvement et de ses membres, ayant survécu ou non à la répression. Par conséquent, intégrer une association de la sorte c'est s'engager à nouveau, cette fois-ci pour la mémoire des événements et des membres de l'armée secrète.

L'accès à la reconnaissance publique, et ainsi l'intégration à la mémoire et à l'histoire de la Résistance, dépend donc des parcours des membres du mouvement et de leur place au sein de ce dernier. Les parcours des résistants et ceux des résistantes ne sont par conséquent pas légitimés de la même manière : le genre influe sur l'intégration d'un individu dans la mémoire de la Résistance. Pour les hommes et les femmes ayant subi la répression au cours des années noires, leur sacrifice est perçu différemment selon leur genre : un homme résistant parachutiste accède plus aisément à la reconnaissance publique qu'une femme résistante menant le combat depuis son foyer. Même le sacrifice des femmes membres des FFL parties à Londres rejoindre la Résistance extérieure, bien qu'elles occupent des tâches auxiliaires à celles des hommes, n'est pas considéré à l'égal du sacrifice de leurs homologues masculins. Parmi la minorité féminine, rares sont celles ayant obtenu médailles et récompenses et donc reconnaissance publique. Dans son ouvrage, Suzanne Guiral souligne la nécessité d'apporter une reconnaissance à toutes ces femmes qui se sont sacrifiées pour leur pays : « Que ceux qui n'ont pas souffert, qui n'ont rien sacrifié à la Patrie, apportent chaque jour à celles qui ont offert mieux que leur vie, l'hommage d'une pensée reconnaissante.³⁰⁷ » À la fin de la guerre, Suzanne Guiral quitte le camp de Ravensbrück seule : sa mère ne fait pas partie des survivantes. À l'aide de sa plume, la résistante décrit son besoin de reconnaissance : sa mère s'est sacrifiée pour les autres, la nation. Ici, reconnaissance et justice vont de pair : « Mais ma mère, dont la conscience n'admettait aucune compromission, a douté du courage de certaines personnes de notre entourage. Que ces gens soient questionnés et parlent, ceux de notre organisation étaient en péril. Elle décida donc de ne pas donner aux soupçons

³⁰⁶ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 15.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 101.

de la Gestapo la confirmation d'une fuite qui aurait eu, pour conséquence, l'arrestation de nombreux camarades. Les hommes qu'elle a voulu sauver méritaient-ils son sacrifice ? L'ont-ils reconnu ? En ont-ils compris la grandeur ? Qu'ils me permettent de le leur rappeler. Si la voix de ma mère s'est éteinte, il n'en est pas de même de la mienne. Je ne me lasserai jamais de répéter, à ceux qui tenteraient de l'oublier, que c'est à elle qu'ils doivent leur vie. Leur reconnaissance lui est due, et sa mémoire doit leur être sacrée. Sa fille est là pour y veiller.³⁰⁸ » Le désir de reconnaissance peut éclore dès la fin de la guerre, comme l'écrit Suzanne Guiral. Mais l'obtention de cette gratitude peut se montrer tardive. Angèle Bettini, par exemple, est décorée de la Légion d'honneur en 2010, à 88 ans. La résistante est pourtant un symbole de la Résistance féminine toulousaine, et participe après la guerre et jusqu'à la fin de sa vie à la construction de la mémoire résistante à Saint-Michel : « D'ailleurs, je n'ai pas le titre de résistante, mais j'aurais pu l'avoir. Aujourd'hui, forte de ma Légion d'honneur et des hommages qui me sont rendus depuis une trentaine d'années, je n'ai plus besoin de demander ce titre...³⁰⁹ » Se pose ici la question suivante : les femmes ont-elles moins tendance que les hommes à ressentir un besoin de reconnaissance ? Est généralement invoquée une modestie féminine dite naturelle, imposée par les codes sociaux genrés, mais l'historienne Claire Andrieu propose l'hypothèse d'une culture féminine³¹⁰ peu soucieuse de revendication, menant au désinvestissement de cette sphère, pourtant indispensable à la construction d'une figure symbolique de la femme résistante. De plus, la reconnaissance de ces femmes dans l'histoire renvoie à l'immédiateté dans laquelle les résistantes placent leurs actions au cœur du combat : la demande féminine pour une reconnaissance de leurs vécus dans la Résistance diminue rapidement avec l'éloignement du conflit³¹¹. Cela renvoie à la spontanéité spécifique de l'engagement féminin, peut-être trop spontané pour se sentir légitime d'obtenir une reconnaissance ? De plus, le caractère minoritaire de la résistance féminine peut expliquer le silence que choisissent, inconsciemment ou non, d'adopter une large majorité des résistantes. En Résistance, les femmes sont « une minorité dans la minorité »³¹². Les résistantes incarcérées étudiées occupent une minorité dans la minorité de femmes résistantes, en tant que

³⁰⁸ *Ibid.*, pp. 24-25.

³⁰⁹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, *op. cit.*, p. 44.

³¹⁰ Claire Andrieu, « Les résistantes, perspectives de recherche », *op. cit.*, p. 86.

³¹¹ Catherine Lacour-Astol, « Résistantes et résistance féminine : une mémoire chaotique », in *Images et comportements sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idées reçues*, 2018, p. 286.

³¹² Isabelle Ernot, « La Seconde Guerre mondiale », in *La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte*, p. 311.

prisonnières politiques. Ainsi, les femmes aux parcours étudiés peuvent éprouver plus de difficultés à imposer leurs témoignages et leurs histoires.

Lorsqu'est évoqué le rapport à la reconnaissance publique après avoir vécu une histoire aussi violente, Mélanie Volle répond se considérer, dans l'histoire de la Résistance, « comme une petite goutte mais beaucoup de petites gouttes peuvent faire des fleurs.³¹³ » Faire partie de l'histoire de la Résistance et, dans le cadre de cette étude, de l'histoire de la prison Saint-Michel, n'est pas toujours une exigence partagée par les actrices et acteurs de l'histoire étudiée. Juste après la guerre, Alida Castaing participe à des cérémonies organisées pour la mémoire de la Résistance. Lors de ces événements, la résistante n'arbore aucune de ses médailles, restées dans le tiroir d'un de ses meubles³¹⁴. Malgré leur engagement pour la mémoire de cette histoire vécue, celle-ci reste pour certain·e·s avant tout dans leur intimité, loin d'une volonté d'accès à la reconnaissance publique et historique. C'est le cas de Joseph Piet, qui livre certains détails de son parcours en Résistance à la fin de sa vie. Au cours de son travail de recherche, sa nièce, Bernadette Grandcolas lui fait part que quelques-unes de ses actions sont retranscrites dans des ouvrages historiques : « il était touché, je crois, d'apprendre que son nom et ses activités figuraient dans les principaux ouvrages écrits sur l'histoire de la Résistance et qu'il avait ainsi apporté sa pierre à cette histoire.³¹⁵ » Mais l'histoire de Joseph Piet est-elle légitimée par la discipline historique grâce à son statut de membre des FFL ?

Les femmes du mouvement, même si elles obtiennent une reconnaissance et une légitimité, restent néanmoins moins légitimes que leurs homologues masculins dans leur participation à l'histoire de la Résistance, aux yeux de la société. En effet, cette illégitimité provient du poids des représentations liées à la Résistance. Alors, il n'est pas évident pour elles de s'imposer comme résistantes et actrices légitimes de l'histoire, lorsque les représentations de celle-ci se conjuguent au masculin. S'ajoute à ce contexte le poids des attentes sociales : la société du milieu du XXe siècle n'attend pas de la femme de participer au combat, ni d'être incarcérée pour cela. Par conséquent, la résistante peut se heurter, malgré la reconnaissance publique déjà rendue — ou non —, à l'illégitimité. Au cours d'une cérémonie, un homme s'adresse à Mélanie Volle et lui demande pourquoi cette dernière porte les médailles de son fils

³¹³ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 162.

³¹⁴ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 172.

³¹⁵ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 7.

ou de son mari, comme s'il était impensable que ces récompenses lui reviennent à elle. Ainsi, malgré la reconnaissance progressive des femmes dans l'histoire de la Résistance, les représentations du mouvement mettent en lumière un combat masculin. Certains discours peuvent alors tendre vers une illégitimation de la participation des femmes à l'histoire de la Résistance, d'où l'importance des travaux de recherche menés après les années 1970 portant sur l'histoire de la Résistance féminine en France, intégrant ainsi ces femmes à la mémoire du mouvement, et à son histoire.

Parallèlement à ces inégalités mémorielles genrées, certaines personnes contribuent à la fragilisation de la mémoire de la Résistance en se faisant passer pour des membres du mouvement sans pour autant avoir pris part au combat clandestin durant la Seconde Guerre mondiale. Parmi les sources analysées, une résistante mentionne ces personnes se déclarant calomnieusement membres de la Résistance après la Libération. Pour quelles raisons ? Ont-elles pris le parti de la collaboration durant la guerre ? Essaient-elles ainsi d'échapper à la justice ? Lors d'un entretien, la fille de Jean Delattre, Monique Delattre-Attia, évoque l'arrestation de son père, dénoncé par un couple en collaboration avec les autorités vichystes et allemandes. L'interrogée mentionne par la suite l'histoire d'un « soi-disant grand résistant » qui travaille à *la Dépêche* pendant la guerre. Il y transporte des documents à vélo. L'homme raconte être un soir « tombé sur une voiture de miliciens qui l'avaient arrêté, qui lui avaient demandé ce qu'il faisait là. Alors, je pense pas qu'il ait été arrêté sans qu'ils fouillent sa sacoche et tout ce qui s'en suit, enfin bon... Ces gens-là, lui ont dit “on va mettre ton vélo dans notre voiture, et on te ramène à *la Dépêche*”. » Au fil de ses recherches pour reconstituer l'histoire de son père, Monique Delattre-Attia entre en contact avec la préfecture de la Haute-Garonne : « Moi j'ai été appelée par la préfecture, qui m'a toujours aidée dans mes recherches, ils m'appellent pour me demander certaines choses sur untel, untel, etc. Je lui parle de ce Monsieur, de son histoire, deux jours après la préfecture appelle : “Vous avez dit ça, ça, mais *la Dépêche* était du côté de Pétain, quels tracts portaient-ils ?” » Monique Delattre-Attia raconte avoir rencontré trois hommes se faisant passer pour des héros de la Résistance : elle les soupçonne d'avoir en réalité servi le camp adverse, celui des collaborateurs, et ainsi de conter, dans les musées et dans les écoles, un ramassis de mensonges : « On en a trois comme ça. Après ces messieurs, avec l'ancien directeur du musée, ils ont fait des messages qui sont diffusés au musée, pour les enfants des

écoles etc., ils racontent leurs trucs... faut arrêter.³¹⁶ » Au lendemain de la guerre, la résistante Suzanne Guiral mentionne elle aussi ces personnes se faisant passer pour des membres de la Résistance. Celles-ci sont parfois récompensées et reçoivent des médailles et une reconnaissance publique, malgré de fausses affirmations : « On n'a pas perdu, dans mon pays, le goût des décorations. Fleurissent-elles au moins des boutonniers qui le méritent, ces médailles que l'on distribue en série ? Pas toujours, il s'en faut. Et si j'ai vu, avant la guerre, trop de malversations, recevoir l'absolution et la consécration d'une rosette, il y a beaucoup de ceux qui arborent un ruban de Résistant que l'on n'a jamais rencontrés avant la Libération, dans les rues mal fréquentées, transportant une mitraillette, ou après le couvre-feu.³¹⁷ » Par conséquent, la légitimation de l'histoire de ces « faux résistants » participe à la fragilisation de la mémoire de la Résistance et de ses membres, dont certains, contrairement à ces imposteurs, ne sont pas intégrés à l'histoire et la mémoire du mouvement, à l'image des femmes durant de longues années.

Pourtant, être reconnu victime d'injustices et de crimes par l'État et la société permet à un individu d'entamer un chemin vers une possible guérison. Après avoir pris conscience de son histoire, commune à tant d'autres, notamment en posant les mots, quel rapport partager à son histoire ? À la fin de son ouvrage-témoignage publié en 1997, Leo Gerhard écrit sa reconnaissance envers ceux qui l'ont libéré. Le parcours en détention du résistant s'arrête lorsque le train dans lequel il se trouve est attaqué par une armée de résistants FTP. Ces premiers instants de liberté ont marqué la mémoire de Leo Gerhard qui se souvient d'un certain Michel pour qui il exprime de la gratitude dans ses écrits : « Plus de quarante ans après, les jours que j'ai passés avec Michel sont restés présents en moi dans leurs moindres détails. Son visage souriant m'avait accueilli le premier à la gare d'Allasac lorsque j'avais échappé à la captivité et connu la fraternité de mes camarades FTP. J'entends encore sa voix claire me disant : "Laisse-moi t'embrasser..." Et : "Je connais chaque virage et je sais où l'on trouve des chemins de forêt en cas de danger. Tu n'as qu'à me suivre." Le général de Gaulle a dit un jour que chacun avait une idée de la France. Pour moi, la représentation de ce pays est inséparable de l'image de Michel.³¹⁸ »

³¹⁶ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 183.

³¹⁷ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 194.

³¹⁸ Leo Gerhard, *Un Allemand dans la Résistance...*, op. cit., p. 289.

Après la guerre et tout au long de sa vie, la résistante ou le résistant doit composer avec ses souvenirs. Certain·e·s, comme évoqué précédemment, s'engagent au sein d'associations et/ou témoignent. Ces hommes et ces femmes s'engagent pour la mémoire de cette histoire, mais aussi pour celles et ceux qui n'ont pas survécu. Cet engagement s'inscrit par conséquent dans une démarche de sauvegarde : les sources orales viennent combler le vide des archives. Lorsqu'elle rencontre des élèves, Angèle Bettini propose la lecture de la lettre du jeune résistant Guy Môquet, assassiné en 1941 à Châteaubriant, en Loire-Inférieure. Elle explique « aux jeunes écoliers : « Nous avons tous deux été emprisonnés pour avoir distribué des tracts. La destinée a voulu qu'on l'emmène au camp de Choisel, à Châteaubriant, où il a été fusillé le 22 octobre 1941, alors que nous, nous avons pu échapper à la mort, parce qu'on était au bon endroit et au bon moment ».³¹⁹ » Témoigner, c'est rendre hommage, mais c'est aussi raconter l'histoire de la France, nécessaire à l'évolution d'une nation en bonne santé : « C'est toute mon histoire que je vous ai racontée là. C'est une partie de l'Histoire de France, n'est-ce pas ?³²⁰ » Parmi les résistants et les résistantes enfermés à Saint-Michel pendant la guerre, certain·e·s sont membres de la Résistance juive, à l'image de Joseph Georges Cohen. Après la guerre, des femmes et des hommes s'engagent un peu plus au sein de la communauté juive, et participent notamment à sa reconstruction en construisant parallèlement sa mémoire. Joseph Georges Cohen devient administrateur de la communauté juive de Toulouse. Les histoires et expériences d'un individu impactent sa vie : après la guerre, la vie des membres de la Résistance étudiés est marquée par la guerre, et ses conséquences.

À la Libération, les voix de résistant·e·s s'élèvent et exposent certaines critiques vis-à-vis de la société d'après-guerre. Dans ses écrits, Suzanne Guiral relate avoir combattu pour un idéal en accomplissant son devoir de citoyenne. À la fin de la guerre, la résistante espère qu'elle et ses camarades de lutte soient récompensés pour ainsi « envisager [leurs] souffrances comme une étape douloureuse, mais qui [les] conduirait au but tant souhaité. » Plus loin, Suzanne Guiral conclut : « En vérité, notre pays nous a atrocement déçus. Nous espérions, par nos souffrances, avoir préparé la naissance d'un enfant pur et sain. Notre misère n'a servi qu'à enfanter un bâtard, né d'on ne sait quelle rencontre. Je me demande, parfois, si le sacrifice de ceux qui sont morts aura servi à quelque chose. La France, "Notre Dame La France",

³¹⁹ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 12.

³²⁰ *Ibid.*, p. 81.

n'a-t-elle pas compris que c'était, pour être dignes d'elle, que nous bravions la faim et les coups, dans l'enfer nazi ? Pourquoi a-t-elle bafoué notre foi ? Pourquoi se rit-elle des pauvres cadavres qu'ont dévoré les crématoires ? Une mère ne devrait jamais décevoir ses enfants.³²¹ » Face au silence et à une justice lente, le sacrifice de Suzanne Guiral se retrouve, selon elle, vain. Aussi, la résistante traverse le deuil de sa mère, assassinée par la barbarie nazie au camp de Ravensbrück. La mort de sa mère, son sacrifice, n'ont-ils servi à rien ? De retour en France, Suzanne Guiral est déçue de l'immédiat après-guerre, moins lumineux qu'elle l'espérait au cours de sa détention. Chez ces femmes et ces hommes de la Résistance, l'après-guerre sonne comme le retour de la justice : que celle-ci soit rendue semble incarner un désir commun à la majorité des survivant-e-s. Mais d'après l'analyse des témoignages disponibles, certains membres de la Résistance étudiés continuent d'observer l'organisation de la société et de porter des critiques à son égard, encore aujourd'hui. La guerre n'a jamais cessé. À l'international, les guerres s'enchaînent et se comparent. En 2023, Mélanie Volle évoque la situation militaire mondiale : « on continue de se faire des guerres, on a rien compris, absolument rien du tout.³²² » Le devoir accompli par la Résistance l'a-t-il été en vain ? Le sacrifice de toutes celles et ceux qui n'ont pas survécu aussi ? Deux résistantes, Mélanie Volle et Alida Castaing, expriment une incompréhension, supposent une méconnaissance des événements de ces années noires, au vu des souffrances infligées par la suite aux populations. À sa petite-fille, Alida Castaing « disait toujours : “les gens n'ont rien appris, les souffrances des civils, ça ne compte pas.”³²³ » Ces résistantes s'indignent face à l'ordre du monde et à son fonctionnement, probablement comme une large partie des anciens membres de la Résistance, à l'image d'Angèle Bettini : « J'étais indignée par ce que je lisais dans la presse à mon père, à l'époque, et il m'expliquait qu'il fallait se battre pour la justice sociale. Je suis aussi souvent indignée que lui, aujourd'hui, quand je lis l'actualité. Et je vous dis qu'il faut toujours se battre pour plus de justice et de liberté.³²⁴ »

Finalement, après avoir traversé une histoire aussi violente et traumatisante, et témoigné du résultat de leurs actions dans le temps, les résistantes et résistants étudié-e-s sont partagé-e-s entre différents ressentis. Si tou-te-s peuvent éprouver de la joie de retrouver la liberté et la paix, certain-e-s, avides de justice, sont déçu-e-s par

³²¹ Suzanne Guiral, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, op. cit., p. 194.

³²² Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

³²³ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 171.

³²⁴ Angèle Bettini Del Rio & Catherine Heurteux Peyréga, *Comment j'ai résisté à Pétain*, op. cit., p. 81.

la lenteur de cette dernière, quand d'autres ressentent une grande fierté lorsqu'est évoqué leur passé en Résistance. Les émotions diffèrent et se mélangent, mais la grande majorité des résistant-e-s ne montrent aucun regret de s'être sacrifié-e-s pour la liberté de la nation et de l'Europe. Alfonsina Bueno Ester témoigne : « Mais je vous assure, je ne regrette rien. Mes idées sont ce qu'elles ont toujours été : je suis antifasciste, amie de la Paix et de la Liberté.³²⁵ » À 102 ans, lorsque Mélanie Volle revient sur son parcours en Résistance, elle ne montre à son tour aucun regret : « je peux m'en aller tranquillement : j'ai fait ce que j'ai voulu faire.³²⁶ »

En conclusion, la mémoire des membres de la Résistance incarcérés à la prison Saint-Michel s'élabore dès le lendemain de la guerre : des femmes et des hommes prennent la parole ou la plume et partagent leurs histoires, à l'image de Suzanne Guiral. Mais la construction de cette mémoire — et donc l'écriture de cette histoire — traversent certaines difficultés, fragilisant sa transmission. L'histoire de la Résistance suit l'évolution de la discipline historique et du monde de la recherche, c'est pourquoi les années 1970 marquent un tournant : l'histoire de la Résistance s'intègre à l'histoire sociale et des actrices et acteurs oublié-e-s sont enfin mis-es en lumière. Les témoignages s'étendent ainsi du lendemain de la guerre au tournant du XXI^e siècle : l'histoire des membres de la Résistance incarcérés à la prison Saint-Michel se construit progressivement, et le temps joue sur son développement. Mais que reste-t-il après la mort des témoins ? Comment écrire l'histoire de celles et ceux qui n'ont pas survécu ? Quel rôle joue la descendance dans la mémoire de la Résistance et de la prison Saint-Michel ? La mémoire se transmet-elle aux enfants ? Comment vivre avec cette histoire familiale ?

³²⁵ Neus Català, *Ces femmes espagnoles...*, *op. cit.*, p. 127.

³²⁶ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 161.

3. Descendance et enjeux mémoriels

L'histoire étudiée dans cette étude de cas peut se transmettre, à autrui, mais aussi dans le cercle intra familial. Les proches et enfants d'un-e survivant-e participent par conséquent à l'entretien de cette mémoire résistante et carcérale. La descendance peut assister au développement de l'écriture de l'histoire, notamment en poussant les actrices et acteurs de cette dernière à partager leurs récits, à l'oral ou à l'écrit. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mise en lumière d'une histoire laissée dans l'ombre, dans l'oubli. Après 1945, des filles et fils de résistant·e-s prennent la plume pour raconter leurs expériences en temps de guerre, notamment si les auteurs et autrices sont les seul·e-s survivant·e-s. C'est le cas de Suzanne Guiral, qui elle, traverse la guerre aux côtés de ses parents résistants. En 1944, la Gestapo se rend à leur maison familiale, à Montauban. La répression frappe le foyer : Suzanne et sa mère sont placées en détention et sont enfermées quelques semaines à la prison Saint-Michel de Toulouse. Dans son récit, Suzanne Guiral conte son histoire, commune à celle de sa mère. Dans son ouvrage-témoignage, l'autrice retrace leur parcours en détention, en prison et dans les camps, jusqu'à la mort de sa mère, tuée par ces conditions de vie, au moment de la Libération. Son témoignage sert par conséquent à mettre en lumière l'histoire d'une femme résistante, sa mère, qui n'a pas survécu à la répression allemande. Au fil de l'écriture de ses souvenirs, Suzanne Guiral, qui traverse le deuil de sa mère disparue, met à l'honneur le sacrifice de cette dernière, sacrifice dont une juste reconnaissance de la nation est essentielle à sa mémoire. Ce devoir de mémoire est commun à de nombreux proches et enfants de résistant·e-s incarcéré·e-s à Saint-Michel, actifs dans la persistance du souvenir.

S'il est difficile de raconter son histoire à autrui et/ou publiquement, après la guerre, des résistants et résistantes livrent leur vécu à leurs enfants, dans l'intimité familiale. À son retour, Conchita Ramos ne veut pas revenir sur ce qu'elle a traversé durant la guerre et la répression subie. Elle accepte de parler de son histoire uniquement si ses enfants la sollicitent et lui posent des questions³²⁷. Ainsi, face à ces survivant·e-s, les descendant·e-s doivent parfois faire preuve d'une certaine curiosité, d'un intérêt pour l'histoire, et plus largement pour l'histoire familiale afin d'accéder au récit de leur proche. Dans cette démarche, la descendance peut chercher à interroger le proche concerné et participer à l'écriture d'une histoire qui a depuis

³²⁷ Virginie Faure, *Parcours de femme...*, op. cit., p. 93.

toujours été tue. Cette sollicitation apparaît comme une urgence quand le temps et la vie s'écoulent. Au tournant du XXe siècle, alors que Joseph Piet vieillit et tombe malade, sa famille mais surtout sa nièce, Bernadette Grandcolas, s'attèlent à l'écriture de ses souvenirs de guerre. Après la Libération, Joseph Piet désire tourner la page et ne pas revenir sur son histoire. Ainsi, il ne participe à aucune organisation ou association en relation avec la Résistance et/ou les victimes de la Seconde Guerre mondiale, ni ne parle de sa propre expérience à personne. C'est donc à la fin de sa vie que la famille de Joseph Piet découvre son histoire, qu'il livre pour la première fois. Mais, parfois, le temps rattrape et obstrue la transmission d'une mémoire aux multiples facettes, à la fois résistante, carcérale, mais aussi familiale. Bernadette Grandcolas regrette de ne pas avoir parlé de certaines de ses découvertes à son oncle : « Malheureusement, j'ai fait beaucoup de découvertes après sa mort, que je n'ai pu discuter avec lui.³²⁸ »

Si le temps peut obstruer la reconstitution d'une histoire, et donc l'élaboration d'une mémoire, comment les enfants de celles et ceux qui n'ont pas survécu à la répression peuvent-ils accéder à l'histoire de leurs ascendant·e·s, laissée dans l'ombre et quasiment effacée par les événements ? Comment faire face à des sources aussi lacunaires ? Comment faire face au silence, tout en traversant le deuil ? Durant la Seconde Guerre mondiale, la prison Saint-Michel est le témoin de traitements et d'exécutions arbitraires : les autorités françaises et allemandes ont la mainmise sur le sort des prisonniers et des prisonnières politiques. Nombre d'entre eux/elles disparaissent discrètement, sans laisser de trace. Les familles de ces disparu·e·s pallient-elles le deuil par la lutte mémorielle, le combat pour le souvenir de leur proche assassiné ?

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean Delattre participe à la Résistance intérieure en tant qu'agent de liaison. Au début du mois de juillet 1944, il est arrêté et incarcéré le 5 juillet à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse. Le 17 août, Jean Delattre est extrait de sa cellule et disparaît. Il aurait été assassiné par les autorités allemandes aux côtés de plusieurs autres prisonniers sur la commune de Buzet-sur-Tarn, à quelques kilomètres de Toulouse. Son corps n'est jamais retrouvé. Le 4 février 1952, une carte de Combattant volontaire de la Résistance est délivrée à titre

³²⁸ Bernadette Grandcolas, *Un jeune homme dans la guerre...*, op. cit., p. 43.

posthume au nom de Jean Delattre³²⁹. Deux ans plus tard, le défunt est reconnu comme interné politique³³⁰. Le nom de Jean Delattre est inscrit sur la liste des personnes fusillées à Buzet-sur-Tarn durant la guerre. Cette liste est dressée par le maire de la commune le 20 octobre 1944. Sur ce document, les noms inscrits sont concernés par trois assassinats de masse qui se sont déroulés les 7 juillet, 15 juillet et 17 août 1944³³¹.

Monique Delattre-Attia a tout juste 4 ans lorsque son père décède. Elle obtient le 3 juillet 1952 le statut de Pupille de la nation par une carte délivrée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre. Celle-ci porte la mention « Mort pour la France »³³². Monique grandit dans la haine de l'Allemand, que sa mère nomme le « boche ». En 1968, la fille du résistant a 28 ans et entame des recherches pour découvrir l'histoire de son père et peindre le portrait de cet inconnu. Elle, se sent touchée et victime à son échelle de la barbarie nazie³³³. Après la mort de Jean Delattre, sa compagne garde le silence : « Ma mère ne nous a pas tellement dit de choses.³³⁴ » La mère des trois enfants ne parle ni de la mort de leur père et ni de cette histoire familiale. Même au fil de ses recherches, Monique Delattre-Attia n'a pas accès au récit de sa mère, son point de vue et son vécu, notamment vis-à-vis de cette histoire : « elle a toujours tout caché. Elle avait des documents, elle m'a donné des documents avec de la haine, mais elle a gardé une partie des documents qu'elle a fait mettre dans son cercueil.³³⁵ » L'histoire résistante et carcérale des résistant-e-s peut provoquer quelques divisions et désaccords au sein d'une famille. C'est une histoire violente, traumatisante pour l'individu qui la traverse et qui peut être ressentie ainsi par ses proches. Elle peut entraîner différentes réactions, propres à chacun-e : quand certain-e-s se terrent dans le silence, d'autres se battent pour la vérité, et ce parfois au sein d'une même famille. L'histoire résistante et carcérale, devenue familiale, est susceptible d'alimenter les tensions déjà présentes, tant celle-ci peut être lourde à porter par la famille. Quand Monique Delattre-Attia mentionne sa mère, elle la décrit comme une femme dure, un caractère auquel s'ajoutent les événements tragiques de ces années noires, la mort de son compagnon, le père de ses trois enfants. Monique

³²⁹ Cf. annexe 12, Carte de Combattant Volontaire de Jean Delattre, page 194.

³³⁰ Cf. annexe 12, Carte Interné Politique de Jean Delattre, page 194.

³³¹ Cf. annexe 8, Liste des personnes fusillées à Buzet-sur-Tarn par l'ennemi, page 188.

³³² Cf. annexe 12, Carte Pupille de la nation de Monique Delattre-Attia, page 194.

³³³ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

³³⁴ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 184.

³³⁵ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 182.

Delattre-Attia a une soeur aînée, âgée de 9 ans au moment de l'assassinat de Jean Delattre. Contrairement à l'interrogée, l'aînée a davantage de souvenirs de son père. Mais si elle soutient sa soeur Monique dans ses recherches, elle ne parle ni de son père, ni de son histoire. Quand un jour Monique accueille chez elle son neveu, celle-ci comprend qu'il ne connaît rien de son grand-père, Jean Delattre : « Elle a une fille et un fils, et quand un jour on vient là, et mon neveu me dit "Tatie, c'est qui ?". *Montre une photo de son père sur un meuble de la pièce.* Je lui dis "mais Bruno, c'est ton grand-père !" Elle en a jamais parlé.³³⁶ » Le frère de Monique Delattre-Attia s'est quant à lui progressivement éloigné de la famille. Après son mariage, il change de nom et abandonne celui de Delattre, alimentant les tensions au sein de la famille, et notamment parmi les enfants : « Je lui ai dit "mais pourquoi tu as fait ça, tu gardes les deux noms, papa ne nous a pas abandonnés !" Il a gardé que Joli, et ça je ne lui pardonnerai jamais.³³⁷ » Pourtant reliés à une histoire commune, les membres d'une même famille peuvent être susceptibles de réagir différemment à celle-ci, à l'image des membres de la famille Delattre.

Si Monique Delattre-Attia se bat pour la mémoire de son père, c'est aussi parce qu'aucun corps n'a été retrouvé. En l'absence de corps, de cercueil, de funérailles, comment réussir à faire son deuil ? Monique Delattre-Attia parle d'un « deuil impossible »³³⁸. Les hypothèses fusent, s'affrontent, et les questions restent sans réponse : « Est-ce que vraiment, il est où on l'a dit ? », « Papa aurait été exécuté au bois de Buzet, est-ce que vraiment il y était ?³³⁹ ». Sans explication, sans preuve de l'assassinat, le deuil est impossible : quelle vérité est liée à cette histoire restée dans l'ombre ? Quels traitements Jean Delattre a-t-il subis ? Dans quelles circonstances est-il mort ? Ces questionnements persistent pour celles et ceux qui restent : « Quand vous vous dites, quelles souffrances, ce qu'il a pensé.³⁴⁰ » La famille Delattre, comme tant d'autres touchées par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale, connaît la douleur d'avoir perdu un être cher, intensifiée par l'absence de son corps. Interrogée, Monique Delattre-Attia évoque à ce sujet la violence de l'enlèvement, plus

³³⁶ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 183.

³³⁷ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 184.

³³⁸ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

³³⁹ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

³⁴⁰ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

largement, au-delà du contexte des années 1940. Au cours de ses recherches, Monique entre en contact avec d'autres familles cherchant elles aussi désespérément le corps de leurs défunt·e·s. Elle mentionne l'histoire d'un homme qui, après une longue enquête, retrouve le corps de son père : « il n'en croyait pas. Mais faut voir quand il a pris ce petit cercueil dans les bras, je sais pas vous pouvez pas vous imaginer. Tout ce que vous voulez, mais tant que vous n'avez pas de corps, c'est ignoble. Vous savez moi je vois les familles quand les enfants disparaissent et tout ce qui s'en suit, moi c'est mon papa, je sais pas où il est, et depuis, j'ai 80 balais, je le cherche encore, bon. Mais, ces familles, cette petite Lina³⁴¹ qui est partie, on sait pas où elle est, tout ça, c'est horrible.³⁴² » Au fil de ses recherches, Monique se bat aux côtés de ces familles elles aussi dans l'attente de réponse et de vérité. Entre elles, ces familles s'organisent et se montrent solidaires. Après la guerre, des ossements sont retrouvés au bois de Larreule, dans les Hautes-Pyrénées, où l'exécution de cinq résistants a eu lieu le 27 juin 1944. En 2006, le groupe de recherche de Castelmaurou-Gagnague est constitué et se donne un objectif : identifier ces résistants. Les corps sont exhumés, soumis à des tests ADN afin de les relier à leur descendance. Monique Delattre-Attia, contactée par un sénateur au sujet de ces découvertes, s'investit dans ces recherches. Après le résultat de ces tests, des descendant·e·s retrouvent le corps de leurs aïeux, et par conséquent la vérité sur leur histoire et leur expérience vécue en ces temps de guerre : « Il y a eu les test ADN et les filles ont retrouvé leur papa. Alors que la maman croyait qu'il avait été exécuté en Allemagne. » Dans les années 2010, les ossements de Marcel Joyeux sont identifiés. Le corps du résistant est rapatrié en Belgique. Monique Delattre-Attia raconte : « Quand on a ramené ce corps en Belgique, on nous a dit "si vous voulez dire au revoir" alors moi je me suis mise devant et puis je lui ai dit qu'on l'avait retrouvé à lui mais que s'il pouvait me permettre de retrouver papa aussi... et d'autres qui étaient avec lui, puisqu'ils étaient 5 [...].³⁴³ » Monique Delattre-Attia s'investit-elle dans ce combat pour l'identification de ces corps en solidarité avec ces familles dont le deuil est, comme pour la sienne, impossible ? S'investie-t-elle dans ces recherches pour combler l'absence de résultat concernant le corps de son père ? Monique Delattre-Attia connaît la douleur de ces familles et la partage presque naturellement avec les enfants des victimes, à l'image

³⁴¹ Monique Delattre-Attia fait référence à la disparition de Lina, 15 ans, portée disparue depuis le 23 septembre 2023, alors qu'elle cheminait dans la commune de Plaine, dans le Bas-Rhin.

³⁴² Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

³⁴³ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 181.

du fils de Marcel Joyeux. Et au-delà de cette quête de vérité et cette solidarité, Monique répond, par ces recherches, au devoir de mémoire.

À travers ses recherches pour mettre la lumière sur l'histoire de son père, Monique Delattre-Attia remet rapidement en doute les documents officialisant la mort de Jean Delattre : comment reconstituer cette dernière sans preuve, sans corps ? Plongée dans la violence de la Seconde Guerre mondiale et de l'Occupation allemande, la prison Saint-Michel témoigne de traitements et d'exécutions arbitraires menées par les autorités. Celles-ci peuvent se dérouler partout, après l'extraction des détenu·e·s de leur cellule. Par conséquent, la fille de Jean Delattre parcourt les archives disponibles et tente de retracer les derniers jours vécus par son père. En 2005, elle récupère à la mairie de Buzet-sur-Tarn un document daté du 05 septembre 1944, dans lequel Lucien Coudert, le voisin de cellule de Jean Delattre livre un témoignage écrit au maire de Buzet-sur-Tarn. Il apporte quelques renseignements sur le quotidien vécu en prison, et l'extraction de son camarade Jean Delattre, le 17 août 1944. Sa lettre appuie l'hypothèse de son assassinat : « Delattre a été extrait de notre cellule par le gardien-chef de la prison le jeudi 17 août, vers 4 heures. J'avais cru qu'il devait faire partie d'un convoi et que celui-ci, ne pouvant pas être formé au dernier moment, Delattre serait libéré. Or j'ai su, dès le 18 au matin, par notre camarade BICHOT, prisonnier-cuisinier, que les Allemands s'étaient flattés d'avoir fusillé à la mitrailleuse 29 de nos camarades de Saint-Michel extraits des cellules la veille [...].³⁴⁴ » Un mois plus tard, la liste des fusillés de Buzet-sur-Tarn³⁴⁵ est dressée par le maire de la commune dans laquelle le nom de Jean Delattre apparaît. Interrogée, Monique Delattre-Attia pense que « c'est de là que l'État a dû faire un lien.³⁴⁶ » Pourtant, le maire de Buzet-sur-Tarn, après avoir dressé cette liste de victimes indique qu'il y a « plus de 30 [noms] dont l'identité probable reste à trouver. Les victimes du 17 août étaient en cendres en totalité. » L'acte de décès établi pour Jean Delattre officialise sa mort, mais celle-ci reste floue puisqu'aucun corps n'a été identifié. Monique Delattre-Attia semble évoquer une légèreté des recherches prouvant l'assassinat de son père à Buzet-sur-Tarn : « Ils ont identifié comme ça,

³⁴⁴ Cf. annexe 13, Lettre de Lucien Coudert, voisin de cellule de Jean Delattre, à destination du maire de Buzet-sur-Tarn, à propos de l'assassinat de détenus extraits de la prison Saint-Michel, datée du 05 septembre 1944, page 195.

³⁴⁵ Cf. annexe 8, Liste des personnes fusillées sur le territoire de Buzet-sur-Tarn par les Allemands, établie par le maire de la commune le 20 octobre 1944, page 188.

³⁴⁶ Cf. annexe 7, Entretien de l'auteur avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 183.

d'après les entrées et les sorties de Saint-Michel.³⁴⁷ » Mais identifier un corps calciné relève de l'impossible. Dans ce combat pour la mémoire résistante et carcérale, les institutions étatiques peuvent parfois se confronter aux familles et descendances, qui remettent en question le résultat de leur travail.

Au cours de mes recherches, j'ai fait la découverte d'articles de presse aux titres intrigants : des ossements humains se trouveraient dans les sous-sols de la prison Saint-Michel. Ces ossements appartiendraient potentiellement à des détenu·e·s résistant·e·s, massacré·e·s pendant la Seconde Guerre mondiale. Interrogée par Pierre Lasry en septembre 2014, Monique Delattre-Attia mentionne ces ossements qui se trouveraient dans une fosse au coeur de la prison, mais dont l'emplacement reste inconnu. Monique explique espérer y trouver une trace de son père. Elle révèle que cette fosse a été découverte dans les années 1970, lorsque des prisonniers se seraient évadés de la maison d'arrêt par ses sous-sols : ils auraient alors croisé sur le chemin des ossements humains. Intriguée par cette découverte, j'ai interrogé le Castelet à ce sujet. Le 8 novembre 2023, Pauline Coucoureux, médiatrice du musée de la prison, répond d'abord : « Tout ce que je peux vous dire, c'est que ce n'est que le fruit d'une collecte d'informations passablement fiables qui relèvent peut-être de la légende urbaine. » Après un bref développement de l'histoire carcérale de Jean Delattre et sa mort aux conditions floues au vu des sources lacunaires, elle poursuit : « Une chose est sûre : oui il y a des sous-sols/caves sous toute la prison. Si on ajoute à cela que nous sommes loin de tout savoir des pratiques dans la partie allemande de la prison. L'hypothèse de Monique Delattre-Attia est possible. » Selon Pauline Coucoureux, cette hypothèse est à prendre avec les pincettes : elle peut être le fruit d'une légende urbaine. Ces questionnements démontrent que dans la mémoire de l'histoire des résistant·e·s incarcéré·e·s à Saint-Michel, les descendances peuvent être touchées par l'ombre de l'histoire et la violence du silence qui émane de l'histoire des prisons pendant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, des descendant·e·s, comme Monique Delattre-Attia, sont susceptibles de mener leur propre enquête à propos de l'histoire de leurs parents, quitte à parfois prendre le risque de nourrir une certaine légende. Si officiellement Jean Delattre est mort fusillé et calciné à Buzet-sur-Tarn le 17 août 1944 après avoir été extrait de sa cellule, Monique contredit cette version de l'histoire le jour où elle entend parler d'une panne qui aurait contraint l'un des

³⁴⁷ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 183.

camions en partance pour la forêt à faire demi-tour³⁴⁸. Ainsi, les autorités auraient été contraintes de mener les exécutions des prisonniers dans l'enceinte même de la maison d'arrêt. Néanmoins, « Si l'on en croit les propos rapportés dans un article de *la Dépêche du Midi*, Guillaume Agullo, Directeur du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation (Haute-Garonne), serait formel quant à l'absence de coups de feu cette journée là dans l'enceinte de la prison.³⁴⁹ » Mais en 1978, cinq détenus s'évadent du quartier 3 en creusant un tunnel sous le quartier 1 à partir des caves, et seraient sortis dans la rue Saint-Denis. L'un d'entre eux, qui souhaite aujourd'hui rester anonyme, raconte être tombé sur une fosse et avoir vu des restes humains dans les caves : « À la lueur d'une faible lampe bricolée, il avait rampé sur des restes calcinés qui avaient, dira-t-il, la consistance "du marc de café".³⁵⁰ » Face à ce témoignage, l'espoir de retrouver le corps de son père anime Monique Delattre-Attia. De plus, les détails évoqués concordent avec la description de corps calcinés, correspondant aux méthodes utilisées par les autorités allemandes, notamment sur la commune de Buzet-sur-Tarn. Il est aussi important de noter qu'au vu du degré extrême de violence perpétrée durant la guerre, la présence de restes humains dans les sous-sols et caves de la prison Saint-Michel est une hypothèse plausible. Les assassinats de masse de l'été 1944 ayant lieu à la veille de la Libération de Toulouse et de la prison, les autorités allemandes auraient pu souhaiter éliminer discrètement des prisonniers politiques dans l'enceinte même de la maison d'arrêt. Même si aucun document n'existe *a priori* au sujet de la gestion des sous-sols, on sait qu'une partie a été aménagée par les Allemands au cours de la guerre³⁵¹, appuyant encore une fois l'hypothèse d'assassinats perpétrés à Saint-Michel. Les sources restent lacunaires, et le mystère, entier. Par conséquent, le témoignage du détenu évadé en 1978 bouleverse la mémoire des résistant·e·s incarcéré·e·s à Saint-Michel et disparu·e·s. L'hypothèse de la présence de restes de corps calcinés sous la prison alimente le combat pour la mémoire de certaines familles et descendance.

En 2004, l'histoire de cette évasion parvient aux oreilles de Monique Delattre-Attia, qui poursuit son enquête. Cependant, il n'existe aucune trace de cet évènement

³⁴⁸ Gaël Vaillant, « Toulouse redécouvre son passé résistant », *Le Journal du Dimanche*, 29 janvier 2011.

³⁴⁹ Patrice Georges-Zimmermann, « "La fouille et le prisonnier". Prison Saint-Michel de Toulouse : archéologie d'une évasion et recherche de restes humains liés au devoir de mémoire », *(Re)lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2019.

³⁵⁰ Benoît Hopquin, « Un ex-évadé de Toulouse a ravivé les souvenirs douloureux de la Résistance. », *Le Monde*, 05 mai 2010.

³⁵¹ *Ibid.*

et la fille de Jean Delattre se heurte au silence de l'administration pénitentiaire. La même année, elle se rend à une cérémonie d'hommage à la prison Saint-Michel, le 19 août, anniversaire de sa Libération : « J'avais rencontré à une des manifestations du 19 août à la prison Saint-Michel, le directeur de l'époque, je lui dis "Vous savez Monsieur le directeur, je crois qu'il y a eu une évasion", il me répond avec un affront "Il n'y a jamais eu d'évasion ici".³⁵² » Mais Monique Delattre-Attia continue ses recherches. Elle retrouve un article³⁵³ de *la Dépêche* daté du 4 août 1978 qui relate l'évasion. Mais, une nouvelle fois, Monique se heurte aux autorités pénitentiaires malgré la preuve écrite de l'évasion, à l'époque médiatisée : « Je suis allée à la pénitencier, où l'on me dit "Vous savez, parole de détenu...". Après je le rappelle et je dis, "mais là j'ai le document".³⁵⁴ » L'administration pénitentiaire tente-t-elle d'obstruer les recherches de Monique Delattre-Attia ? En 2008, elle prend contact avec l'ancien détenu. L'année suivante, touché par la maladie et sentant sa fin approcher, il propose à Monique de lui montrer l'emplacement de cette fosse qui contiendrait les ossements. Après avoir reçu l'autorisation des services pénitentiaires, le 8 juin 2008, l'ancien prisonnier conduit Monique Delattre-Attia, accompagnée par le sénateur socialiste spécialiste de la mémoire résistante Jean-Jacques Mirassou qui l'aide dans ses démarches, dans les sous-terrains de la prison Saint-Michel. Avant la visite, l'évadé dessine un plan³⁵⁵ des sous-sols et le chemin emprunté cette nuit d'août 1978. Dans les sous-terrains, « [l'ancien prisonnier] qui semblait très fatigué a semblé requinqué en se retrouvant là. [...] Il a hésité un peu, est revenu en arrière, a fait quelques mètres à droite. Il a pointé sa lampe torche vers un mur et dit : "C'est là !" Un pan était en effet refait.³⁵⁶ » Durant la visite, le fils de Monique Delattre-Attia interroge l'ex-évadé sur ce qu'il a trouvé et vu : « Il lui a répondu "des ossements, des tibias, des crânes, qu'on a poussé délicatement sur le côté pour passer au milieu. Le fond, c'était comme du marc de café, pas terreux".³⁵⁷ » Au fil de ces découvertes, la fille de Jean Delattre sollicite les médias qui couvrent l'évènement. Monique est par conséquent contactée par d'autres familles de disparu·e·s de 1944. Elle demande alors que ces ossements, qui devraient se trouver derrière le mur, soient extraits des sous-

³⁵² Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 185.

³⁵³ Jean Ber, « Cinq évasions à la prison Saint-Michel. Record battu...! », *La Dépêche du Midi*, 04 août 1978.

³⁵⁴ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 185.

³⁵⁵ Cf. annexe 14, Plan du tunnel dessiné par Cyprien E., daté du 08 juin 2009, page 196.

³⁵⁶ Benoît Hopquin, « Un ex-évadé de Toulouse... », *op. cit.*

³⁵⁷ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 185.

sols et soumis à une expertise ADN. Soutenue par le sénateur Jean-Jacques Mirassou et ces autres familles de victimes, le combat mené par Monique Delattre-Attia s'inscrit dans un devoir de mémoire locale, nationale mais aussi familiale. Après avoir fait appel au procureur de Toulouse, des premières fouilles sont entreprises puisque ce dernier considère « que rien ne s'oppose à une fouille archéologique dans une prison qui n'est plus utilisée.³⁵⁸ » En mai 2011, le Conservateur régional de l'Archéologie pour la région Midi-Pyrénées entreprend de commencer les travaux « par une tranchée à la pelle mécanique sous la surveillance d'un agent de son service.³⁵⁹ » En décembre de la même année, les fouilles laissent paraître un tunnel dont « [la] localisation et [la] direction sont conformes aux descriptions contenues dans les articles rédigés à l'époque de l'évasion. À cette occasion, certains éléments matériels de l'évasion sont retrouvés (piles électriques, couvertures, etc.).³⁶⁰ » Ces premières fouilles mettent en lumière la véracité du témoignage partagé par l'ancien détenu. Même si la présence des ossements dont il a été le témoin reste une hypothèse, celle-ci est un peu plus appuyée suite à ces découvertes et preuves de l'évasion. Deux ans plus tard, un courrier³⁶¹ est adressé à Monique Delattre-Attia. Il est écrit par Michel Mirabel, anciennement cadre technique à l'administration pénitentiaire de Toulouse. Dans sa lettre, il « certifie que lors de [ses] activités professionnelles de chef de Travaux à la Maison d'Arrêt de Toulouse St Michel, durant [ses] interventions de maintenance dans les sous-sol de l'établissement [...] [il a] trouvé et ramassé des ossements humains [qu'il a] porté à [sa] hiérarchie. » Mais Michel Mirabel se heurte à son tour au silence de l'administration pénitentiaire : « Celle-ci m'a ordonné de me taire sur ces “trouvailles” après les avoir récupérées. » Travaillant depuis peu de temps au sein de cet établissement pénitentiaire, Michel Mirabel avait déjà entendu auprès de ses collègues l'existence d'ossements sous la prison Saint-Michel. Mais face à ces découvertes, l'administration pénitentiaire n'a cessé de faire preuve de silence, comme si ces dernières soulevaient un tabou : « J'ai été très surpris car même si je ne travaillais pas depuis longtemps dans cette administration et dans cet établissement pénitentiaire, j'avais entendu, à plusieurs reprises, des collègues techniques de la Direction Régionale et des Surveillants me dire que eux aussi avaient vu des ossements humains dans les caves de la prison, mais pour eux aussi ils avaient reçu l'ordre de se taire et en plus de réaliser ou faire réaliser

³⁵⁸ Patrice Georges-Zimmermann, « “La fouille et le prisonnier”. Prison Saint-Michel... », *op. cit.*

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ Cf. annexe 15, Lettre de Michel Mirabel adressée à Monique Delattre-Attia, pages 197-198.

des chapes, des couvertures de ciment pour cacher cela et obstruer les passages vers d'autres découvertes. » Dans sa lettre, l'ancien cadre technique certifie avoir été témoin de la présence de restes humains dans les sous-sol de la prison et écrit être disponible s'il se montre nécessaire d'apporter plus de renseignements et/ou un témoignage officiel : « je peux certifier que ces ossements découverts étaient bien humains et qu'ils venaient de bras et d'avant bras d'humains. Je me tiens à disposition pour toute précision et témoignage officiel, si cela est nécessaire. »

De ces événements et de l'hypothèse de l'existence d'ossements humains sous la prison Saint-Michel ressortent deux forces opposées, celle des témoins et des familles espérant retrouver leurs proches, face à celle de l'administration pénitentiaire et de la hiérarchie, à la fois conciliantes et attachées au silence, comme si l'hypothèse étudiée était taboue, peut-être au vu de son degré de violence. L'administration pénitentiaire souhaite-t-elle taire une histoire carcérale si cruelle ? En tant que descendant·e et/ou proche de victime de la barbarie nazie, comment réagir à ces témoignages ? Qu'en penser ? Que croire ? Dans cette situation, les familles des victimes sont balancées entre ces témoignages porteurs d'espoir et l'obstruction des recherches et des fouilles par l'administration pénitentiaire. En 2015, les recherches archéologiques reprennent mais les services pénitentiaires se rétractent et refusent l'utilisation d'une caméra thermique, et ainsi, d'approfondir les fouilles : « On arrive, on regarde, je vois ce mur et je leur dis que c'est certainement le mur qui correspond au tunnel, à la trappe. Je dis "Vous voulez faire un tout petit trou, on passera une caméra thermique." Ils ont pas voulu le faire. Je ne comprends pas, et personne, que ce soit Jean-Jacques Mirassou ou plusieurs autres personnes, on ne comprend pas pourquoi ils ne veulent pas toucher à ce mur. Donc on a rebouché. Je pense qu'il y a un problème, ça bloque de quelque part.³⁶² » Sans preuve de la présence ou de l'absence de ces ossements humains, Monique Delattre-Attia et les familles des disparu·e·s poursuivent leur combat. Cependant, le dossier est aujourd'hui suspendu. La fille de Jean Delattre est dans l'attente d'une reprise des fouilles : « c'est ce que je veux. Moi je veux qu'ils ouvrent cette tranchée.³⁶³ » Comment perçoit-elle le comportement des autorités pénitentiaires dans cette enquête ? Pour Monique, ces institutions ne « veulent pas savoir la vérité. Ce gardien qui m'a fait cette lettre en 2013. Il savait. Il a été poussé, parce qu'il voulait que ce

³⁶² Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 186.

³⁶³ Cf. annexe 7, Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 186.

dossier sorte, justement. Il y a son nom, il était cadre-technique. *Elle lit la lettre à voix haute.* “J’ai trouvé et ramassé des ossements humains que j’ai porté à ma hiérarchie. Celle-ci m’a ordonné de me taire sur ces trouvailles.” Je ne comprends pas pourquoi ils ne veulent pas ouvrir.³⁶⁴ »

Investie depuis une vingtaine d’années dans cette enquête autour de possibles ossements humains dans les sous-sol de la prison Saint-Michel, Monique Delattre-Attia pense malgré tout avoir peu de chance de retrouver le corps de son père³⁶⁵. Mais, dans son combat porté par l’espoir, la fille du résistant est rejoint par sept autres familles de victimes après la médiatisation de ces hypothétiques restes humains à Saint-Michel. Entre elles, les familles et descendant·e·s des disparu·e·s sont solidaires. Les victimes directes de la barbarie vichyste et nazie apportent elles aussi leur soutien à ces familles en quête de vérité. Monique Delattre-Attia devient, au fil de ses recherches, amie avec Angèle Bettini et Conchita Ramos : « Combien de fois Angèle m’a dit “Monique, s’ils touchent à la prison Saint-Michel avec des travaux, toutes les trois on s’enchaîne et ils nous enlèveront avec les chaînes.”³⁶⁶ » En effet, victimes et familles de victimes participent ensemble à l’élaboration d’une mémoire résistante à la prison Saint-Michel de Toulouse. La maison d’arrêt est pour elles toutes un lieu de mémoire d’une histoire encore aujourd’hui sombre et mystérieuse. Face à ce contexte historiographique, la solidarité entre les personnes concernées et touchées par l’histoire de Saint-Michel apparaît comme naturelle.

Aujourd’hui, Monique Delattre-Attia poursuit ses recherches pour retrouver le corps de son père. Elle s’investit parallèlement dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et préside l’association des Fils des tués et l’Union Française des Anciens Combattants : « On se bat, notre équipe, pour le souvenir et ne pas oublier.³⁶⁷ »

La prison Saint-Michel est donc un lieu de mémoire traversé par une multitude d’histoires. La maison d’arrêt apparaît comme un lieu de mémoire pour les survivant·e·s comme pour les familles, et notamment celles des résistant·e·s qui n’ont pas survécu. L’histoire de la prison devient une histoire familiale. Lors d’une visite de la prison, Lise Cohen, la fille du résistant juif Joseph Georges Cohen, évoque un lieu

³⁶⁴ Cf. annexe 7, Entretien de l’auteurice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 186.

³⁶⁵ Cf. annexe 7, Entretien de l’auteurice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 186.

³⁶⁶ Cf. annexe 7, Entretien de l’auteurice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 182.

³⁶⁷ Cf. annexe 7, Entretien de l’auteurice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024, page 180.

« chargé d'histoire et d'émotions, aussi lié à l'histoire de [son] père ». Elle ajoute : « je suis émue et habitée par tout ce que j'ai pu lire et entendre dans cette histoire quand je rentre pour la première fois dans ce lieu.³⁶⁸ » La mémoire des résistants et résistantes enfermés à Saint-Michel se transmet ainsi aux générations suivantes. La disparition des survivant·e·s peut entraîner une prise de conscience de l'importance de la mémoire et de sa transmission. Des descendant·e·s prennent la parole et content l'histoire de leurs aïeules et aïeuls. En 2021, Jacqueline Croisille entreprend d'écrire l'histoire de sa grand-mère, Alida Castaing après avoir rencontré Pierre Robin, président de l'association des Amis du Vieux Nérac : « Il me parlait de ce qu'il avait fait pour les déporté·e·s, les études qu'il avait menées. Je lui ai dit "vous savez j'ai une grand-mère qui a été résistante". Il me dit "Ah bon elle s'appelait comment ?" Eh bien je lui ai dit "elle s'appelait Alida Castaing", il me dit "mais je n'ai rien pour elle, ou pratiquement". Après on s'est tutoyé, "est-ce que tu pourrais faire un article pour les Amis du Vieux Nérac ? C'est important qu'on en parle, etc.". Je lui ai dit "bien entendu".³⁶⁹ » Par cette rencontre, Jacqueline Croisille utilise sa plume pour conter l'histoire de sa grand-mère et ainsi transmettre sa mémoire au public et enrichir l'histoire de la Résistance locale incarcérée à la maison d'arrêt toulousaine. Interrogée sur l'écriture et la publication de l'histoire d'Alida Castaing, sa petite-fille se montre consciente qu'un travail de mémoire est essentiel : « On a la mémoire de nos rois, il y a des histoires familiales qui ont été écrites chez les gens qui savaient écrire. Mais des mémoires de gens simples, de la vie de tous les jours, ces mémoires là sont très rares.³⁷⁰ » Interrogé par Pierre Lasry en 2014, Alain Verdier, le petit-fils du résistant François Verdier, explique à son tour que le devoir de mémoire est important. Il ajoute être fier de l'histoire de son grand-père. Cette fierté est-elle commune à l'ensemble des descendant·e·s ? Il est possible que dans une majorité des familles de victimes, l'histoire résistante et carcérale de ces dernières provoque chez leurs proches une fierté commune à la famille. Les proches de Joseph Piet, et notamment son neveu et sa nièce, partagent la même conscience de l'importance de transmettre l'histoire du résistant, mais aussi l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, plus largement. Dans le recueil de souvenirs publié en 2005, Bernadette Grandcolas écrit en quatrième de couverture : « Ce livre de souvenirs est publié

³⁶⁸ Pierre Lasry, *Entretien avec Monique-Lise Cohen*, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:08:41, consulté le 07 novembre 2023.

³⁶⁹ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 167.

³⁷⁰ Cf. annexe 4, Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023, page 172.

l'année où nous avons célébré le soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration et de la fin de la guerre 1939-1945. » L'autrice ajoute plus loin : « pour les plus jeunes lecteurs, c'est l'occasion de découvrir concrètement ce qu'a pu être l'aventure courageuse d'*Un jeune homme dans la guerre*. » Écrire l'histoire d'un proche disparu, c'est aussi se rapprocher de celui-ci par le souvenir : « Pour ceux d'entre nous qui ont bien connu Pat, c'est avant tout une façon de le faire revivre parmi nous. » Avec le travail de recherches mené par sa nièce, la famille de Joseph Piet découvre son histoire, longtemps terrée dans le silence.

L'histoire résistante et carcérale des acteurs et actrices étudié·e·s semble s'imposer dans la vie de leur famille et descendance. Si certain·e·s n'en sont pas curieux·ses et laissent cette histoire familiale dans l'obscurité, d'autres s'en emparent, interrogent leur proche et/ou écrivent ses souvenirs jusqu'à les publier et les partager au public. Les descendances héritent malgré elles d'une histoire aussi lourde à porter qu'essentielle à mettre en commun. Certaines s'engagent, comme un devoir, dans une lutte mémorielle, pour le souvenir et le rétablissement d'une vérité historique. Néanmoins, si cet engagement pour la mémoire et l'histoire est honorable, des personnes peuvent, dans leur combat, se heurter à différents obstacles, au sein même de leur famille ou face à des institutions étatiques. Mais rendre hommage à leur proche par l'entretien de leur mémoire semble naturel pour une majorité des descendant·e·s aux parcours étudiés. De surcroît, leur rôle est essentiel dans l'historiographie de la Résistance réprimée à Saint-Michel durant la guerre.

CONCLUSION

Cette étude intégrée au parcours genre du Master de recherche Histoire, Civilisations et Patrimoine tente d'exposer les parcours de femmes et d'hommes de la Résistance incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel durant les années 1940. La Seconde Guerre mondiale plonge la maison d'arrêt toulousaine dans un contexte particulier, au cours duquel la violence de la répression frappe les opposant·e·s politiques.

Avant même la montée des fascismes en Europe et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, les femmes et les hommes étudié·e·s présentent des parcours à la fois similaires et divergents. Au début de leur vie, certain·e·s deviennent les premiers témoins du fascisme et/ou du nazisme, et commencent dès lors à élaborer des réflexions à ce sujet, avant de finalement fuir leur pays d'origine et rejoindre le sud de la France. D'autres expérimentent le nazisme, et notamment en France, après la défaite essuyée par le pays en juin 1940. Né·e·s dans la région du Midi ou à l'étranger, résistant·e·s d'ici et d'ailleurs, i·elle·s sont nombreux·ses à participer à la Résistance locale, dans la région de Toulouse et ses environs. L'entrée en clandestinité peut être influencée par certaines expériences traversées au cours de leur vie, à l'image du contexte géopolitique dans lequel chacun évolue. La place occupée par un individu au sein de la société peut influencer son rapport à autrui, au monde et à l'organisation de la société. Par conséquent, bien avant les années noires, les femmes et les hommes aux parcours étudiés peuvent formuler certaines critiques et réflexions sur leur environnement. D'abord, l'éducation reçue peut apparaître comme un premier rapport à l'autre et au monde. Elle correspond aussi à une première confrontation aux codes sociaux de genre : la place de l'Église dans l'éducation donnée participe grandement au renforcement de ces derniers. Ces premières expériences peuvent tendre vers une prise de conscience et une ouverture au monde, ou bien une auto-limitation et un renfermement sur soi-même. L'éducation peut donc influencer la vie professionnelle, sociale et maritale d'un individu. Parmi les femmes étudiées, une large majorité investissent des postes dits « féminins », ou incarnent le rôle de mère au foyer. Les hommes, quant à eux, occupent pour la plupart des fonctions avec de plus hautes responsabilités. Ainsi, au début de leur vie d'adulte, les femmes font face au plafond de verre, prégnant dans toute la société, et que l'on retrouve au sein même du mouvement résistant, dans

lequel les responsables sont des hommes. C'est ainsi qu'une part des femmes incarcérées pour des faits de Résistance à la prison Saint-Michel sont mariées à un membre du mouvement clandestin, influençant pour certaines leur participation au combat. Cependant, l'entrée en Résistance semble en très grande partie influencée par l'entretien d'un rapport familial à la sphère politique. L'appropriation d'idéaux politiques représente le sommet d'une réflexion aboutie sur la société et son fonctionnement : c'est savoir interroger cette dernière avec un regard critique, issu de réflexions personnelles et/ou familiales. Par conséquent, réfléchir à la politique, à ce qu'elle prône et l'investir, c'est prendre conscience, s'ouvrir à l'autre, et parfois, entrer en Résistance. Si avant les années 1940, l'homme et la femme n'occupent pas la même place au coeur de la société, et donc ne partagent pas forcément le même rapport à cette dernière, l'histoire de la Résistance incarcérée à la prison Saint-Michel démontre que ces femmes et ces hommes épousent des réflexions politiques et sociales similaires — bien que la femme soit, encore en 1940, exclue du domaine politique. La Résistance s'inscrit par conséquent comme une lutte commune aux deux genres, effaçant presque les barrières les différenciant : violemment réprimé·e·s par les autorités, les résistantes comme les résistants se retrouvent ensemble derrière les portes de la prison Saint-Michel de Toulouse.

Dans la maison d'arrêt, les femmes et les hommes de la Résistance sont séparé·e·s, mais expérimentent un parcours en détention similaire lorsqu'i·elle·s doivent faire face aux méthodes de déstabilisation, à un quotidien traumatisant, à la violence et la cruauté, mais aussi face à la solidarité, et parfois même à la sensibilité — bien que celle-ci soit beaucoup plus présente dans les histoires carcérales contées par les femmes. Les quartiers masculins et le seul quartier féminin sont séparés, mais le contact entre les prisonniers et les prisonnières semblent tout de même pouvoir s'établir. Les détenu·e·s politiques s'adaptent et continuent la lutte dans l'enceinte même de la prison. Dans le quartier des femmes, des détenues créent la « radio Saint-Michel » et tentent ainsi d'informer les membres de la Résistance de tous les quartiers pénitentiaires, masculins comme féminin.

Après une Libération longtemps espérée, la guerre et la détention laissent à ces femmes et ces hommes des souvenirs traumatisants. Certain·e·s se retrouvent pour partager une histoire commune, pendant que d'autres se terrent dans le silence et tentent de l'oublier. Mais, si l'histoire de la Résistance s'écrit dès le lendemain de la guerre, les femmes du combat restent pendant quelques décennies dans l'ombre de ces écrits et se retrouvent exclues de l'histoire et de la mémoire. Par conséquent,

certaines résistantes étudiées ont dû faire face à l'illégitimité, nourrie par la construction d'une mémoire fragile aux représentations masculines, et ainsi lacunaires. Néanmoins, l'histoire des femmes et des hommes de la Résistance incarcéré·e·s à la prison Saint-Michel de Toulouse s'impose comme une histoire familiale. Les proches et descendances de ces témoins prennent parfois le relais dans la transmission de leur mémoire. Cette situation peut s'expliquer par l'idée que la mémoire transmise est issue d'une histoire violente et encore bien mystérieuse. En ce sens, l'ancienne maison d'arrêt est un lieu de mémoire commun à des milliers de personnes, des milliers de familles. Les proches et descendant·e·s des témoins étudié·e·s jouent par conséquent un rôle essentiel dans l'historiographie de ce sujet de recherche.

L'histoire, encore bien souvent lacunaire, ne doit cesser de se développer, être soumise à la réflexion et s'écrire, pour ne nier aucun de ses acteurs ni aucune de ses actrices. La société doit saisir son passé et toute sa richesse pour comprendre son présent, et rester en bonne santé. C'est pourquoi le devoir de mémoire est essentiel : l'histoire dans toute sa complexité et diversité doit se transmettre aux générations.

À la fin de notre entretien, la résistante Mélanie Volle évoque la menace de l'extrême droite : « On n'est pas loin ici en France que l'extrême droite prenne le pouvoir. Et une fois eux au pouvoir, croyez-moi, la démocratie, quoi qu'ils disent, c'est terminé.³⁷¹ » En 1962, Philip K. Dick publie un roman intitulé *The man in the High Castle*, dans lequel l'auteur imagine le monde si la victoire avait été aux mains des nazis en 1945. Le nazisme dicte l'ordre du monde, s'impose à l'international et s'installe durant des années. Ce roman interroge le degré de violence, de cruauté et d'oppression si le nazisme s'était définitivement emparé du pouvoir, et notamment au sein des prisons et face aux opposant·e·s.

Aujourd'hui, l'extrême droite progresse plus que jamais partout en Europe. En France, elle est au plus près du pouvoir. La discipline historique évolue au gré de la société, et l'extrême droite au pouvoir est une grande menace pour la recherche. L'histoire peut être instrumentalisée, laissant dans l'ombre et l'oubli une multitude de sujets, réflexions, acteurs et actrices du passé, souvent issu·e·s d'une minorité. S'ouvrant depuis seulement quelques décennies aux femmes et aux études de genre, l'histoire et sa redécouverte permettent l'accès à la mémoire pour toutes et pour tous.

³⁷¹ Cf. annexe 1, Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023, page 159.

La transmission de celle-ci s'invente et se ré-invente : l'art s'en empare parfois, sous différentes formes, comme dans la pièce de théâtre *Résistantes !*³⁷² qui met en lumière cinq femmes résistantes toutes inspirées de plusieurs femmes connues du combat ou encore lorsque la comédienne Marie S'infiltré prête sa voix à Missak Manouchian, fusillé au Mont-Valérien le 21 février 1944, pour la lecture de la dernière lettre du résistant³⁷³.

Aujourd'hui plus que jamais, la mémoire est essentielle pour porter la voix et l'histoire de celles et de ceux qui ont choisi la Résistance face à l'oppression. Témoins directs et indirects s'engagent pour sa transmission. À 102 ans, Mélanie Volle portera la flamme olympique dans sa commune, à Saint-Étienne. En tant qu'ancienne résistante, Mélanie se veut être un « symbole pour les femmes qui se sont battues pour faire du sport comme les hommes... [son] idéal a toujours été d'unifier le monde. » Les jeux olympiques sont, pour elle, « un moment formidable pour faire connaissance avec d'autres êtres humains.³⁷⁴ »

³⁷² *Résistantes !*, Cie C'était Demain, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne, vendredi 03 novembre 2023, 19H.

³⁷³ Memorial de la Shoah & Marie S'infiltré, *Dernière lettre du résistant Missak Manouchian*, dans le cadre de l'exposition « Des Étrangers dans la Résistance », 20 février 2024.

³⁷⁴ Terriennes AFP, « JO 2024 : Mélanie Berger-Volle, porteuse de la flamme olympique à 102 ans », *TV5 Monde*, 27 avril 2024.

CORPUS DE SOURCES

TÉMOIGNAGES ÉCRITS

- Association départementale de la Haute-Garonne les Filles et Fils des Tués — Mort pour la France, Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, *Le regard des pupilles, 39-45*, Éditions BoD — Books on Demand, Paris, 2021.
- BETTINI DEL RIO Angèle, *Comment j'ai résisté à Pétain, « Ô rages! »*, Le vent se lève, 2012.
- CATALÀ Neus, *Ces femmes espagnoles. De la résistance à la déportation. Témoignages vivants de Barcelone à Ravensbrück*, Éditions Tirésias, 1994.
- CROISILLE Jacqueline, « Alida Castaing, ma « mémé » », *Les amis du vieux Nérac*, revue n°58, 2021, pp. 89-103.
- GERHARD Léo, *Un Allemand dans la Résistance. Le train pour Toulouse*, Editions Tirésias, 1998.
- GUIRAL Suzanne, *De Saint-Michel à Ravensbrück*, 1946.
- GRANDCOLAS Bernadette, *Un jeune homme dans la guerre*, Textes et Prétextes, 2005.
- LASRY Pierre, *Une prison à Toulouse, Portraits et entretiens*, Collections entretiens, 2014.

MÉMOIRES/THÈSES

- FAURE Virginie, *Parcours de femme : Conchita Ramos, résistante-déportée*, dir. VALENTI Catherine, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2004.

ENTRETIENS

- *Entretien avec Jeannine Messerli* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:06:12, consulté le 03 novembre 2023.
- *Entretien avec Angèle Bettini* par Pierre LASRY, Youtube, 27 septembre 2014, durée : 00:13:56, consulté le 07 novembre 2023.
- *Entretien avec Michèle Cros-Dupont* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:04:44, consulté le 07 novembre 2023.
- *Entretien avec Monique-Lise Cohen* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:08:41, consulté le 07 novembre 2023.

- *Entretien avec Monique Delattre-Attia* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:05:46, consulté le 07 novembre 2023.
- *Entretien avec Alain Verdier* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:06:20, consulté le 07 novembre 2023.
- *Entretien avec Charles Epstein* par Pierre LASRY, Youtube, 27 septembre 2014, durée : 00:06:20, consulté le 07 novembre 2023.
- *Entretien avec Freddy Szpilvogiel* par Pierre LASRY, Youtube, 28 septembre 2014, durée : 00:05:33, consulté le 07 novembre 2023.
- Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023.
- Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023.
- Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023.
- Entretien de l'autrice avec Mme. Bernadette Grandcolas, Toulouse, 22 décembre 2023.
- Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024.

ARCHIVES PERSONNELLES

Monique Delattre-Attia

- Carte de combattant volontaire de la Résistance de Jean Delattre, délivrée par l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Haute-Garonne le 04 février 1952.
- Carte d'interné politique de Jean Delattre, délivrée par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre le 13 octobre 1954.
- Carte d'identité de Monique Delattre-Attia, reconnue pupille de la nation, délivrée par l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Haute-Garonne le 03 juillet 1952.
- Lettre de Lucien Coudert, voisin de cellule de Jean Delattre, à destination du maire de Buzet-sur-Tarn, à propos de l'assassinat de détenus extraits de la prison Saint-Michel, datée du 05 septembre 1944.
- Déclaration de Lucien Coudert, le 17 août 1946.
- Acte de décès de Jean Delattre, 1944.
- Liste des personnes fusillées sur le territoire de Buzet-sur-Tarn par les Allemands, établie par le maire de la commune le 20 octobre 1944.

- Rapport sur le départ du convoi de prisonniers parti de Saint-Michel le 17 août 1944 par ancien détenu, daté du 05 octobre 1944.
- Plan du tunnel dessiné par Cyprien E., daté du 08 juin 2009.
- Photographies de la visite des sous-sols de la prison Saint-Michel, le 08 juin 2009.
- Photographies de la fouille des sous-sols de la prison Saint-Michel, 2011.
- Lettre de Michel Mirabel, ancien chef de travaux à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, datée du 05 septembre 2013.
- Lettre du préfet de la Haute-Garonne Stéphane Daguin destinée à Monique Delattre-Attia autorisant l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP) l'accès au site de l'ancienne prison Saint-Michel, datée du 10 décembre 2015.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-GARONNE

- Registres d'écrou de la prison Saint-Michel, Toulouse
 1. Registre d'écrou (12 février 1940 au 15 octobre 1940), 6118W 67.
 2. Registre d'écrou (15 octobre 1940 au 16 avril 1941), 6118W 68.
 3. Registre d'écrou (18 avril 1941 au 02 août 1941), 6118W 69.
 4. Registre d'écrou (20 août 1941 au 18 décembre 1941), 6118W 70.
 5. Registre d'écrou (18 décembre 1941 au 30 avril 1942), 6118W 71.
 6. Registre d'écrou (30 avril 1942 au 06 septembre 1942), 6118W 72.
 7. Registre d'écrou (07 septembre 1942 au 11 janvier 1943), 6118W 73.
 8. Registre d'écrou (27 mai 1943 au 05 octobre 1943), 6118W 74.
 9. Registre d'écrou (07 avril 1944 au 02 octobre 1944), 695W 15.

- Fonds de la Délégation Régionale du Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis, 8089W 1-648
 1. Procès verbal de Lucienne Souchal, ex-prisonnière politique et veuve de Marcel Vennat, ex-prisonnier politique, le 15 septembre 1944, par la Gendarmerie Nationale, 8089W 267 - 013.
 2. Rapport du Maréchal des Logis, chef Defrasne, commandant de brigade, à propos de l'arrestation, des tortures et de l'exécution subies par Roger Arnaud, ex-prisonnier politique, 8089W 492, AD31.

3. Procès verbal de Claude Collignon, ex-déportée politique, le 16 avril 1946, par la Direction générale de la Police Nationale (Ministère de l'Intérieur) et le commissaire de police de Cahors (Lot), cote 8089W 369 - 003.

4. Procès verbal de Jeanne Bugis, ex-déportée politique, le 04 mai 1946, par la Gendarmerie Nationale (compagnie du Tarn, section de Mazamet, brigade de Dourgne), 8089W 490.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE HAUTE-GARONNE

- *Résistantes !, Cie C'était Demain*, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne, vendredi 03 novembre 2023, 19H.

ARTICLES DE PRESSE

- BER Jean, « Cinq évasions à la prison Saint-Michel. Record battu...! », *La Dépêche du Midi*, 04 août 1978.
- HOPQUIN Benoît, « Un ex-évadé de Toulouse a ravivé les souvenirs douloureux de la Résistance. », *Le Monde*, 05 mai 2010.
- VAILLANT Gaël, « Toulouse redécouvre son passé résistant », *Le Journal du Dimanche*, 29 janvier 2011.
- GROS Jean-Noël, « Énigme de la prison Saint-Michel : des fouilles pour l'Histoire », *La Dépêche*, 25 juin 2019.
- « L'hommage quarante ans après », *La Dépêche*, 18 novembre 1987.

REVUES

- TREMPÉ Rollande, « À propos de la libérations des résistants internés à la prison Saint-Michel à Toulouse », *Résistance R4*, n°6, décembre 1978.

SITES INTERNET

- « Les femmes engagées dans les Forces Françaises Libres », Fondation de la France Libre, 2 décembre 2008, URL : <https://www.france-libre.net/femmes-engagees-forces-francaises-libres/>, consulté le 30 octobre 2023.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE ORALE, ARCHIVES PERSONNELLES & MÉTHODOLOGIE

OUVRAGES

- HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise, *Les archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*, « Publications des archives de l'Université catholique de Louvain », Academia L'Harmattan, 2013.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- ARTIÈRES Philippe, KALIFA Dominique, « L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés & Représentations*, 2002/1, n°13, pp. 7-15.
- BASTIEN Robert, « Histoire familiale orale et archives », *VST - Vie sociale et traitements*, 2016/3, n°131, pp. 65-75.
- SAUL Mahir, « Méthodes en histoire orale », *L'Homme*, n°182, 2007, pp. 215-232.

TABLE RONDE

- *Histoire orale et histoire des femmes - table ronde, 16 octobre 1981*, série « Histoire orale », Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, 1982.

HISTOIRE DES FEMMES ET DU GENRE

OUVRAGES

- M. MORRISON Ann & P. WHITE Randall, *Breaking the glass ceiling*, 1987.
- PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Le Seuil, 2006.
- SOHN Anne-Marie, *La fabrique des garçons : l'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui*, Textuel, Paris, 2015.

OUVRAGES COLLECTIFS

- CHAPERON Sylvie, GRAND-CLÉMENT Adeline, MOUYSET Sylvie, *Histoire des femmes et du genre. Historiographie, sources et méthodes*, « Collection U », éditions Armand Colin, 2022.
- COVA Anne & DUMONS Bruno (dir.), *Destin de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe - XXe siècles*, Letouzey et Ané, Paris, 2010, 466 pages.
- CORNAZ Laurent (dir.), *L'Église et l'éducation. Mille ans de tradition éducative*, « Éducation & Formation », L'Harmattan, Paris, 1995, 318 pages.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- FOUILLOUX Étienne, « Femmes et catholicisme dans la France contemporaine », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°2, 1995.
- PAOLETTI Marion, « Les grillons du foyer municipal, les femmes au foyer en politique », *Travail, Genre et Sociétés*, 2008, n°19, pp. 111-130.
- THÉBAUD Françoise & RICHARD Eliane, « Les femmes et la politique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°1, 1995.

- ZERNER Sylvie, « De la couture aux presses : l'emploi féminin entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, 1987, n°140, pp. 9-25.

HISTOIRE DE LA PRISON

OUVRAGES

- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, « collection TEL », 1975.
- PERROT Michelle, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIXe siècle*, Flammarion, Paris, 2001.
- SIRONI Françoise, *Bourreaux et victimes : psychologie de la torture*, Odile Jacob, 1999, 286 pages.

OUVRAGES COLLECTIFS

- MICHALON Bénédicte & ZENEIDI Djemila (dir.), *L'expérience de l'enfermement. Camps, commissariats, prisons*, « Migrations », Presses universitaires François-Rabelais, 2021, 347 pages.
- MATARD-BONUCCI Marie-Anne, DOUKI Caroline, DULPHY Anne, *D'Italie et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Pierre Milza*, Presses universitaires de Rennes, 2019, 245 pages.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- DUCLOS Jean-Claude, « Sur les portes des cellules de Grenoble », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 2004, pp. 97-108.
- LAYANI Fanny, « Ce que la guerre fait aux prisons. L'impact de la guerre d'indépendance algérienne sur les prisons de métropole », *Criminocorpus*, n°13, 2019.
- SARG Rachel & LAMINE Anne-Sophie, « La religion en prison. Norme structurante, réhabilitation de soi, stratégie de résistance », *Archives de sciences sociales des religions*, n°153, 2011, pp. 85-104.

HISTOIRE DES FEMMES EN PRISON

OUVRAGES

- CHETCUTI-OSOROVITZ Nathalie, *Femmes en prison et violences de genre : résistances à perpétuité*, « Le genre du monde », La Dispute, 2021, 228 pages.
- VERSCHOOT Odile, *Des femmes en prison*, Imago, Paris, 2022, 156 pages.
- RICORDEAU Gwenda, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Lettres libres, 2019, 240 pages.

HISTOIRE DE LA PRISON SAINT-MICHEL

OUVRAGES COLLECTIFS

- Comité de quartier Saint-Michel - Toulouse, *La prison Saint-Michel à Toulouse. En images, des origines à nos jours*, 2021, 269 pages.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- GEORGES-ZIMMERMANN Patrice, « “La fouille et le prisonnier”. Prison Saint-Michel de Toulouse : archéologie d’une évasion et recherche de restes humains liés au devoir de mémoire », *(Re)lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2019.

HISTOIRE DU XXIÈME SIÈCLE

OUVRAGES COLLECTIFS

- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, *Les courants historiques en France, 19e-20e siècle*, Paris, A. Collin, 1999.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- ZAOUI Pierre, « Un athéisme de refus ou un athéisme de dialogue ? », *Relations*, n° 788, janvier-février 2017, pp. 17-19.

HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

OUVRAGES

- CAMON Ferdinando, *Conversations avec Primo Levi*, Paris, Gallimard, 1991.
- HAMANN Brigitte, *La Vienne d’Hitler. Les années d’apprentissage d’un dictateur*, Éditions des Syrtes, 1996, 496 pages.
- NOLTE Ernst, *Fascisme & totalitarisme*, « Bouquins », Robert Laffont, Paris, 2008, 1021 pages.

OUVRAGES COLLECTIFS

- COTE Armando & PATSALIDES Beatrice (dir.), *Transmettre et Témoigner. Les effets de la violence politique sur les générations. Hommage à Primo Levi*, L’Harmattan, Paris, 2008, 291 pages.
- ERNOT Isabelle, « La Seconde Guerre mondiale », in. *La place des femmes dans l’histoire, une histoire mixte*, pp. 311-321.
- *L’Allemagne de Hitler. 1933-1945*, « Points », Éditions du Seuil, 1991, 427 pages.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- MASSOU François, « Transmettre, c’est témoigner ? », *EMPAN*, n°100, 2015/4, pp. 112-114.
- PÉCOUT Christophe, « Les jeunes et la politique de Vichy. Le cas des Chantiers de la Jeunesse », *Histoire@Politique*, 2009/1, n°4, p. 9.
- SAWAYA Michèle, « Clinique du traumatisme, de la transmission au partage : témoigner pour restaurer les liens », *L’Autre*, 2022/1, pp. 87-96.

HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE

OUVRAGES

- BERRIOT François, *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez, L'Harmattan, Paris, 2010, 350 pages.
- MICHEL Henri, *Jean Moulin l'unificateur*, 1964.

OUVRAGES COLLECTIFS

- PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, « Collection Mouvement Social », Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 1997.

TÉMOIGNAGES

- D'HALLENDRE Edgar, « Une famille du Nord dans la Résistance », *Revue du Nord*, n°306, 1994, pp. 535-543.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- AGLAN Alya, « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement », *Histoire@Politique*, 2009/3 (n°9).
- GUIBET LAFAYE Caroline, « « Choc moral », émotion, violence : la violence politique est-elle le fruit de la colère ? », *Klesis - revue philosophique*, 2017.
- JALADIEU Corinne, « Résistances en prison », *Criminocorpus, Justice et détention politique*, 2014, pp. 81-97.

CONFÉRENCES

- Julien Blanc, (vendredi 18 novembre 2022, 18H30-20H), *La résistance et le verbe, l'esprit en action*, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne

HISTOIRE DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

OUVRAGES

- LACOUR-ASTOL Catherine, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Presses de Sciences Po, « Collection Académique », 2015, 390 pages.

OUVRAGES COLLECTIFS

- LACOUR-ASTOL Catherine, dans (dir.) GUILLON Jean-Marie, « Résistantes et résistance féminine : une mémoire chaotique », *Images et comportements sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idées reçues*, 2018, 262 pages, pp. 55-65.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- BRIVE Marie-France, « Les Résistantes et la Résistance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, Belin, n°1, 1995, pp. 57-66.
- SCHWARTZ Paula, « Résistance et différence des sexes : bilan et perspectives », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, Belin, n°1, 1995, pp. 67-88.

ANNEXES

1) Entretien de l'autrice avec Mme. Mélanie Volle, Saint-Etienne, 12 décembre 2023.

Olivia Peti-Jean : Au préalable je voulais vous expliquer que j'ai écrit toute cette trame d'entretien suite à l'analyse de l'entretien avec Le Castelet, musée de l'ancienne prison Saint-Michel. Ensemble, on va approfondir ce que vous avez pu dire, mais j'ai aussi quelques nouvelles questions, des questions plus précises. Ce sera des questions plus spécifiques, notamment sur la prison Saint-Michel, mon lieu d'étude. En quelques mots, pouvez-vous vous présenter et poser le contexte géopolitique que vous traversez pendant votre jeunesse en Autriche, juste avant de rentrer en Résistance ?

Mélanie Volle : Oui évidemment, c'est l'essentiel. Pourquoi quelqu'un de jeune veut faire quelque chose ? Ça c'est normal. Tous ne sont pas comme ça. Ceux qui s'intéressent pas aux autres. J'ai toujours essayé d'aider ceux que je croyais d'avoir besoin, peut-être des fois c'était pas toujours très bien choisi mais c'était plus fort que moi, maintenant je sais qu'on ne peut pas se précipiter tout de suite : aider quelqu'un, il faut lui demander d'abord s'il veut qu'on l'aide. Ça je l'ai appris par moi-même parce que tant qu'on peut encore faire quelque chose soi-même, il faut laisser faire la personne même si c'est plus lentement. Mais quand on est jeune on se précipite pour aider, mais la situation était quand même... c'était difficile pour les jeunes maintenant, je le vois tous les jours quand j'ai des contacts avec les jeunes, on ne peut pas s'imaginer la vie que nous avons menée.

Parce que l'Autriche, c'est un très beau pays, mais en fait je suis née entre les deux guerres. L'Autriche était d'abord un très grand pays avec à peu près 60 millions sinon plus d'habitants, parce qu'ils avaient des — ce que j'ai appelé toujours — colonies européennes. Et comme ils ont perdu la guerre de 14-18, toutes ces colonies ont pris la liberté, sans guerre, sans rien, ça s'était passé très bien. Donc l'Autriche est resté ensuite un petit pays d'à peine 10 millions habitants et qui avec Vienne en a deux millions, y'a dix millions, deux millions donc c'était surtout Vienne qui était important, où je suis née en 1921. Il y avait une telle pauvreté puisque on a perdu la guerre avec l'Allemagne mais on avait quand même la première République à Vienne, c'était le 12 novembre. À Vienne on avait une social-démocratie qui était au pouvoir à ce moment-là et qui a fait énormément de choses mais avec très peu de moyens. Il n'y avait pas d'aide à ce moment, comme la sécurité sociale, les choses comme ça. Je me suis souvent demandée, à 12-13 ans, pourquoi il y a des gens qui ont tout et les autres n'ont rien, pourquoi on ne peut pas partager et que cette montée des idées nazies, parce qu'on était très prêts d'Allemagne. On pensait d'abord que l'Autriche ne pouvait pas vivre seule, il y avait déjà des tendances de se mettre ensemble avec les Allemands, mais ce n'était pas encore Hitler, c'était encore la démocratie de Wagner, mais très à droite. Alors la majorité était contre, aidée par les Américains : on avait une subvention par les Américains, mais quand il y avait des grandes crises, dès 19 en Amérique qui est venue également en Europe, donc la subvention, on n'en avait plus. C'était une des plus grandes crises. Je pouvais pas tellement comprendre à ce moment-là, je sais uniquement que à la naissance de ma soeur et moi, mon père nous a toujours fait quelque chose dans une banque, un peu d'argent. Mais tout ça, ça ne valait plus rien. Alors il a plus jamais mis l'argent... (*rires*) dans une banque, même après. Mais je comprenais à moitié les choses mais ça m'intéressait énormément parce que je trouvais que il faut changer le monde, absolument. Vous voyez c'était un vaste programme, de changer le monde. C'est pour ça que très très tôt, j'avais la chance de vivre dans un HLM, donc un jeune couple qui était pas tellement différent

en âge, 4-5 ans, mais c'est beaucoup à ce moment-là, qui m'ont aidé. Parce que quand j'ai demandé avec mes parents, ils m'ont toujours dit « Que tu es grande tu verras ». Ils m'ont beaucoup aidée, ils m'ont donné des choses à lire, et je me suis donc très rapidement dans notre quartier, installée dans un groupe antifasciste, parce qu'il y avait déjà énormément des nazis en Allemagne comme en Autriche. Faut pas du tout oublier cela.

OP : Par rapport à votre relation à ce couple de voisins qui est aussi votre premier contact avec la pensée politique, sur le moment, ou avec du recul maintenant, avez-vous ressenti avoir été influencée par les idées politiques de ce couple de voisins ? Ou bien est-ce que vous vous êtes auto-éduquée par la lecture ?

MV : Un peu. C'est les deux. J'étais influencée évidemment parce qu'on est toujours influencée un peu surtout quand on est jeune, mais en lisant en même temps, j'ai commencé à me faire moi-même des idées. Parce que j'avais envie d'apprendre, j'avais envie de connaître. J'ai été à l'école que jusqu'à 14 ans, et j'avais un père aux idées anciennes : « une femme ne doit pas faire d'études, elle doit faire de la cuisine à la maison » voilà.

OP : Il pensait ça pour vous aussi ? Il imaginait cette vie pour vous aussi ?

MV : Moi tout de suite j'étais contre, évidemment. C'est pour ça que je n'ai pas appris à faire la cuisine, c'est un peu dommage parce que ma mère (*rires*) était bonne cuisinière, j'aurais pu apprendre à faire ça. Je faisais un accord avec mon père, parce qu'il trouvait qu'à 14 ans... Moi j'ai dit que je voulais absolument faire des études, on pouvait faire dans l'université de Vienne, il y avait la possibilité pour les jeunes de pouvoir continuer les études. Mais mon père m'avait mis quelque part où je dois travailler. Alors, il fallait trois ans pour avoir un certificat en étant devenue corsetière, alors j'ai fait quelque chose avec mon père : « si j'arrive à faire ça en deux ans, au lieu de trois ans, est-ce que tu me laisserais m'inscrire à l'université pour n'importe quelle chose ? » Je voulais faire quelque chose avec des enfants, mais après quand j'ai commencé à lire, surtout que nous aurons la chance d'avoir un Freud psychanalyste, et que ça m'a toujours très intéressée, j'ai beaucoup lu là-dessus, de faire la psychanalyse. Parce que c'était une chose où on peut aider sans pouvoir faire des études très poussées, on n'a pas besoin d'être docteur, et ça c'était mon idée mais malheureusement comme j'étais active dans ces groupes antifascistes, on commençait, je pouvais pas faire les deux choses, il fallait lutter d'abord contre les idées des nazis. C'est-à-dire que je ne supportais pas le peuple se croit supérieur et je ne supporte pas que parce qu'on a une autre religion ou une autre couleur de peau, on est quelque chose... Je me suis dit « c'est plus important de lire de ça que pour soi-même uniquement ». Et en plus, assez loin, je me suis très intéressée, j'ai par exemple assisté quand les troupes d'Hitler sont rentrées à Vienne, et qu'il y avait des milliers, des milliers, des milliers de gens qu'on a fait venir de partout d'Autriche, et que, j'étais dans cette foule pour écouter, et quand c'était terminé je m'étais mis sur un banc, et j'ai pleuré. Et puis un monsieur s'est assis à côté de moi, m'a demandé pourquoi je pleure, je lui ai répondu « mais vous voyez pas ? Ça veut dire la guerre. Parce qu'il s'arrêtera pas. Il va aller plus loin. » Il était très étonné que si jeune, j'avais une opinion comme cela mais il m'a répondu « mais surtout ne le dites pas, à personne. »

OP : À ce moment-là, en Autriche, les femmes ont quelle place dans le monde politique ? Ont-elle le droit de vote ?

MV : Mais ça, évidemment, à ce moment-là que je m'occupais pas du tout du sort des femmes. C'est venu un peu plus tard. C'était d'abord essayer de faire comprendre de pas faire de guerre. Ça c'est vraiment la première chose, et expliquer aux gens, qu'est ce que c'est le nazisme. Ça commence toujours comme cela : vous êtes contre quelque chose, même ici en France, la Résistance a commencé comme cela. En principe vous dites, « je suis contre quelque chose mais je suis seule, je peux rien faire. » Alors on cherche des gens qu'on connaît, soit dans son école, ou dans son travail, ou autre chose, qui ont à peu près les mêmes idées. On laisse de côté ceux qui nous désunissent, l'essentiel est de lutter ensemble : nous devons avoir notre liberté. Ça c'était le plus important, donc la lutte des femmes c'est venu après pour moi. J'étais trop jeune, j'avais 15 ans. On ne connaît rien, puisque chez nous, à la maison, on n'avait même pas le journal, on n'avait pas de livre, j'ai que des livres de l'école et ce que uniquement ce couple qui m'avait donné cette possibilité de lire autre chose.

OP : Durant votre jeunesse, vous dites que vous êtes révoltée face aux inégalités, à l'absence de solidarité, vous dites n'avoir croyance en aucune religion, mais sur le registre d'écrou de la prison Saint-Michel, vous êtes indiquée comme « israélite ». Je voulais vous demander quelle est votre relation à la religion, notamment juive ?

MV : Je suis contre toutes les religions. Ça existe toujours en Allemagne maintenant, et en Autriche, quand on est né-é, les parents sont obligés de noter leur religion, automatiquement, les enfants ont la même religion. La première chose que quand à l'école on avait quelqu'un donc, comme mes parents étaient d'origine juive mais pas pratiquants, on parlait presque pas, je me sentais pas... puisqu'on allait pas au temple, ou quelque chose. Pour moi c'était quelque chose d'un peu nouveau, et je lui avais demandé d'abord « est-ce qu'il existe plusieurs dieux ? » Il m'a dit « non, il n'y a qu'un seul dieu », j'ai dit « mais pourquoi il existe autant de religions ? ». Alors donc, c'est des hommes qui font... pour moi c'était ça, c'était, c'est pas possible et si vraiment il existe des dieux, s'il existe vraiment, pourquoi il n'y a aucune possibilité d'arrêter des guerres ou faire des gens ? C'est pas possible. Alors pour moi, j'ai su depuis le début que les religions, j'étais contre toutes les religions. Mais je ne critique pas les autres, chacun a droit de croire ou pas croire. Pour moi ceux qui croient, ils ont besoin, ce que moi actuellement j'ai besoin, une cane pour m'appuyer. Ils ont besoin d'une cane pour s'appuyer à quelque chose. Donc c'est leur droit, absolument. Donc, simplement je demande aussi qu'on accepte ceux, j'ai besoin d'une cane maintenant mais c'est pas la même cane, elle est très jolie d'ailleurs.

OP : Du moment où la guerre a éclaté, tous ceux qui étaient antifascistes sont devenus des ennemis.

MV : Bien avant la guerre. J'étais plus du tout en Autriche quand la guerre a éclaté. Absolument pas. L'Autriche avait d'abord en 1934, la lutte entre la droite et la gauche. Et ça c'était quelque chose spéciale qu'on a pas du tout connu ici en France. Donc il y avait une armée rouge et une armée chrétienne-sociale. Il y avait même des barricades à Vienne. Et malheureusement quand la gauche a perdu, celui qui est venu au pouvoir s'appelle Dollfuss, il était contre Hitler mais il s'est appuyé comme fasciste sous Mussolini. Mais Mussolini après a trahi l'Autriche, parce qu'il a pacté ensuite avec Hitler. Donc c'est déjà en 34, tous les partis politiques ont été interdits.

OP : Est-ce que vous vous êtes sentie comme l'ennemie de l'État ? Était-ce la sensation de deux forces opposées ? Ennemi-e-s de l'État face à l'autorité ? Est-ce que le fait d'être une femme permet de dissimuler plus facilement ce statut d'ennemie ?

MV : J'ai vécu dans un HLM, dans un quartier ouvrier, c'était très bien, on était très solidaire. Moi j'étais toujours très solidaire. Vous savez, à ce moment-là, on était à peu près 26 filles, filles et garçons étaient séparé-e-s, et que peut-être trois ou quatre pères avaient un travail, et les autres non. Ils venaient souvent à l'école sans avoir mangé. Parce que avant c'était les femmes qui faisaient les ménages, mais dans ce coin-là, personne n'avait assez d'argent pour payer une femme de ménage. Je me souviens que mon père avait encore du travail, il était, d'abord il travaillait avec quelqu'un, parce qu'en Autriche on a aussi du très bon vin, il avait comme on appelait un « nez » pour le vin, et que malheureusement, il a perdu son emploi, parce que ça se vendait plus. Ensuite, il est devenu représentant, pas de voiture, personne n'avait une voiture, pas de téléphone, que le train. Il emmenait des tissus pour quelqu'un, il était représentant d'une firme qui faisait des tissus chez des tailleurs hommes. Il avait déjà toute sa clientèle même jusqu'en Allemagne, toute la semaine il n'était pas là parce qu'il faisait ses tours pour vendre des tissus. Une fois, pour le payer, on lui avait donné du jambon. Alors il est arrivé avec un très grand jambon qu'on a fait cuire, pas à la maison parce qu'on avait pas la possibilité, mais chez le boucher. J'ai coupé des tranches, 26, et je suis venue à l'école et j'ai distribué à chacun une tranche de jambon. Comme je savais pas bien couper, c'était pas toujours égal mais enfin. Mes parents étaient assez solidaires, il m'ont pas grondé mais ils m'ont expliqué qu'on peut pas nourrir tout le monde, c'est pas possible. Mon caractère quand j'étais petite c'était ça : on partage. Puisque moi j'ai, il n'y a pas de raison que je ne partage pas avec quelqu'un d'autre. Et cette tendance m'a toujours restée jusqu'à maintenant.

OP : On est à Montauban, vous vous trouvez dans cette maison avec vos camarades. Quelle est votre place au sein du groupe ? Combien y'a-t-il de femmes ? Est-ce que vous avez l'impression de transgresser les normes genrées du fait d'être femme parmi ces combattants de l'ombre ?

MV : C'est une bonne question parce que y'en a qui étaient tout à fait solidaires, et d'autres non. En France, j'étais la plus jeune et la première femme, qui était immigrée. On avait des groupes qui sont restés. Seulement ceux qui avaient des parents d'origine juive, on a dit « il faut qu'ils partent les premiers ». Parce que ça joue quand même après, parce qu'on savait très bien : mes parents avaient été expulsés de leur logement, etc. On savait très bien que... Alors donc, comme ma mère était d'origine hongroise, mes parents sont allés en Hongrie, et ma soeur, qui était un peu plus âgée que moi, pouvait aller en Angleterre comme femme de ménage, à ce moment-là beaucoup de jeunes... il fallait avoir 18 ans. Elle est restée là-bas évidemment puisqu'elle s'est mariée avec un anglais. Mais elle était très personnelle, elle était pas du tout comme moi.

OP : Quel travail vous faisiez avec votre groupe de résistants ? Quel était votre rôle ?

MV : À Vienne, il fallait toujours travailler avec une femme et un garçon. On faisait des travaux, on mettait « à bas Hitler », « à bas l'austrofascisme », etc. Mais quand il y avait quelqu'un qui passait, on faisait comme si on s'embrassait : il fallait toujours avoir une fille et un garçon. C'est loin encore de Montauban, absolument loin. Au commencement j'étais la seule. Ensuite, d'autres sont venues un peu plus tard, quand on était à Montauban. On était pas beaucoup. Mais ça se passait très bien. Y'avait pas

de différence entre l'homme et la femme, sauf un seul, qui est venu un peu plus tard, que je connaissais pas avant, lui il était contre les femmes, il avait pas confiance : il faut pas se marier, faut pas avoir de copains,... malheureusement il est décédé. Il n'y avait pas de différence autrement, absolument pas.

OP : Vous vous retrouvez au commissariat de Montauban, c'est le premier enfermement que vous vivez. Et c'est aussi votre premier rapport à la cruauté, à la torture. À quoi vous pensez ? Que se passe-t-il dans votre tête ?

MV : (*rires*) Évidemment. Je rigole parce qu'on me demande ça très souvent. Nous savons, dans notre groupe, que nous pouvons risquer notre vie. On savait qu'on peut nous battre. La première chose quand vous rentrez en illégalité, on vous dit « tu oublies les noms, parce que quand tu ne sais pas tu peux rien donner. » Mais malheureusement, la majorité de notre groupe c'est des gens que je connaissais de mon quartier. Mais quand même, et ça m'est resté jusqu'à maintenant je peux pas dire les noms. Alors, l'âge aussi... Et ça ça me gêne beaucoup, mais à ce moment-là c'était absolument nécessaire.

Montauban, il y avait un maire socialiste, qui travaillait ensemble avec les Américains pour aider d'abord avec les réfugiés espagnols, et après ceux des antifascistes allemands et autrichiens. On avait la possibilité de manger à midi un repas, et ensuite ils nous donnaient la possibilité de s'installer un peu en dehors de la ville, dans des vieilles fermes et que j'étais à ce moment-là, au commencement la seule qui avait gardé son nom, parce que j'avais la chance d'avoir un nom français : Mélanie Berger. Et que les autres ça n'allait pas donc je pouvais louer. Ensuite, parce qu'on était d'abord une quinzaine et qu'il fallait pas qu'on fasse certains travaux, chacun doit savoir faire ce qu'on lui dit, et doit pas savoir ce que fait l'autre. En général, les gens comprennent pas toujours. Alors, j'avais loué avec mon nom, ensuite un logement dans une vieille maison qu'on a choisie, on savait qu'ils allaient certainement le détruire d'ici peu, mais, les autres connaissaient pas cela, et c'est là qu'on travaillait clandestinement. Vous savez, nous on savait jamais si quelqu'un nous suit, si... on vit continuellement sur ses nerfs. En plus, je parlais pas le français, dans notre groupe il y en avait qu'un seul qui parlait le français. Même avec les faux papiers qu'on se faisait, je pouvais pas ouvrir la bouche, absolument.

Ce que je faisais : moi je savais écrire très petit et très lisible. On avait la possibilité de le faire démultiplier, mais on avait à Paris un groupe que je connaissais pas qui a la possibilité de le faire comme tracts, qu'on distribuait à Paris, c'est pas moi, c'est d'autres, là où les Allemands on pouvait les toucher : dans les cantines, dans les cinémas, comme ça. Mais moi je pouvais l'écrire, ensuite il fallait les mettre dans une boîte, ou autre chose. On les transportait à Paris et ça c'était pas toujours facile non plus.

OP : On fait un bon dans le temps. Vous arrivez à la prison Saint-Michel. Quelles connaissances avez-vous à ce moment-là de l'univers carcéral ? Est-ce un lieu complètement nouveau pour vous ? Vous entrez avec quel état d'esprit ?

MV : On réfléchit pas. Absolument pas. D'abord. Ensuite on réfléchit pour savoir comment on fait pour s'en sortir. Et cette possibilité, je l'ai eu justement à Toulouse, parce que d'un seul coup j'entendais crier un Allemand, quand j'étais dans la cellule. Alors je m'étais renseignée, c'était quelqu'un de la Gestapo, parce qu'il avait un chapeau, il avait un papier en main avec un soldat. Il a fait prendre à une femme... parce qu'il y a quelque chose que je savais pas : avant, nous on était en prison parce qu'on était contre Hitler et il y avait une femme seule dans une cellule qui pactait avec

les Allemands, parce que à ce moment-là, Toulouse était encore « zone libre ». Il vont faire la même chose avec moi !! On ne pouvait pas écrire d'abord, on n'avait pas de papier, on pouvait pas. Comment faire comprendre cela ? On n'avait pas mal de possibilités qu'on savait on a appris chacun si on tombe dans des situations comme cela, on fait la phrase, un mot, ou quelque chose. Quand on peut écrire, on peut arriver déjà à comprendre certaines choses. Et en plus, il ya très peu qui connaissent ça. J'avais gardé avec moi une petite craie, si on la mettait dans l'eau, on pouvait écrire, mais par-dessus, il faut le savoir, il faut pas prendre un stylo, il faut prendre un crayon crayon et enlever avec une gomme : là vous pouvez lire les choses.

Je suis arrivée avec une autre femme qui a été arrêtée avec moi. Ce que je ne savais pas, comment ça se fait que j'ai pas été arrêtée. Parce que seulement quatre personnes avec moi connaissaient ça, et que même tous les autres qui étaient avec nous dans le groupe les connaissaient pas. C'était cette fille-là, tout à fait à la fin, elle m'avait raconté comment ça s'est passé. C'est trop long pour raconter mais grâce à elle j'ai été arrêtée. On était dans une cellule, pas aussi grand que ça, il y avait à peu près 60. Et donc il y avait pas de place pour des lits, il y avait des matelas qu'on mettait dans un coin, et on prenait ensuite. Il y avait des lutttes continuelles, c'est les droits communs qui, « celui là c'était le mien », « celui là c'était le mien », plein de poussière, évidemment. Et puis on faisait comme des singes, on cherchait nos poux, plein de vermines. Simplement, il faut quand même que je vous raconte, je le dis toujours aux jeunes : uniquement quand vous rentrez, on a une gamelle rouillée. On fait tout : on vous donne le manger dedans, de l'eau pour vous laver un peu, après, parce que j'ai lu le bouquin qu'on a écrit sur la prison, après nous, des autres, ils avaient déjà la possibilité de se laver à l'extérieur, nous on n'avait pas ça. Et que je suis quelqu'un déjà en étant enfant, quand j'ai une tâche je changeais ma tenue, et quand je ne peux pas me laver, je suis pas bien. Bon, alors je pouvais pas bien me laver. On mettait même, après on le donnait même plus, quelque chose comme pour les femmes quand elles avaient leurs règles. Tout ça dans la gamelle. La première fois qu'on est allé-e-s dans la cour, et j'ai vu un robinet.

OP : Vous avez vu l'eau, vous avez eu envie de vous nettoyer, c'était comme instinctif. Aviez-vous conscience des risques ?

MV : Non. On ne pense pas à cela. On ne pense pas du tout. On essaie de faire, de dire le maximum du moment où tu es. Du moment où tu réfléchis, tu fais plus rien. Et donc j'ai vu ça et j'ai pas réfléchi, je me suis déshabillée. En plus on était que des femmes.

OP : Quelle réaction avez-vous eu face à la répression de la gardienne ?

MV : J'ai supporté. Parce que je ne pouvais rien faire. Mais ça valait la peine.

OP : Je voulais savoir quelles étaient les activités possibles ? Vous alliez dans la cour combien de fois par jour ? Est-ce que vous aviez un droit d'accès à la chapelle ? Est-ce qu'il y avait d'autres activités comme l'entretien du linge ?

MV : Pour les droits communs peut-être mais pas pour les résistantes. Non, aucune activité, aucune. On allait pas tous les jours dans la cour.

OP : Comment tuez-vous le temps ? Comment s'occuper l'esprit ?

MV : Justement. Tant que j'étais avec les droits communs, on bavardait. On racontait nos vies. Et comme je parlais pas du tout le français, alors elles se sont amusées à m'apprendre le français de la rue. Quand on connaissait pas la langue, ça vous gêne pas, en allemand j'aurais jamais dit des choses pareilles. Quand je suis sortie de prison, j'avais vraiment une... petit à petit finalement, je me suis aperçue... elles se sont marrées avec ça. Non, on ne peut pas réfléchir.

OP : Est-ce qu'il y a une perte de notion du temps ?

MV : J'attendais. Ça c'était pas tellement à Toulouse, c'était aux Baumettes, là on était quatre dans une cellule d'une personne. Deux là, deux là. Et puis on changeait, parce que celle en bas prenait toute la poussière. J'attendais toujours une petite souris, je l'attendais mais je faisais attention qu'elle mange pas mon pain, et je parlais avec ma souris. Mais après cette histoire à Toulouse, où je me suis déshabillée pour me laver, après elles avaient beaucoup d'estime pour moi. Pas par les gardiennes non. Et je leur faisais faire de la gymnastique.

OP : Quelle vision avez-vous de l'extérieur ? Est-ce que vous avez quelques nouvelles ?

MV : Non on a pas de nouvelles.

OP : Y'a-t-il toujours des interrogatoires ? Par qui être vous interrogée ? À quelle fréquence ?

MV : J'étais jamais interrogée quand j'étais en prison. On m'a interrogée avant la prison.

OP : Et vos camarades ?

MV : Non plus. En général peut-être, ils avaient besoin, je ne sais pas. Mais celles qui étaient dans ma cellule, non. Parce que quand on appelait notre nom, on avait toujours peur parce qu'on ne parle pas assez : il y a quelques jours, je suis allée parler des prisons, le thème était les prisons pendant la guerre. Tous les déportés étaient d'abord dans les prisons, mais on croit toujours que les gens étaient arrêtés par les Allemands. La majorité des résistants a été arrêté par des Français. Il faut jamais oublier ça. Et ensuite, on leur donnait aux Allemands pour les déporter. Même quand vous avez déjà donné votre temps, vous étiez condamné-e.

OP : À Saint-Michel, vous êtes enfermée au quartier 5, au quartier féminin, vous êtes confrontée à quelle autorité ? Êtes-vous entourée uniquement de gardiennes ? Ou bien êtes-vous aussi entourée de gardiens ?

MV : Non, pas de gardiens masculins, c'était que des femmes. Il y avait à la fin de le droit de recevoir quelque chose, avant d'aller aux Baumettes. À la fin nous sommes arrivées d'abord, que des résistantes en cellule ensemble, et après, le droit d'avoir, pas la famille. Mais je n'avais pas de famille. Mais malgré tout, comme ils sont extérieurs, ils peuvent se renseigner sur beaucoup de choses, et moi à l'intérieur je peux pas le faire. Un gars avait pris le nom de Berger, et que je pouvais écrire et eux pouvaient recevoir simplement les choses qu'on a droit de dire « ça va pas », « ça va bien »,... Mais on peut toujours ajouter un mot qu'ils comprenaient pas en autrichien,

on se débrouille avec ça. Et une fois, parce que j'avais essayé de m'évader une fois, et je me suis aperçue que c'est pas possible quand on n'a pas d'argent pour savoir où aller, c'est pas possible. Et avec mon accent... bon. Donc, une des noix que j'avais reçue, parce qu'on avait le droit d'avoir un petit colis, s'était ouverte. Donc ils ont pas pu lire parce que c'est en allemand mais bon bref. Alors donc, le directeur de la prison est venu me voir, —j'ai jamais raconté ça, il y a des choses des fois qui viennent, y'a tellement de choses là-dedans dans la tête— il croyait que je suis une grande responsable d'un groupe. Il m'a dit « vous savez je suis avec vous ». C'était après l'histoire de Stalingrad, on avait déjà l'espoir que d'ici peu, mais ça durait encore... Il croyait que j'étais une grande responsable de la Résistance.

OP : À l'arrivée des Allemands, est-ce que vous remarquez un changement dans l'organisation ? Dans le personnel ?

MV : Non. Je ne savais même pas quand il y avait un côté allemand. Je ne savais pas.

OP : On va revenir sur l'épisode de la grève de la faim que vous avez fait pour partager la même cellule avec les résistantes que vous côtoyiez. Face à elles, comment vous vous sentez lorsque vous vous retrouvez dans la même cellule ? Est-ce que vous ressentez un certain soulagement ?

MV : C'était pas facile. Pour plusieurs raisons. Parce que c'était tellement différent comme gens qui sont arrivés. Y'en a beaucoup c'était parce que leurs frères ou leurs maris étaient résistants. Ensuite y'avait quelqu'un qui était vraiment elle même résistante. Mais pour trouver ensuite... on bavardait, on racontait notre vie. On avait pas beaucoup de temps de dire autre chose. J'ai retrouvé à un moment donné une Autrichienne qui avait déjà lutté dans la guerre d'Espagne et qui était stalinienne, parce que j'avais aussi des idées communistes mais anti-staliniens. Il y a une énorme différence : parce que pour ceux qui étaient contre Staline, pour moi, pour notre groupe, c'est un dictateur et qui n'a donc rien à faire avec ce qui a été dit au commencement parce que sans démocratie, on peut pas, pour moi c'est important la démocratie. Quand y'a plus de démocratie, y'a plus de liberté. Quand un gars reste si longtemps au pouvoir, c'est toujours les mêmes. Et les gens ont peur, se font arrêter. On luttait contre cela. Et j'avais donc cette femme qui elle était, elle avait le même prénom que moi, (*geste ferme des deux mains*) tellement encore pour Staline et puis on a eu des discussions politiques que les autres ne comprenaient pas grand-chose. (*Rires*) Ça c'était pas toujours facile.

Si, il y a une fois un gradé allemand était venu dans la cellule, enfin m'a fait chercher dans la cellule, en disant que « vous êtes allemande ? » j'ai dit « Non. Je suis ex-Autrichienne. » Il m'a dit « Mais ça ça n'existe plus », j'ai dit « écoutez, moi, je suis devenue sans patrie, parce que j'ai rien contre le peuple allemand mais je ne veux pas être allemande tant qu'il y a le régime hitlérien. » C'était quand même formidable ça (*rires*).

OP : Quels regards portez-vous sur ces autres résistantes qui vous entourent dans cette cellule ?

MV : Les Françaises comprenaient rien là-dedans, pas grand-chose, évidemment. Il fallait que j'explique, voilà.

OP : Donc vous les instruisiez ?

MV : Ah oui, oui.

OP : Lorsque Pétain fait une venue à Toulouse, on vous sert en cellule un quart de vin, alors que les conditions sont désastreuses. Est-ce que vous vous sentez méprisée ?

MV : Moi personnellement... Pétain était tout à fait... je suis contre Pétain tout à fait, évidemment. Je n'ai jamais bu du vin, et je voulais pas boire. Alors mes copines me disaient « c'est plein de vitamines » (*rires*). Alors je l'ai bu, alors j'étais complètement ivre (*rires*). Et quand je suis ivre, maintenant je le sais, je rigole, je rigole, et après je dors.

OP : C'est ce que vous avez fait ?

MV : Oui (*rires*).

OP : Vous avez déjà craché sur des Allemands, vous avez utilisé de nombreuses ruses pour parvenir à vos fins, vous parliez allemand lorsqu'il ne fallait pas. N'avez-vous jamais été intimidée par cette autorité ? Est-ce une manière de résister, pour ne pas se laisser être écrasée ?

MV : Moi je savais que j'ai raison. On n'a peut-être pas toujours raison dans d'autres choses, je le dis aussi, je me suis trompée plusieurs fois, mais là je savais une chose : parce que j'étais condamnée à 15 ans, j'allais jamais faire 15 ans, la guerre allait se terminer avant de toute façon, voilà. Mais, ce que je voulais souvent dire, que il est arrivé que quand par la Résistance extérieure, il y avait quelque chose, qu'on prenait ensuite quelqu'un de la prison pour le tuer. Comme représailles. On avait toujours peur quand quelqu'un vous appelle, parce que vous ne savez jamais si c'était pour cela aussi. C'est tellement difficile ce que je raconte, parce que vous pouvez pas comprendre. Vous avez une vie, avec vos difficultés, mais vous n'avez jamais eu faim. Vous n'avez jamais eu peur dans la rue qu'on vous arrête. La Résistance française avait des difficultés, mais ils étaient dans leur pays. Et puis nous on parlait pas... le peu de français que j'ai appris c'était avec un accent épouvantable, j'ai toujours gardé un petit accent. J'ai jamais perdu. Mais de l'autre côté, ça m'a aidé de vivre mieux mon grand âge. Parce qu'en passant par tout cela, je suis contente parce que je suis pas en prison. Alors les petites choses... tu es dehors, tu es en liberté ! Alors je crois que tout ce que je peux faire après, je dois ça à tous ceux qui ont lutté pour la liberté. Au moins quelqu'un est encore là pour dire des choses et c'est très important. Et c'est la raison pour laquelle je continue. Parce que souvent on me dit « tu te fatigues », je dis « oui mais il y a deux fatigues, vous êtes fatigués parce que vous faites rien, moi je suis fatiguée mais je suis contente parce que je fais quelque chose. »

OP : On va revenir sur l'épisode de la douche au robinet de la cour.

MV : Elles ont fait semblant. Elles sont pas allées plus loin parce qu'elle les a déjà arrêtées. Elles se sont pas déshabillées. Elles ont commencé, elles voulaient peut-être le faire, mais elles m'ont applaudie.

OP : Vous dites aux élèves « vous voyez ça pour vous dire que c'est une lutte qu'il faut faire aussi, même si on ne sait pas toujours si on réussit, il faut le faire pour montrer qu'on va jusqu'au bout. » Est-ce l'idée de toujours résister face à l'interdit injuste,

suivre ses valeurs, sans quoi on n'est plus vivante, on se laisse abattre ? Est-ce ce que vous avez ressenti face à ce robinet ?

MV : Mais si je n'avais rien fait, malheureusement c'est la même situation actuellement. On sait pas du tout ce que ça va être, on est pas loin d'une troisième guerre mondiale. On continue de se faire des guerres, on a rien compris, absolument rien du tout. C'est ça qui est terrible. Mais si je n'avais rien fait, j'aurais été responsable de ce que mon pays fait. Je m'aurais sentie responsable aussi. Même si on n'a pas réussi comme on voulait parce que ça continue, mais ça a quand même servi à quelque chose. Alors donc je sais très bien que actuellement, on peut toujours essayer, ce que j'essaie toujours, si j'arrive à vacciner la culture jeune pour savoir que la lutte n'est jamais terminée. On n'est pas loin ici en France que l'extrême droite prenne le pouvoir. Et une fois eux au pouvoir, croyez-moi, la démocratie, quoi qu'ils disent, c'est terminé. Alors quand ceux qui manifestent souvent, j'en ai fait des manifestations mais on a jamais cassé quelque chose, pour des raisons tout à fait bien. Mais, on a au moins essayé, même si on arrive pas.

OP : Dans l'entretien avec Le Castelet vous dites « en été je leur disais, « la maintenant vous fermez les yeux, vous parlez pas, vous vous détendez et vous rêvez que vous êtes sur la Côte d'Azur. Alors voilà, on faisait de la gymnastique. Depuis l'histoire du cachot j'étais devenue le centre d'attention de ces femmes qui étaient contentes de voir quelqu'un comme moi. Ça c'est sûr et certain. » Pensez-vous avoir eu une influence positive sur d'autres détenues ? Gardiez-vous cette joie de vivre pour vous, pour les autres, ou les deux ? Avez-vous ainsi réussi à créer une force de groupe ?

MV : Beh écoutez, j'espère parce que je n'ai pas de liaisons avec celles qui étaient en prison. Je ne peux pas savoir.

OP : Et vous ne l'aviez pas ressenti à l'époque ? Pas plus que ça ?

MV : Non.

OP : Vous êtes arrivée à Saint-Michel à 21 ans. Vous dites « on a des moments où on peut rigoler quand on est jeune, même quand c'était pas des situations pour rigoler... »

MV : Mais oui c'était ça. Moi j'ai ri souvent. J'ai un caractère, je rigole. Et je rigole souvent de moi-même.

OP : Aviez-vous la sensation d'une force de vivre par votre jeunesse, ou était-ce simplement lié à votre caractère ?

MV : Je ne suis absolument pas négative, je suis quelqu'un de positif.

OP : Et ça vous a sauvée ?

MV : Absolument.

OP : On arrive aux dernières questions. Après la guerre, comment vivre un retour à une « vie normale » ?

MV : Très difficile. Très difficile. Parce que heureusement que j'ai eu des ami-e-s. J'avais une liaison qui était avant aussi résistant mais pas en même temps que moi, et qui était en auberge de jeunesse. Ils m'ont aidé un peu, parce que je ne savais pas ni où coucher... c'était très difficile. J'avais fait connaissance, justement dans l'auberge de jeunesse, d'un couple. Lui il était kiné et elle était pédicure. Et donc je pouvais coucher dans la salle d'attente et puis après je faisais le ménage. Ils m'aidaient, voilà. Mais donc j'ai commencé à travailler, j'ai fait des ménages, je suis devenue très bonne femme de ménage parce que j'aime bien que ce soit propre, voilà. On n'a pas besoin de me dire ce qu'il y a à faire, je vois tout de suite.

OP : Après la guerre, quel regard portez-vous sur votre incarcération ? Avez-vous envie d'en parler ? À la famille ? Des proches ? Ou bien des gens qui ont vécu la même chose que vous ?

MV : Après la guerre, les gens voulaient pas savoir. Ni sur les internés, ni sur les déportés. C'était beaucoup plus tard. Parce qu'il faut pas oublier que la population a beaucoup souffert. C'est pas simplement nous en prisons ou dans les camps, la population aussi. En dehors des très riches avec le marché noir et tout et tout, ils se sont enrichis. Mais les peuples non. Donc c'est... je comprends qu'ils voulaient être libres, on est débarrassés de la guerre, ils avaient envie de tout oublier. Et que, même si on oublie pas, c'est tout, quand je regarde, maintenant évidemment c'est différent, quand je regarde ma vie, je peux dire que consciemment j'ai jamais fait mal à quelqu'un, peut-être que sans savoir j'ai dit les mots qu'il fallait pas, mais je peux m'en aller tranquillement : j'ai fait ce que j'ai voulu faire.

OP : Vous êtes homologuée au titre des « Internés résistants ». Comment avez-vous reçu ce titre, en avez-vous fait la demande ?

MV : C'est pas moi, c'est toujours dans mes organisations. Parce que j'étais dès le commencement que cette organisation a existé, je suis devenue membre de ces organisations.

OP : Vous sentez-vous assez légitimée par l'histoire, la mémoire, en tant que femme résistante et prisonnière politique ?

MV : (*Rires*). Écoutez, je cherche absolument pas à être... je trouve certaine chose exagérée. Je ne sais plus. J'ai dit « pas les fleurs ». Moi j'ai fait ce qu'il fallait faire, mais j'ai fait ce que j'ai pu, voilà. J'étais pas responsable de quelque chose : j'étais trop jeune. Mais une petite goutte, je me prends comme une petite goutte, mais beaucoup de petites gouttes peuvent faire des fleurs.

OP : Après la guerre, l'histoire de la Résistance s'écrit de manière assez immédiate. Aviez-vous le désir d'en faire partie ? Aviez-vous imaginé en faire partie un jour ? Les femmes de la Résistance sont mises en lumière dans les années 1970 par l'histoire des femmes. Quel regard portez vous à l'histoire des femmes ?

MV : Après évidemment je me suis occupée de beaucoup de choses. D'abord, j'avais envie de vivre comme tout le monde, de ne plus avoir peur, que quelqu'un me suive ou autre chose. C'est resté très longtemps. J'ai fait pendant très très très longtemps des cauchemars. C'est exact. Mais la vie continue. Assez tard, j'avais 35 ans, j'avais trouvé l'amour de ma vie. Lui aussi il avait 35 ans. Résistant également. Et on a vécu jusqu'à sa mort 55 ans d'amour. Et il n'y en a pas beaucoup qui peuvent le dire. Donc

j'ai eu beaucoup de chance. Et que j'ai une chance aussi que j'ai pu me payer ça (*désigne son appartement*). Je suis bien installée, je me trouve bien dans mon logement. J'ai beaucoup d'ami·e·s, une très grande famille de coeur. J'ai énormément de chance, voilà.

OP : Aujourd'hui, de parler de tout cela, que ressentez-vous ?

MV : Je peux parler uniquement si on fait genre comme si c'était pas moi. Parce qu'autrement c'est pas possible.

OP : Il faut créer une distance ?

MV : Absolument. Parce que je suis quelqu'un... tout de suite après la guerre, j'avais jamais dit que j'étais résistante, absolument pas.

OP : Et quand l'avez-vous dit ?

MV : C'est mon mari qui m'a poussée.

OP : Pourquoi vous-a-t-il « poussée » ?

MV : Parce que j'avais pas tellement envie d'en parler.

OP : Et lui pensait que c'était important d'en parler ?

MV : C'est ça.

OP : Parlait-il, lui, de son expérience résistante ?

MV : Oui. Pas tout de suite peut-être non plus mais, quand je l'ai connu, lui il était un des responsable de l'organisation des anciens résistants. Il est devenu journaliste de la Fédération Internationale des Résistants dont le siège était à Vienne, et on s'est connu·e·s à Vienne (*rires*). C'est comme ça. J'étais venue rendre visite à mes parents et puis on s'est connu·e·s là.

OP : Avez-vous fait part de cette histoire à un personnel médical au cours de votre vie ?

MV : Ah bah oui oui. Nous avons créé, dès le commencement, surtout pour les déportés, on avait des médecins même déportés, à Paris. Oui oui, absolument.

OP : Avez-vous eu recours à une aide médicale ?

MV : Oui, oui.

OP : Avez-vous pu parler de votre histoire ? Vous en libérer ?

MV : Oui, oui, absolument. Faut avoir des preuves. Il y en a certaines qui n'ont pas de preuves. Je suis une des rares qui a les papiers de la condamnation et tout et tout, de mon évvasion... j'ai tous les papiers.

OP : Dans l'entretien que vous avez accordé au Castelet, vous dites « je voulais changer le monde, je voulais un monde idéal. Évidemment c'était une utopie et ça devient de pire en pire. Ils n'ont rien compris, ceux qui ont beaucoup d'argent en veulent toujours plus. » Ressentez-vous d'avoir agi en vain, au vu de la situation actuelle de la société, de la place du pouvoir et de l'argent ? Que diriez-vous à ces gens et à ces jeunes qui continuent de croire en cette utopie d'un monde meilleur, juste, libre et égal pour toutes et pour tous ?

MV : (*Rires*) Très beau cette phrase (*rires*). Je me suis bien aperçue que c'était une illusion. Changer le monde, peut-être un jour on arrivera, parce qu'on est en train de détruire là où nous vivons, on détruit la Terre, on détruit tout. De cette chose-là, j'ai lutté déjà en même temps contre cela, j'étais déjà dans une organisation, on était des naturistes, on faisait attention de ne rien... pas de papiers par terre.

Alors, c'est comme ça. Et pourtant j'aime pas cette phrase que je viens de dire, parce que si c'est comme ça oui, le monde peut changer, je trouve pas suffisamment de gens qui veulent, maintenant je suis trop fatiguée. Je m'occupe déjà de beaucoup de choses, je m'occupe du Memorial, je travaille avec le Memorial, les élèves viennent là, et puis les organisations, maintenant je suis retirée de beaucoup de choses. Ici je faisais énormément de choses, j'en fais encore mais j'ai un peu laissé tomber certaines choses. Mais depuis que je suis sortie de cette organisation ici, ça marche plus. Il faut quand même que je parte un jour. J'ai lu surtout, aussi, pour que nous puissions choisir notre mort comme nous voulons. Et on est encore loin. Dernièrement, j'étais un peu loin quand même : un professeur je lui ai dit « vous croyez pas que vous êtes un peu... ». Parce qu'il y a trois ans à peu près, j'avais une grosseur, un cancer, bon bref. Et que j'ai dit qu'il faut l'enlever parce que si ça grossit ça va s'appuyer sur les intestins. On m'a répondu, j'avais 95 ans, quelque chose comme ça, « à votre âge, on n'opère pas, vous allez pas vous réveiller c'est pas possible ». Alors c'est devenu très gros, et je suis arrivée que je vomissais absolument tout ce que je mangeais, parce que ça appuyait sur les intestins qui étaient déjà très fragiles. Donc le même professeur que j'ai vu, il s'est excusé, il dit « vous avez eu raison, parce que si je vous opère pas maintenant, vous pouvez pas vivre longtemps si vous mangez rien du tout ». Alors il m'a opérée, et puis je suis encore là. Alors tout le monde croit savoir pour toi, et puis avec beaucoup de volonté, d'aide et d'amour, je pouvais lutter contre ça, et ça a commencé de l'autre côté, là je lui ai dit « vous le sortez tout de suite ». À un certain âge on ne soigne plus. C'est hypocrite, parce que vous dites qu'on peut plus soigner les personnes âgées parce qu'elles vont pas le supporter, mais vous laissez pas les personnes âgées partir comme elles veulent. Il y a des lois, mais vous laissez avec les guerres, mourir des jeunes, et là vous faites rien ? Il y a des femmes, des hommes, des enfants, des bébés, qui sont en parfaite santé, on les tue. Vous croyez pas ?

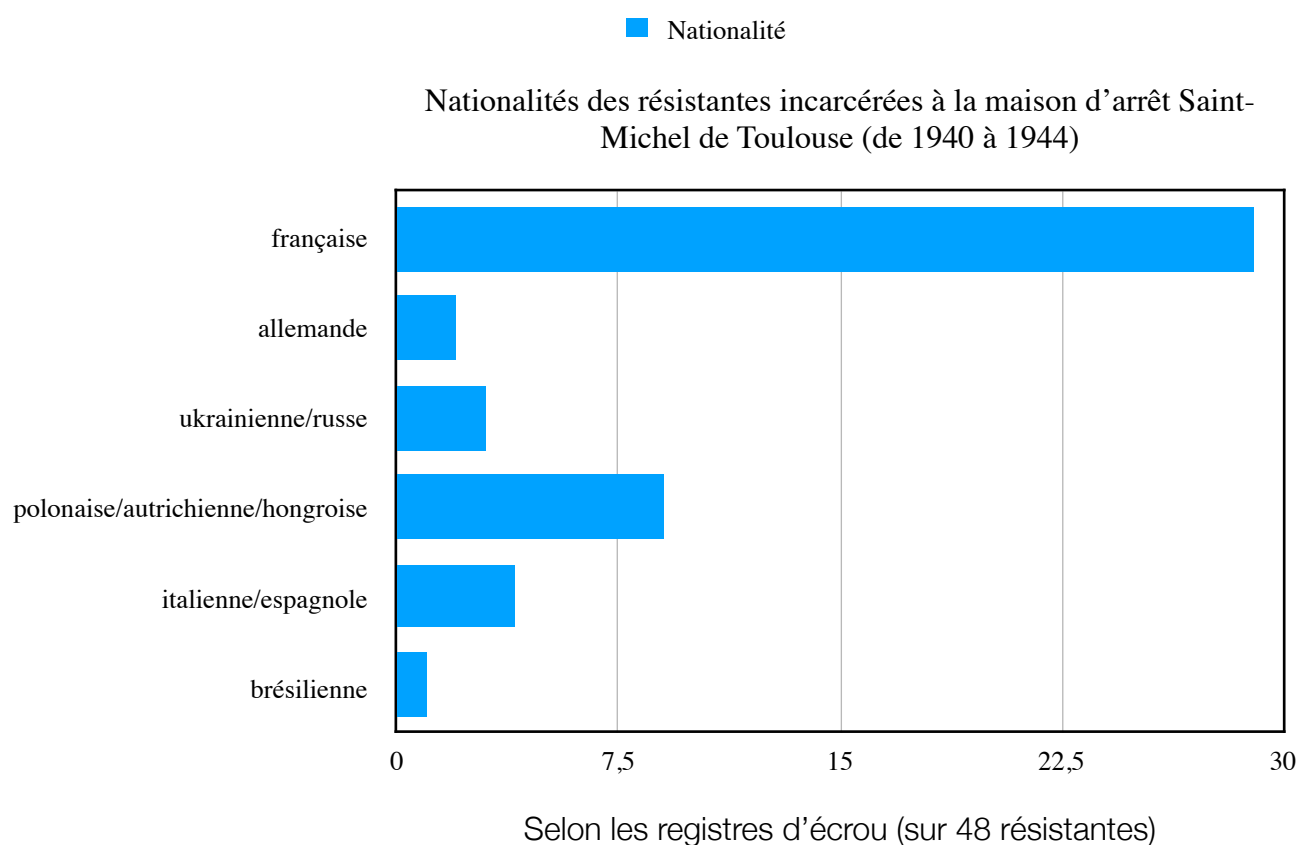
OP : Pendant mes recherches, j'ai lu des témoignages de François Pène, une résistante incarcérée à la prison de Fresnes. Elle raconte avoir subi des violences sexuelles, du harcèlement. Elle raconte que pendant la douche, les gardiennes, complices des gardiens, laissaient ouvert les portes des douches pour que les gardiens allemands puissent se rincer l'oeil. Avez-vous été témoin de faits similaires ?

MV : Non, non.

OP : Je conclus par mes analyses que les femmes et les hommes ont subi les mêmes violences. Il y a l'hypothèse d'une violence sexiste avec ce témoignage de Françoise Pène, qui vise uniquement les femmes. Néanmoins les violences sexuelles peuvent s'étendre sur les deux genres puisque le genre humain, plus largement, est méprisé, violenté.

MV : C'est possible. Absolument possible. Écoutez, j'ai eu affaire, pas en prison mais... parce que, il n'y avait jamais un homme dans nos côtés à nous, c'était que des femmes. Mais ça commençait déjà quand je suis partie avec mes deux amis par l'Allemagne pour aller en Belgique. À la frontière, on a arrêté les deux hommes qui étaient avec moi, et que j'étais seule, donc j'avais pas d'argent, je ne savais pas où aller. Donc on nous a arrêtés et j'étais avec rien. Celui qui nous transportait à travers les frontières, il faisait ça pour l'argent. Il travaillait pour la Gestapo, probablement. Enfin, il m'a demandé l'argent. J'ai dit « j'en ai pas », « si vous en avez pas, alors à ce moment-là, vous allez avec moi à l'hôtel ». Heureusement que j'avais lu beaucoup de choses, et puis, théoriquement, j'étais bien au courant que nous. Je lui ai demandé, parce qu'il avait l'âge de mon père à peu près, s'il avait une fille, il m'a dit « oui », j'ai dit « qu'est ce que vous ferez si on demande ça —parce qu'il parlait allemand, le gars — à votre fille », alors il me dit « je le tuerais le gars », j'ai dit « je suis contre qu'on tue quelqu'un, mais j'en ai pas la possibilité de vous tuer ou de faire quelque chose mais vous pouvez quand même avoir un tout petit peu d'humanisme et vous pouvez m'emmener aussi, parce que les autres paient déjà assez ».

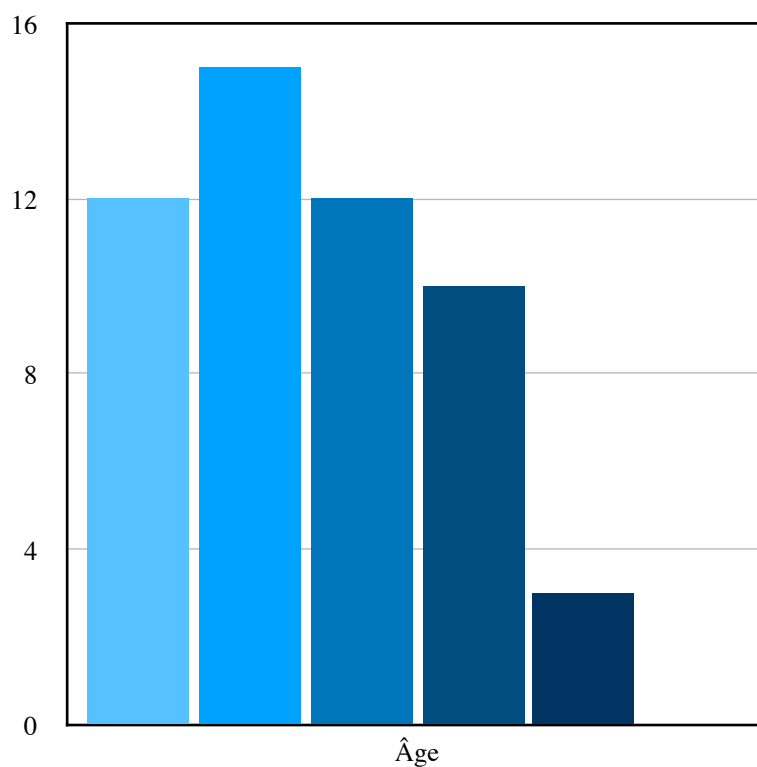
2) Graphique de la nationalité des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou.



3) Graphique de l'âge des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou.

■ 16-25 ■ 25-35 ■ 35-45 ■ 45-55 ■ 55-65 ■ 65-75

Moyenne d'âge des résistantes incarcérées à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse (de 1940 à 1944)



Selon les registres d'écrou (sur 52 résistantes)

4) Entretien de l'autrice avec Mme. Jacqueline Croisille, Toulouse, 26 octobre 2023.

Olivia Peti-Jean : Au préalable, j'ai fait cette trame d'entretien suite à l'analyse du témoignage que vous avez écrit à propos de votre grand-mère. J'aimerais revenir avec vous sur elle, sa vie, sur sa place dans la Résistance mais surtout son incarcération à la prison Saint-Michel.

Jacqueline Croisille : Malheureusement pour tout ce qui est de son emprisonnement, elle en parlé très peu, si ce n'est qu'elle m'a surtout parlé des dames qui l'accompagnaient, des prisonnières de droits communs qu'elle fréquentait... Elle m'a parlé plutôt de cette solidarité entre femmes. Quand elle était à Toulouse, il y avait une dame qui faisait des ouvrages pour pouvoir cantiner (parce qu'elle n'avait pas d'argent) et ma grand-mère lui a acheté des napperons, mais pas des napperons brodés. Et je voulais d'ailleurs donner ça au musée de la Résistance à Agen : je ne suis jamais arrivée à les joindre. Si vous voulez, quand je fais mon ménage, lorsque je me couche, j'ai toujours ces napperons et immanquablement je pense à ma grand-mère. D'ailleurs, je ne sais pas s'il s'est passé un jour où je n'ai pas pensé à elle.

OP : Pourquoi avez-vous décidé d'écrire et de publier la vie de votre grand-mère dans la revue ?

JC : Parce que j'avais chez moi la compagne de Pierre Robin. Il me parlait de ce qu'il avait fait pour les déporté·e·s, les études qu'il avait menées. Je lui ai dit « vous savez j'ai une grand-mère qui a été résistante ». Il me dit « Ah bon elle s'appelait comment ? » Eh bien je lui ai dit « elle s'appelait Alida Castaing », il me dit « mais je n'ai rien pour elle, ou pratiquement ». Après on s'est tutoyé, « est-ce que tu pourrais faire un article pour les Amis du Vieux Nérac ? C'est important qu'on en parle, etc. ». Je lui ai dit « bien entendu », d'autant que moi aussi j'ai eu une vie pas ordinaire.

OP : Vous écrivez ne pas savoir de détails à propos de l'enfance d'Alida Castaing qu'elle vit « sans grande bienveillance ». Baignait-elle dans un environnement malsain ?

JC : Ma grand-mère, à 19 ans, a été « fille-mère ». Et à cette époque, être « fille-mère », c'était la déchéance, l'ignominie. Les familles en général tournaient le dos à la fille. Les garçons s'en tiraient très bien, et ma grand-mère s'est retrouvée à accoucher toute seule à l'hôpital d'Agen. Son accouchement a été déclaré par l'économiste de l'hôpital où elle a accouché parce qu'elle était toute seule. Parmi les gens qui l'ont fait souffrir, il y avait la femme de son frère Rolland qui a été abjecte, et cette même personne, à la fin de la guerre, ma grand-mère était rentrée du camp de concentration, s'est retrouvée sur son lit de mort et a appelé ma grand-mère, lui a demandé pardon et lui a confié sa fille. À 19 ans, à cette époque, être « fille-mère », avec la prostitution, est la pire des ignominies.

OP : L'enfant était-il désiré ?

JC : On n'en était pas là ! La pauvre, vous savez, il n'y avait pas d'éducation sexuelle, elle a pas dû savoir ce qui lui arrivait quand elle était enceinte.

OP : Pensez-vous qu'elle ait ressenti de la honte ?

JC : Ah certainement !

OP : On va revenir un peu en arrière : à sa première scolarité chez les religieuses, vous écrivez « elle y rencontre la bêtise, l'injustice et la méchanceté gratuite », quelle relation votre grand-mère entretenait-elle avec la religion, quel regard lui porte-t-elle ? Comment la représente-t-elle ?

JC : Elle a gardé une haine viscérale avec tout ce qui touche à Dieu. Je dirais un anti-cléricalisme virulent. Elle était chez les soeurs où elle n'apprenait rien si ce n'est la broderie et les prières. Elle n'apprenait rien, et les bonnes soeurs favorisaient les filles qui avaient de l'argent ou appartenaient à de bonnes familles. Les autres, ça ne valait rien, elles ne rapportaient pas grand-chose. Elle leur en a voulu beaucoup, si bien qu'au bout de deux ans, elle est sortie de là et est allée à l'école primaire du village, où en deux ans, elle a appris à lire, à compter, l'histoire, la géographie, elle lisait tout ce qui lui passait entre les mains, c'est-à-dire pas grand chose à l'époque : il n'y avait pas de médiathèque, de bibliothèque, il n'y avait rien, si ce n'est de temps en temps elle pouvait emprunter un livre quand elle travaillait dans les châteaux, mais sinon rien. Sa captivité en Allemagne n'a fait que renforcer cette haine. Elle a dit « c'est pas possible que Dieu existe et qu'il tolère ce que j'ai vu, c'est pas possible ». Son grand plaisir, dans les années 1950 : les soeurs et les curés frappaient très souvent aux portes pour quêter, et le grand plaisir de ma grand-mère, c'était de les faire entrer tout sourire, derrière eux fermer la porte à clé, et puis alors elle les faisait assoir dans la cuisine, et alors là, généralement, la personne qu'elle avait entre ses pattes repartait de chez nous en courant.

OP : Quand j'ai analysé les registres d'écrou, votre grand-mère est indiquée comme catholique.

JC : Bien sûr. À cette époque, dans un village, c'était le maire et le curé qui régnaient, ou éventuellement une famille ayant des propriétés qui avaient un certain pouvoir. Tous les enfants étaient baptisés. Parce que tous les enfants qui n'étaient pas baptisés, c'est ce qui se disait à l'époque, ils allaient en enfer.

OP : Donc elle se présentait comme catholique pour répondre à ces exigences sociales ?

JC : Elle avait été baptisée... Faut pas oublier que les Allemands recherchaient les Juifs, donc elle s'est dit catholique.

OP : Vous parliez de sa scolarité en école laïque. Est-ce que vous pensez que tout ce qu'elle a appris a nourri son espoir qu'elle pouvait mettre dans le progrès et est-ce que cela a nourri son entrée dans le combat résistant ?

JC : Oui parce qu'à travers sa jeunesse, elle a vu la mainmise des curés sur les gens, elle a été témoin de cet obscurantisme qu'ils divulguaient, entretenaient bien soigneusement... Ça c'était quelque chose qui la révoltait, et elle me disait toujours « regarde un peu le bidon qu'ils ont, ah il sont bien gras ceux-là ! » C'était une haine pas possible. Et pour elle, l'avenir résidait dans l'éducation, la formation, et elle me disait toujours « Toi, tu auras la chance de voir des choses extraordinaires. Tu vas vivre le progrès, l'Homme va devenir meilleur, vous allez vivre mieux que nous. Tu sais il ne faut pas oublier que les générations précédentes et la mienne, nous vivions dans la survie. » Ils voulaient le meilleur pour leurs propres enfants. Elle pensait que

le progrès allait nourrir les hommes, que tout le monde mangerait à sa faim, que tout le monde pourrait avoir un travail. Elle pensait réellement que le progrès, c'était le moteur de la civilisation. Simplement elle n'a pas pensé que toute chose sur cette terre a ses avantages et ses inconvénients. Je dirais que ma grand-mère était manichéenne.

OP : On revient en février 1921, elle se marie avec Joseph Edmond Castaing. Vous écrivez : « Ce n'est pas un mariage d'amour, mais il a le mérite d'installer ma grand-mère dans la respectabilité. » Puisqu'elle devient femme au foyer et épouse, ainsi, elle rentre dans les cases, elle répond aux attentes sociales. Est-ce qu'elle répond à celles-ci par dépit, par obligation ou est-ce une situation qu'elle désire puisque découlant de sa culture et de sa vision de la vie ?

JC : Par conviction. À cette époque-là la femme ne travaillait pas. Une femme respectable était au foyer, faisait à manger pour son mari, faisait le ménage, s'occupait de ses enfants. Ça c'était la femme idéale. Surtout dans la classe sociale à laquelle elle appartenait. Le grand-père il avait son atelier dans la cour du 17 Cour de Belgique, et la seule chose qu'elle m'ait dite... c'est que les hommes se mariaient pour se servir de leurs femmes, que ce soit au lit, à la cuisine ou pour les enfants. La seule chose qu'elle ait lâché devant moi : « Je ne sais pas ce qu'il a fait quand j'ai été en captivité, comment il s'en ait sorti, et je ne lui ai pas demandé. »

OP : Dans les années 1930, elle devient sensible aux idées de gauche, puis militante communiste. Sans droit de vote, quelle est sa relation à la politique ? Est-ce que sa vision du monde et de la politique est influencée par ses proches masculins, et notamment son mari ?

JC : Non. Ma grand-mère était une lectrice passionnée de *L'Humanité*. Elle a été une des premières lectrices, elle était une grande admiratrice de Marcel Cachin et de tous ceux qui ont suivi. C'était une confiance absolue... Je me rappelle quand j'ai tenté de lui parler plusieurs fois de ce qui se passait en Russie, elle ne voulait rien savoir, quand je lui ai parlé du communisme, ou j'ai tenté de lui dire plus tard, beaucoup plus tard. Elle justifiait l'envahissement de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie par les troupes russes, elle trouvait ça parfaitement normale, parce que c'était les autres qui étaient dans leurs droits qui avaient appelé les Russes à remettre de l'ordre. Je lui ai dit « Mais il n'y a pas eu d'élections Mémé », « Non mais tu ne peux pas comprendre ce qui est l'ordre ». Elle ne démordait pas de cette vision des riches et des pauvres. Simplement, les derniers temps, elle m'a dit « Oh tu sais je ne vais plus aux réunions du parti parce que je n'y comprends plus rien. »

OP : Est-ce qu'elle se sentait moins légitime en n'ayant pas le droit de vote, ou cela ne l'importait peu, étant donné son intérêt et sa présence au sein du parti ?

JC : D'abord elle a eu le combat pour les congés payés en 36. Ça elle y a participé. Ma grand-mère était une contestataire, elle militait très fortement pour des idées qui feraient aller de l'avant la société et les femmes. Elle était outrée qu'au pays des droits de l'Homme, les femmes n'aient pas le droit de vote. Là c'était un véritable combat. Mais elle n'a cessé dans sa vie de combattre, ça n'a pas cessé. Toute sa vie elle a combattu pour des idées.

OP : Vous dites qu'elle participe à des réunions, pour les congés payées, le droit de vote des femmes. Quelle est la place qu'elle occupe parmi ces réunions et ses camarades communistes ? Est-elle entourée de femmes militantes ?

JC : Non. Parce que les gens qui sont au sommet de cette Résistance dans le Lot-et-Garonne et à Agen, sont des communistes et ce sont essentiellement des hommes.

OP : Par son combat au Parti communiste, a-t-elle pris conscience du retard ? Ainsi, a-t-elle adopté un regard critique de la société de l'époque ?

JC : Comme je vous ai dit, elle avait une vision tout à fait manichéenne de la vie, il y avait le bon, le mauvais, le riche, le pauvre. Son monde était comme ça.

OP : Savez-vous quelles sont ses activités en Résistance ? Quelle place occupe-t-elle parmi ses camarades ? Est-elle entourée de femmes résistantes ?

JC : Non. À cette époque-là, on adhère à une idée, on ne regarde pas homme-femme, il n'y a pas ce clivage. On était camarade, quand elle parlait des gens de son parti, c'était « le camarade untel » « la camarade unetelle ». On prenait tout le monde pour pousser une idée.

OP : Son mari a-t-il aussi participé au combat résistant ?

JC : Il y a participé à sa façon. Mon oncle y a participé aussi puisqu'il a été arrêté par les Allemands et emprisonné au château de Buzet.

OP : Alida Castaing et son mari sont-ils rentrés en Résistance en même temps ?

JC : Lui avait les mêmes idées qu'elle. Lui, il ne participait pas aux réunions du PC, il n'était pas officiellement membre de la Résistance comme ma grand-mère, mais il y a participé à sa façon.

OP : Alida Castaing est arrêtée puis incarcérée dans plusieurs prisons. Avant d'être arrêtée, quel rapport entretient-elle avec la prison ? Est-ce un environnement inconnu dont elle ne connaît pas les codes ? Quel récit a-elle fait au sujet de son incarcération ? Est-ce qu'elle vous en a parlé ?

JC : Elle m'a parlé surtout de solidarité entre les femmes.

OP : C'est ce qu'elle a retenu avant tout ?

JC : Oui. Elle m'a parlé de solidarité... bien sûr, dans une prison il y a de tout : il y avait des gens qui étaient réputés voleurs, d'autres qui n'avaient pas bonne presse, d'autres réputées « moutons ». Elle m'a dit qu'il fallait choisir son environnement.

OP : Vous écrivez, « Elle m'a dit qu'elle avait tenu car elle s'était toujours lavée. Pour ma part je pense que c'est son indéfectible volonté de tenir et d'aller toujours de l'avant qui l'a sauvée. »

JC : Elle nous a toujours dit « le passé c'est le passé » quand elle nous expliquait son passé. Elle nous disait « De toute façon le passé, on n'y change rien, il n'y a qu'une chose, aller de l'avant. »

OP : Quelle image avez-vous de votre grand-mère ? Avez-vous l'image d'une femme forte qui ne se laisse pas abattre, même face à l'horreur ?

JC : Ah oui. Elle a toujours résisté, dans beaucoup de choses.

OP : Vous écrivez, « Mémé ne connaissait pas la rancune excepté vis-à-vis des Boches, du Bon Dieu et ses ouailles ». Après la guerre, l'Allemand est-il devenu l'ennemi éternel pour Alida Castaing ?

JC : Oui. Parce que quand le Général de Gaulle a fait la paix, a voulu tirer un trait avec un accord avec Adenauer, ma grand-mère était outrée. J'avais beau lui dire « Mais enfin, les enfants de ces gens ne sont pas responsables des parents » « Oui, mais ils seront Boches quand même parce qu'ils ont été élevés comme ça. »

OP : Savez-vous si elle en a parlé à des ami-e-s ?

JC : Non parce que ma grand-mère ne fréquentait personne. Elle voulait personne à la maison. Alors il n'y avait que ma tante, la femme de mon oncle, qu'elle recevait. Elle avait des ami-e-s qu'elle rencontrait pour les manifestations politiques, mais on n'avait personne à la maison.

OP : Savez-vous si elle a été suivie psychologiquement à son retour des camps ?

JC : Ça n'existait pas ça. Les suivis psychologiques, c'est très nouveau. Elle a été accueillie en gare d'Agen par une assistante sociale, mais ça ça n'existait pas. On ne parlait pas.

OP : Vous écrivez, « Ma grand-mère nous a élevé dans la haine du mensonge et mal, avec le sens de la droiture et le respect des autres. » Son expérience de résistante et son incarcération et déportation a impacté les valeurs et l'éducation transmises à ses petits-enfants ?

JC : Oui. Parce qu'elle était persuadée qu'avec le progrès les guerres allaient disparaître. Ça a été pour elle un crève-cœur l'Algérie française. Elle a défendu les Algériens, elle disait « c'est normal, c'est leur pays, nous quand on a été envahis par les Allemands, on l'a pas toléré et c'est normal qu'ils réagissent comme ça. » La guerre d'Indochine, ça la faisait sauter au plafond. Elle disait toujours « Les gens n'ont rien appris, les souffrances des civils, ça ne compte pas. »

OP : Dès 1945, elle est au conseil municipal. Est-ce que son histoire au cœur de la guerre a renforcé son désir de s'engager en politique ? Était-ce dans l'espoir de bâtir un monde meilleur ?

JC : Oui. Elle y croyait, mais elle s'est retrouvée avec ma cousine Arlette. Ensuite, il y a moi qui suis arrivée en 1949, confiée par ma mère. Ma grand-mère m'a gardée avec elle jusqu'à l'âge de 12 ans. Elle a continué en temps que militante. Son premier travail c'était de se mettre dans sa chaise longue, et de lire *L'Humanité*. C'était quelque chose qu'elle savourait.

OP : Alida Castaing a été membre de l'association des Déportés Résistants et Patriotes, était-ce dans un souci de reconnaissance, de transmission, de mémoire ? Pour panser ses traumatismes ou les partager avec d'autres victimes ?

JC : C'était son monde. On ne se posait pas ce style de questions, on ne s'analysait pas comme aujourd'hui on s'analyse. Les trois quarts agissaient par conviction, et on ne se posait pas de question.

OP : Elle est restée dans son intimité, avec ce qu'elle avait vécu. Est-ce qu'elle a reçu des récompenses ?

JC : Comme elle a combattu, elle avait le grade de sergent. J'ai assisté à toutes les commémorations possibles de la Résistance, ma grand-mère n'a jamais arboré une médaille, jamais. Elle en avait pourtant dans son tiroir.

OP : Donc même si elle en avait reçu elle ne les aurait pas portées ?

JC : Ah non. On a sa fierté, on ne fait pas étalage de ce qu'on a fait.

OP : Qu'aurait-elle pensé du témoignage que vous avez écrit ?

JC : On a la mémoire de nos rois, il y a des histoires familiales qui ont été écrites chez les gens qui savaient écrire. Mais des mémoires de gens simples, de la vie de tous les jours, ces mémoires là sont très rares.

5) Entretien de l'autrice avec M. Vincent Grandcolas, Toulouse, 10 novembre 2023.

Olivia Peti-Jean : Au préalable je voulais vous expliquer que j'ai créé cette trame d'entretien et ces questions suite à la fiche d'informations qui m'a été transmise par le Castelet, le musée de l'ancienne prison, une fiche à propos de Joseph Piet avec ses informations à propos de son parcours résistant, mais aussi son passage à la prison. Mais aussi, suite à l'analyse de cet ouvrage : *Un jeune homme dans la guerre*. C'est un ouvrage très précis et détaillé de son parcours de résistant dans son entièreté. Mais on va revenir sur quelques détails que j'ai pas forcément saisis, et aussi ce qui m'intéresse c'est vos points de vue, vos ressentis, à propos de l'histoire de votre oncle mais aussi à propos de la publication de ses souvenirs et globalement de la transmission de sa mémoire. Donc première question : quelle relation vous avez partagé avec votre oncle ? Quelle image vous avez de lui ? Quelle image vous aviez de lui à l'époque et maintenant ?

Vincent Grandcolas : Alors il faut bien se rendre compte que nous étions très jeunes et lui déjà assez âgé. Mais nous avons passé, mon frère et moi, souvent des vacances avec lui. Et c'était l'oncle... je dirais pas qu'il nous gâtait mais souvent organisait pendant les vacances un truc un peu étonnant : j'ai fait du ski nautique, ce que je n'ai jamais fait avant, ce que je n'ai jamais fait après. Il louait un bateau et on faisait du ski nautique derrière... voilà. Donc c'était l'oncle qui... Alors il a eu un magasin de sport, voilà. Mais on n'en savait pas beaucoup plus que ça. On le voyait pendant les vacances avec sa femme et ses deux filles, mais en dehors de ce mois d'août, on n'avait pas beaucoup de liens avec lui.

OP : Et vous partagiez des moments d'intimité avec lui ou c'était plus une relation vraiment parent-enfant ?

VG : Ah oui tout à fait : adulte-enfant. Moi je suis le huitième, mais on avait quand même le même âge que ses enfants. L'intimité elle se partageait avec ses enfants, mais pas avec lui et puis c'était pas une époque où on avait beaucoup d'intimité : je vouvoyais ma mère.

OP : Au niveau de la reconstitution de ses souvenirs de guerre, quelle place avez-vous tenu dans ce travail ? Est-ce que vous y avez contribué ? Et sinon, quel regard vous portez sur le travail mené par Bernadette Grandcolas ?

VG : Alors Bernadette Grandcolas c'est notre grande soeur. C'est la plus âgée donc qui elle déjà avait probablement un lien plus à égalité que nous. D'autant plus qu'ensuite elle a pendant les dernières années de sa vie, puisqu'il s'était installé du côté de Saint-Tropez et nous on avait une villa du côté de Saint-Raphaël, et donc pendant sur toutes ses dernières années de sa vie, elle allait le voir, elle gardait le contact avec lui. Moi je sais que j'ai du aller le voir une fois, dans ce cadre-là. Et c'est vrai qu'on savait qu'il avait eu une vie assez extraordinaire, et c'est elle qui s'est plongée et qui a tout fait. Moi je veux dire je n'ai rien fait dans ce livre, moi je n'ai fait que le lire et ce qui m'a permis de découvrir qui était mon oncle. En gros, moi je savais qu'il était résistant, je savais qu'il avait été à Toulouse, à Dachau, qu'il y avait rencontré sa femme. Donc on connaissait sa femme, sa femme qui venait tous les ans en vacances avec nous avec ses deux filles, donc il y avait une relation un peu forte avec eux quoi. Mais sinon on n'avait pas de connaissance ou de lien plus que ça quoi, vraiment.

OP : Pour vous, était-il nécessaire de reconstituer ce passé extra-ordinaire et pour quelles raisons ?

VG : Bah parce que il était extraordinaire. Souvent on se dit « c'est dommage la personne est partie » et on est éventuellement sur des fantasmes, sur des idées. Ma soeur est une universitaire qui était spécialiste de FLE (Français Langue Étrangère) et qui a longtemps travaillé à l'université, en particulier à Paris VIII. C'est une universitaire entre guillemets reconnue et donc il y a l'habitude d'un travail approfondi de recherche, de recherche dans les sources... C'était la mieux placée pour faire un travail de qualité avec les éléments qu'on a parce que il se livrait pas : elle a essayé de l'interviewer mais il se livrait pas facilement. Il racontait pas facilement en particulier les moments difficiles et en particulier sur Dachau, il n'en disait pas grand chose.

OP : Quelle vision avez-vous avant cela de l'histoire de la Résistance qui a été vécue par votre oncle ? Donc avant l'écriture de cet ouvrage et le recueillement de ses souvenirs ?

VG : J'ai une vue un peu classique de personnes qui se sont engagées. La question que souvent je me pose c'est : et moi, dans quel camp j'aurais été ? Est-ce que j'aurais été résistant ? Est-ce que j'aurais été collaborateur ou est-ce que j'aurais été « rien du tout » ? Donc j'admire les personnes et j'admire ce type qui, à 18 ans, fait le pari de partir et compagnie... Moi j'ai une image positive de la Résistance mais ça me l'a rendue plus concrète de comment ça se passait et en particulier de tout le lien avec l'Angleterre dont on n'a pas forcément l'habitude. Quand on voit la Résistance en France, on fait pas forcément le lien : les résistants ont passé du temps à s'organiser en Angleterre, dans des camps d'entraînement... voilà.

OP : Le recueillement de ses souvenirs, est-ce que ça a eu un impact sur votre vie ? Sur le regard que vous portez à la société ? Sur l'être humain, plus généralement ?

VG : Non je crois pas parce que malheureusement je veux dire, il a été écrit, j'avais déjà une certaine expérience de la vie et tout donc, si vous voulez des livres qui ont transformé ma vie je peux vous les donner mais c'est des livres que j'ai lu à 20 ans quoi mais pas à 65 ou 70 ans quoi. Là c'est trop tard, vous ne me ferez plus changer mon regard sur la vie, même si je me fais traiter par mes enfants de vieux réactionnaires, de « ok boomer ». C'est sûr qu'on a pas la même flamme qu'on pouvait avoir à d'autres moments de sa vie quoi.

OP : Est-ce que vous avez pu discuter avec Joseph Piet de ce projet de reconstituer ses souvenirs ?

VG : Non. C'est Bernadette qui s'est engagée dans ce projet et, on connaissait ce projet, on savait qu'elle le voyait. Il faut savoir que dans la famille de ma mère, tout le monde avait des surnoms, alors son surnom quand il était petit c'était « Yoyo ». Alors on savait qu'il y avait ce travail d'enquête d'histoire qui était fait, on attendait le résultat mais on a pas été déçus, quoi.

OP : Lorsqu'il vivait à Paris avant l'éclatement de la guerre, quelles fonctions occupaient ses parents ?

VG : Son père était militaire. L'arrière grand-père, général-bon, était l'inventeur du bombardement aérien parce qu'il était artilleur pendant la Première Guerre mondiale. Et donc il y avait les premiers avions qui étaient utilisés et les avions servait pour survoler les lignes ennemis et en particulier au niveau des artilleurs : il pouvait voir où tombaient les obus. Et suivant l'endroit, l'avion penchait à droite ou à gauche pour indiquer si c'était trop à droite ou à gauche. Et donc ce général-bon trouvait dommage d'être au-dessus de l'ennemi et de n'être là que pour « battre des ailes ». Alors il a inventé —et si vous allez au musée de l'armée à Paris, vous pourrez en voir— une sorte de fléchette avec une sorte de poids : les pilotes d'avions partaient avec une caisse remplie de fléchettes qui était une pic et une sorte de masse, et quand ils étaient au-dessus de l'ennemi, ils versaient la caisse.
Par contre, j'ignore tout de la carrière militaire de mon grand-père.

OP : Et sa mère ? Quelle fonction elle occupait ?

VG : Femme au foyer. À notre époque... catholique-bon-genre.

OP : Lorsque la guerre éclate, quelle relation Joseph Piet a à la politique ? Est-ce qu'il a une opinion politique précise ? Si oui, comment elle se construit ?

VG : Non, je n'ai pas forcément de réponse et vu le milieu dans lequel il vivait... dans les frères et soeurs, il y en avait un qui était prêtre-ouvrier, c'était des gens engagés dans un système qui était un peu en opposition, contestataire. Je sais pas s'il était déjà prêtre-ouvrier au moment de la guerre. Donc il y avait sûrement quelque part une sorte de réflexion par rapport au milieu bourgeois traditionnel dans lequel il vivait. Mais je pense que c'est plutôt l'idée de la France qu'un point de vue politique qui l'a fait agir.

OP : C'était donc du patriotisme ?

VG : Je pense que c'est vraiment dans le patriotisme. Et il a jamais milité après. Il n'a jamais été communiste, etc.

OP : André Piet semble être sensible aux idées du général De Gaulle lorsque la guerre éclate. L'entrée en Résistance par l'engagement de Joseph Piet aux Forces Françaises Libres s'opère-t-elle avec l'influence de sa figure paternelle et ses idées ? Quelle image a-t-il de son père à ce moment-là ? Est-ce qu'il le voit comme un modèle ?

VG : Aucune idée. Je ne sais même pas ce qu'il faisait comme études à 18 ans. C'était un bac général c'est sûr mais après, quelle ambition de métier il pouvait avoir ? Je ne sais pas.

OP : Joseph Piet explique que son père a un âge trop avancé pour participer à la guerre. Est-ce qu'il a l'idée d'y participer « à sa place » ? Est-ce que c'est ce qui le pousse ?

VG : Aucune idée. Nous on le connaît pas, on connaît pas son histoire, nous on a vu Joseph Piet à l'aube de sa vie, et puis on est pas rentrés dans des discussions, et encore moins dans des interrogatoires poussés.

OP : Est-ce que vous pensez que son engagement aux FFL est dû à une culture militaire familiale ?

VG : On peut l'imaginer. C'est pas aberrant vu la tradition militaire familiale, oui — qui n'a pas été poursuivie.

OP : Quelques questions à propos de l'incarcération. Il a été incarcéré à Marseille, à Lyon, dans plusieurs prisons françaises. Est-ce qu'il vous en a parlé ?

VG : Non, non, non. Moi je vous le dis, j'ai tout découvert avec le livre de ma soeur. Non, il n'en parlais pas et on ne le questionnait pas. On connaissait mal sa vie, c'est sûr. On savait qu'il avait été résistant, qu'il avait été à Dachau, qu'il avait connu sa femme là-bas, point, terminé, c'était à peu près les seuls éléments qu'on avait.

OP : Mais vous auriez-pu lui en parler ou c'était un peu tabou ?

VG : Non. Le côté prêtre-ouvrier de l'autre frère était tabou, le côté résistant n'était pas tabou. Son frère habitait à Marseille et nous on allait en vacances du côté de Saint-Raphaël, ma mère allait le voir, mais elle allait le voir tout seul. On y a été, mais on sentait quand même... il a fallu du temps...

OP : Il rédige ses souvenirs dès le lendemain de la guerre, une première partie de ses souvenirs. Est-ce que vous savez pourquoi il a décidé de les écrire et pourquoi il s'est arrêté, pourquoi il ne les a pas écrit complètement ?

VG : Non.

OP : Est-ce que ce témoignage est resté dans le cercle familial, ou a-t-il été utilisé pour la recherche historique ?

VG : Ah non. Je crois qu'il n'a jamais été utilisé.

OP : Est-ce que vous savez avec qui Joseph Piet a partagé son histoire ?

VG : Avec ma soeur. De ce que je pense, probablement sa femme, sa soeur — c'est-à-dire ma mère — pas beaucoup, je suis pas sûr que ma mère ait voulu en savoir beaucoup plus.

OP : Et ses amis, ses collègues ?

VG : Il avait quelques très très bons ami·e·s. Il a eu une compagne pendant longtemps. Mais je ne sais pas du tout. Il n'a jamais fait par exemple de témoignages comme l'on voit de résistants, qui vont dans des écoles, qui vont témoigner, ça, jamais.

OP : Vous ne savez pas pourquoi ?

VG : Non. À la fin où on s'est rendu·e·s compte de l'urgence de perpétuer le souvenir qu'on a poussé. Alors peut-être que si on l'avait poussé à l'époque, peut-être qu'il y aurait été. Mais c'est vrai que ça ne se faisait pas à une époque.

OP : Est-ce que vous savez s'il a été suivi médicalement ? Par un psychologue ou un médecin ?

VG : Un psychologue je dirais probablement non. Un médecin non car c'était une force de la nature. Sa femme était beaucoup plus fragile mais lui c'était une force de la nature.

OP : Par conséquent combien de temps est-il resté dans le silence de ce qu'il avait vécu ? Est-ce qu'il a témoigné directement à ses proches, sa famille ?

VG : Non, c'est sentant sa fin approcher, je crois que c'est Bernadette qui a dit « Attention, Pat vieillit, il pourrait disparaître d'un moment à l'autre et si on fait pas ce travail tout de suite... ». C'est donc vers la fin qu'elle a fait ce travail.

OP : Est-ce que vous savez quelle relation Joseph Piet entretenait avec l'histoire de la Résistance ? Est-ce qu'il a lu des ouvrages ? Est-ce qu'il s'intéressait à comment elle était écrite, ce qu'il se disait ?

VG : Moi je dirais, par rapport à la personnalité que je perçois, pour moi, il avait tourné la page. Il était pas à ressasser ce moment de sa vie. Mais c'est du ressenti. Il n'y avait pas chez lui une belle collection d'ouvrages sur la Résistance. À ma connaissance, il n'allait pas aux cérémonies. C'était à un moment de sa vie, on n'en parle plus.

OP : C'était pour garder de la distance ?

VG : Oui, je pense.

OP : Est-ce qu'il s'est rendu compte du rôle important qu'il a eu dans cette histoire ou il en avait pas vraiment conscience ?

VG : Je crois que si. C'était quelqu'un fier de sa personne, donc fier de ce qu'il avait fait.

OP : Il a eu droit à quelle reconnaissance après la guerre ?

VG : Il n'est pas Compagnon de la Libération. Ça m'a surpris. Il a eu des décorations, des citations de De Gaulle. « Cité à l'Ordre de l'armée par décision du général De Gaulle » : il est pas Compagnon de la Libération. Pour quelle raison ? Je ne sais pas.

OP : Est-ce que vous pensez que Joseph Piet doit sa légitimité et sa reconnaissance dans l'histoire, et donc dans la mémoire collective, à son statut de militaire parmi les FFL ?

VG : Aucune idée. Est-ce que effectivement, son père et son grand-père faisaient qu'il était repéré au niveau de l'encadrement quand il est arrivé ? Aucune idée. Je ne me suis jamais posé la question.

OP : Est-ce que vous pensez qu'il aurait eu droit à cette même reconnaissance s'il n'avait pas vécu l'incarcération et la déportation ?

VG : Il serait sûrement resté beaucoup plus anonyme.

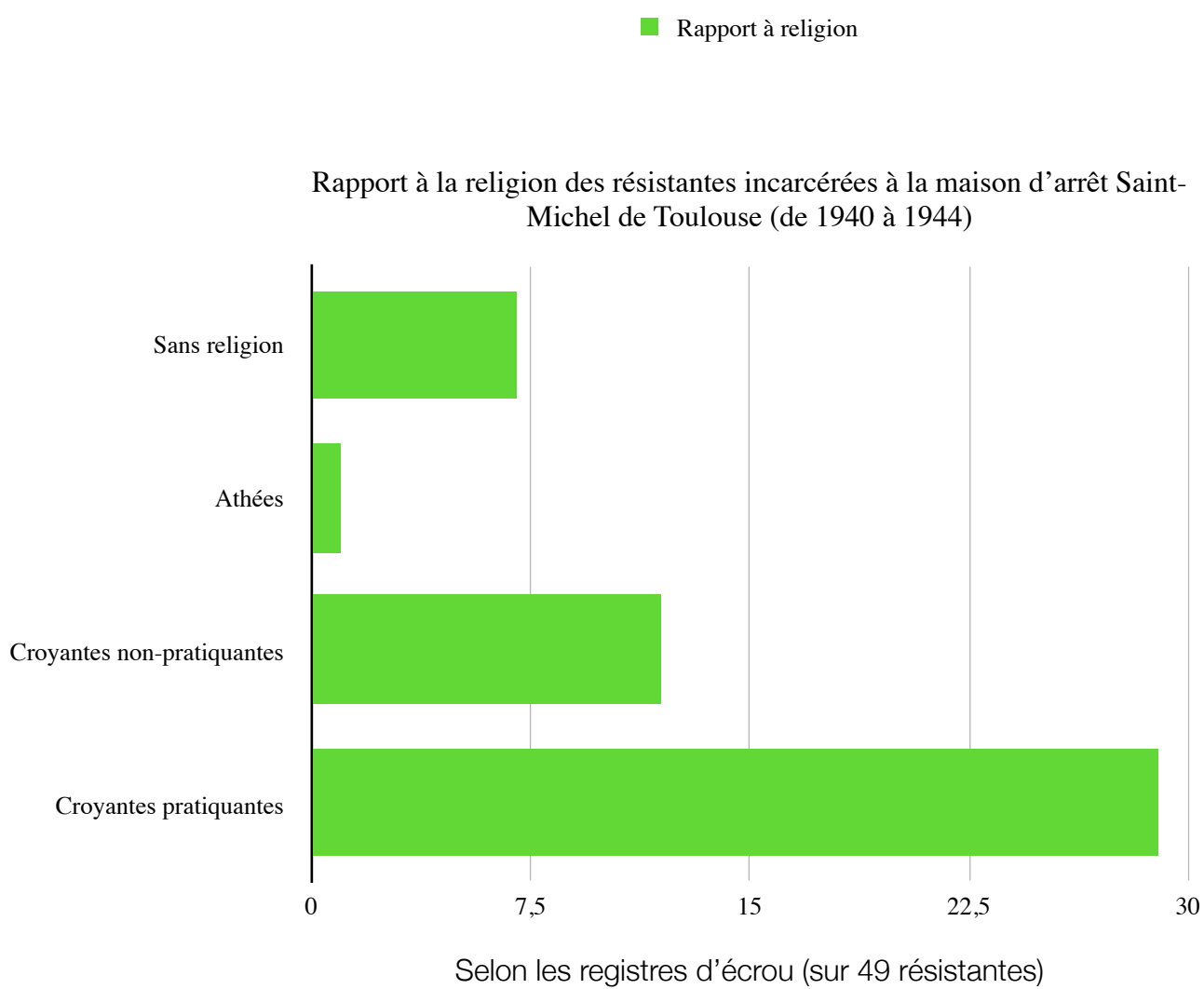
OP : Dernière question : je voulais savoir si ce recueil de souvenir est resté dans le cadre familial ou bien l'avez-vous partagé, au niveau scolaire, etc. ?

VG : C'est dans la famille. Le seul partage que j'en ai fait c'est avec le Castelet. J'ai visité le Castelet et à un moment, il y avait toute une liste de résistants incarcérés qui défilait : ha, il n'y est pas. Ah j'ai dit « ça c'est pas possible, c'est pas possible ». Sachant que personne n'a aucune importance d'aller lire... Mais j'ai dit « Non ». C'est comme ça que j'ai écrit dans le petit cahier : « Y'a Pat Piet qui y était, et puis si vous voulez, j'en ai la preuve. » Et le travail s'est fait.

OP : Donc vous avez participé vous aussi à sa mémoire.

VG : Ah beh là oui, j'en suis content, parce qu'il le mérite.

6) Graphique de la pratique religieuse des résistantes détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse, de 1940 à 1944, selon les registres d'écrou.



7) Entretien de l'autrice avec Mme. Monique Delattre-Attia, Toulouse, 05 février 2024.

Monique Delattre-Attia : C'est un dossier que j'ai à coeur depuis... Mon mari est d'origine israélite, mes beaux-parents,... mais mon mari est athée. Moi je suis catho. Ma belle mère est une femme exemplaire. J'ai quand même une « attache » pour cette religion. On a fait beaucoup de choses ensemble, notamment ce fameux Mémorial de Noé, 12 ans de travail, 12 ans de combat, je pourrais dire. C'est d'aujourd'hui que je suis avec la communauté israélite. On a même fait des expositions. Moi j'ai fait énormément de Croix Rouge pendant 23 ans, et après AZF, j'étais très déçue donc je me suis retirée. Et là, on m'a proposée de rentrer à l'association des Fils des tués, donc pupilles de la nation. Ça a été créé avant la Première Guerre mondiale. Dans ce livre, on raconte... Donc j'ai pris cette présidence. C'est vrai qu'on est une bonne équipe, les pupilles de la Première Guerre mondiale, nous n'en n'avons plus, Seconde Guerre mondiale, on n'est pas tout jeune, moi je viens d'avoir 83 ans. Après, Indochine on en a quelques-uns encore, mais pareil, ça tourne autour de 70-80 ans.

En 2022, j'ai le président national de la FNACA, qui était président de l'UFAC, Union Française des Anciens Combattants, qui regroupe beaucoup d'associations d'anciens combattants. Donc il m'a demandé de l'aider, et l'année dernière il m'a demandé de me présenter et donc je me suis présentée à l'UFAC et j'ai été élue. Et donc je suis présidente des Fils des tués et de l'UFAC, voilà. Alors après je fais partie du Conseil départemental de la Résistance, de l'ONAC, à la commission mémoire, parce que l'Office National des Anciens Combattants a des commissions (solidarité, porte-drapeaux, etc.), mais c'est surtout pour le maintien du souvenir. On se bat, notre équipe, pour le souvenir, et ne pas oublier. Le problème il est là. Parce que d'abord certains jeunes découvrent certaines choses qui se sont passées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Olivia Peti-Jean : Et vous travaillez avec les écoles ?

MD : Les Fils des tués, au départ on s'est battu·e-s pour maintenir la mémoire, dans les écoles. Donc on a fait des expositions sur la Première Guerre mondiale, on a fait une exposition sur les timbres, sur les cartes postales de la der der. Après on a récupéré des dessins d'enfants de la Première Guerre mondiale, et notamment avec une lettre que les élèves ont fait pour leur professeur qui était sur le champ de bataille, après les affiches de guerre, et les femmes mobilisées au service de la France, parce que c'est les femmes qui ont fait pendant la Première Guerre mondiale beaucoup de choses. Seconde Guerre mondiale : on a une très belle exposition, « Toulouse occupée, Toulouse libérée », qui parle du premier jour de la guerre jusqu'au dernier, tout ce qui s'est passé dans la région. Elle a été partout, à l'armée, à la préfecture, au rectorat, sauf à la mairie de Toulouse. On est en train d'essayer de voir si la mairie de Toulouse ne pourrait pas la prendre pour le 80e anniversaire. Après, on a les « héros de la Résistance », on y a mis les femmes, les hommes, les maquis, les lieux d'horreurs, notamment Buzet-sur-Tarn où mon papa aurait été exécuté, le bois de Larreule où il y a aussi des exécutions et où il est resté 5 résistants non identifiés et on a réussi, après des combats et des combats, d'en identifier 4. Après un combat entre associations.

OP : Pourquoi l'identification ne pouvait-elle pas être faite ?

MD : Il y avait ces ossements à Larreule. Un beau jour on a monté un groupe et on a dit « on va essayer de voir si on peut identifier. » Et alors moi, comme je faisais beaucoup de recherches pour papa, j'ai été contactée par un sénateur qui m'a mis en contact avec une famille belge qui recherchait son papa. À force, on a pu réussir à faire exhumer ces corps (la maire de l'époque avait permis cela), qui étaient quand même dans un caveau, bien protégés. Il y a eu les tests d'ADN et les filles ont retrouvé leur papa. Alors que la maman croyait qu'il avait été exécuté en Allemagne, bon. Après on a mené un grand combat : on a retrouvé Joyeux, qu'on a cherché pendant des années et des années. Quand on a ramené ce corps en Belgique, on nous a dit « si vous voulez dire au revoir » alors moi je me suis mise devant et puis je lui ai dit qu'on l'avait retrouvé à lui mais que s'il pouvait me permettre de retrouver papa aussi... et d'autres qui étaient avec lui, puisqu'ils étaient 5, eh bien j'ai eu la chance de retrouver une famille, on a fait les tests d'ADN, on a identifié Monsieur Joyeux. Deuxième que j'ai retrouvé : la famille Cartelet, qu'on a identifié aussi. Le quatrième, c'est un colonel, le corps est resté ici. Et le cinquième on arrivera pas à l'identifier.

OP : Qu'est-ce que ça vous fait d'oeuvrer pour l'identification des corps et que les familles soient au courant de ce qu'il s'est passé ?

MD : Personnellement, moi à la recherche de mon papa, je trouve que... le fils Joyeux, il n'en croyait pas. Mais faut voir quand il a pris ce petit cercueil dans les bras, je sais pas vous pouvez pas vous imaginer. Tout ce que vous voulez, mais tant que vous n'avez pas de corps, c'est ignoble. Vous savez moi je vois les familles quand les enfants disparaissent et tout ce qui s'en suit, moi c'est mon papa, je sais pas où il est, et depuis, j'ai 80 balais, je le cherche encore, bon. Mais, ces familles, cette petite Lina qui est partie, on sait pas où elle est, tout ça, c'est horrible.

OP : C'est un deuil impossible ?

MD : Impossible à faire, impossible. Parce que vous avez, malheureusement, une guerre, des conflits, c'est des deux côtés. Mais si vous avez, moi j'ai des collègues qui ont récupéré les corps, vous allez au cimetière vous déposez ce que vous voulez, là il n'y a rien. Et est-ce que vraiment, il est où on l'a dit ?

OP : Avec les circonstances de la guerre, ce qu'il a pu vivre...

MD : Tout à fait. Papa aurait été exécuté au bois de Buzet, est-ce que vraiment il y était ? Alors ma mère, bon j'ai eu une mère très très dure, qui me disait « j'espère qu'il est parti, qu'il a essayé de s'échapper et qu'on lui a tiré dans le dos ». Mais nous étions quatre enfants, quand il a été pris, puisqu'il a été pris à Toulouse, dénoncé par une bonne française. Quand vous vous dites, quelles souffrances, ce qu'il a pensé, je parle de papa mais dans l'ensemble des victimes, quand il y a des enlèvements, des crimes, tout ça, bon, c'est horrible. Vous ne pouvez pas faire un deuil, c'est impossible.

OP : Vous avez vécu directement la barbarie des nazis, finalement.

MD : Tout à fait. Moi qui recherche depuis 1968, j'ai été élevée avec la haine de l'Allemand. Pour ma mère, c'était les Boches. Et puis, de mes collègues, c'est pareil.

OP : Quelle était la position politique de votre mère ?

MD : Elle n'était pas du tout investie. Je pense qu'elle savait rien de ce que faisait papa. Et donc, est-ce que c'est pour ça qu'elle l'a caché ? Vous savez, quand il y a ces choses-là, vous vous dites, mais comment on peut arriver... Et c'est des Français, moi j'ai découvert que Toulouse est une des villes les plus collaboratrices de France.

Donc on a fait toutes ces expositions et nous allons dans des écoles, dans les médiathèques,... Voilà, on fait notre boulot et c'est pas toujours facile parce que des fois les enseignants ne suivent pas. Alors on a quand même l'appui des inspecteurs, on est très bien vu et côté. Dans notre livre, on a une préface de Madame Delga, présidente du Conseil Régional, de Monsieur Merric, l'ancien président du Conseil Départemental, de Monsieur le maire de Toulouse et de Monsieur Mirassou qui est un ancien sénateur.

OP : Parmi vos collègues, êtes-vous la seule dont le parent est passé à Saint-Michel ?

MD : À ma connaissance, oui. Dans mes recherches, 7 familles m'ont demandé si on arrivait à exhumer ces ossements, si on arrivait à faire des tests ADN. Mais ce ne sont pas les parents, ce sont ou des frères, ou des cousins, etc.

Angèle Bettini a été à la prison Saint-Michel, mais ça vous le savez. Angèle c'était ma copine. Angèle et Conchita Ramos. Toutes les deux. Combien de fois Angèle m'a dit « Monique, s'ils touchent à la prison Saint-Michel avec des travaux, toutes les trois on s'enchaîne et ils nous enlèveront avec les chaînes. » Manque de peau, Angèle est partie, Conchita aussi, et je suis toujours à la recherche de mon papa.

OP : Comment avez-vous été au courant de l'histoire de votre père ?

MD : Je l'ai su parce qu'on est allé-e-s avec mon mari rechercher, ma mère n'a rien dit. Sa maman est morte quand il avait 17 ans, il était issu d'une famille très aisée, c'était un peu le bourgeois du village. Il était inconscient, il profitait. Quand sa maman est décédée il a commencé à comprendre que la vie n'était pas toute rose. Alors il s'est engagé dans la politique côté socialiste et il travaillait comme banquier, le propriétaire de la banque était le châtelain du village. Et comme mon papa était très investi, le banquier l'a mis à la porte. Et ça ça l'a mis hors de lui. De là, il s'est engagé encore plus, il est parti à Paris travailler dans une très grande entreprise, et il avait appris qu'il y avaient des Espagnols qui étaient venus espionner la France. On lui a proposé de les suivre jusqu'en Espagne pour voir ce qu'il s'est passé, avec les brigades internationales. Il a été emprisonné à Barcelone. Il s'en est sorti.

Les fusillés de Buzet, où papa aurait été, déclarés par l'État, parce que nous on sait pas finalement. Moi la seule chose que j'ai, je suis sûre que papa a été arrêté au mois de juillet, lors d'une réunion place Dupuy, il y avait un café. Il a été amené à Saint-Michel. Ma mère a été le voir, lui a porté du linge. Elle parlait pas, elle a été très très dure ma mère. Il est vrai que ces femmes avaient le rôle du père et de la mère. J'ai appris que ma mère et mon père n'étaient pas marié-e-s à l'âge de 48 ans. Vous voyez, elle a toujours tout caché. Elle avait des documents, elle m'a donné des documents avec de la haine, mais elle a gardé une partie des documents qu'elle a fait mettre dans son cercueil. Elle est décédée à 96 ans, il y a 6 ans. J'ai un peu reproché à ma demi-soeur, je lui ai dit « Tu savais que ces documents, je voulais voir ce qu'il y avait ». Alors je ne sais pas ce qu'elle a emmené avec elle, c'est comme ça. Donc, les fusillés de Buzet, c'est l'histoire de papa, mon combat aussi.

OP : Comment le nom de votre père est sorti des fusillés de Buzet ?

MD : C'est l'État, parce qu'on a été reconnu·e·s pupilles de la nation. Le 17 août 1944, ils sont partis à 54 : ils étaient 54 hommes dans cinq camions. On a été reconnu·e·s pupilles de la nation en 54. Papa est mort en 44 : ils ont fait des recherches. Il était dans la même cellule qu'un avocat, qui lui s'en est sorti, qui a fini maire de Castres. Quand ma maman a réussi à me donner certains renseignements et dont une lettre qu'avait fait cet avocat qui avait bavardé avec papa, que papa était très proche de ses enfants et tout ça, et qu'après lui même a fait ses recherches. Il avait appris que ces camions avaient été dirigé vers Buzet. Et c'est de là que l'État a dû faire un lien. Ils vous disent qu'à Buzet il a y eu des gens identifiés, c'est faux. Moi j'ai l'acte de décès des 54 victimes, comme quoi le maire de l'époque, qui était médecin, dit bien qu'il n'y a aucune possibilité d'identification parce que ce n'était que des cendres. Ils ont identifié comme ça, d'après les entrées et sorties de Saint-Michel.

OP : Donc c'est une hypothèse ?

MD : C'est un gros doute, voilà.

OP : Votre père, dans l'action résistante, était-il haut placé ?

MD : Ils sont tous pareil, du plus petit au plus grand : il faisait le transport de courriers, de tout ce qui s'en suit. Il faisait la liaison de tout ça. Il a été surtout très investi dans le Nord, à Paris — mais là j'ai rien retrouvé — et puis quand il est venu ici. On avait trois domiciles. Pour pas qu'il y ai un risque.

OP : Oui il savait très bien ce qu'il faisait. Il était dans l'action clandestine depuis des années.

MD : Il avait pas dû dire à ma mère ce qu'il faisait exactement. Il a travaillé à la poudrerie du Fauga. Là il s'est retrouvé avec un noyau d'Italiens, d'Espagnols, ce qui était encore plus important pour lui, parce que c'étaient des clandestins. Et maman n'a jamais trop su. Maman, la seule chose, c'est que le soir où il est parti, elle lui aurait dit « Pourquoi tu vas encore une fois à ces réunions ? » Parce qu'il venait à Toulouse, il y a 30 kilomètres à peu près. Alors il lui a dit : « Si, si, j'y vais, je verrai. » Et quand elle a pas eu de nouvelle le lendemain, elle avait une bonne femme, qui était la maîtresse du Barbie toulousain, elle a été la trouver et elle lui a dit « Donne moi un jambon et ton mari sera là demain soir. » Alors ma mère s'est débrouillée au marché noir de trouver un jambon, elle a fourni le jambon, mais papa n'est jamais revenu.

Un monsieur était soit-disant un grand résistant. Il travaillait à la Dépêche, il transportait des documents à vélo, et un soir, rue Bayard, il était tombé sur une voiture de miliciens qui l'avaient arrêté, qui lui avaient demandé ce qu'il faisait là. Alors, je pense pas qu'il ait été arrêté sans qu'ils fouillent sa sacoche et tout ce qui s'en suit, enfin bon... Ces gens-là, lui ont dit « on va mettre ton vélo dans notre voiture, et on te ramène à la Dépêche ». Et ils sont partis tous à la Dépêche. Moi j'ai été appelée par la préfecture, qui m'a toujours aidée dans mes recherches, ils m'appellent pour me demander certaines choses sur untel, untel, etc. Je lui parle de ce monsieur, de son histoire, deux jours après la préfecture appelle : « Vous avez dit ça, ça, mais la Dépêche était du côté de Pétain, quels tracts portaient-ils ? » On en a trois comme ça. Après ces messieurs, avec l'ancien directeur du musée, ils ont fait des messages qui sont diffusés au musée, pour les enfants des écoles etc., ils racontent leurs trucs... faut arrêter.

OP : De votre famille, êtes-vous la plus engagée dans la reconnaissance de l'histoire de votre père ?

MD : J'avais une soeur aînée, qui avait 5 ans de plus que moi, qui a certainement souffert. Mais qui n'en a jamais parlé. Elle savait ce que je faisais, elle savait les recherches, elle m'a toujours dit « tu fais, je te soutiens » mais ça s'arrêtait là. Elle a une fille et un fils, et quand un jour on vient là, et mon neveu me dit « Tatie, c'est qui ? ». *Montre une photo de son père sur un meuble de la pièce.* Je lui dis « mais Bruno, c'est ton grand-père ! » Elle en a jamais parlé. Mon frère a été pris par les amis de mon père, qui l'ont élevé. Puis ma mère, elle l'avait pas reconnu à la naissance. Alors mon frère, il s'est marié à 19 ans, et c'était une famille aisée. Quand il s'est marié, il a vu qu'il était pas reconnu, il a vu qu'il portait que le nom de papa, papa nous a tous reconnus. Alors là c'était le drame : la famille l'a poussé à faire une adoption libre. Et dans l'adoption libre, d'abord ma mère l'a su plus tard, il pouvait garder les deux noms. Il s'appelle Joli, Delattre-Joli ou Joli-Delattre. Et comme il avait une entreprise pour laquelle « Delattre-Joli » ou « Joli-Delattre », c'était pas beau. Je lui ai dit « mais pourquoi tu as fait ça, tu gardes les deux noms, papa ne nous a pas abandonnés ! » Il a gardé que Joli, et ça je ne lui pardonnerai jamais. Il est adhérent quand même à notre association. De temps en temps il nous fait un don.

OP : Vous aviez la même relation avec votre père ?

MD : On se rappelle pas. Ma soeur s'en est rappelée beaucoup, parce qu'elle avait 9 ans et demi quand il est décédé. Moi j'avais pas 4 ans. Alors, de papa, j'ai pas de souvenir. Il me préférait parce que j'étais un garçon manqué, ça ma mère me l'a toujours dit. Ma soeur était toujours plus posée. Après quand mon frère est né, il était très fier il paraît qu'il voulait en faire un médecin. Après on n'a pas de souvenir. Les photos, les deux ou trois photos que j'ai récupérées. Ma mère ne nous a pas tellement dit de choses.

OP : Pour écrire sa biographie, comment avez-vous récupérer les informations ?

MD : Quand je suis allée dans le Nord, dans le village où il est né, mon papa avait une cousine. Là j'ai pu apprendre certaines choses, alors j'ai demandé les archives. J'ai appris que papa avait un frère qui était décédé très jeune, tout ça. Ma grand-mère s'est jamais appelée Isabelle, elle s'appelait Élisabeth, enfin, ces trucs. Alors tout ça, ça perturbe : on voit bien que la famille n'était pas en bonne relation. Là j'ai demandé si je pouvais avoir contact avec cette fameuse cousine qui était quand même très âgée. J'ai pu avoir contact avec elle. Alors pas longtemps, parce qu'il y avait des choses qu'elle avait oublié. Elle m'a dit « Tu sais tu peux partir tranquille, ton papa était vraiment très très humain, et dans le village, pour Noël, pour toutes les fêtes, il faisait des petits sachets de friandises pour donner aux enfants qui n'avaient rien. » Après, il a fait venir cette cantine pour nourrir les gens du village et le banquier ne l'a pas accepté. Et le banquier, une fois je lui ai dit « Non Monsieur je ne vous salue pas ». C'est lui qui a fichu mon père dehors, s'il était resté à Walincourt mon papa ne serait pas mort. De là, mon fils est né en 67, un an après j'ai dit « quand même, où est papa ? » J'ai été toujours soutenu par mon mari et par mon fils. J'ai commencé mes recherches. J'avais ce copain qui était juif à Paris, qui m'a envoyé des documents pour savoir les victimes de Buzet, dans quelles conditions, etc. Le président des anciens combattants de Buzet m'a dit « Il faut que vous voyez un politique, si vous ne voyez pas de politiques ça ne bougera pas. » Après bien des recherches, je suis allée voir Monsieur Bapt, qui était un ancien député. Il m'a dit « Je peux rien faire pour vous,

mais je vais vous diriger vers quelqu'un, Yvette Benayoun-Nakache. » Alors je prends rendez-vous avec elle, elle me dit « Allez voir à la Dépêche, mon fils journaliste a un de ses amis là-bas il saura vous renseigner », alors qu'à la Dépêche, nous y avons été un nombre de fois incalculable, rechercher cette fameuse évasion dont on nous avait parlé. Rien, on a rien trouvé. Mon mari avait une nièce qui travaillait à la Dépêche, elle nous trouve dans les couloirs, moi je lui explique, elle me dit « Mais écoute je vais regarder aussi de mon côté ». Rien. Donc, je me dis qu'on arrivera pas. L'ami en question, je lui explique « Je suis venue avec mon mari, x fois, il n'y a rien à faire. » Il me dit « Je m'en occupe, je vous tiens au courant. »

OP : Mais comment avez-vous su qu'il y avait eu une évasion en 1978 ?

MD : À force de chercher. Il y avait un monsieur qui m'avait dit ça, c'était un ancien gardien mais qui était légionnaire. Alors les gens me disaient « ne lui fais pas confiance, il est farfelu, c'est un légionnaire, etc. », mais quand même, la petite flamme c'est lui qui me l'a donnée. Je suis allée voir à la Légion pour avoir davantage de renseignements sur ce Monsieur, s'il était sûr. Et donc de là c'est parti. J'avais rencontré à une des manifestations du 19 août à la prison Saint-Michel, le directeur de l'époque, je lui dis « Vous savez Monsieur le directeur, je crois qu'il y a eu une évasion », il me répond avec un affront « Il n'y a jamais eu d'évasion ici. », il y a une vingtaine d'années. À la Dépêche, ma source revient vers moi pour me dire « J'ai été embauché le jour de l'évasion, donc je pense que je vais retrouver, vous revenez à la Dépêche ? » Là il me dit qu'il va falloir trouver ces détenus, parce que sur l'article de la Dépêche — que je n'avais jamais trouvé —, sur lequel il y avaient les noms. Ils avaient fait un trou et étaient ressortis par la petite rue d'à côté. Ils étaient 5. À force, on a retrouvé les familles, Monsieur Delperaux a eu contact avec ce détenu. C'était un truand, mais pas de sang sur les mains, il volait les banques. Il nous avait donné quelques renseignements. Il me dit « Écoute, si tu veux que je t'aide il faut que je vienne sur place, si je suis pas sur place tu retrouveras jamais. » Je suis allée à la pénitencière, où l'on me dit « Vous savez, parole de détenu... ». Après je le rappelle et je dis, « mais là j'ai le document ». Donc j'ai eu rendez-vous avec le chef de la communication, à qui j'explique mes recherches, il me dit qu'il va voir tout ça avec sa cheffe. Il me donne l'autorisation écrite pour que Monsieur Cyprien E. rentre dans la prison. Je me suis entourée de gens sûrs, le sénateur Mirassou...

OP : Notamment pour légitimer votre combat par son soutien.

MD : Voilà, tout à fait. Donc, au rendez-vous : mon fils, Mirassou, quelques mecs de la prison, le directeur et Cyprien et sa nièce. Ils étaient convaincus que les ossements qu'avaient trouvé les détenus étaient des ossements de poulets ou de pigeons. Alors, on passe par un endroit, par un autre... et au bout d'un moment il nous dit « Non c'est pas là, on fait demi-tour. » Alors on arrive devant un mur où il y a cette espèce de raccord, vous voyez bien que c'est pas le même ciment. Il dit que c'est par là qu'il est passé. Là E. qui montre l'endroit. Avant, au café, il nous a fait un plan en nous disant où est-ce qu'il est passé. Là, mon fils lui demande ce qu'il a trouvé et vu. Il lui a répondu « des ossements, des tibias, des crânes, qu'on a poussé délicatement sur le côté pour passer au milieu. » Le fond, c'était comme du marc de café, pas terreux. Ça c'est le plan de la prison, c'est la main de E. : il montre bien par où il est passé. Celui qui m'a le plus aidée c'est le préfet Burg. Il a été génial. On a fait venir le pôle de sépulture... Après j'ai eu tous les médias, jusqu'au *Monde*. En 2011, nous allons sur place avec la DRAC. En 2011, on se pointe avec deux grosses machines devant la porte sur le côté de la prison. On a fait rentrer une pelle mécanique. On commence à

creuser. Au fond, il y avait une grille : la grille avait été enlevée et il y avait une dalle en béton en bas, qui devait tenir le portail. Alors on arrive à proximité de ça, la dame de la préfecture dit « Non, s'il vous plaît, vous allez tout saccager ! » Ils ont peur que la prison tombe... Je lui dis que quand même il faudrait aller un peu plus loin parce que dans la rue d'à côté, il y avait encore le trou goudronné mais marqué par l'évasion. Je lui dis que dans le dossier, le trou est au-dessus du portail. Alors elle a accepté, mais il a fallu un marteau piqueur, à cause du béton. Donc on a fait une tranchée, d'abord. On a trouvé quelques os de poulet, le gardien nous a confirmé que les gardiens faisaient des grillades à cet endroit. Après il nous a fallu prendre une autre machine. On a trouvé le trou, côté prison. Dans la journée, ils avaient rebouché le trou, ils avaient fait regoudronner le trottoir alors que depuis l'évasion, la marque y était. Donc on n'avait plus la correspondance. Après, ils creusaient tout doucement, tout doucement... Et au bout d'un moment ils m'appellent, ils avaient trouvé une couverture, des fourchettes qui avaient servi de crochets. Cyprien E. nous avaient parlé de 500 piles, mais, « paroles de détenu »... On a retrouvé une pile.

OP : Donc l'évasion a bien eu lieu.

MD : Je leur ai dit « Pourquoi on ne passe pas une caméra thermique ? » Ils n'ont pas voulu. Donc, quand on a fini ça. On a rebouché proprement et nous sommes parti·e·s. De là, on s'est demandé·e·s ce qu'on allait faire. Après l'évasion, ils ont construit un garage, il y avait une dalle en ciment. Je suis allée aux archives, on m'a confirmé que sur le demande du permis de construire, il y avait bien marqué « dalle ciment ». Dans cette dalle, ils ont mis de la ferraille armée. À force de combat, j'ai réussi à faire revenir une caméra, un chariot, tous ces trucs, l'archéologue avec les caméras. Ça c'est la lettre d'un gardien, ils ont jamais voulu la prendre en compte, dans laquelle il dit qu'il y avaient bien des ossements. Mais la pénitencière n'a rien voulu savoir. L'archéologue est venu avec un radar pour géolocaliser, je sais pas quoi. Quand il ont commencé à passer la première, c'est passé, mais la deuxième non parce qu'il y avait des barres de ferrailles qui empêchaient le radar de travailler. Donc on n'a pas pu. Ensuite on a pu faire quelque chose sur le garage. La préfecture a aidé pour ces recherches. Quand on est arrivé·e·s, ils avaient creusé une grande tranchée, assez profonde. On arrive, on regarde, je vois ce mur et je leur dis que c'est certainement le mur qui correspond au tunnel, à la trappe. Je dis « Vous voulez faire un tout petit trou, on passera une caméra thermique. » Ils ont pas voulu le faire. Je ne comprends pas, et personne, que ce soit Jean-Jacques Mirassou ou plusieurs autres personnes, on ne comprend pas pourquoi ils ne veulent pas toucher à ce mur. Donc on a rebouché. Je pense qu'il y a un problème, ça bloque de quelque part. Donc aujourd'hui le dossier est en attente d'une reprise de fouilles, c'est ce que je veux. Moi je veux qu'ils ouvrent cette tranchée.

OP : Êtes vous en contact avec des familles qui pensent que leurs proches se trouvent dans ces caves ?

MD : Je suis en contact avec 6 ou 7 familles. J'ai toujours dit à ces familles que j'oeuvre seule : déjà, vu les difficultés que j'ai pour une demande, si jamais il y a 6 ou 7 demandes... donc je l'ai toujours dit : le jour où nous exhumons ces corps, ces ossements, là on y va tous.

OP : Et comment êtes-vous rentrer en contact ?

MD : Par les journaux. La Dépêche, moi j'ai eu je ne sais pas combien d'articles dans la Dépêche. Même dans Le Monde.

OP : Pensez-vous que les autorités de la prison Saint-Michel ne veulent pas savoir la vérité ?

MD : Ils veulent pas savoir la vérité. Ce gardien qui m'a fait cette lettre en 2013. Il savait. Il a été poussé, parce qu'il voulait que ce dossier sorte, justement. Il y a son nom, il était cadre-technique. *Elle lit la lettre à voix haute.* « J'ai trouvé et ramassé des ossements humains que j'ai porté à ma hiérarchie. Celle-ci m'a ordonné de me taire sur ces trouvailles. » Je ne comprends pas pourquoi ils ne veulent pas ouvrir. J'ai peu de chance qu'il y ait papa. Parce que le problème de papa... j'avais rencontré un ancien président de Buzet qui raconte : il dit avoir été en vélo et avoir croisé ces camions qui allaient vers Buzet. J'ai appris qu'un camion est tombé en panne dans la rue Saint-Michel. À force de recherches, je suis tombée sur un monsieur qui avait 8 ans à cette époque. Son papa habitait juste en face de la prison et était résistant. Il lui avait donné un tract, un truc à porter au cordonnier qu'il y avait en haut de la rue Saint-Michel. Il a pris son petit vélo, et quand il a démarré, il a vu un camion qui revenait. Donc ce monsieur me dit « Je le vois, ce camion. » Donc si ce camion est revenu, l'histoire du marc de café : avec les archéologues qui ont fait le bois de la Reulle, j'étais en contact avec eux, je leur ai dit « Il paraît que c'était comme une marc de café ». On m'a répondu « C'est ça, quand les corps sont brûlés au lance-flamme, c'est des marc de café. » D'après un autre détenu, qu'ils sont arrivés dans la cour avec ces hommes et qu'ils les auraient brûlé au lance-flamme.

OP : Le mystère reste encore complet.

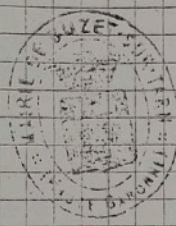
MD : Et je ne sais pas si j'arriverai à le résoudre.


8) Liste des personnes fusillées sur le territoire de Buzet-sur-Tarn par les Allemands, établie par le maire de la commune le 20 octobre 1944.

1831 W2

*Personnes fusillées sur le territoire
de la Commune par l'ennemi -*

Canton de MONTLEZET
COMMUNE DE BUZET-SUR-TARN





<p>1 Identité certaine</p>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>/ Gendre Ferdinand</td><td>6 ans</td><td>7 juill</td></tr> <tr><td>/ " Charles</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Porta Antoine</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ " Jean</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ " Joseph</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Bernartha Jean</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Ravary Gaston</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Massié Emile</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ " Adolphe</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Rolland Joseph</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ M^{me} Rolland Victoria née Gillis</td><td>X</td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Claude Emile</td><td></td><td>15 juill</td></tr> <tr><td>/ Bousquet Gabriel</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>/ Landenwetsch Raymond</td><td></td><td>90</td></tr> <tr><td>2 Anonymes</td><td>Anonymes (environ 40 ans)</td><td>30 juil</td></tr> <tr><td></td><td>" (" 21 ans)</td><td>90</td></tr> <tr><td>3 Identité probable (prisonniers de St Michel et Cafarelli)</td><td>/ Isaac Ben-Naim</td><td>17 ao</td></tr> <tr><td></td><td>/ Salomon Corcia</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Lion Litman</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Robert Katz</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Finkenwitsch</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Labat Gaston</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Rigaud Roger</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Gasso</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Faucades André</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Colla Maurice</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Delattre Jean</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Collin Henri père</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ " " fils</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Cabos Aimé</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Labieronde</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Bonjean Victor Français</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Broissis René</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Bégin Pierre</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Lethellier Français</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Bens dit Bill</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Artaparo</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Michel</td><td>?</td></tr> <tr><td></td><td>/ Girardin</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>/ Paul</td><td></td></tr> </table>	/ Gendre Ferdinand	6 ans	7 juill	/ " Charles		90	/ Porta Antoine		90	/ " Jean		90	/ " Joseph		90	/ Bernartha Jean		90	/ Ravary Gaston		90	/ Massié Emile		90	/ " Adolphe		90	/ Rolland Joseph		90	/ M ^{me} Rolland Victoria née Gillis	X	90	/ Claude Emile		15 juill	/ Bousquet Gabriel		90	/ Landenwetsch Raymond		90	2 Anonymes	Anonymes (environ 40 ans)	30 juil		" (" 21 ans)	90	3 Identité probable (prisonniers de St Michel et Cafarelli)	/ Isaac Ben-Naim	17 ao		/ Salomon Corcia			/ Lion Litman			/ Robert Katz			/ Finkenwitsch			/ Labat Gaston			/ Rigaud Roger			/ Gasso			/ Faucades André			/ Colla Maurice			/ Delattre Jean			/ Collin Henri père			/ " " fils			/ Cabos Aimé			/ Labieronde			/ Bonjean Victor Français			/ Broissis René			/ Bégin Pierre			/ Lethellier Français			/ Bens dit Bill			/ Artaparo			/ Michel	?		/ Girardin			/ Paul	
/ Gendre Ferdinand	6 ans	7 juill																																																																																																																							
/ " Charles		90																																																																																																																							
/ Porta Antoine		90																																																																																																																							
/ " Jean		90																																																																																																																							
/ " Joseph		90																																																																																																																							
/ Bernartha Jean		90																																																																																																																							
/ Ravary Gaston		90																																																																																																																							
/ Massié Emile		90																																																																																																																							
/ " Adolphe		90																																																																																																																							
/ Rolland Joseph		90																																																																																																																							
/ M ^{me} Rolland Victoria née Gillis	X	90																																																																																																																							
/ Claude Emile		15 juill																																																																																																																							
/ Bousquet Gabriel		90																																																																																																																							
/ Landenwetsch Raymond		90																																																																																																																							
2 Anonymes	Anonymes (environ 40 ans)	30 juil																																																																																																																							
	" (" 21 ans)	90																																																																																																																							
3 Identité probable (prisonniers de St Michel et Cafarelli)	/ Isaac Ben-Naim	17 ao																																																																																																																							
	/ Salomon Corcia																																																																																																																								
	/ Lion Litman																																																																																																																								
	/ Robert Katz																																																																																																																								
	/ Finkenwitsch																																																																																																																								
	/ Labat Gaston																																																																																																																								
	/ Rigaud Roger																																																																																																																								
	/ Gasso																																																																																																																								
	/ Faucades André																																																																																																																								
	/ Colla Maurice																																																																																																																								
	/ Delattre Jean																																																																																																																								
	/ Collin Henri père																																																																																																																								
	/ " " fils																																																																																																																								
	/ Cabos Aimé																																																																																																																								
	/ Labieronde																																																																																																																								
	/ Bonjean Victor Français																																																																																																																								
	/ Broissis René																																																																																																																								
	/ Bégin Pierre																																																																																																																								
	/ Lethellier Français																																																																																																																								
	/ Bens dit Bill																																																																																																																								
	/ Artaparo																																																																																																																								
	/ Michel	?																																																																																																																							
	/ Girardin																																																																																																																								
	/ Paul																																																																																																																								

Buzet le 20 octobre 1944
Maire

* plus 30 dont l'identité probable reste à trouver. Les victimes de 17 août étaient en cendres en totalité.

* Blin Pierre ne figure pas parmi les victimes, pour preuve voir attestation établie le 14.01

9) Entretien de l'autrice avec Mme. Bernadette Grandcolas, Toulouse, 22 décembre 2023.

Olivia Peti-Jean : J'ai écrit toutes ces questions suite à la lecture d'*Un jeune homme dans la guerre*. On va revenir sur quelques détails que vous avez écrit. Quelle relation avez-vous partagée avec votre oncle ? Quelle image vous avez de lui ?

Bernadette Grandcolas : C'était un oncle que j'admirais beaucoup, que j'ai bien connu parce qu'il était assez proche de ma mère. Et puis j'ai été chez eux, j'ai gardé ses enfants quand ils étaient petits. Il a eu deux filles, dont une est assez connue, Emmanuelle Piet. Elle gère un site sur les femmes battues. Il y a de la résistance dans l'air de ce côté-là aussi ! (*Rires*) Sa soeur est en Allemagne, sa deuxième fille. Elle a épousé un Allemand. Évidemment la guerre est loin mais je veux dire, ça fait un drôle d'effet de penser que, lui qui a été si maltraité par les Allemands, il se retrouve avec une fille qui a épousé un Allemand. C'est comme ça.

OP : Pourquoi avoir reconstitué ses souvenirs de guerre ? À quel moment avez-vous décidé de cela ? Est-ce après un déclic ?

BG : Je ne me rappelle plus du tout quand j'ai décidé de le faire. J'ai toujours posé des questions et puis... un jour je me suis dis « ça va prendre forme ». Et puis y'a un chapitre que je n'ai pas écrit, qui a été écrit par un de ses co-résistants. J'ai fait une licence d'anglais, mais j'ai pas fait du tout d'études d'histoire.

OP : Vous étiez curieuse.

BG : Oui puis je m'entendais bien avec lui, il discutait volontiers. J'allais souvent chez eux. Donc j'ai été toujours très bien accueillie.

OP : Avant d'écrire et de recueillir l'histoire de votre oncle, quelle vision aviez-vous de la Résistance ?

BG : J'en avais beaucoup entendu parlé puis c'était quelque chose qui m'intéressait, j'avais lu des trucs sur la Résistance. Nous on était dans un petit village des Vosges. C'était paisible, je n'ai pas de souvenirs. J'ai quelques souvenirs d'enfance, de l'Occupation allemande, l'arrivée des Américains... Les Américains qui nous ont donné nos premières oranges. (*Rires*) On a passé du temps dans la cave, parce que le village que l'on habitait, il y avait un moment où le front n'avancait plus du tout. On dormait à je sais pas combien dans la cave de ma grand-mère en attendant que ça passe. J'avais 8 ans, je suis de 36 moi, donc j'ai de quoi me rappeler : à 8 ans on se souvient.

OP : Et maintenant, après avoir écrit l'histoire de votre oncle, quelle vision avez-vous de l'histoire de la Résistance ?

BG : Je m'étais toujours intéressée.

OP : Comment Joseph Piet a-t-il réagi à l'idée que vous écriviez son histoire ?

BG : Il était... Je crois qu'il était un petit peu flatté. (*Rires*) Et content. Il était tout à fait d'accord pour discuter avec moi et me donner les précisions qu'il manquait.

OP : Lorsque la guerre éclate, quelle relation a-t-il avec la politique ? Est-ce qu'il a une opinion politique précise ?

BG : Je sais pas du tout. Je le connaissais pas tellement, finalement. Il ne m'en a jamais parlé.

OP : Son père, André Piet, est sensible aux idées du général De Gaulle. Est-ce que l'entrée en Résistance de Joseph Piet est influencée par sa figure paternelle ?

BG : Je sais pas s'il avait une telle admiration pour son père. J'ai pas ce souvenir. Non, je crois qu'il était prêt à l'aventure et au patriotisme.

OP : Joseph Piet explique que son père est trop avancé en âge pour pouvoir participer à la guerre. Est-ce que vous pensez qu'il adopte l'idée d'y participer « à sa place » ?

BG : Je sais pas si ça a joué. Non. Je sais pas s'il s'entendait très bien avec son père, d'ailleurs.

OP : Joseph Piet est arrêté, incarcéré. En prison, il se confronte à la solitude. Est-ce qu'il vous en a parlé ?

BG : Pas tellement.

OP : Il est emprisonné à Saint-Michel. Il est interrogé par des Français à son arrivée. Est-ce qu'il vous a dit qu'il avait été torturé ?

BG : Non jamais.

OP : Est-ce qu'il vous a parlé de tortures ?

BG : Non pas du tout. Il était tellement modeste, enfin je veux dire, il voulait pas jouer au héros courageux, valeureux, etc. Donc, c'est pas le genre de chose qu'il aurait mis en avant je pense.

OP : Est-ce que vous avez des détails à propos de son incarcération à Saint-Michel ? Dans quelles conditions il a été incarcéré ?

BG : Non parce que j'ai su les choses tardivement, finalement.

OP : Est-ce que son expérience carcérale à Saint-Michel s'est « noyée » dans toutes les expériences carcérales qu'il a pu vivre ?

BG : Je pense...

OP : Lorsque la guerre éclate, Joseph Piet est très jeune, il a 17 ans. Est-ce que selon vous il fait preuve d'une vraie force de vivre par sa jeunesse ? Ou bien a-t-il toujours été guidé par l'espoir ?

BG : Il a toujours été un peu aventureux. Il a toujours été un peu comme ça.

OP : Au lendemain de la guerre il décide de rédiger ses souvenirs. Est-ce que vous savez pourquoi il a décidé d'écrire et pourquoi il s'est arrêté à cette première partie ?

BG : Non, pas du tout. Je ne lui ai jamais posé la question d'ailleurs. J'aurais dû.

OP : Son témoignage et votre livre, est-ce qu'il est resté dans le cercle familial, ou a-t-il été utilisé pour la reconstruction historique ?

BG : Le livre, écoutez, c'est un éditeur de la Fnac, il a été imprimé à 200 exemplaires. J'en ai donné deux à sa femme. J'en ai donné à tous mes frères et soeurs. Je l'ai pas du tout commercialisé. C'était pour la famille. Je n'avais pas du tout l'intention de le diffuser plus.

OP : Est-ce que vous savez avec qui Joseph Piet a-t-il pu partager son histoire ? À des ami-e-s ? De la famille ?

BG : Il m'a répondu très volontiers quand je l'ai interviewé, ça c'est sûr. Sinon, est-ce qu'il en parlait volontiers ? Je sais plus... Dans mon enfance, je n'ai pas le souvenir d'en avoir parlé.

OP : Est-ce qu'il a ressenti un soulagement d'en parler ?

BG : Visiblement il était soulagé d'en parler. Et puis j'ai pu avoir accès à des souvenirs, de ses copains, collègues. J'ai regardé dans les archives et j'ai trouvé d'autres souvenirs de gens qui avaient dit la même chose que lui. J'ai fait un vrai travail d'historienne, j'étais très fière de moi. (*Rires*)

OP : Est-ce que vous connaissez sa relation avec l'histoire de la Résistance, après tout cela ? Est-ce qu'il s'intéressait à l'histoire de la Résistance ou bien a-t-il laissé tout ça derrière lui ?

BG : J'ai pas l'impression qu'il vivait là-dedans. Il avait le don du commerce : il adorait les stocks qui se vendaient à bas prix pour le revendre... Il a complètement tourné la page. Il n'a jamais été dans les associations de déportés.

OP : A-t-il fait des demandes pour être reconnu ?

BG : C'était pas un ambitieux de nature.

OP : Pensez-vous que le fait d'avoir été dans les FFL a légitimé sa reconnaissance publique ? En ce sens, il avait plus de chance d'être reconnu ?

BG : Il était plutôt modeste. Il la ramenait pas du tout. On n'a pas l'impression qu'il ait joué de ce fait. Il était pas à la recherche de reconnaissance.

OP : Pensez-vous que Joseph Piet aurait eu droit à la même reconnaissance s'il n'avait pas été incarcéré et/ou déporté ?

BG : Je ne sais pas. Il ne passait pas son temps à nous raconter ses souvenirs de guerre, pas du tout.

10) Certificat d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur au nom de Conchita Ramos.

MODÈLE NATIONAL - SÉRIE SPÉCIALE
Références: IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM. n° 4550 FFCEI/FFI du 9 mai 1947

V° RÉGION MILITAIRE
ÉTAT-MAJOR
Bureau F.F.C.I. régional
N° 541 BR FFCEI/FFI-Sp./DÉP.R.
C.A. V°
TOULOUSE, le 28 AVRIL 1948

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

NOTIFICATION

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA V° RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Madame RAMOS Conchita alias _____
né le 16 Août 1925 à ESPUY (ESPAGNE)
actuellement domicilié à TOULOUSE, 3 rue Mirepoix

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après :

3^{ème} Brigade Guerrilleros Espagnols de l'Ariège du 17-6-1943 au 24-5-1944
_____ du XXXXX au XXXXX
_____ du XXXXX au XXXXX

Circonstances particulières antérieures _____

Le 24 Mai 1944 Madame RAMOS a été Arrêtée et prisonnière à TOULOUSE, Déportée en Allemagne, RAVENSBROCK le 1-7-1944. Rapatriée le 14 Mai 1945.


La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps.
Elle a été établie à l'intention de L'intéressé elle-même
domicilié à TOULOUSE

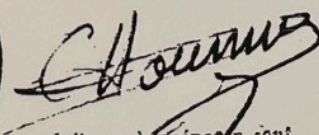
A TOULOUSE, le 28 AVRIL 1948

Le Général de C.A. D'ANSEIME
Commandant la V° Région Militaire
par délégation, le _____

Le Chef de la Chancellerie

Références particulières éventuelles } NEANT





NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance on l'Etat-Major ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives qui y ont lieu.

11) Certificat de concessions de médailles au nom de Conchita Ramos.

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 25 FEV. 1966

publié au J.O. du 4 MAR 1966

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1^{er} .. Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

GUERRE 1939-1945

DEPORTES - RESISTANTS
Armée de Terre

.....
GRANCE (Conception) épouse RAMOS, ancien sergent des Forces Françaises de l'Intérieur.

" A été déporté en Allemagne pour son action dans la résistance
" contre l'ennemi au cours de la période d'occupation.

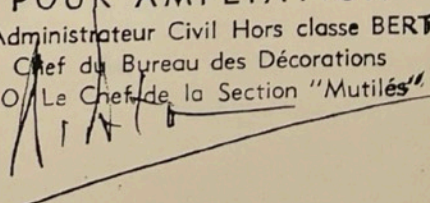
" En est revenue grand invalide à la suite des privations et
" sévices subis.

" A bien servi la cause de la Libération".
.....

CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE 1939-1945 AVEC PALME ET ANNULENT, LE CAS ECHEANT, LES CITATIONS ANTERIEURES QUI ONT PU ETRE ATTRIBUEES AUX INTERESSES POUR LES BLESSURES QUI SONT A L'ORIGINE DE LEUR INVALIDITE.

Par le Président de la République
Le Premier Ministre
signé : Georges POMPIDOU

signé : Charles de GAULLE

POUR AMPLIATION
L'Administrateur Civil Hors classe BERT
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Chef de la Section "Mutilés"


Le Ministre des Armées
signé : Pierre MESSMER

12) Carte de Combattant Volontaire au nom de Jean Delattre, carte Interné politique au nom de Jean Delattre, et carte de Pupille de la nation au nom de Monique Delattre-Attia.

**MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE**

CARTE D'IDENTITÉ

G. 1939-1945

Nom: **DELATTRE**
Prénoms: **Monique**
Né le **10-9-1940**
**à CASTILLON DES
LEOT-ROUILLONNES**
Domicile: **57 Rue F. I.zac
Adopté le 3-7-52**
comme PUPILLE de la NATION

Fils de: **DELATTRE
Jean**

MORT POUR LA FRANCE

SIGNATURE DU PUPILLE:
M. Delattre

MODÈLE N° 2.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Office départemental **HAUTE-GARONNE**

**CARTE DE COMBATTANT
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE**

N° **001304**

POSTHUME

M. ...
Prénoms: ...
Domicile: ...
Né le ... le **4 FEV 1952** 1952

Pour le Préfet:
Président de l'Office départemental
Le Secrétaire Général,

J. 002575

EXTRAITS DE LA LOI DU 17 FÉVRIER 1931
ET DU DÉCRET DU 27 FÉVRIER 1931

LOI DU 17 FÉVRIER 1931

Art. 1^{er}. — Les entreprises d'assurances de toute nature, terrestres et maritimes, de capitalisation, d'épargne et leurs agences, ne peuvent, à un titre quelconque, être fondées, dirigées, administrées, gérées et leurs opérations ne peuvent être présentées au public que par des personnes n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation pour crime de leur catégorie, pour un

DÉCRET DU 27 FÉVRIER 1931

Art. 1^{er}. — La carte d'assurance que les entreprises d'assurances de toute nature, de capitalisation et d'épargne, françaises ou étrangères, opérant en France ou en Algérie, sont tenues d'établir, en exécution de l'article 1^{er} de la loi du 17 février 1931, mentionne:

- Le nom et prénoms du titulaire;
- La date et le lieu de sa naissance;
- Son domicile;
- Le timbre de l'entreprise qui l'a délivrée.

Cette carte est signée du titulaire et du directeur de l'entreprise; elle porte un numéro d'ordre photographié du titulaire, oblitéré par le timbre de l'entreprise.

TITULAIRE: DELATTRE Jean

Né le **5 septembre 1915 - M. Balanconnet (Isard)**

Domicile: ...

Interne du **10 juillet 1944**

Carte établie le **15 octobre 1952**

N° **1304057**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13) Lettre de Lucien Coudert, voisin de cellule de Jean Delattre, à destination du maire de Buzet-sur-Tarn, à propos de l'assassinat de détenus extraits de la prison Saint-Michel, datée du 05 septembre 1944.

Lucien Coudert
AVOCAT
8, Place Pelisson, 8
CASTRES (TARN)
TÉLÉPHONE 0.69

Castres, le 5 septembre. 1944

Monsieur Paul PECH
MAIRE
à BUZET-SUR-TARN.-(Hte-Gne)

Cher Monsieur Pech,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 3 septembre, aux termes de laquelle j'ai été très sensible.

Je suis rentré assez fatigué physiquement, mais avec un moral qui n'a jamais fléchi.

Les nouvelles que vous me donnez, au sujet de Saint-Michel, confirment certaines précisions qui m'ont été, déjà, fournies.

Voici un renseignement qui vous permettra de retrouver la famille d'une des malheureuses victimes du 17 août.

Dans la cellule 35, 2ème bâtiment, que j'occupais en dernier lieu, se trouvaient avec moi RANGER, radio, au Passage-d'Agen, par AGEN et Jean DELATTRE, de la Maison Dehé & Cie, dont la femme habite, actuellement, ASPET (Hte-Gne).

Delattre a été extrait de notre cellule par le gardien-chef de la prison le jeudi 17 août, vers 4 heures 1/2-5 heures de l'après-midi.

J'avais cru qu'il devait faire partie d'un convoi et que celui-ci, ne pouvant pas être formé au dernier moment, Delattre serait libéré.

Or j'ai su, dès le 18 au matin, par notre camarade BICHOT, prisonnier-cuisinier, que les allemands s'étaient flattés d'avoir fusillé à la mitrailleuse 29 de nos camarades de Saint-Michel extraits des cellules la veille, plus 25 camarades d'autres prisons.

Toute cette horreur, à laquelle je ne voulais pas croire, cadre hélas avec ce que m'apprend votre lettre.

Delattre était âgé de 29 ans.

Je demande à son patron, à Toulouse, de me faire connaître les signes qui pourraient faciliter son identification.

-Je ne manquera pas de donner de vos bonnes nouvelles à Houpe et à Riéupeyroux.

Bonne chance, en attendant, pour votre administration de Buzet qui, je l'espère, deviendra définitive.

-Nous n'avons pas encore de nouvelles de ma fille et de mon gendre.

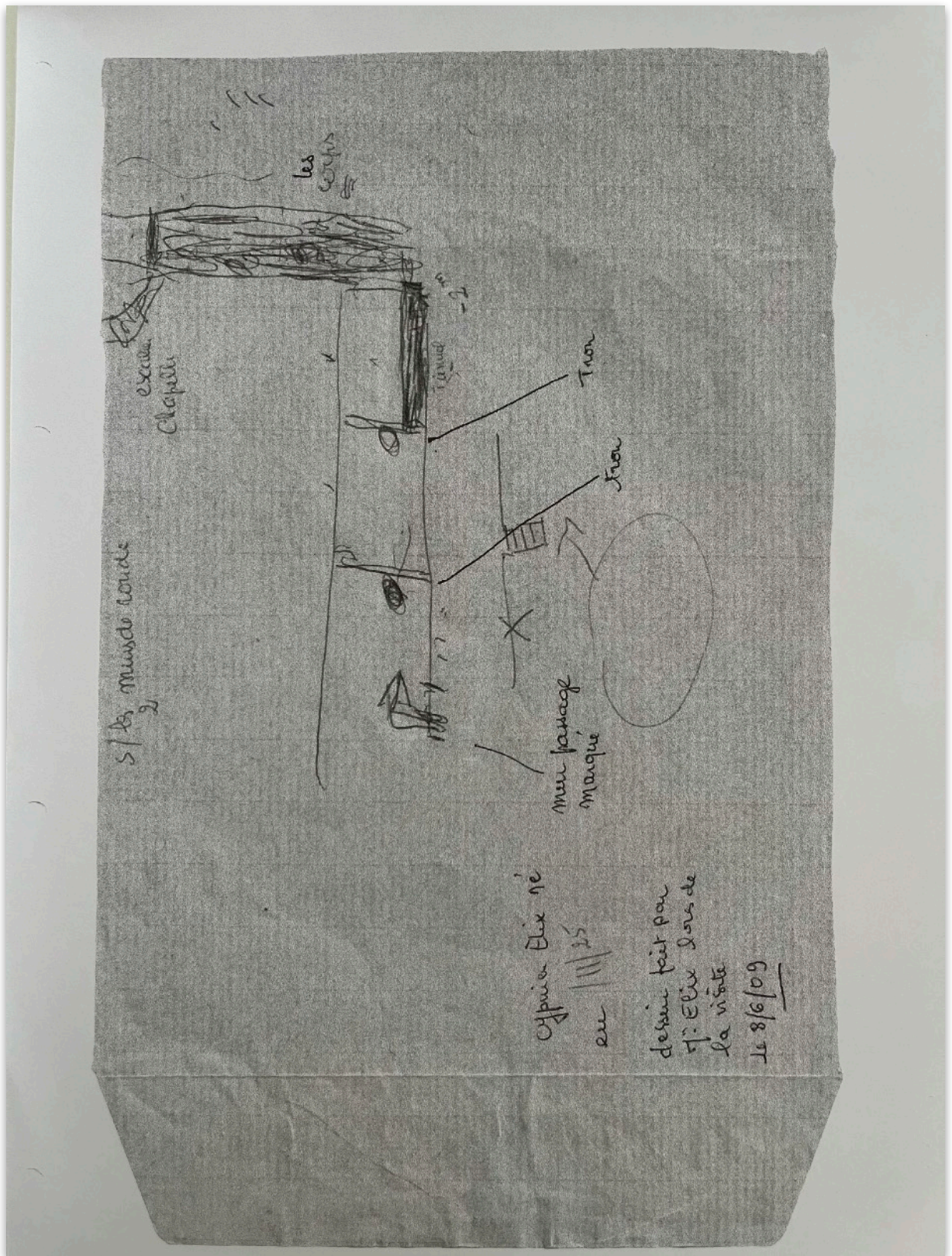
Mais j'espère qu'ils auront traversé sans accident la bataille de Paris, à laquelle vivant, qui était au centre de la Résistance depuis longtemps déjà, a certainement pris part.

Croyez bien, Cher Monsieur Pech, à mes sentiments les meilleurs.

Lucien Coudert

Doc que ma venue la mairie de Buzet le 1 Juillet 2005 e/c mau pen

14) Plan du tunnel dessiné par Cyprien E., daté du 08 juin 2009.



15) Lettre manuscrite de Michel Mirabel, ancien chef de travaux à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, datée du 05 septembre 2013.

MICHEL MIRABEL
ex cadre technique
Administration pénitentiaire
DRSP Toulouse

St Jean le 5 Septembre 2013

5

Je soussigné Michel MIRABEL certifie que lors de mes activités professionnelles de chef de Travaux à la maison d'arrêt de Toulouse - St Michel, durant mes interventions de maintenance dans les sous-sol de l'établissement (Maison d'arrêt St Michel Toulouse) j'ai trouvé et ramassé des ossements humains que j'ai porté à ma hiérarchie.

Elle-ci m'a ordonné de me taire sur ces "trouvailles" après les avoir récupérés. J'ai été très surpris car même si je ne travaillais pas depuis longtemps dans cette administration et dans cet Etablissement pénitentiaire, j'avais entendu, à plusieurs reprises, des collègues techniques de la Direction Régionale et des surveillants me dire que eux aussi avaient vu des ossements humains dans les caves de la prison, mais pour eux aussi ils avaient reçu l'ordre de se taire et en plus de réaliser ou faire réaliser des chape et des couvertures de ciment pour cacher cela et obstruer les passages vers d'autres découvertes.

Même si certaines personnes avaient nous dire qu'il ne fallait pas confondre des ossements

1
T.

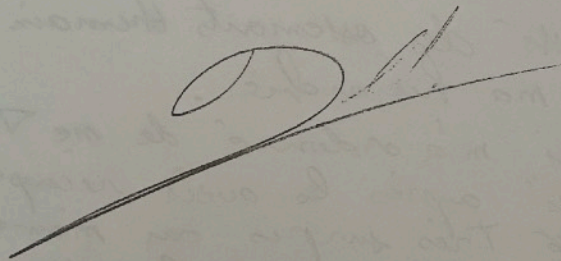
Je peux certifier que ces ossements
découverts étaient bien humains et qu'ils
venaient de bras et d'avant bras d'humain

Je me tiens à disposition pour
toute précision et témoignage officiel, si
cela est nécessaire.

Michel MIRABEL

CAUSSIDIÈRES

34500 SAINT LEON



143

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	2
Introduction.....	4
Étude de cas.....	23
CHAPITRE 1 : Des femmes et des hommes de la Résistance à Saint-Michel : portraits	
1. Des résistant·e·s d'ici et d'ailleurs, acteurs et actrices de leur époque.....	23
2. Leur place dans la société.....	31
3. Rapport au monde et engagement en Résistance.....	37
CHAPITRE 2 : « Prisonnières. Nous étions prisonnières ! » La répression de la Résistance à la prison Saint-Michel	
1. La découverte d'un univers carcéral frappé par la guerre.....	58
2. Un quotidien bouleversé.....	72
3. L'après Saint-Michel, pendant et après la guerre.....	91
CHAPITRE 3 : Témoignage, mémoire et transmission	
1. Témoigner, entre épreuve et devoir.....	101
2. Une histoire à la mémoire fragile ?.....	110
3. Descendance et enjeux mémoriels.....	125
Conclusion.....	139
Corpus de sources.....	143
Bibliographie.....	147
Annexes.....	151